SERMONS
DU PERE
BOURDALOUE,
de la Compagnie de JESUS.

POUR LES DIMANCHES.

TOME TROISIEME.

A PARIS,

Chez RIGAUD, Directeur de l'Imprimerie Royale.

M. DCC. XXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/sermonsduprebo03bour

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

POUR le ſixieme Dimanche après la Pentecôte : *Sur la Tempérance Chrétienne.* 1.

Pour le ſeptieme Dimanche après la Pentecôte : *Sur l'Hypocriſie.* 50.

Pour le huitieme Dimanche après la Pentecôte: *Sur l'Aumône.* 95.

Pour le neuvieme Dimanche après la Pentecôte : *Sur les Remords de la conſcience.* 137.

Pour le dixieme Dimanche après la Pentecôte : *Sur l'Etat de vie, & le ſoin de s'y perfectionner.* 188.

Pour l'onzieme Dimanche après la Pentecôte: *Sur la Mediſance.* 228.

Pour le douzieme Dimanche

après la Pentecôte : *Sur la Charité du Prochain.* 278.
Pour le treizieme Dimanche après la Pentecôte : *Sur la Confession.* 332.
Pour le quatorzieme Dimanche après la Pentecôte : *Sur l'éloignement & la fuite du Monde.* 379.
Pour le quinzieme Dimanche après la Pentecôte : *Sur la crainte de la Mort.* 433.

SERMON

SERMON

POUR LE

SIXIÉME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Tempérance chrétienne.

Et accipiens septem panes, gratias agens fregit, & dabat Discipulis suis ut apponerent, & apposuerunt turbæ.

Alors Jesus prit les sept pains qui lui avoient été présentés; & rendant les actions de graces, il les rompit, & les donna à ses Disciples pour les distribuer, & ils les distribuerent au peuple. En saint Marc, chap. 8.

SI nous étions, comme les Anges, de purs esprits, toutes nos vertus devroient se ressentir de la condition & de l'excellence de cet état; mais parce

que nos ames ſont attachées à des corps, & que ces corps ſont une partie de nous-mêmes, Dieu veut que nos vertus aient un caractère particulier, pour ſanctifier nos corps auſſi-bien que nos ames; & que nos corps, de même que nos ames, reçoivent de nos vertus le fond de ſainteté & de perfection qui leur eſt propre. En effet, il n'y a point de vertu dans l'homme, ſoit morale, ſoit chrétienne, qui ne puiſſe contribuer à l'un & à l'autre; mais entre les vertus, il y en a toutefois une qui ſert ſpécialement à tous les deux par une différence eſſentielle: c'eſt-à-dire, une vertu qui ne réſide dans l'ame que pour ſanctifier le corps, & dont la fonction principale eſt de gouverner le corps, eſt de régler les appétits du corps, eſt de pourvoir à l'entretien du corps, eſt d'aſſujettir le corps à l'eſprit, pour aſſujettir enſuite plus aiſément l'eſprit à Dieu. Or cette vertu, c'eſt la tempérance. Les Philoſophes l'ont miſe au nombre des vertus morales; mais les Peres de l'Egliſe & les Théologiens nous l'ont propoſée comme une vertu ſurnaturelle dans le Chriſtianiſme, & l'Evangile nous en

fait un devoir abſolument indiſpenſable & un moyen de ſalut. Il eſt donc important, mes chers Auditeurs, de vous la faire connoître, & je n'en puis trouver, ce me ſemble, une occaſion plus favorable que celle-ci. Le Sauveur du monde, ſuivi d'une nombreuſe multitude juſques au milieu d'un déſert ſec & aride, après avoir nourri leurs cœurs d'une pâture toute céleſte, penſe au ſoulagement de leurs corps preſſés de la faim; & vous ſçavez par quel miracle il multiplia les pains, & fournit à la ſubſiſtance d'un ſi grand peuple. C'eſt de ce miracle même que je veux tirer aujourd'hui d'excellentes leçons, pour vous apprendre à vous comporter chrétiennement & ſaintement dans l'une des actions de la vie les plus ordinaires, qui eſt le repas & la nourriture du corps. Ce ſujet, me direz-vous, ne convient guère à la dignité de la Chaire; & moi je vous réponds, Ne convenoit-il pas à ſaint Paul? Cet Apôtre le croyoit il au-deſſous de ſon miniſtère, & n'en a-t-il pas plus d'une fois entretenu les Fidéles, lorſqu'il leur écrivoit, Soit que vous mangiez, ſoit que vous buviez, faites tout pour la

1. *Cor.* c. 10. gloire de Dieu, *Sive manducatis, sive bibitis, omnia in gloriam Dei facite.* C'eſt une matiere, il eſt vrai, que les Prédicateurs traitent rarement, & peut-être n'en avez-vous jamais entendu parler : mais c'eſt pour cela même que je ne la dois pas omettre, afin que vous ne manquiez pas d'inſtruction ſur un point où tous les jours on ſe laiſſe aller à tant de déſordres. J'aurai néanmoins dans toute la ſuite de ce diſcours des écueils à éviter, & des précautions à prendre. Implorons le ſecours du Ciel, & demandons les lumieres du Saint-Eſprit par l'interceſſion de Marie : *Ave.*

DEux choſes, ſelon ſaint Thomas, & ſelon tous le Maîtres de la morale, ſont néceſſaires pour l'accompliſſement d'une action vertueuſe. Premiérement, d'en corriger les abus ; & ſecondement, de la revêtir de toute la perfection dont elle eſt capable. Je puis dire, Chrétiens, & l'expérience ne nous en convainc que trop ſenſiblement, qu'il n'y a point d'action ſujette à de plus grands déſordres que ces repas, où la nature cherche à répa-

rer ſes forces affoiblies, mais où la paſſion, au lieu de ſe contenir dans les bornes du beſoin, s'abandonne aux plus honteuſes & aux plus ſcandaleuſes débauches. Comme cette action toute naturelle par elle-même, procéde immédiatement de l'appétit que nous nommons concupiſcible, on ne doit point être ſurpris qu'on en contracte les qualités. Or cette convoitiſe eſt la ſource de tous les vices ; & n'ayant rien en ſoi que de matériel, il faut que la grace faſſe des efforts extraordinaires pour la purifier, & la rendre digne de Dieu. Voici donc en deux mots tout mon deſſein, renfermé dans l'Evangile de ce jour. Je veux vous montrer comment le Fils de Dieu, dans le Myſtère de la multiplication des pains, & dans le ſoin qu'il prend de ces ſaintes troupes qui l'avoient ſi long-tems accompagné ſans ſoûtien & ſans nourriture, nous enſeigne à retrancher de la réfection du corps, ce qu'il y a de défectueux & de déréglé : ce ſera la premiere partie. Et nous verrons encore de quelle ſainteté il nous a fait connoître que cette réfection du corps eſt ſuſceptible,

& comment il nous apprend à la perfectionner : ce ſera la ſeconde partie. Ce Sauveur des hommes répand ſur tout un peuple des effets de ſa charité ; & dans cette charité qu'il exerce, je trouve tout enſemble, & une réforme générale de tous les déréglemens de l'appétit ſenſuel, & le plus parfait modéle d'un uſage ſobre & chrétien des dons de la Providence, qui ſervent d'alimens à nos corps. Ne négligez pas, je vous prie, ces leçons. Pour peu que vous y donniez d'attention, elles vous paroîtront, comme à moi, bien ſolides & bien néceſſaires. Commençons.

I. PARTIE.

SAint Grégoire Pape parlant des devoirs de la tempérance chrétienne, remarque ſur-tout trois déſordres qu'elle doit retrancher, en ce qui regarde la ſubſiſtance & la nourriture du corps. Premiérement, dit-il, elle nous en doit ôter l'affection, c'eſt-à-dire, un certain attachement ſervile, qui rend l'homme en quelque maniere eſclave de ſon corps. Secondement, elle en doit modérer l'excès, qui ſouvent nous en fait uſer hors du béſoin & de la

néceſſité. Troiſiémement, elle en doit bannir la délicateſſe ſi contraire à l'obligation que le Chriſtianiſme nous impoſe, de crucifier notre chair avec ſes paſſions & ſes déſirs corrompus : *Qui Chriſti ſunt, carnem ſuam crucifixerunt cum vitiis & concupiſcentiis.* Or c'eſt d'abord ce que je trouve marqué de point en point dans notre Evangile, & de quoi Jeſus-Chriſt, dans le grand miracle qu'il opère, nous donne un exemple éclatant. Obſervez-y, s'il vous plaît, trois circonſtances. Il nourrit une multitude innombrable de peuple qu'il traîne à ſa ſuite ; mais avant toutes choſes, il les dégage d'une attention trop grande au ſoulagement de leur corps & à ſon entretien, en les attirant dans un lieu ſolitaire, inculte, dénué de tout, & voilà le premier déſordre corrigé. De plus, il ne donne à ce peuple la nourriture corporelle que dans l'extrémité, & lorſqu'il eſt à craindre qu'ils ne tombent dans une entiére défaillance, & voilà le ſecond déſordre retranché. Enfin, quoiqu'il faſſe un miracle de ſa Providence en faveur de ce peuple, il ne leur fournit après tout Galat. c. 5.

qu'un aliment commun, & peu propre à flatter le goût, quelques petits poiſſons & du pain ; & c'eſt ainſi qu'il remédie au troiſiéme déſordre. Ecoutez-moi, Chrétiens, & développons chaque article, pour nous l'appliquer à nous-mêmes, & pour en profiter.

Eſt-il rien de plus touchant, que de voir des milliers d'hommes courir après notre divin Maître, & marcher dans une affreuſe ſolitude, ſans ſecours, ſans proviſions, déterminés à ſouffrir la faim, la ſoif, toutes les misères, pour contenter une ſainte ardeur de l'entendre, & pour ſe repaître de ſa Doctrine ? Ce miracle, à le bien conſidérer, n'eſt-il pas en quelque ſorte plus étonnant & plus glorieux à Jeſus-Chriſt, que celui même des pains multipliés ? Quelle différence entre ce peuple qui ſuit avec tant de réſolution & tant de conſtance le Fils de Dieu, & ces anciens Juifs qui ſuivirent autrefois Moyſe dans les déſerts de la paleſtine ! A peine ceux-ci eurent-ils ouvert les yeux pour reconnoître la route où les avoit engagés leur Légiſlateur & leur Conducteur,

qu'ils éclaterent contre lui en plaintes & en reproches. Une défiance criminelle s'empara de leurs cœurs : les viandes de l'Egypte leur revinrent ſans ceſſe dans l'eſprit : & Moyſe en vain pour les raſsûrer, fit tant de prodiges ; en vain lui virent-ils fendre les flots de la mer, & en adoucir l'amertume ; en vain par le ſeul attouchement de ſa baguette tira-t-il du ſein des rochers des fontaines d'eau vive ; en vain chaque jour leur parloit-il de la part du Dieu vivant, leur annonçoit-il ſa Loi, leur faiſoit-il entendre ſes ſacrés Oracles, ces hommes charnels ne pouvoient être contens qu'ils ne fuſſent raſſaſiés, *Si non fuerint ſaturati, & murmurabunt:* & toujours occupés de leur corps, Plût au Ciel, s'écrioient-ils que nous fuſſions reſtés juſques à la mort dans le lieu de notre exil, où nous avions du pain en abondance ! *Utinam mortui eſſemus in terrâ Ægypti, quando comedebamus panem in ſaturitate !* Telle étoit l'avidité de cette nation toute ſenſuelle. Mais voici un ſpectacle & des ſentimens bien oppoſés dans un peuple fidéle, qui ſe rend docile aux divines inſtructions de ſon Sauveur : qui,

Pſal. 18.

Exod. c. 16.

pour l'écouter, soûtient toutes les fatigues d'une longue marche, & ne se laisse rebuter ni de la difficulté des chemins, ni de la stérilité d'une terre déserte. D'où vient cela? Ah! mes Freres, répond saint Chrysostôme, n'en soyons point surpris! C'est que Jesus-Christ, ce nouveau Législateur, a bien une autre vertu que Moyse. L'un n'avoit qu'une conduite extérieure sur les Israëlites : mais l'autre agit intérieurement dans les ames; & par l'efficace de sa grace, il a le pouvoir d'en arracher toutes les passions terrestres & animales, & d'y en substituer d'autres toutes spirituelles & toutes pures. Comprenez donc cette premiere leçon qu'il nous fait, de réprimer, & de dompter les insatiables appétits de notre chair, pour être en état de suivre Dieu, & de goûter sa sainte parole. C'est par-là que nous devons commencer, & voilà l'ennemi qui doit être défait avant tous les autres, parce que les autres reçoivent de celui-là toute leur force.

Ennemi, qui dès la naissance de l'Eglise a infecté de son poison le monde même chrétien, & qui maintenant le

répand auſſi loin que jamais. C'eſt ce que déploroit ſaint Paul écrivant aux Philippiens. Oui, mes Freres, leur diſoit ce Maître des Gentils, il y en a pluſieurs parmi vous, dont je vous ai déja parlé, & dont je vous parle encore avec douleur, qui vivent en vrais apoſtats de la Croix de Jeſus-Chriſt. Hommes livrés à leurs ſens, plongés dans leurs ſens, idolâtres de leurs ſens, & qui ne doivent pas attendre d'autre fin qu'une damnation éternelle ; pourquoi ? parce qu'ils ſe font une divinité de leur corps, *Quorum Deus venter eſt* ; & que toute leur attention eſt à ſatisfaire cette chair mortelle & corruptible. Or ce que cet Apôtre remontroit en ces termes ſi forts aux premiers Chrétiens, n'ai-je pas droit de vous le dire à vous-mêmes, & ne puis-je pas vous adreſſer les mêmes paroles ? Car ne ſçavons-nous pas qu'ils n'y en a que trop de ce caractère dans le ſiécle où nous ſommes, qui ne ſemblent vivre que pour nourrir & engraiſſer leur corps ; qui n'ont d'autre penſée, d'autre vûe, d'autre occupation, que celle-là ; qui pour une partie de plaiſir & de bonne chère, abandon- *Philip. c. 1.*

nent, aux plus saints jours, tous les exercices de piété; & bien loin de se priver du nécessaire, comme ces troupes de notre Evangile, pour venir entendre Jesus-Christ dans la personne de ses Ministres, laissent les prédications les plus importantes & les plus salutaires enseignemens, pour ne manquer pas une occasion de satisfaire leur cupidité. Je veux croire, mes chers Auditeurs, que vous n'êtes pas de ce nombre, mais je dois toujours condamner ici ce scandale, pour vous en préserver. Je dois vous faire souvenir que c'est par cette porte que le péché est entré dans le monde; que de toutes les armes qu'avoit en main l'ennemi de notre salut, il n'en trouva pas de plus assûrées, comme dit saint Basile, & de plus puissantes que cette tentation, pour terrasser le premier homme; qu'il osa même attaquer par-là le Saint des Saints & un Homme-Dieu. Or nous ne sommes pas plus à l'épreuve des traits de cet esprit tentateur, que ne l'étoient nos premiers parens; & nous sommes bien éloignés de la sainteté de Jesus-Christ. C'est donc à nous de juger si ce démon, tout impur & tout vil qu'il

eſt, n'eſt pas à craindre pour nous, & s'il n'eſt pas juſte que nous nous tenions toujours en défenſe contre lui.

Je ſuis ſurpris, Chrétiens, quand je conſidère les régles de morale & de diſcipline qu'obſervoient ſur cela ces ſaints Religieux, dont Caſſien nous rapporte la vie pénitente. C'étoient des hommes parfaits, des hommes ſéparés du monde, des hommes étroitement unis à Dieu, & dans un commerce perpétuel avec Dieu; mais en même tems toujours adonnés aux plus rigoureux exercices de la mortification, toujours dans les abſtinences & dans les jeûnes, pourquoi? Pour éteindre toujours de plus en plus cette concupiſcence de la chair que nous portons dans nous-mêmes, & dont il eſt ſi difficile de ſe garantir. Car c'eſt pour cela, mes Freres, diſoit Caſſien, que nous avons embraſſé une vie ſi auſtère. Il faut nous rendre maîtres de nous-mêmes, & réduire nos corps à un tel point, que la nourriture & les alimens ne leur ſoient plus un plaiſir, mais une peine.

Eò uſque emendanda caro jejuniis, ut & refectionem ſibi non tam jucunditati conceſſam, quàm oneri ſibi impoſitam Caſſia.

cognoscat. Sans cela, ajoûtoit-il, nous ne sommes pas propres pour la milice chrétienne, & sans cela nous n'avons pas la premiere disposition pour être à Dieu. Or si ces grands hommes parloient de la sorte, & s'ils le pensoient ainsi qu'ils le disoient; si tout éloignés qu'ils étoient des enchantemens & de délices du siécle, ils ne laissoient pas de combattre sans cesse l'intempérance, comme un des plus dangereux ennemis qu'ils eussent à vaincre, que devez-vous faire, vous qui n'avez ni les mêmes avantages de la retraite & de la profession religieuse, ni la même sainteté?

Je ne suis pas dans un moindre étonnement, quand j'apprends de saint Augustin lui-même, de ce grand génie, de cet esprit si sublime & si élevé, de ce Docteur de l'Eglise rempli des plus hautes connoissances, quand, dis-je, j'apprends de sa propre confession, le soin qu'il apportoit à s'étudier sur ce point, à s'examiner, ou plûtôt à se juger dans la derniere rigueur, & à se condamner. Sçavez-vous, disoit-il, ce qui fait maintenant ma peine dans l'état même de ma pénitence, & depuis l'heureux moment où je me suis con-

verti à mon Dieu ? Ce n'eſt plus la curioſité & la préſomption de mon eſprit ; je l'ai ſoumis à la Foi. Ce n'eſt plus l'ambition & le déſir des honneurs mondains ; j'y ai renoncé. Ce n'eſt plus la foibleſſe de mon cœur, ni mes engagemens criminels ; je ſuis libre enfin, & avec le ſecours de la grace j'ai rompu mes liens. Toute la difficulté qui me reſte, eſt à l'égard de l'entretien du corps ; & ce qui me coûte le plus, eſt une ſobriété raiſonnable. D'une part, Dieu m'ordonne de ſoûtenir mon corps ; & de l'autre, il me défend de m'y attacher. Il me commande d'en avoir ſoin, afin qu'il ſerve aux opérations de mon ame ; & il me défend de m'y attacher, afin qu'il ne les trouble pas. De-là je me vois engagé dans une guerre continuelle, & contre qui ? Contre la concupiſcence qui regne encore dans moi, malgré moi, & qui me doit être d'autant plus ſuſpecte, qu'elle me paroît moins criminelle, parce qu'elle ſe couvre du prétexte de la néceſſité : *His ergo tentationibus liber certo adhuc adversùs concupiſcentiam manducandi & bibendi.* Et où eſt l'homme, Seigneur, pourſuivoit *Auguſt.*

ce saint pénitent, où est celui que cette concupiscence n'emporte quelquefois?

Idem. Et quis est? S'il y en a quelqu'un qui l'ait entierement détruite, il est vraiment grand, & c'est à lui qu'il appartient de louer & d'exalter votre nom:

Idem. Quisquis est ille, magnus est; magnificet nomen tuum. Mais moi, mon Dieu, je n'en suis pas encore là, parce que j'ai encore dans moi les restes du pé-

Idem. ché : *Ego autem non sum, quia homo peccator sum.* Or si saint Augustin, je dis saint Augustin revenu de ses égaremens, & sanctifié par une grace particuliere du Ciel, se sentoit néanmoins dans une telle disposition, quelle doit être la vôtre, Chrétiens, dans la dissipation & le libertinage d'une vie mondaine? Enfin ce que j'admire pardessus tout, c'est d'entendre le Fils de Dieu, qui nous recommande si expressément de prendre bien garde, & de veiller exactement sur nous-mêmes, de peur que nos cœurs ne viennent s'appesantir par un amour désordonné de nos corps & par une attache immodérée à les nourrir : c'est, dis-je, de lire dans l'Evangile cet avertissement si formel & si salutaire, & de

voir toutefois combien peu il eſt pratiqué : *Attendite vobis, ne forte graventur corda veſtra.* Luc. 6. 28.

De-là, mes chers Auditeurs, de cet attachement ſuit un autre déſordre que j'ai marqué, c'eſt l'excès. Déſordre non moins ordinaire, mais encore plus pernicieux. Déſordre contre lequel je ne puis m'expliquer avec trop de force, & qui demande toute l'ardeur de mon zéle. La nature ſe contente du néceſſaire, & s'en tient préciſément à ce qui lui ſuffit. Mais la convoitiſe de l'homme ne ſçait point ainſi ſe renfermer dans le beſoin ; vouloir l'arrêter là, c'eſt lui oppoſer une barriere qu'elle franchit bien-tôt, & lui impoſer une loi dont elle tâche par toute ſorte de moyens à affranchir. Quand eſt-ce que le Fils de Dieu pourvoit à la ſubſiſtance de ces quatre mille hommes dont il ſe trouvoit chargé, que ſa Providence dans une pareille conjoncture ne pouvoit abandonner ? Apprenez-le de lui-même. J'ai compaſſion, dit-il, de ce peuple ; pourquoi ? Parce qu'il y a déja trois jours qu'ils ſouffrent, pour demeurer avec moi, & qu'ils ſont dépourvûs de toutes choſes : *Quia jam* Marc. c. 8.

triduò ſuſtinent me, nec habent quod manducent. Si je les renvoie, ſans leur faire prendre quelque nourriture, ils tomberont dans une défaillance entiere : *Et ſi dimiſero eos jejunos, deficient in viâ.* Voyez vous, Chrétiens, la néceſſité ? Mais le Sauveur du monde ne pouvoit-il pas prévenir ce beſoin, & dès qu'ils entrerent avec lui dans le déſert, leur fournir des vivres en abondance ? Il le pouvoit ſans doute, lui qui fait d'une parole tout ce qu'il lui plaît. Mais s'il n'en uſe pas de la ſorte, c'eſt ſelon la belle réflexion de ſaint Baſile, pour nous donner à connoître, que la ſeule néceſſité doit être notre régle, dès qu'il s'agit de la nourriture & des alimens du corps, que ce n'eſt point un aveugle appétit, puiſqu'on ne le peut preſque jamais ſatisfaire, dès qu'on l'écoute ; que ce n'eſt point la coutume, puiſque ſouvent elle eſt vicieuſe ; que ce n'eſt point la complaiſance, puiſque ce ſeroit une complaiſance vaine, & qu'elle devient même quelquefois un ſujet de raillerie pour le monde ; enfin, que ce n'eſt pas toujours la raiſon, ſi elle n'eſt bien épurée, puiſqu'en mille rencontres, ſous une fauſſe apparence

Ibid.

de néceſſité, elle autoriſe la volupté : *Sub obtentu neceſſitatis patrocinium agit voluptas.* Non pas après tout, continue le même ſaint Docteur, que la raiſon, qui eſt notre premiere loi, ne pût d'elle-même nous diriger là-deſſus, & nous conduire : mais parce que le péché l'a affoiblie, elle ſe laiſſe aiſément tromper par l'habitude du vice ; & alors, toute raiſon qu'elle eſt, elle ne peut plus être pour nous un guide fidéle & sûr, puiſqu'elle ne ſuit plus ſes propres lumieres ; c'eſt-à-dire, qu'alors, bien loin d'agir en Chrétiens, nous n'agiſſons pas même en hommes. *Baſil.*

Je dis en hommes : & ne pourrois-je pas employer ici la figure du Saint-Eſprit, & faire la même comparaiſon: *Homo cùm in honore eſſet, non intellexit ; comparatus eſt jumentis inſipientibus, & ſimilis factus eſt illis ?* L'homme, cet homme l'image de Dieu, cet homme marqué du ſceau de Dieu, cet homme au-deſſus de la bête par le don d'intelligence, & par le rayon de la lumiere de Dieu qui lui a été communiqué, oubliant le caractère de ſa grandeur, s'eſt honteuſement dégradé lui-même ; il s'eſt réduit au rang des *Pſalm.* 48.

brutes insensées, & comment ? Par un honteux asservissement à sa chair : de sorte qu'il ne lui refuse rien, autant qu'il lui est possible, de tout ce qui la peut remplir. Car c'est ainsi que nous devons entendre cette parole de l'Ecclésiaste, qui a semblé si difficile à quelques Interprétes, & dont nos libertins ont prétendu se prévaloir. Concevez-en bien le sens. Salomon au troisiéme chapitre de l'Ecclésiaste, dit qu'il a formé une pensée dans son cœur, qu'il s'est imaginé une chose dont il a été comme persuadé, sçavoir, que l'homme étoit semblable aux bêtes, & de même condition que les bêtes ; qu'il respiroit comme les bêtes, qu'il vivoit, & qu'il mouroit comme les bêtes, en un mot qu'il n'y avoit entre lui & les bêtes nulle différence : *Dixi in corde meo, Nihil habet homo jumento amplius.* De-là les Athées déterminés à faire valoir tout ce qui favorise leur impiété, ont conclu que l'ame n'est pas plus immortelle que le corps, & ils n'ont pas vû, ou plûtôt ils n'ont pas voulu voir ce qui précéde immédiatement dans le texte sacré, & qui condamne formellement leur erreur. Car c'est là même

Eccles. c. 3.

que Salomon déclare qu'il a été encore convaincu de cette autre vérité ; qu'un jour viendroit où Dieu jugeroit le Juſte & l'impie & que ce ſeroit dans ce jugement dernier que chaque choſe auroit ſon tems. *Et dixi in corde meo, Juſtum & impium judicabit Deus, & tempus omnis rei tunc erit.* Or il eſt évident que ces paroles ne peuvent s'expliquer de la vie préſente, puiſque dans la vie préſente les Juſtes ſont communément plus maltraités que les impies, & les impies plus favoriſés que les juſtes. D'où il s'enſuit qu'il y a donc une autre vie que celle-ci, où les Juſtes & les impies recevront de Dieu, chacun ce qui leur ſera dû ; & par conſéquent que les ames ſurvivront au corps, pour lui être réunies à la fin des ſiécles. C'eſt l'invincible raiſonnement de Guillaume de Paris. Mais cela étant, pourquoi donc Salomon a-t-il dit que les bêtes étoit égales aux hommes, & que les hommes n'ont aucun avantage ſur les bêtes ? *Et nihil habet homo jumento amplius, & æqua utriuſque conditio.* Le voici ſelon l'interprétation de ſaint Jérôme & de pluſieurs après lui ; c'eſt-à-dire, *Ibid.*

répond ce saint Docteur, qu'à l'égard des actions sensuelles & animales, comme est celle de manger, & de se repaître d'alimens naturels, l'homme ressemble à la bête, & la bête ressemble à l'homme : avec cette différence néanmoins, que l'homme pourroit relever ces actions basses d'elles-mêmes, & toutes animales qu'elles sont, les faire d'une maniere en quelque sorte spirituelle par les vûes qu'il s'y proposeroit, & par la régle qu'il y mettroit. Mais quand il n'y garde nul ménagement, qu'il ne veut pas se restraindre à la juste mesure d'une discrétion prudente & sage, dès-là il n'a plus rien au-dessus de la bête : *Et nihil habet homo jumento amplius.* Je dis plus, Chrétiens, & je prétends que les bêtes alors commencent à avoir l'avantage sur l'homme. Car enfin les bêtes ne tombent point dans ces excès infâmes, où l'homme se laisse entraîner. Si elles n'ont pas la tempérance par raison & par vertu, du moins l'ont-elles par un instinct de la nature : au-lieu que l'homme n'étant pas conduit par cet instinct, & ne se gouvernant pas d'ailleurs selon la droite raison, ni selon la Foi,

il ne l'a ni de l'une, ni de l'autre maniere. Quand une fois il s'eſt abandonné au libertinage de ſes ſens, à quoi ne ſe porte-t-il point, dans quelles débauches ne ſe plonge-t-il point, en quel état ne ſe réduit-il point : juſqu'à ruiner ſon corps, ce qui eſt monſtrueux ; & ce que nous ne voyons point dans les bêtes, juſqu'à ſe conſumer, & à ſe détruire lui-même ?

Quel opprobre pour nous, mes chers Auditeurs, & pour nous tous & en particulier, car je ne puis ici paſſer ſous ſilence un des plus grands ſcandales de notre ſiécle ; je dis de notre ſiécle, où nous l'avons vû naître, & où nous le voyons croître tous les jours) quel opprobre en particulier pour les perſonnes du ſexe ? Que le ſexe ſoit vain, qu'il ſoit jaloux d'un agrément périſſable, qu'il mette ſa gloire à paroître, & à briller ou par la richeſſe des ornemens dont il ſe pare, ou par l'éclat de la beauté que la nature lui a donnée en partage, c'eſt une mondanité qu'on lui a reprochée dans tous les tems. Mais que par une corruption toute nouvelle, il en ſoit venu à des intempérances qui lui étoient

autrefois inconnues ; qu'il affecte fut cela une prétendue force, & qu'il s'en glorifie, c'eſt un abus que l'iniquité de ces derniers âges a introduit parmi nous, & plaiſe au Ciel qu'il n'achéve pas de bannir du Chriſtianiſme toute vertu. Encore oſe-t-on quelquefois demander ſi ce ſont là toujours devant Dieu des excès criminels. Mais je demande moi ſi l'on peut former là-deſſus le moindre doute. Faut-il recourir à la morale chrétienne, pour réſoudre une telle queſtion ; & les païens ne s'éleveroient-ils pas contre nous au jugement de Dieu, ſi nous ne condamnions ces déſordres, non-ſeulement comme des crimes, mais comme des abominations ?

Le remede, mes chers Auditeurs, je l'ai dit, & je le répéte, c'eſt de ſe reſſerrer dans ce néceſſaire qui ſuffit à la fragilité humaine ; & parce que les excès ſe commettent plus ordinairement en certaines aſſemblées, le moyen de ſe maintenir dans une vie ſobre & tempérante, c'eſt de les éviter, autant que le permettent la charité du prochain & votre état. C'eſt de méditer ſouvent ces paroles, que ſaint Auguſtin confeſſe avoir été le principe de ſa converſion,

Non

Non in comeſſationibus & ebrietatibus, ſed induimini Dominum Jeſum Chriſtum : l'eſprit de Dieu n'eſt point dans ces fréquens repas, ni dans ces fauſſes joies du monde ; mais pour ſe revêtir de Jeſus-Chriſt, il faut ſe réſoudre à vivre frugalement : *Sobriè vivamus in hoc ſæculo.* C'eſt de faire divorce avec ces faux amis & ces compagnons de débauche, qui ſont les vrais ennemis de la piété, & autant de corrupteurs. C'eſt de fuir ces maiſons publiques, où l'intempérance ſemble être dans un plein regne ; de conſidérer que ſi l'Egliſe en a défendu l'entrée à ſes Miniſtres ſur les plus griéves peines, ſi les Peres généralement en ont donné horreur aux Chrétiens, c'eſt parce qu'ils ont cru que ſi l'excès n'y étoit pas toujours, au moins l'occaſion prochaine de l'excès en étoit moralement inſéparable. Car voilà comme ils en ont jugé, & ce que nous en devons juger nous-mêmes. Après cela que nous reſtera-t-il ? de corriger le troiſiéme déſordre, qui eſt la délicateſſe & la ſenſualité. Rom. c. 13. Tit. c. 2.

Tels ſont en effet, Chrétiens, les progrès de l'amour-propre. On ne s'accorde d'abord que le néceſſaire ; mais

du néceſſaire on paſſe enſuite au commode, du commode au ſuperflu, du ſuperflu au délicat, & du délicat enfin au délicieux & au ſenſuel. Or vous n'ignorez pas combien tout cela eſt oppoſé à l'eſprit & aux maximes de Jeſus-Chriſt. Et ſans en chercher ailleurs les preuves, je m'arrête à celle que me préſente l'Evangile de ce jour. Hé quoi, Seigneur, dit l'Abbé Rupert, en s'adreſſant à cet Homme-Dieu, les pains que vous faites diſtribuer à ce peuple épuiſé de forces, & fatigué d'une ſi longue marche, ſont ce là toutes les douceurs que vous pouviez lui donner? N'aviez-vous rien autre choſe dans les thréſors de votre providence, & toute la libéralité d'un Dieu devoit-elle ſe borner là? Autrefois dans le déſert vous nourriſſiez les Iſraëlites des mets les plus exquis; vous faiſiez tomber autour d'eux les oiſeaux du ciel : *Et pluit ſuper eos volatilia pennata.* Vous étoient-ils plus chers que ces troupes ſi zélées pour vous & pour votre divine loi? Ceux-là n'étoient que des incrédules, & ceux-ci ſont des Fidéles; ceux-là ſe révoltoient contre vous, & ceux-ci veulent vous reconnoître pour leur

Pſalm. 77.

Roi ; ceux-là irritoient votre colère, & ceux-ci excitent votre compaſſion & votre miſéricorde. D'où vient donc, Seigneur, que vous le traitez ſi différemment des autres ? Ah ! reprend ce ſaint Abbé, en ſe répondant à lui-même, nous nous trompons, & nous l'entendons mal. Nous ne comprenons pas les deſſeins de Dieu ; mais c'eſt en cela même que Dieu a fait le diſcernement de ces deux peuples. Quand il nourriſſoit ſi bien les Iſraëlites, ce n'étoit point par un effet de ſa libéralité, mais au contraire par un châtiment de ſa juſtice. Il condeſcendoit à leurs déſirs, mais c'étoit pour les punir ; & dans l'inſtant même qu'ils goûtoient les viandes qu'ils avoient demandées, l'ire de Dieu & ſes vengeances éclatoient ſur eux : *Adhuc eſca eorum erant in ore ipſorum, & ira Dei aſcendit ſuper eos.* *Ibid.* Comment cela ? parce qu'il n'y a rien de plus pernicieux à l'homme, ni de plus dangereux pour le ſalut de ſon ame, que ce qui ſert aux délices de ſon corps. Ainſi nous l'apprend l'eſprit de Dieu, ainſi l'ont eſtimé tous les Saints, ainſi l'expérience & la raiſon nous l'enſeignent, auſſi-bien que le chriſtianiſme.

Car où eſt-ce que ſe trouve la ſageſſe, & en quel lieu du monde habite-t-elle? *Sapientia ubi invenitur, & quis eſt locus intelligentiæ?* Ce n'eſt pas, dit le Saint-Eſprit, parmi ceux qui vivent dans le plaiſir & les délices; on n'y voit que luxe & qu'impureté: *Nec invenitur in terra ſuaviter viventium.* Et comment pourroit-on reputer ſage celui qui entretient délicatement un eſclave, & lui donne des forces pour ſe révolter & pour ſécoüer le joug? Or cet eſclave, c'eſt le corps; & ſi vous ne le traitez en eſclave, ſi vous le ménagez, ſi vous lui accordez tout ce qu'il veut, c'eſt un rébelle que vous nourriſſez. Il s'élévera contre les ordres de Dieu, il prendra l'aſcendant ſur l'eſprit, il ſe rendra le maître & vous perdra. Auſſi les Saints ſe ſont-ils toujours armés de la pénitence pour le réduire & le tenir dans la ſervitude. Jean-Baptiſte étoit le Précurſeur de Jeſus-Chriſt; il avoit été ſanctifié dans le ſein de ſa mere; Dieu l'avoit prévenu de ſes graces les plus puiſſantes. De tous les hommes en fut-il un qui dût, ce ſemble, moins craindre les révoltes de la chair? Et cependant quelle vie menoit-il dans

Job. c. 28.

Ibid.

ſon déſert ? Fut-il jamais une abſtinence plus rigoureuſe, & le Fils de Dieu n'a-t-il pas dit de lui : *Venit Joannes, neque manducans neque bibens ?* Sans cela, prétendre que le corps ſoit ſouple à la raiſon ; ſe promettre d'être exempt de tentations impures, tandis qu'on allume ſans ceſſe le feu de l'impureté, c'eſt un ſecret que nous n'avons point encore appris dans la Religion, & qui certes n'eſt pas plus connu dans le monde. *Matth.* c. 11.

Et pourquoi penſez-vous qu'il y ait tant de corruption parmi les Grands du monde, & dans les Cours des Princes ? N'en cherchons point d'autre ſource, que celle-même que nous a marquée Jeſus-Chriſt : *Ecce qui mollibus veſtiuntur, in domibus regum ſunt ;* c'eſt qu'on y vit mollement, c'eſt qu'on s'y nourrit délicieuſement, c'eſt que le corps y a toutes ſes commodités & toutes ſes aiſes abondamment. Je ſçai qu'il n'y a point d'état que le vice ne puiſſe corrompre : mais après tout il faut convenir que ces conditions médiocres & laborieuſes, où les facultés ne permettent pas d'accorder ſi libéralement à la chair ce qu'elle demande, ſont plus à cou- *Ibid.*

vert de la contagion & qu'elle y fait moins de ravages. Au lieu que ce seroit une espéce de miracle, si dans ces Palais des Rois & dans ces maisons des Puissans & des opulens du siécle, où la sensualité est sans cesse écoutée & flattée, la vertu ne succomboit pas aux atteintes des plus vicieuses passions, & si la parole de l'Ecriture ne s'y accom-
Deut. plissoit pas : *Incrassatus, impinguatus,*
c. 32. *dilatatus ;* ce peuple ne s'est rien refusé, rien épargné, & au milieu d'une affluence somptueuse, il s'est mis dans un embonpoint qui lui fait plaisir & qu'il a bien soin de conserver : mais que s'ensuit-il de là ? c'est qu'il ne connoît plus le Dieu qui l'a créé, & qu'il l'a renoncé pour se livrer tout entier à lui-même, & ne s'occuper que de lui-
Ibid. même : *Dereliquit Deum factorem suum.* Ah ! Seigneur, n'est-ce pas ainsi, que ceux à qui vous avez dispensé vos dons avec moins de réserve, les tournent contre vous, & ne vous en font point d'autre hommage, que de s'ensevelir, non-seulement dans la vie la plus oisive, mais par une conséquence immanquable, dans la vie la plus lascive & la plus dissolue? Cependant, Chrétiens,

avançons; & après avoir corrigé dans la réfection du corps les désordres qui s'y peuvent glisser, voyons de quelle perfection elle est capable, & comment nous la devons sanctifier. C'est la seconde partie.

CHaque chose a sa perfection qui lui est propre; & quoique le soin de nourrir le corps, soit une des actions de la vie les plus grossieres & les plus humiliantes pour l'homme, elle ne laisse pas de pouvoir devenir toute sainte, toute divine, dès qu'elle est faite dans la vûe de Dieu, & selon la forme que nous en prescrit aujourd'hui le Sauveur du monde. Car voici, Chrétiens, comment il éléve cette action, toute humaine qu'elle est, à l'ordre surnaturel, & c'est le modéle que j'ai à vous proposer & sur lequel vous devez vous régler. Il la sanctifie en trois manieres: premiérement par la bénédiction des viandes & par l'action de graces qu'il rend à son Pere: *Et accipiens septem panes benedixit, & cùm gratias egisset, distribuit:* secondement, par sa présence adorable, voulant que ces troupes répandues dans la plaine pour prendre la

II. PARTIE.

Marc. c. 8.

nourriture qu'il leur fait distribuer, l'aient pour témoin, pour juge, pour
Ibid. modérateur : *Et præcepit turbæ discumbere super terram.* Enfin, par l'ordre qu'il donne à ses Apôtres de recueillir les restes des pains, afin d'en faire part aux pauvres, & de les employer aux œu-
Ibid. vres de la charité : *Colligite quæ superaverunt fragmenta ; & sustulerunt quod superaverat de fragmentis septem sportas.* Tel est, mes chers Auditeurs, le divin exemplaire que nous avons devant les yeux, & auquel nous devons nous conformer. Considérons-le, s'il vous plaît, ensemble, & appliquez-vous à me suivre.

Les viandes, dit saint Paul, sont
1. *Ti-* sanctifiées par la parole de Dieu, *San-*
moth. *ctificetur enim cibus per verbum Dei ; &*
c. 4. cette parole, selon l'explication des Peres, n'est rien autre chose que l'action de graces, & la bénédiction. Ainsi, concluent-ils, voulez-vous agir en serviteurs de Dieu, en justes, en vrais imitateurs de Jesus-Christ, dans ces repas où vous usez des biens que la providence vous a fournis ? ce que vous avez d'abord à faire, & ce qui doit en premier lieu vous occuper, c'est de

lever, à l'exemple même du Fils de Dieu, les yeux & les mains au ciel, pour honorer le ſouverain Créateur qui vous a formés & qui daigne encore pourvoir à votre conſervation. N'eſt-il pas étrange que vous joüiſſiez de ſes graces temporelles ſans les reconnoître, & peut-il moins exiger de vous qu'une ſimple vûe de l'eſprit & que ce retour de votre cœur? Mais pourquoi bénir les viandes, demande ſaint Chryſoſtôme? eſt-ce qu'elles ſont impures d'elles-mêmes? Non, mes Freres, répond ce ſaint Docteur: mais c'eſt que nous-mêmes, qui les prenons, nous ſommes impurs. Ce que je crains, Seigneur, diſoit dans le même ſens ſaint Auguſtin, ce n'eſt pas l'impureté des viandes, parce que je ſçai qu'elles viennent de vous; mais je crains ma propre impureté, & c'eſt pour cela que je commence toujours par la priére: *Non ego immunditiam obſonii vereor, ſed immunditiam cupiditatis timeo.* Car je reconnois par la priére que ce ſont des dons de votre main, que vous en êtes l'auteur, & que je les tiens de vous. Or les recevant de la ſorte, je les reçois avec reſpect, avec gratitude, avec amour, & par-là même *Auguſt.*

je purifie mon ame. Voilà comment parloit à Dieu ce grand Saint, & voilà ce que pratiquoient comme lui & avant lui les premiers Chrétiens, suivant le rapport de Philon le Juif. Ils ne se faisoient pas seulement connoître en qualité de Fidéles, dans la célébration des divins mystères, dans la participation du corps & du sang de Jesus-Christ, dans l'attention à sa sainte parole; mais dans ces assemblées mêmes & ces repas où ils se réunissoient. Leur table étoit sanctifiée aussi-bien que leur sacrifice, & l'on y louoit Dieu, on l'y glorifioit avec la même religion & la même piété que dans le Temple.

Sur quoi saint Ambroise fait cette belle réflexion que je vous prie de remarquer. Ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs, le reconnurent dans la fraction du pain, *Cognoverunt eum in fractione panis*: comment cela? parce que cet Homme-Dieu, selon sa coutume, & par une cérémonie qui lui étoit particuliere, bénit le pain avant que de le manger. Or c'est à ce signe, reprend saint Ambroise, qu'il a aussi toujours reconnu, & qu'il reconnoît

Luc. c. 24.

encore ſes vrais diſciples : *Ita & diſcipulos cognoſcit.* Diſons plûtôt, mes chers Auditeurs, que c'eſt à ce ſigne qu'il devroit, & qu'il voudroit nous reconnoître pour ſes diſciples & pour Chrétiens, mais qu'il ne nous reconnoît plus. Car ce ſaint uſage n'eſt-il pas preſque aboli dans le monde ? Du moins, où n'eſt-il pas négligé ? où n'eſt-il pas traité de menue pratique & de léger exercice ? Combien même de ces Auditeurs mondains à qui j'en parle, de ces eſprits forts ou prétendus forts, m'accuſent peut-être préſentement de deſcendre à un détail frivole & puéril ? Hé quoi ! l'homme vivra des bienfaits de Dieu ſans penſer à Dieu, & je ne pourrai pas lui rappeller le ſouvenir de ſon bienfacteur qu'il oublie ? Et ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt à ces tables où tout abonde, tandis qu'ailleurs on mange à peine, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, un pain étroit & meſuré ; à ces tables où tout eſt ſervi avec tant de propreté, avec tant d'aſſaiſonnemens & tant d'apprêts, avec tant de pompe & tant de magnificence, lorſqu'autre part on ne mange qu'un pain de douleur, qu'un pain détrempé dans *Ambr.*

les larmes & dans les ſueurs : c'eſt dis je, à ces tables ſi bien dreſſées & ſi bien couvertes, qu'on refuſera impunément au ſouverain Seigneur, de qui ſeul on tient tout cela, & à qui ſeul on eſt redevable de tout cela, les juſtes hommages qui lui ſont dûs ? Vous en penſerez, mes Freres, & vous en direz tout ce qu'il vous plaira : pour moi, quoi que le monde en puiſſe penſer, & quoi qu'il en puiſſe dire, je ne craindrai point de me faire entendre là-deſſus ; & pour éviter la cenſure du monde, je ne me tairai point ſur un devoir ſi légitime & ſi raiſonnable.

Mais on n'eſt pas là, me répondrez-vous, pour prier ; on y eſt pour ſe réjoüir. Oui, Chrétiens, pour ſe réjoüir, je le veux, & je le dis comme l'Apôtre, afin de condeſcendre en quelque ſorte à votre infirmité, *Propter infirmitatem dico.* Encore une fois donc, pour ſe réjoüir, j'y conſens ; mais pour ſe rejoüir ſelon les régles preſcrites par le même Docteur des nations ; mais pour ſe réjoüir dans un eſprit tout chrétien, avec une modeſtie & une retenue toute chrétienne, *modeſtia veſtra nota ſit omnibus hominibus ;* mais pour ſe réjoüir

Rom. c. 6.

Philip. c. 4.

dans le Seigneur, selon le Seigneur, comme étant en la présence du Seigneur, *Gaudete in Domino semper, Dominus enim propè est.* Prenez garde, s'il vous plaît, comme étant en la présence du Seigneur, & c'est le second dégré de perfection que j'ai marqué. Car ne vous y trompez pas, mes chers Auditeurs; vous êtes alors devant Dieu, & vous y êtes, si je l'ose dire, plus que jamais. Il est là présent, & plus présent en quelque sorte qu'ailleurs. Ce Pere commun se comporte à votre égard, comme vous-mêmes vous vous comportez à l'égard de vos enfans. Vous les observez en tout tems : mais s'il y a une occasion, où ils soient plus en danger de se licencier & où ils aient plus coutume de le faire, c'est alors que vous redoublez votre vigilance & que vous les éclairez de plus près. Telle est l'attention avec laquelle Dieu vous considère & vous examine. Il vous suit par-tout, par-tout il a les yeux attachés sur vous : mais parce que dans ces réjoüissances mondaines, il vous est plus ordinaire de vous échapper : parce que c'est là que vous donnez une plus libre carriere à votre es- *Ibid.*

prit pour ſe diſſiper, à votre langue pour parler, à vos ſens pour ſe contenter, c'eſt pour cela même auſſi qu'il ne vous perd point de vûe, & qu'il vous regarde, qu'il vous écoute avec plus de réflexion. Or le moyen de ne ſe pas contenir dans une modération ſage, lorſqu'on eſt actuellement frappé de cette penſée, Dieu me voit, & je ne dis pas une parole qu'il n'entende, je ne conçois pas un ſentiment qu'il ne liſe dans mon cœur, je ne fais rien dont il ne ſoit témoin.

C'eſt une obſervation bien capable de nous confondre, que celle d'Arnobe. Il nous apprend que les Païens conſacroient leurs tables aux dieux, afin de s'impoſer par-là une obligation particuliere & une néceſſité de n'en approcher jamais, qu'avec circonſpection : perſuadés que toute action trop libre où ils ſe laiſſeroient aller, ſeroit alors une eſpéce de ſacrilége. Voilà pourquoi, dit il, ils expoſoient leurs idoles à la vûe des conviés, & ce n'étoit pas en vain. Car quiconque jettoit les yeux ſur ces fauſſes divinités, en devenoit plus réſervé & plus attentif ſur lui-même. Quelle leçon pour nous, Chré-

tiens, des dieux imaginaires & en figure, inſpiroient aux plus libertins, une crainte reſpectueuſe ; & à la face du vrai Dieu, on ne garderoit nulle régle, nulle meſure, nulle bienſéance ! Des infidéles étoient touchés de la préſence extérieure d'une idole ; & nous, avec les lumieres de la foi, nous n'aurions nul égard à la préſence intérieure du Seigneur. De-là cet important avis que nous donne ſaint Chryſoſtôme. *Epulis veſtris Chriſtus adſit :* mes Freres, diſoit ce ſaint Docteur, que Jeſus-Chriſt aſſiſte à tous vos repas ; qu'il ſoit un des conviés, qu'il y tienne la premiere place, qu'il y reçoive tous les honneurs : c'eſt-à-dire, portez-y le ſouvenir de Dieu, n'y perdez jamais le ſouvenir de Dieu, ayez-y toujours dans l'eſprit le ſouvenir de Dieu. Si cela eſt, on n'entendra plus à vos tables de ces diſcours diſſolus, dont elles ont été juſqu'à préſent tant de fois profanées, & qui en faiſoient le plus commun entretien, ou plûtôt le plus mortel agrément. On n'y débitera plus de ces maximes corrompues, & même ſi abominables, ſur l'uſage de la vie, comme ſi nous ne l'avions reçue que pour joüir de ſes *Chryſoſt.*

plaisirs ; sur l'emploi du tems, comme s'il n'étoit donné que pour se divertir, & que la briéveté de ses années dût être un motif pour les rendre plus voluptueuses & pour les passer avec plus
Is.c.22. de licence : *Comedamus & bibamus ; cras enim moriemur.* On n'y célébrera plus, & l'on n'y exaltera plus tant ces divinités fabuleuses, dont les noms portent auec eux les plus sensuelles idées, & expriment les plus grossieres & les plus sales passions. On n'y déchirera plus personne, ou par de piquantes railleries, ou par de cruelles médisances : pourquoi ? parce qu'on y respectera la présence de Dieu.

En effet, Chrétiens, on respectoit bien la seule présence de saint Augustin, jusqu'à n'oser à sa table prononcer une parole qui pût offenser le prochain. Car c'est un point que l'auteur de sa vie a remarqué, & qui sans doute méritoit de l'être. Or si la vûe d'un homme étoit un frein si puissant, & faisoit une telle impression, que doit faire la vûe de Dieu-même ? Mais parce que tout présent qu'il est, on l'oublie, & qu'on veut l'oublier ; parce que bien loin de s'en retracer l'image, on l'efface,

autant qu'il eſt poſſible, & l'on cherche à l'éloigner, qu'arrive-t-il, nous en avons une peinture bien naturelle, & un exemple bien célébre, mais bien terrible tout enſemble dans l'Ecriture. Vous ſçavez ce qui eſt dit de Balthaſar. Ce Roi de Babylone fit un magnifique repas, où toute ſa Cour étoit invitée. *Balthaſar rex fecit grande convivium optimatibus ſuis.* Juſques-là ce Prince n'avoit point encore profané les vaſes ſacrés que Nabuchodonoſor ſon pere avoit enlevés du Temple de Jeruſalem. Juſques-là il n'avoit point fait cet outrage au Dieu d'Iſraël. Peut-être le craignoit-il; peut-être au fond de ſon cœur l'honoroit-il: mais dans l'ardeur de la débauche, il n'y a plus de conſidération qui l'arrête; & dans l'aveuglement où il eſt plongé, il veut qu'on apporte ces ſaints vaſes & qu'ils ſoient employés aux plus vils miniſtères. Son exemple entraîne toute l'aſſemblée. On boit tour à tour dans ces mêmes vaſes, qui jamais n'avoient été deſtinés à un pareil uſage, & qui ne devoient ſervir qu'au culte du vrai Dieu. On ne ſe ſouvient plus que de ces dieux d'or & d'argent, de ces dieux d'airain & de fer, *Dan. c. 5.*

de ces dieux même de bois & de pierre, à qui la superstition des peuples
Ibid. avoit dressé des autels : *Bibebant, & laudabant deos suos aureos & argenteos, æreos, ferreos, ligneosque & lapideos.* Cependant le Seigneur voyoit toutes ces impiétés. Il étoit invisible pour ces profanateurs ; mais ils ne l'étoient pas pour lui. Balthasar l'éprouva bientôt ; & de quel effroi fut-il saisi, quand tout à coup il apperçut cette main qui
Ibid. sur la muraille écrivoit son arrêt ? *In eadem hora apparuerunt digiti, quasi manus hominis scribentis.* Ah ! Chrétiens, si notre Dieu ne tire pas ainsi le voile pour se montrer à vous dans ces repas & à ces tables où le plaisir vous rassemble, ses regards n'en sont pas moins appliqués sur vous, ni sa main n'en est pas moins prête à tracer en des caractères de mort, la sentence de votre condamnation. D'où vous devez conclure avec moi, de quelle conséquence est donc pour vous cette régle
Ps. 67. du Prophéte Royal : *Justi epulentur & exultent in conspectu Dei.* Que les Justes aient leurs relâches & leurs récréations : mais en sorte que le Seigneur y ait toujours part & qu'il y préside.

Enfin, mes Freres, que vos tables ſanctifiées par une bénédiction toute céleſte, ſanctifiées par la préſence divine, le ſoient encore par la miſéricorde & par votre charité envers les pauvres. Troiſiéme devoir, & dernier degré de perfection. C'eſt par où le Fils de Dieu finit les ſaintes inſtructions qu'il nous donne dans notre Evangile. Car pourquoi cet ordre que reçurent de lui les Apôtres, de recueillir les reſtes, & de ne les pas laiſſer perdre : *Colligite quæ ſuperaverunt fragmenta, ne pereant ?* Marc. c. 8. N'eſt-ce pas pour vous faire comprendre, que les pauvres doivent être nourris & entretenus du ſuperflu de vos tables, & que vous devez les compter parmi les perſonnes dont Dieu vous a chargés ? Jamais cet Homme-Dieu ne fit rien d'inutile, ni qui fût abſolument ſuperflu. D'où vient donc qu'il multiplia tellement les pains, que de ce qui reſta l'on put encore remplir juſqu'à ſept paniers ? Ne ſuffiſoit-il pas qu'il y en eût aſſez pour raſſaſier le peuple ? Non, mes Freres, répond ſaint Chryſoſtôme ; mais voici juſtement le myſtère de l'aumône. Il falloit qu'il y eût

des reſtes pour les pauvres qui pouvoient ſurvenir, & ces reſtes alors n'étoient point ſuperflus, puiſqu'on les deſtinoit à un ſi ſaint uſage. C'eſt pour cela que le Sauveur du monde prend ſoin de les faire ramaſſer; & c'eſt ainſi, Riches du ſiécle, que vous devez pourvoir ſelon l'étendue de vos facultés, à ce qu'il y ait dans vos maiſons de ces reſtes, réſervés pour les beſoins des miſérables. Je l'ai dit, & il eſt vrai: pour vous-mêmes vous pouvez & vous devez vous tenir au néceſſaire; mais en faveur de tant d'indigens qui ne l'ont pas ce néceſſaire, il faut aller au-delà, pour être en état de ſuppléer à ce qui leur manque. Ce que vous faites pour des domeſtiques, & avec juſtice, combien eſt-il encore plus juſte de le faire pour ceux qui vous repréſentent la perſonne de Jeſus-Chriſt? Ce que vous ne voudriez pas préſenter à des domeſtiques, combien eſt-il indigne que vous le donniez pour partage à vos Freres en Jeſus-Chriſt? Et ſi des domeſtiques ſe reſſentent de la ſomptuoſité & de l'abondance de votre table, pourquoi les membres de Jeſus-Chriſt n'en profiteront-ils pas? Car voilà quels doivent

être ces reſtes que Jeſus-Chriſt vous demande par la bouche des pauvres, & qu'il reçoit par leurs mains : *Colligite fragmenta.*

Je pourrois vous propoſer ici l'exemple d'un ſaint Louis, qui tous les jours nourriſſoit dans ſon Palais un certain nombre de ces malheureux, que le monde traite avec tant d'indifférence & tant de mépris; qui les faiſoit aſſeoir à ſes côtés, qui lui-même les ſervoit; & qui, bien loin de leur refuſer les reſtes de ſa table, ſouvent par reſpect mangeoit des viandes qu'on leur avoit préparées, & n'en vouloit uſer qu'après eux. Mais vous me diriez que c'eſt porter les choſes trop loin. Ce ſaint Roi néanmoins ne croyoit rien faire en cela qui fût au-deſſous de ſa dignité ; & ſi Dieu vous avoit une fois touchés des mêmes graces que lui, j'oſe vous répondre, non-ſeulement que vous feriez tout cela ſans peine, mais que vous y trouveriez une onction intérieure, & que vous y goûteriez des conſolations, que toutes mes paroles ne peuvent exprimer. Quoi qu'il en ſoit, il n'eſt point ici queſtion de tout cela, & ce n'eſt point ce que j'exige de vous. Tout

cela étoit héroïque dans saint Louis, & peut-être seroit pour vous un sujet de complaisance & de vaine gloire. Ce que je vous demande, mes chers Auditeurs, c'est qu'au lieu de nourrir les pauvres dans vos maisons & à vos tables, comme saint Louis, vous les nourrissiez dans les hôpitaux, où ils sont malades; vous les nourrissiez dans les prisons, où ils sont captifs; vous les nourrissiez dans leurs familles & dans ces tristes demeures, où la honte les retient; vous les nourrissiez dans ces Communautés religieuses, où ils attendent votre secours, après s'être volontairement dépouillés eux-mêmes de ce qu'ils pouvoient posséder comme vous. Voilà à quoi doivent au moins servir vos superfluités, que vous faites étaler avec tant de faste devant vos yeux, & que vous laissez quelquefois dissiper avec si peu d'ordre & si peu de fruit. *Colligite fragmenta, ne pereant.* Si tout ce superflu périt par votre négligence, par votre insensibilité pour tant d'infirmes, pour tant d'affligés, pour tant de fidéles à qui vous ne pensez point, & que la misère réduit aux dernieres extrémités; si faute de ce superflu

& de l'assistance qu'ils en pourroient tirer, ils périssent eux-mêmes, prenez garde de périr avec eux. Ils périront pour le tems, & vous périrez pour l'éternité; ils perdront une vie mortelle,& vous perdrez une couronne immortelle; en perdant cette vie mortelle, ils pourront être souverainement heureux, comme le pauvre Lazare; & en perdant cette couronne immortelle, vous ne pourrez être que souverainement malheureux, comme le Riche réprouvé.

Exemple bien touchant,& bien convenable à mon sujet. Je vous renvoie avec cette pensée. Vous sçavez le sort de ce mauvais riche, dont il est parlé dans l'Evangile de saint Luc. Vous sçavez comment enlevé de ce monde par une mort imprévûe, il fut tout à coup enseveli dans l'enfer. Qu'avoit-il fait? Est-il dit qu'il se fût enrichi comme tant d'autres, ou par fraude, ou par violence? Est-il dit que ce fût un libertin sans religion, ou un homme engagé dans de criminelles habitudes? Non, Chrétiens, mais c'étoit un riche amateur de son corps & vivant dans la bonne chère: voilà son premier crime;

Luc. c. 26. *Epulabatur quotidie ſplendidè.* C'étoit un riche auſſi impitoyable pour les pauvres, qu'indulgent pour lui-même. Lazare couvert d'ulcères & preſſé de la faim, languiſſoit à ſa porte, & ne vouloit que les miettes qui tomboient de ſa table, ſans qu'il prît ſoin de lui faire donner un ſoulagement ſi léger : voilà le ſecond de ſes crimes ; *Et erat quidam mendicus nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, cupiens ſaturari de micis quæ cadebant de menſa divitis,& nemo illi dabat.* Pour cela il eſt condamné, pour cela il eſt rejetté de Dieu, pour cela il eſt précipité dans les flammes éternelles. Daigne le ciel vous préſerver d'une ſi affreuſe deſtinée, & puiſſiez-vous ni par l'un, ni par l'autre, ne vous y expoſer jamais vous-mêmes. Je ſuis trop grand pour m'aſſervir à mon corps, diſoit un Païen éclairé de la ſeule raiſon naturelle ; & moi, doit dire un Chrétien éclairé de la foi, je ſuis appellé à une fin trop noble, & j'ai de trop hautes eſpérances dans une autre vie que celle-ci, pour les ſacrifier aux appétits déréglés de ma chair. Quelle indignité que cette chair aveugle & périſſable occupe toute l'attention d'une

Ibid.

ame

ame faite pour Dieu & pour être heureuse de la possession même de Dieu ! Et quelle honte d'entendre des Chrétiens tenir sans cesse ce langage si expressément défendu par Jesus-Christ : Que mangerons-nous, & comment nous traiterons-nous ? *Nolite solliciti esse dicentes, Quid manducabimus, aut quid bibemus* ! Car le Christianisme est plein de ces ames charnelles, qui rapportent là toutes leurs pensées, & qui font rouler là-dessus tous leurs entretiens. Mais sur-tout quelle dureté de ne se rien épargner à soi-même, & de retrancher tout à nos freres qui sont les pauvres ; comme si tous les biens n'étoient que pour nous, & qu'ils n'y dussent avoir nulle part ; comme si nous devions seuls vivre sur la terre, & qu'ils n'eussent point eux mêmes de vie à soutenir ; comme si Dieu avoit eu plus de soin des oiseaux du ciel, que de ces hommes formés à son image. Ne les oublions pas, mes chers Auditeurs ; mais selon le conseil & même le précepte du Fils de Dieu, faisons-nous-en des protecteurs, des patrons, des amis, qui nous reçoivent un jour au banquet céleste, où nous conduise, &c. *Matth. c. 6.*

SERMON

POUR LE SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'Hypocrisie.

Dixit Jesus Discipulis suis : Attendite à falsis Prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium ; intrinsecùs autem sunt lupi rapaces.

Jesus dit à ses Disciples : Gardez-vous des faux Prophetes qui viennent à vous déguisés en brebis, & qui dans le fond sont des loups ravissants. En saint Matth. ch. 7.

C'Est de tout tems qu'il y a eu des faux prophétes, & des hypocrites dans l'Eglise de Jesus-Christ : & c'est à nous, mes chers Auditeurs, aussi-bien qu'aux premiers disciples, que s'adressent ces paroles de notre adorable Maître. Il n'est rien de plus saint que

la piété, rien de plus excellent & de plus divin : mais ne puis-je pas dire avec douleur qu'il n'eſt rien auſſi de plus expoſé aux profanations & aux abus, ni rien de plus dangereux que ces ames artificieuſes, qui ſous le voile d'une dévotion apparente, cachent, ou le venin d'une doctrine corrompue, ou le déréglement d'une conduite criminelle ? Ceci, Chrétiens, m'engageroit à parler aujourd'hui contre l'hipocriſie, ſi Dieu ne m'avoit inſpiré un autre deſſein, qui, quoique différent de celuilà, ne laiſſe pas de s'y rapporter, & dont je me promets encore plus de fruit pour la réformation de vos mœurs. L'hypocriſie, dit ingénieuſement ſaint Auguſtin, eſt cette ivraie de l'Evangile, que l'on ne peut arracher ſans déraciner en même tems le bon grain. Laiſſons- la croître juſqu'à la moiſſon ſelon le conſeil du pere de famille, pour ne nous point mettre en danger de confondre avec elle les fruits de la grace, & les ſaintes ſemences d'une piété ſincère & véritable. Au lieu donc d'employer mon zéle à combattre l'hypocriſie, j'entreprends de combattre ceux, qui raiſonnant mal ſur le ſujet de

l'hypocrisie, ou en tirent de malignes conséquences, ou en reçoivent de funestes impressions, ou s'en forment de fausses idées au préjudice de la vraie piété. Je veux considérer l'hypocrisie, non pas en elle-même, mais hors d'elle-même; non pas dans son principe, mais dans ses suites: non pas dans la personne des hypocrites, mais dans ceux qui ne le sont pas. En un mot, je veux, autant qu'il m'est possible, vous préserver des tristes effets que produit communément en nous l'hypocrisie d'autrui. Esprit saint, vous qui êtes souverainement & par excellence l'esprit de vérité, éclairez nous & conduisez-nous par votre grace, afin que nous marchions en assûrance dans le chemin du salut, & que nous ne recevions nul dommage de l'imposture & du mensonge. C'est ce que je vous demande par l'intercession de la Vierge à qui vous communiquâtes vos plus pures lumieres, & que je salue en lui disant: *Ave.*

VOus avez trop de pénétration, Chrétiens, pour n'avoir pas compris d'abord le dessein & le plan de ce

discours. Je distingue dans le Christianisme trois sortes de personnes, qui sans être hypocrites, ni le vouloir être, se font de l'hypocrisie d'autrui un obstacle essentiel à leur salut. Remarquez-en bien les divers caractères. Les premiers, ce sont les mondains & les libertins du siécle, qui déclarés contre Dieu & contre son culte, se prévalent ou veulent se prévaloir de l'hypocrisie d'autrui, pour autoriser leur libertinage & s'élever contre la vraie piété. Les seconds, ce sont les Chrétiens lâches à qui l'hypocrisie d'autrui est une occasion de scandale & de trouble, jusqu'à les dégoûter & à les rebuter de la vraie piété. Et les derniers, ce sont les ignorans & les simples, qui ne consultant ni leur foi ni leur raison, se laissent séduire par l'hypocrisie d'autrui, & la prennent pour la vraie piété. Ainsi les impies pensent trouver de l'hypocrisie d'autrui la justification dans leur impiété, les lâches le prétexte de leur lâcheté, les simples l'excuse de leur imprudence & de leur témérité. Mais je prétends leur montrer à tous combien leur conduite est insoutenable, & leurs raisonnemens frivoles. Je prétends,

dis-je, faire voir au libertin combien il eſt mal fondé, quand pour ſe confirmer dans ſon libertinage & ſon déſordre, il ſe ſert de l'hypocriſie d'autrui, ce ſera la premiere partie; au lâche, combien il eſt foible & coupable dans ſa foibleſſe quand il ſe trouble de l'hypocriſie d'autrui, juſqu'à s'éloigner des voies de Dieu, ce ſera la ſeconde partie; à l'ignorant & au ſimple, combien il eſt inexcuſable devant Dieu, lorſqu'il ſe laiſſe ſurprendre à l'hypocriſie d'autrui, ce ſera la troiſiéme partie. Trois points d'une extrême importance, que je traiterai ſelon que le le tems me le permettra. Commençons.

I. PARTIE. C'Eſt l'injuſtice & la malignité du libertin de prétendre tirer avantage de l'hyprocriſie & de la fauſſe dévotion, & ſi vous voulez ſçavoir en quoi conſiſte cet avantage, & quel eſt là-deſſus le ſecret de ſa politique, il me ſuffit pour vous en inſtruire pleinement de développer ici la remarque de ſaint Chryſoſtôme dans un excellent diſcours qu'il nous a laiſſé ſur cette matiere, où il ramaſſe en peu de mots tout ce qu'on

en peut dire de plus sensé & de plus solide. Car voici comment il raisonne. Le libertin, dit ce grand Docteur, ne manque jamais de se prévaloir de la fausse piété, pour se persuader à lui-même qu'il n'y en a point de vraie, ou du moins qu'il n'y en a point qui ne soit suspecte, & pour affoiblir par-là le reproche qu'elle semble lui faire continuellement de son libertinage. Double prétexte, l'un & l'autre très-dangereux, que lui suggère l'esprit du monde, & qui sont en lui autant d'oppositions formelles à l'esprit de Dieu. Prenez garde, s'il vous plaît. Il veut s'autoriser dans sa vie libertine & déréglée : & parce qu'il voit des gens de bien qui vivent autrement que lui & dont les exemples le condamnent, que fait-il ? il en appelle de cette condamnation à son jugement propre ; & s'érigeant de plein droit en censeur du prochain, il prononce sans hésiter que toute cette piété qui paroît dans les autres, n'est qu'hypocrisie & qu'un spécieux phantôme ; ou s'il ne va pas jusques à porter un arrêt si décisif & si absolu, du moins il tient toute piété qui se montre à ses yeux, pour douteuse, comme

s'il n'y en avoit aucune sur quoi l'on pût sûrement compter. Damnables principes auxquels il s'attache d'autant plus volontiers, qu'ils sont plus favorables à sa passion, & plus capables de le confirmer dans ses déréglemens. Donnons jour encore à ces deux pensées ; & tâchez à les bien comprendre.

Comme l'impie est determiné à être impie, & que la passion à laquelle il s'abandonne, l'engage à vivre dans une déplorable corruption de mœurs, il voudroit qu'en cela même tout le reste des hommes lui ressemblât ; & quoiqu'il se reconnoisse pécheur & qu'il fasse profession de l'être, sa joie seroit de se pouvoir flatter qu'il est aussi homme de bien que tous les autres, ou plûtôt que tous les autres ne sont pas meilleurs que lui. Ce sentiment est bizarre, néanmoins très naturel. Quoi qu'il en soit, de ce sentiment bizarre il se forme une opinion & se convainc peu à peu que la chose est en effet de la maniere qu'il se la figure & qu'il souhaiteroit qu'elle fût : & parce que l'exemple des hypocrites & des faux dévots appuie son erreur & lui donne quelque couleur de vraisem-

blance, il s'arrête à cette vraisemblance, au préjudice de toutes les raisons contraires. Parce qu'il y a des dévots hypocrites, il conclut d'abord que tous le peuvent être, & de-là passant plus loin, il s'assûre que la plûpart & même communément tous le sont. Il s'obstine dans ses désordres par cette vaine persuasion que ceux qu'on croit dans le monde mener une vie plus réguliere & avoir plus de probité, à bien considérer tout, ne valent pas mieux que lui : que la différence qu'il y a entre lui & eux, c'est que ceux-ci sont ordinairement plus dissimulés & plus adroits à se cacher ; mais qu'ils ont du reste leurs engagemens comme il a les siens. Que pour certains vices grossiers que le seul respect humain leur fait éviter, ils en ont d'autres plus spirituels à la vérité, mais qui ne sont pas moins condamnables devant Dieu. Que s'ils ne sont pas débauchés, ils sont orgueilleux, ils sont ambitieux, ils sont jaloux, ils sont intéressés. D'où vient que malgré leur régularité & son libertinage, il a même l'assûrance, je devrois dire l'extravagance, de se croire dans un sens moins coupable qu'eux,

parce ce qu'il eſt au moins de bonne foi, & qu'il n'affecte point de paroître ce qu'il n'eſt pas. Voilà les préjugés d'un libertin qui vont à effacer, autant qu'il eſt poſſible, de ſon eſprit toute idée de la veritable piété, à lui faire juger, que tout ce qui s'appelle ainſi, n'eſt qu'une chimère, qu'un nom dont les hommes ſe font honneur, mais qui ne ſubſiſte que dans leur imagination; qui dans ſa ſignification propre & rigoureuſe ſurpaſſeroit la nature, quelque ſecours qu'elle reçût de la grace, & qui par conſéquent ne ſe trouve nulle part dans le monde. Voilà, dis-je, de quoi il ſe prévient & ſur quoi il ne veut rien entendre qui le puiſſe détromper.

Que s'il eſt après tout forcé de convenir que toute piété n'eſt pas fauſſe, du moins prétend-t-il qu'elle eſt ſuſpecte, & qu'il y a toujours lieu de s'en défier : or cela lui ſuffit. Car il n'y a point de piété qu'il ne rende par-là mépriſable en la rendant doureuſe; & tandis qu'on la mépriſera, qu'on la ſoupçonnera, elle ſera foible & impuiſſante contre lui. C'eſt ce qu'il croit gagner, en faiſant de ſes entretiens & de

ſes diſcours autant de ſatyres de l'hypocriſie & de la fauſſe dévotion. Car comme la fauſſe dévotion tient en beaucoup de choſe de la vraie ; comme la fauſſe & la vraie ont je ne ſçai combien d'actions qui leur ſont communes : comme les dehors de l'une & de l'autre ſont preſque tout ſemblables, il eſt non-ſeulement aiſé, mais d'une ſuite preſque néceſſaire, que la même raillerie qui attaque l'une, intéreſſe l'autre, & que les traits dont on peint celle-ci défigurent celle-là : à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte & bien intentionnée, ce que le libertinage n'eſt pas en diſpoſition de faire. Et voilà, Chrétiens, ce qui eſt arrivé, lorſque des eſprits profanes & bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de cenſurer l'hypocriſie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'eſt pas de leur reſſort, mais pour faire une eſpéce de diverſion dont le libertinage pût profiter, en concevant, & faiſant concevoir d'injuſtes ſoupçons de la vraie piété par de malignes repréſentations de la fauſſe. Voilà ce qu'ils ont

prétendu, exposant sur le théâtre & à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel; & tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugemens de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus loüables en elles-mêmes & les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion foiblement soutenues, au même tems qu'ils les supposoient fortement attaquées; lui faisant blâmer les scandales du siécle d'une maniere extravagante; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse & au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portoit d'ailleurs aux crimes les plus énormes; le montrant sous un visage de penitent, qui ne servoit qu'à couvrir ses infamies; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère, ce semble, & la plus exemplaire, mais dans le fond la plus mercenaire & la plus lâche.

Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous

ſuſpects, pour leur ôter la liberté de ſe déclarer en faveur de la vertu, tandis que le vice & le libertinage triomphoient. Car ce ſont là, Chrétiens, les ſtratagêmes & les ruſes, dont le démon s'eſt prévalu : & tout cela fondé ſur le prétexte de l'hypocriſie. Le monde eſt plein de ces hypocrites, diſoit le libertin. Ils ſont au milieu de nous, & nous ſommes parmi eux ; mais nous ne les connoiſſons pas, & il n'y a que Dieu qui ſonde les cœurs, lequel puiſſe les diſtinguer. Que ſçavons-nous ſi toutes ces vertus, qu'on éléve ſi haut, & qu'on nous propoſe pour modéles, ne ſont point de ces hypocriſies colorées qui n'ont qu'une belle face & qu'un certain brillant? Ainſi, dis-je, raiſonnoit l'impie, & ainſi raiſonne-t-il encore tous les jours. Par où, comme je viens de le remarquer, il prétend ſe défendre du témoignage que la piété rend contre lui, & penſe avoir droit de la recuſer, puiſque du moment qu'elle eſt ſuſpecte, elle perd toute autorité & n'eſt plus recevable dans ſes jugemens. Or je ſoutiens moi, qu'en cela & en tout le reſte, le libertin raiſonne mal ; & pour renverſer ſon raiſonnement, j'en

attaque tout à la fois & la conſéquence & les principes. Redoublez, je vous prie, votre attention. Car je veux bien d'abord convenir avec le libertin des principes qu'il établit, tout injurieux qu'ils ſont à la piété. Je veux bien qu'il n'y ait point de vraie piété dans le monde, ou qu'il n'y ait qu'une piété douteuſe, peut il conclure de-là ce qu'il conclut, qu'il n'a donc qu'à demeurer dans ſa vie mondaine & déréglée, & que la conduite des autres eſt une juſtification de la ſienne ? Fauſſe & pernicieuſe conſéquence. Que toute piété ſoit bannie du Chriſtianiſme, ou que toute piété qui paroît dans le Chryſtianiſme ſoit ſujette à de légitimes ſoupçons : il y a toujours un Dieu qui doit être adoré en eſprit & en vérité ; & quand tous les hommes lui refuſeroient les juſtes hommages qui lui ſont dûs, ils ne lui ſeroient pas moins dûs par chacun des hommes, & chacun des hommes ne ſeroit pas moins criminel en les lui refuſant. Il y a toujours une loi qui doit être obſervée dans tous ſes points ; & quand tous les hommes la violeroient, chacun des hommes ne ſeroit pas moins obligé de l'accomplir ni moins

coupable en la transgressant. Dieu en se faisant connoître à nous, ne nous a pas dit : Vous m'honorerez à proportion que le reste des hommes m'honorera ; & parce qu'il m'honorera ; mais Vous m'honorerez parce que je mérite de l'être, parce que je suis le Seigneur, parce que je suis votre Dieu : *Ego Dominus, & non alius extra me.* En nous imposant sa loi, il ne nous a pas dit, Vous ferez cela & vous vous abstiendrez de ceci, selon que vous verrez les autres le faire ou s'en abstenir : mais Vous le ferez parce que je vous l'ordonne ; vous vous en abstiendrez parce que je le défends, & parce que j'ai pouvoir d'ordonner l'un & de défendre l'autre, parce que j'ai raison d'ordonner l'un & de défendre l'autre, parce qu'il est juste que vous fassiez l'un & que vous vous absteniez de l'autre. *Mandatum quod præcipio tibi.* Or indépendamment de la conduite que tiennent & que peuvent tenir tous les hommes, Dieu est toujours Dieu & par conséquent toujours maître, toujours adorable, toujours digne de notre culte & de notre obéissance. La loi est toujours loi, l'Evangile toujours Evangile, la raison

Deuz. c. 8.

toujours raison, la justice toujours justice, le bien toujours bien & le péché toujours péché. D'où il s'ensuit, que vous devez toujours l'observer cette loi, que vous devez toujours le suivre cet Evangile, que vous devez toujours l'écouter cette raison, que vous devez toujours la garder cette justice, que vous devez toujours pratiquer ce bien & toujours vous préserver de ce péché.

Voici donc ce que devroit se dire à lui même le libertin, pour raisonner juste : Qu'ai je affaire de prendre garde à ce que font tels & tels, & que m'importe de sçavoir si cette piété qu'ils professent est sincère ou affectée ? Leur vie n'est pas ma régle. Si ce sont de faux dévots, leur fausse dévotion n'est pas à mon égard un titre pour être mauvais Chrétien, pour me livrer impunément à mon ambition, pour m'abandonner aux mouvemens de ma passion, pour négliger tous les devoirs de la religion. Chacun répondra pour soi. Laissons-les vivre comme ils le voudront : mais nous, vivons comme nous le devons. En effet, mes chers Auditeurs, si Dieu dans son dernier jugement produit contre nous certains exemples, ce ne

sera pas le sujet fondamental de notre condamnation, mais ce n'en sera qu'une circonstance. Ce qui décidera de notre éternité bienheureuse ou malheureuse, ce seront nos œuvres, & c'est ce que David avoit admirablement compris, & ce qui le soutenoit contre la corruption générale de son siécle. En quel état le voyoit-il? dans un déréglement universel. Tous se sont égarés, s'écrioit-il dans l'amertume de son cœur; tous sont sortis des voies de Dieu: *Omnes declinaverunt.* Ce n'est par-tout que licence, qu'impiété, qu'abomination; *Corrupti sunt & abominabiles facti sunt.* Sous le voile même de la vertu, le vice s'insinue, & de tous ceux qui paroissent les plus adonnés au bien, il n'y en a pas proprement un qui le cherche, ni qui le pratique: *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.* Cependant quelle conclusion tiroit-il de-là? en devenoit-il moins fidéle à Dieu? en étoit-il moins zélé pour la loi de Dieu? disoit-il, Suivons le torrent; & puisqu'il n'y a plus de piété sur la terre, renonçons-y nous mêmes & quittons-en tous les exercices? Ah, Seigneur, reprenoit ce saint Roi, que tout

Psal. 13. *Ibid.* *Ibid.*

le monde se tourne contre vous & profane vos divins commandemens, je m'y attacherai toujours, & je n'oublierai jamais la plus essentielle de mes obligations qui est de vous servir: *Ego autem non dereliqui mandata tua.* Ainsi en usa Tobie au milieu de tout un peuple idolâtre & superstitieux. On couroit de toutes parts à des veaux d'or pour leur présenter un encens sacrilége, & par une fausse religion on se prosternoit devant ces idoles: mais lui se séparant de la multitude, il alloit à Jérusalem reconnoître le vrai Dieu & lui offrir ses vœux; *Hic solus fugiebat consortia omnium, sed pergebat in Jerusalem ad templum Domini, & ibi adorabat Dominum Deum Israël.*

Psal. 118.

Tob. c. 1.

Voilà donc la conséquence du libertin détruite. Mais si je remonte jusqu'aux principes sur lesquels il s'appuie, je ne le trouve pas mieux établi dans son injuste prétention. Car quoique je sois le premier à déplorer la triste décadence du Christianisme, & quoique je déclame si souvent & si hautement contre les désordres qui y regnent, & qui se sont glissés jusques dans la pratique de la piété, je n'ai garde néanmoins de confondre le bon

grain avec l'ivraie ; & convenant avec vous qu'il y a des hypocrites, je n'en ſuis pas moins perſuadé qu'il y a des ames ſolidement & vraîment vertueuſes. Non mes Freres, Dieu n'a point tellement abandonné ſon Egliſe, qu'il ne ſe ſoit réſervé de parfaits adorateurs, comme autrefois il s'en réſerva parmi les Juifs, lorſque cette aveugle nation tomba dans l'infidélité. Nous voyons encore des hommes tels que la religion les demande, dont la vie exemplaire nous peut ſervir de modéle. Nous voyons des femmes, des vierges dont la ferveur nous édifie, & dont la dévotion ardente, charitable, humble, déſintéreſſée, a tous les caractéres de la ſainteté Evangélique. Outre ceux ou celles que la Providence, par une vocation particuliere, a renfermés dans les ſolitudes & dans les cloîtres, il y en a dans tous les états : il y en a juſqu'à la Cour ; & ſi le libertin les méconnoît, ils ne feront pas moins devant Dieu ſa condamnation, parce qu'il affecte de les méconnoître ; parce qu'il ferme volontairement les yeux pour ne pas appercevoir ces lumieres, dont l'éclat l'importune en lui découvrant ſa mi-

sère : parce qu'il ne tâche à les éteindre, du moins à les obscurcir, qu'afin de se dérober à lui-même la connoissance de son iniquité, & de s'épargner les remords que cette vûe excite malgré lui dans son cœur. S'il étoit de meilleure foi, il rendroit gloire à Dieu & justice à la vertu; il s'humilieroit, il se confondroit, & peu à peu cette confusion salutaire le convertiroit. Mais comme il ne veut, ni se confondre & s'humilier, ni changer & se convertir, il conteste ce qu'il y a de plus évident; il l'interprète, non selon la vérité ni selon les apparences, mais selon son gré & son intérêt. Si le public se déclare, il crie seul contre ce jugement public, & il imagine des raisons de soupçonner où personne ne forme le moindre doute. Mais graces immortelles vous en soient rendues, Seigneur, vous êtes encore connu en Israël, & votre saint nom est encore révéré sur la terre. En vain le pécheur & le mondain s'inscrit en faux contre tout ce qu'on lui rapporte & tout ce qu'il voit : ce qui reste de piété dans le monde, ne porte pas moins témoignage contre son péché; & de ne vouloir pas céder à la force & à l'évidence de ce

témoignage, bien loin de l'excuſer, c'eſt ce qui redouble ſon crime. Mais que ſçai-je, dit-il, ce qui ſe paſſe dans l'ame, & ſi l'intérieur répond à ces beaux dehors qui frappent les yeux? Et moi je lui dis, Pourquoi, mon cher Auditeur, de deux partis prenez-vous le moins favorable: & ſur un ſoupçon vague & ſans nulle preuve particuliere, pourquoi voulez-vous que ces dehors trompent toujours, parce qu'ils trompent quelquefois? Mais ces exemples, ajoûte-t-il, de vertus véritables & inconteſtables ſont bien rares. Il eſt vrai: mais quoique rares, ce ſeront toujours des titre convaincants pour juſtifier l'arrêt que Dieu prononcera contre vous. Car il eſt en votre pouvoir de les imiter; & d'ailleurs le Fils de Dieu vous a fait expreſſément entendre que le nombre, de ſes Elus eſt très-petit, & qu'il faut ſe conformer à ce petit nombre, qu'il faut marcher avec ce petit nombre; qu'on ne peut être ſauvé que dans ce petit nombre. Heureux ſi déſormais vous le ſuivez, & ſi vous ceſſez d'en être l'injuſte cenſeur, pour en devenir le fidéle imitateur. Heureux qui le ſuivra com-

me vous. Mais parlons présentement au Chrétien lâche, & montrons-lui combien il est foible & coupable dans sa foiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu. C'est la seconde partie.

II. PARTIE. IL ne faut pas s'étonner si l'hypocrisie dont les libertins profitent pour se confirmer dans leur libertinage, est aux Chrétiens foibles & tiédes un sujet de trouble, & une tentation dangereuse pour les détourner de la vraie piété. Le démon qui est le pere du mensonge, étant par la même raison le pere de l'hypocrisie; & Dieu, comme nous l'apprenons de l'Evangile, lui permettant de se servir de l'hypocrisie, pour perdre même, s'il étoit possible, les élus, on peut dire qu'il n'y a rien en cela qui ne soit très-naturel. Il s'agit seulement de bien établir en quoi consiste cette tentation, afin de la pouvoir détruire, & de bien connoître le mal qu'elle cause, pour y apporter le remède: & c'est ce que vous attendez maintenant de moi. Or je trouve que cette tentation a trois pernicieux effets dans les Chrétiens foibles. Car pre-

miérement, elle leur imprime une crainte servile de passer dans le monde pour hypocrites & pour faux dévots; & cette crainte leur est un obstacle à l'accomplissement des plus saints devoirs de la religion. Secondement, elle produit en eux un dégoût de la piété, fondé, disent-ils, sur ce que la piété, quoique solide en elle-même, & estimable devant Dieu, a le malheur d'être sujette à la censure des hommes & à la malignité de leurs jugemens. Enfin, ils tombent par-là dans un abattement de cœur, qui va souvent, jusqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu, plûtôt que de s'engager à soutenir la persécution, c'est-à-dire à essuyer la raillerie, qu'ils se persuadent que ce reproche odieux, ou même que le simple soupçon d'hypocrisie leur attireroit. De sçavoir, mes chers Auditeurs, si en tout cela ils sont excusables, c'est ce que nous allons examiner: mais auparavant comprenez quel est leur état, ou pour mieux dire, leur désordre; le voici.

Ils voudroient s'attacher à Dieu & faire profession de le servir: mais ils craignent de passer pour hypocrites; & cette crainte les arrête. Car voilà ce que

nous voyons tous les jours, nous Ministres de Jesus-Christ, secrets confidens des ames, & dépositaires de leurs sentimens. Voilà ce qui fait perdre à nos exhortations les plus pathétiques, toute leur vertu, & ce qui rend notre ministère inutile auprès de tant de Chrétiens lâches. Ils ont du penchant pour la piété : ils connoissent là-dessus leurs obligations, & ils seroient très-disposés à y satisfaire. Nous tâchons à les y porter, nous leur en représentons l'importance & la nécessité. Ils nous écoutent, ils goûtent tout ce que nous leur disons, ils en paroissent édifiés, & il semble qu'ils soient déterminés à le mettre en pratique. Mais dès qu'il faut faire le premier pas, une malheureuse réflexion survient, & c'est assez pour les retenir. Que pensera-t-on de moi, & à quels raisonnemens vais-je m'exposer ? croira-t-on que c'est la piété qui me fait agir? on se figurera que j'ai mes vûes, & que je tends à mes fins : on empoisonnera mes plus saintes actions : on donnera à mes plus droites intentions un mauvais tour, & l'on en rira. N'est-ce pas ainsi qu'on demeure dans un état de vie, d'où l'on souhaiteroit de sortir ; & que pour

pour éviter une hypocrisie, du moins pour en éviter la réputation & le nom, on tombe, pour ainsi dire, dans une autre. Car si c'est une hypocrisie d'avoir les dehors de la piété, sans avoir le fond, n'en est-ce pas une d'avoir dans le cœur l'estime de la piété, le désir de la piété, les sentimens de la piété, & d'affecter des dehors tout opposés; de condamner en apparence ce qu'intérieurement on approuve, & d'approuver ce qu'intérieurement on condamne; de se déclarer pour le monde, & d'en suivre les voies corrompues, lorsqu'on en connoît la corruption, qu'on en a même une secrette horreur, & qu'on gémit de s'y voir engagé; de s'éloigner de Dieu, & de quitter ses voies, lorsqu'on juge que ce sont les plus droites & les plus sûres, & qu'une heureuse inclination, soûtenue de la grace, nous y attire; en un mot, de se montrer tout autre qu'on n'est en effet? Quoi qu'il en soit, voilà où en sont réduits une multitude infinie de Chrétiens; voilà l'esclavage où leur lâcheté les tient asservis. Au lieu de prendre l'esprit de saint Paul, cet esprit généreux & saintement libre, cet

esprit supérieur au monde, & à tous ses discours, cet esprit élevé & indépendant. Au lieu de dire, comme cet
1. Cor. c. 4. Apôtre : *Mihi autem pro minimo est ut à vobis judicer, aut ab humano die ;* pour moi je suis peu en peine de quelle maniere vous parlerez, ou quelque homme que ce soit, quand il s'agit de ce que je dois à mon Dieu. Accusez-moi tant qu'il vous plaira, de déguisement & d'hypocrisie ; pourvû que j'en sois innocent devant celui qui est mon Juge, je me consolerai, & de votre jugement j'en appellerai au sien : *Qui autem*
Ibid. *judicat me, Dominus est.* Au lieu d'entrer dans cette disposition vraîment chrétienne, ils se laissent prévenir des fausses idées d'une prudence toute charnelle, & vivent dans une servitude, plus honteuse mille fois que tous les mépris dont ils se font de si vains fantômes.

Ce n'est pas tout. De cette crainte, dont les serviteurs mêmes de Dieu ne sont pas exempts, suit le dégoût de la piété, & la raison en est évidente. Car comme a remarqué saint Chrysostôme, n'y ayant rien dans le monde de plus mépriſable, ni de plus mépriſé que l'hypocrisie ; & un certain amour-propre

qui subsiste en nous jusques dans les plus saints états, se trouvant blessé du seul soupçon de ce vice, nous devons aisément & naturellement nous dégoûter de ce qui nous expose à ce soupçon. Or à moins d'une grace forte qui nous éléve au-dessus de nous-mêmes, & qui guérisse sur ce point notre foiblesse, nous nous imaginons, & nous croyons même en avoir l'expérience, que c'est là le sort de la piété & qu'il est presque impossible de l'embrasser, & de la pratiquer, sans avoir tous les jours cette peine à soûtenir; c'est-à-dire, sans être tous les jours, sinon condamné, au moins soupçonné d'hypocrisie. Et parce qu'un tel soupçon est en lui-même très-humiliant, & que la délicatesse de notre orgueil ne le peut souffrir, de là vient qu'ébranlés, ou, si vous voulez, que fatigués de cette tentation, nous perdons peu à peu la joie intérieure, qui est un des plus beaux fruits de la piété; que nous nous rebutons de ses pratiques; que nous devenons tiédes, languissans, pusillanimes sur tout ce qui regarde le culte de Dieu; que nous n'accomplissons plus les obligations du Christianisme

qu'avec cet esprit de chagrin, qui selon saint Paul, en corrompt toute la perfection & tout le merite.

Mais si la persécution du monde se joint à cela : je veux dire, si ce dégoût de la piété vient encore à être excité par les paroles piquantes & par les insultes, on succombe enfin, on se relâche, on se dément. Cette persécution de la piété sous le nom d'hypocrisie, se présentant à l'esprit on s'en fait un monstre & un ennemi terrible. En se consultant soi-même, on n'y croit pas pouvoir résister, on désespere de ses forces, on se défie même de celles de la grace, on quitte entiérement le parti de Dieu ; & plûtôt que d'être traité d'hypocrite, on devient impie & libertin. Voilà, dis-je, mes chers Auditeurs, les trois déplorables effets de cette tentation dont je voudrois aujourd'hui vous préserver. Or je prétends que ce scandale est très-déraisonnable, & qu'à l'égard d'un homme Chrétien, il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs. Suivez ceci, s'il vous plaît.

Je soûtiens qu'un Chrétien n'a jamais de sujet légitime, pour craindre qu'on le mette au rang des hypocrites & des

faux dévots : pourquoi ? Parce qu'il lui eſt aiſé pour peu qu'il faſſe de réflexion ſur ſa conduite, de ſe garantir de cette tache ; parce qu'il ſçait fort bien comment il peut ſervir Dieu de telle ſorte, que le monde même ſoit convaincu de ſa droiture; parce qu'il ne tient qu'à lui d'allier, quand il voudra, l'exercice d'une piété ſolide devant Dieu, & la réputation d'une parfaite ſincérité devant les hommes. Car quoiqu'en matiere de Religion, il y ait eu en tout tems de l'artifice; quoiqu'il ſoit vrai que les apparences ſont trompeuſes ; quoique le diſcernement en ſoit quelquefois difficile, & que les hommes s'y laiſſent aſſez ſouvent tromper, il faut après tout convenir que la vraie vertu a certains traits éclatans par où elle ſe fait bientôt connoître. C'eſt une lumiere, dit ſaint Auguſtin, qui en découvrant toutes choſes, ſe découvre encore mieux elle-même ; c'eſt un or pur, qui ſe ſépare ſans peine de tous les autres métaux ; c'eſt un modéle qui ne peut être ſi bien contrefait, qu'il ne ſe diſtingue toujours de ſes copies. J'avoue que la fainteté a des caractères équivoques, capables de ſéduire ; mais auſſi en a-t-elle

d'infaillibles, qui lui étant uniquement propres, ne peuvent être ſuſpects. Une humilité ſans affectation, une charité ſans exception & ſans réſerve, un eſprit de douceur pour autrui, & de ſévérité pour ſoi-même, un déſintéreſſement réel & parfait, une égalité uniforme dans la pratique du bien, une ſoumiſſion paiſible dans la ſouffrance, tout cela eſt audeſſus des jugemens mauvais, & l'on ne s'aviſe point de donner à tout cela le nom d'hypocriſie. Nous avons donc tort de prétexter pour excuſe de nos relâchemens dans la voie de Dieu, cette malignité du ſiécle, qui en fait de dévotion, confond le vrai avec le faux. La malignité du ſiécle ne va point juſques-là. Soyons humbles, renonçons à nous-mêmes, marchons ſimplement & de bonne foi, & le monde, tout injuſte qu'il eſt, nous fera juſtice. Tenons-nous dans le rang où Dieu nous a mis par un ſaint attachement à ſes ordres, & on ne nous confondra point avec ceux qui falſifient, ou qui altérent ſon culte. Faiſons luire, ſelon la régle de l'Evangile, cette lumiere de notre foi, par l'édification de nos œuvres; & les hommes glori-

fiant Dieu dans nous, feront les premiers à nous en rendre le témoignage. Que jamais donc une crainte vaine d'être pris pour ce que nous ne sommes pas, j'entends pour hypocrites, ne nous empêche d'être constamment ce que nous devons être, je veux dire, Chrétiens.

Il en est de même des deux autres effets du scandale que je combats. Vous dites que le malheur de la piété, d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie, est ce qui vous en fait naître le dégoût : & moi je vous réponds avec S. Jérôme, que c'est ce qui vous en doit inspirer le zéle ; & que s'il y a une raison qui vous oblige indispensablement de prendre à cœur ses intérêts, c'est cette même iniquité des hommes dans la liberté qu'ils se donnent de soupçonner & de juger ceux qui la professent ; pourquoi cela ? Parce que c'est à vous de vous opposer à cette iniquité, de détruire ces soupçons, de réfuter ces jugemens, & de montrer par votre vie que, quoi qu'en pense le monde, Dieu ne manque point encore de vrais serviteurs. C'est à vous, dis-je, d'en être une preuve, & d'en convaincre le libertinage. Car qui le fera, si ce n'est vous qui connoissez

Dieu, & qui par l'expérience des dons de ſa grace, ſçavez combien il eſt honorable & avantageux d'être à lui ? Mais comment le ferez-vous, ſi vous vous dégoûtez de ſon ſervice, ſi par votre délicateſſe, ou plûtôt par votre lâcheté, vous vous éloignez de la piété par la raiſon même qui vous engage à être encore plus zélé pour elle, & à vous y attacher avec plus d'ardeur ? Ainſi ce que vous alléguez pour juſtifier ce dégoût, eſt juſtement ce qui le rend criminel. En effet, Chrétiens, il eſt hors de doute, que dans les tems où l'hypocriſie regne le plus, c'eſt alors que les véritables Fidéles ont une obligation plus étroite de s'intéreſſer pour Dieu, & pour la pureté de ſon culte : & comme nous pouvons dire à notre honte, que le ſiécle où nous vivons, eſt un de ces ſiécles malheureux, puiſqu'il eſt certain que jamais l'abus de la dévotion apparente & déguiſée n'a été plus grand qu'il eſt aujourd'hui, de-là je conclus que jamais Dieu n'a exigé de nous plus de ferveur ; & que ce qu'il y a parmi nous de vrais Chrétiens, bien loin de s'affliger, de ſe refroidir dans cette vûe, doivent s'enflammer d'un feu tout nou-

veau pour la Loi de Dieu, s'en déclarant tout haut, comme ce brave Machabée, & y attirer les autres par leur exemple. *Omnis qui habet zelum legis, exeat post me.* 1. Machab. c. 2.

Mais pour cela, direz-vous, il faut se résoudre à être persécuté du monde. Hé bien, mon cher Auditeur, quelle conséquence tirez-vous de là? Quand il s'agiroit d'être persécuté, devriez-vous renoncer au parti de Dieu? Faudroit-il abandonner la piété parce que le monde lui est contraire? Ces persécutions que le libertinage vous susciteroit, auroient elles quelque chose de honteux pour vous? En pourriez-vous souhaitter de plus glorieuses? La seule consolation de les endurer pour une si digne cause, ne devroit-elle pas non-seulement vous remplir de force, mais de joie? Ah, Chrétiens, quels sentimens doivent produire en nous ces paroles du Sauveur, *Qui me erubuerit & meos sermones, hunc Filius Hominis erubescet, cùm venerit in majestate sua!* Si quelqu'un rougit de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Pere. Une telle déclaration qui a inspiré tant de hardiesse & tant de courage aux Confesseurs de la Foi, ne suffit-elle pas pour détruire Luc. c. 9.

au moins dans votre esprit le scandale de votre propre foiblesse ; & si vous y succombiez, que pourriez-vous répondre à Jesus-Christ, je ne dis pas dans le jugement exact & rigoureux que vous aurez un jour à subir, mais dès-à-présent & dans le secret de votre conscience ? Seriez-vous bien reçus, ou bien recevables, à dire que vous n'avez pû consentir qu'on vous traitât d'hypocrites, & que cela seul a rallenti votre zéle, & vous a empêchés de rien entreprendre ni de rien exécuter pour Dieu? Et qu'auriez-vous donc fait, mon cher Auditeur, si vous aviez été aussi rudement attaqué que les Martyrs ? Comment auriez-vous soûtenu les affreuses épreuves par où ils ont passé? Comment auriez-vous résisté jusqu'à l'effusion de votre sang, si vous ne tenez pas contre une légère contradiction ? Voilà ce que je pourrois vous répondre. Mais je n'ai pas même besoin de tout cela, pour vous faire voir combien ce prétendu scandale, que vous cause l'hypocrisie, est mal fondé. La seule erreur où vous êtes, que le monde, sous le nom d'hypocrisie, persécute la vraie piété, est ce qui vous a fait prendre jusques ici de

si fausses mesures. Vous vous trompez, Chrétiens ; le monde, tout impie qu'il est, ne persécute point absolument la vraie piété. Autant qu'il a de peine à en convenir, & à la reconnoître pour vraie, autant, dès qu'il la connoît telle, est-il determiné à l'honorer. C'est un hommage qu'il lui rend, & dont il ne se peut défendre. Et quoiqu'en la respectant il se condamne lui-même, aux dépens de lui-même, il la respecte jusqu'à sa propre condamnation. Pratiquez la piété avec toutes les conditions que je vous ai marquées, le monde que vous craignez, vous donnera les justes éloges qui vous seront dûs. Ainsi vous n'aurez nul prétexte de vous scandaliser par foiblesse, de l'hypocrisie d'autrui ; & il ne vous restera plus qu'à ne vous y laisser pas surprendre par simplicité. C'est le sujet de la troisiéme partie.

III. PARTIE.

C'Est une remarque de S. Chrysostôme, que s'il n'y avoit point dans le monde de simplicité, il n'y auroit point de dissimulation ni d'hypocrisie ; & la preuve qu'il en donne, est convaincante : parce que l'hypocrisie, dit-il, ne subsiste que sur le fondement & la pré-

ſomption de la ſimplicité des hommes, & qu'il eſt évident que l'hypocrite renonceroit à ce qu'il eſt, s'il ne s'aſſûroit qu'il y aura toujours des eſprits faciles à tromper, & capables d'être ſurpris par ſes artifices. En effet, Chrétiens, on s'y laiſſe ſurprendre tous les jours; & ce qui eſt bien terrible, quand on l'examine ſelon les régles de la conſcience & du ſalut, on s'y laiſſe ſurprendre juſqu'à quitter le parti de la vérité, pour embraſſer celui de l'erreur, & juſqu'à ſe déclarer contre le bon droit pour favoriſer l'injuſtice. Deux déſordres, ſources d'un million d'autres, & qui pour l'importance de leurs ſuites demanderoient un diſcours entier, ſi l'heure ne me preſſoit de finir.

On quitte le chemin de la vérité, & on s'égare dans des erreurs pernicieuſes, parce qu'on ſe laiſſe ébloüir par l'éclat d'une ſpécieuſe hypocriſie; & c'eſt par-là, comme l'obſerve le Chancelier Gerſon, & comme je vous l'ai donné moi-même plus d'une fois à connoître, c'eſt par-là que preſque toutes les héréſies ont fait des progrès ſi ſurprenans, & qu'elles ont corrompu la foi de tant de Chrétiens. Car voici,

mes chers Auditeurs, ce qui arrivoit, & ce que Dieu permettoit par un secret impénétrable de sa Providence. On voyoit des hommes qui pour donner du crédit à leurs nouveautés, & pour autoriser leurs sectes, prenoient tout l'extérieur de la piété la plus scrupuleuse & la plus rigide ; & qui s'introduisant par cette voie, répandoient leur venin dans les parties les plus saines de l'Eglise. Ils n'avoient qu'à paroître, revêtus, comme parle l'Evangile, de cette peau de brebis qui les couvroit, pour attirer les peuples à leur suite. Au seul nom de reforme qu'ils faisoient partout retentir, chacun applaudissoit; les ignorans étoient prévenus, les gens de bien gagnés, les dévots charmés. Tout cela dans la plûpart n'étoit que l'effet d'une simplicité populaire, je l'avoue : mais cette simplicité séduite par l'hypocrisie ne laissoit pas de faire des approbateurs, des fauteurs, des sectateurs de l'héréſie, c'est à-dire, des prévaricateurs de leur Foi, & des déserteurs de la vraie Religion. S'ils avoient sçû que ces Héréſiarques travestis en brebis, étoient au fond des loups ravissans, ils auroient été bien éloignés

de s'attacher à eux. Mais parce qu'ils étoient ſimples, ſans être prudens, ils les ſuivoient en aveugles, & tomboient avec eux dans le précipice.

Voilà ce qui touche l'intérêt de la vérité. En eſt-il de même de l'équité & de la juſtice dans le commerce & la ſociété des hommes? Oui, mes Freres, répond ſaint Bernard traitant ce même ſujet. Comme par l'illuſion & par la ſurpriſe de l'hypocriſie on s'engage dans l'erreur au préjudice de la vérité, auſſi par la même ſurpriſe s'engage-t-on ſouvent à ſoûtenir l'injuſtice contre le bon droit, le crime contre l'innocence, la paſſion contre la raiſon, l'incapacité contre le mérite, & cet abus eſt encore plus commun que l'autre. Vous ſçavez, Chrétiens, ce qui ſe pratique, & l'expérience du monde vous l'aura fait connoître bien mieux qu'à moi. Qu'un homme artificieux ait une mauvaiſe cauſe, & qu'il ſe ſerve avec adreſſe du voile de la dévotion, dès-là il trouve des ſolliciteurs zélés, des Juges favorables, des Patrons puiſſants, qui, ſans autre diſcuſſion, portent ſes intérêts quoiqu'injuſtes, & qui, ſans conſidérer le tort qu'en ſouf-

friront de malheureuſes parties, croient glorifier Dieu en lui donnant leur protection & en l'appuyant. Que ſous ce déguiſement de piété un homme ambitieux & vain prétende à un rang dont il eſt indigne, & qui ne lui eſt pas dû, dès-là il ne manque point d'amis qui négocient, qui intriguent, qui briguent en ſa faveur, & qui ne craignent ni d'exclure pour lui le plus ſolide mérite, ni de ſe charger devant Dieu des conſéquences de ſon peu d'habileté; pourquoi? Parce qu'ils ſont, pour ainſi dire, faſcinés par le charme de ſon hypocriſie. Enfin qu'un homme violent & paſſionné, mais en même tems hypocrite, exerce des vexations, ſuſcite des querelles, trouble par ſes entrepriſes le repos de ceux qu'il lui plaît d'inquiéter, & qu'en tout cela il faſſe le perſonnage de devot; dès-là il eſt sûr d'avoir des ames dévoûées qui loueront ſon procédé, qui blameront ceux qu'il opprime; & qui ne jugeant des choſes que par cette premiere vûe d'une probité fauſſe & apparente, juſtifieront les paſſions les plus viſibles, & condamneront la vertu même. Car c'eſt ainſi que l'hypocriſie impoſant à la ſimplicité, lui fait commettre ſans

ſcrupule les plus groſſieres injuſtices, & je ſerois infini, ſi j'en voulois produire toutes les eſpéces.

On demande donc ſi ceux qui ſe laiſſent ſurprendre de la ſorte, ſont excuſables devant Dieu. Ecoutez, Chrétiens, une derniere vérité, d'autant plus néceſſaire pour vous, que peut-être n'en avez-vous jamais été inſtruits. On demande, dis-je, ſi les égaremens dans la Foi, & ſi les défauts de conduite qui bleſſent la charité & la juſtice envers le prochain, ſeront cenſés pardonnables au Tribunal du ſouverain Juge, parce qu'on prétendra avoir été trompé & ſéduit par l'hypocriſie. Et moi je réponds que cette excuſe ſera l'une des plus frivoles dont un Chrétien ſe puiſſe ſervir : pourquoi cela ? Par deux raiſons tirées des paroles mêmes de Jeſus-Chriſt, & qui ne ſouffrent point de réplique. Parce que Jeſus-Chriſt prévoyant les maux que devoit produire cet éclat de la fauſſe piété, ne nous a rien tant recommandé dans l'Evangile que de nous en donner de garde, que d'y apporter tout le ſoin d'une ſainte circonſpection & d'une exacte vigilance, que de ne pas croire d'abord à toute ſorte d'eſprits, que de nous défier

particulierement de ceux qui se transforment en Anges de lumiére ; en un mot, que de nous précautionner contre ce levain dangereux de Pharisiens, qui est l'hypocrisie : *Attendite à fermento Pharisæorum, quod est hypocrisis.* Luc. c. 12. Faites-y attention, défendez-vous-en, *Attendite.* Or c'est à quoi nous ne pensons jamais, vivant sur cela dans une négligence, ou, pour mieux dire, dans une indifférence extrême ; donnant à tout, ne discernant rien, nous comportant, comme si nous étions peu en peine d'y être surpris, & même comme si nous voulions l'être. Et ne le voulons-nous pas en effet, sur-tout quand cette illusion satisfait notre vanité, ou notre curiosité ? D'où je conclus que s'il en arrive des désordres, c'est-à-dire, si notre foi, ou notre charité, viennent à en être altérées, bien loin de mériter grace, nous sommes doublement coupables auprès de Dieu, & du désordre causé par notre erreur, & de notre erreur même ; parce que l'un & l'autre vient de notre désobéissance, en n'observant pas ce précepte du Sauveur, *Attendite à fermento Pharisæorum.*

Car enfin, mes Freres, disoit S. Bernard, si l'on avertissoit un voyageur

qu'il y a un précipice dans son chemin dont il doit se préserver, & que négligeant cet avis salutaire, & marchant au hasard, il s'y jettât par son imprudence, ne seroit-il pas inexcusable dans son malheur ? Or voila justement notre état. Jesus-Christ nous a dit en termes exprès : Prenez bien garde, parce qu'il s'élévera de faux prophétes, qui viendront sous mon nom, qui auront l'apparence de la sainteté, qui feront même des prodiges, & qui par ce moyen en pervertiront plusieurs; & je vous le prédis, afin qu'ils ne vous séduisent pas : *Videte ne quis vos seducat.* C'est ainsi qu'il nous a parlé, & cette leçon encore une fois, est celle de tout l'Evangile que ce divin Maître semble avoir eu plus à cœur de nous faire comprendre. Cependant c'est celle que nous voulons comprendre le moins. Notre unique régle est de nous abandonner sur ce point à notre caprice ; & il n'y a rien où nous affections davantage d'agir par la préoccupation de nos idées, sans vouloir écouter notre raison, ni notre foi, pour peu que notre foi & notre raison s'opposent à notre goût, & contredisent les sentimens de notre cœur. Après cela si nous faisons de

Matth. c. 25.

fausses démarches, & si nous nous égarons dans les voies du salut, pouvons nous prétendre que notre simplicité soit un sujet légitime de justification pour nous? Mais quelque précaution que l'on y apporte, il est difficile de n'être pas trompé par l'hypocrisie. Vous le dites, & moi je soûtiens qu'après les régles admirables que Jesus-Christ nous a données, il n'est rien de plus aisé que d'éviter cette surprise dans les choses dont nous parlons, qui sont celles de la conscience & du salut éternel. Car en matiere de Religion, par exemple, cette Homme-Dieu nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité étoit la soumission à son Eglise; que hors de-là toutes les vertus qui se pratiquoient n'étoient qu'hypocrisie & que mensonge, & que quiconque n'écoutoit pas son Eglise, fût-il un Ange descendu du Ciel, il devoit être regardé comme un païen & comme un Publicain. S'il arrive donc que, sans avoir égard à une instruction si positive & si importante, nous nous attachions à un parti où cet esprit de soumission ne se trouve pas, dès-là quoique séduits par l'hypocrisie, nous sommes criminels, & notre erreur est une infidéli-

té. Et voilà ce qui confondra dans le jugement de Dieu tant d'ames réprouvées, qui par une simplicité pleine d'indiscrétion ont adhéré aux sectes & aux héréſies ſous ombre d'une réforme imaginaire. Car de quelque bonne foi qu'aient été, à ce qu'il ſemble, ceux qui ſe ſont engagés dans le ſchiſme de Luther, ou dans celui de Calvin, s'ils avoient ſuivi la régle du Fils de Dieu, & s'il en avoient fait la juſte application qu'ils en pouvoient, & qu'ils en devoient faire, ils auroient aiſément découvert le piége qu'on leur dreſſoit, & l'écueil où ils ſe laiſſoient conduire. Et il ne faut point me répondre qu'ils alloient où ils croyoient voir le plus grand bien : car c'eſt parlà que tant d'ames chrétiennes, quittant la voie ſimple de la piété, pour marcher dans des voies plus hautes, mais détournées, ſe ſont perdues, & ſe perdent tous les jours. Malheur que ſainte Thérèſe déploroit autrefois, & pour lequel Dieu la ſuſcita, afin de nous donner dans ſa perſonne l'idée d'une conduite prudente & droite. C'eſt, dis-je, par-là que le démon, ſous prétexte non-ſeulement du bien, mais du plus grand bien, les fait tomber dans l'abyſme. Démon que

Marie toute remplie de grace qu'elle étoit, appréhenda, quand elle se troubla à la vûe d'un Ange, se défiant d'autant plus de ce qu'il lui proposoit, que c'étoient des Mystères plus sublimes. Démon dont saint Paul, tout ravi qu'il avoit été au troisiéme Ciel, craignoit les ruses & les artifices, quand il disoit: Nous n'ignorons pas ses desseins, & nous ne sçavons que trop que cet esprit de ténébres se montre souvent sous la forme d'un esprit de lumiere. Démon que les Apôtres eux mêmes redoutoient, lorsque voyant Jesus-Christ ressuscité, ils s'écrioient que c'étoit un phantôme, ne se fiant pas à leurs propres yeux, ni à la présence de cet Homme-Dieu. Démon, dit saint Bernard, qui de quatre persécutions dont l'Eglise a été affligée, y entretient la plus dangereuse. La premiere a été celle des tyrans, qui par la cruauté des supplices ont voulu arrêter l'établissement de la Foi; la seconde, celle des Hérésiarques, qui par la nouveauté de leurs dogmes ont corrompu la pureté de la Doctrine; la troisiéme, celle des Catholiques libertins, qui par leurs relâchemens ont perverti la discipline des mœurs. Mais la derniere & la plus per-

nicieuſe eſt celle des hypocrites, qui pour s'inſinuer, & pour ſe faire croire, contrefont la piété & la plus parfaite piété. Il eſt donc de notre devoir & d'une néceſſité indiſpenſable d'uſer de toute notre vigilance, pour nous tenir en garde contre eux. Sans cela Dieu nous menace de nous comprendre dans l'anathême qu'il lancera ſur leur tête : *Matth. c. 24. Et partem ponet cum hypocritis.* Et parce que le Sauveur des hommes nous avertit de joindre toujours la priere à la vigilance, c'eſt encore une obligation pour nous d'avoir recours à Dieu, & de lui dire ſouvent avec ſon Prophéte : *Pſal. 142. Notam fac mihi viam in qua ambulem, quia ad te levavi animam meam.* Montrez-moi, Seigneur, la route où je dois marcher. Ne permettez pas qu'une trompeuſe illuſion m'aveugle. Le monde eſt rempli de faux guides d'autant plus à craindre qu'ils ſont plus adroits à ſe cacher & que leurs intrigues ſont plus ſecrettes. C'eſt pour cela que je m'adreſſe à vous, ô mon Dieu, afin que vous m'aidiez des lumieres de votre grace, & qu'à la faveur de cette clarté divine, je puiſſe heureuſement parvenir au terme de la gloire où nous conduiſe, &c.

SERMON

POUR LE HUITIÉME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'Aumône.

Et ego dico vobis : Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cùm defeceritis, recipiant vos in æterna Tabernacula.

Et moi je vous dis de même : Faites-vous des amis de vos richesses, afin que quand vous serez réduits à l'extrémité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles. En saint Luc, chap. 16.

C'Est la conclusion que tire aujourd'hui le Fils de Dieu de la parabole de l'Evangile, & c'est de tous les conseils de Jesus-Christ, ou plûtôt de tous les préceptes de la sainte loi que ce Sauveur de nos ames est venu nous enseigner, un des plus salutaires & des plus indispensables Est-il rien de plus avantageux & de plus à souhaiter pour nous

que d'avoir des fidéles amis & de puiſſans Interceſſeurs, qui prennent en main nos intérêts, qui défendent auprès de Dieu notre cauſe, qui fléchiſſent en notre faveur ce ſouverain Juge, & par l'efficace de leur médiation nous ouvrent ce Royaume céleſte où nous aſpirons, & nous faſſent entrer avec eux dans la gloire? Mais afin de parvenir à cet heureux terme & de nous en aſſurer la poſſeſſion, eſt-il rien en même tems de plus néceſſaire & d'une obligation plus étroite que de nous enrichir de mérites & de thréſors ſpirituels, de nous purifier devant Dieu, d'acquitter nos dettes, & d'avoir même de quoi acheter cette terre promiſe qui doit être le centre de notre repos, & notre éternelle béatitude? Or c'eſt à cela, mes chers Auditeurs, que vous peuvent ſervir ces biens temporels dont vous joüiſſez dans la vie; voilà l'emploi que vous en devez faire. Ce ſont des richeſſes d'iniquité ſelon la parole de mon texte, c'eſt à-dire, des richeſſes qui nous rendent communément injuſtes: *Mammona iniquitatis.* Mais ces richeſſes d'iniquité & de damnation deviendront par l'exercice de la charité chrétienne

chrétienne des richeſſes de juſtice, ſi je puis parler de la ſorte, des richeſſes de ſalut & de prédeſtination. Je viens donc, mes Freres, vous entretenir de l'aumône. Matiere, dit ſaint Chryſoſtôme qu'un Miniſtre évangélique ne peut omettre, ſans manquer à l'un des devoirs les plus eſſentiels de ſon Miniſtère : & il eſt bien remarquable que de tant de prédications & d'exhortations que fit à ſon peuple ce ſaint Evêque, il n'y en a preſque pas une où l'aumône ne ſoit expreſſément recommandée, comme ſi toute la morale du Chriſtianiſme ſe réduiſoit là, & que c'en fût le point capital. Je n'ai ni la pénétration, ni l'éloquence de cet incomparable Prédicateur ; mais votre grace, Seigneur, me ſoutiendra, & je la demande par l'interceſſion de Marie : *Ave.*

C'Eſt une queſtion, dont tout homme Chrétien peut être édifié, & qui parut autrefois à S. Chryſoſtôme aſſez importante pour en faire le ſujet d'une de ſes Homélies ; ſçavoir qui des deux eſt le plus redevable à la providence de Dieu, de la conduite qu'elle a tenue en établiſſant le précepte de l'aumône, ou

le riche qui eſt dans l'obligation de la donner, ou le pauvre qui eſt dans la néceſſité de la recevoir. A en juger par les apparences, on croiroit d'abord, dit ce ſaint Docteur, que cette loi de l'aumône eſt bien plus favorable au pauvre qu'au riche, puiſqu'elle a pour fin de ſoulager la misère du pauvre, & qu'au contraire elle impoſe au riche un devoir onéreux dont il ne peut ſe diſpenſer. Mais d'ailleurs le riche tire de l'accompliſſement même de cette loi, de tels avantages, qu'il y a raiſon de douter, s'il n'eſt pas encore plus de ſon intérêt que de celui du pauvre, qu'elle ſubſiſte. Décidons cette queſtion, Chrétiens, & pour y obſerver quelque ordre, diſtinguons deux choſes dans la matiere que nous traitons, je veux dire, le précepte de l'aumône, & l'efficace de l'aumône. Le précepte de l'aumône peu connu, & l'efficace de l'aumône ſouvent très-mal entendue; le précepte que l'on néglige, l'efficace dont on ne profite pas. Car de-là, mes chers Auditeurs, dépend l'éclairciſſement de la queſtion que je me ſuis propoſée, & le voici. Je dis que dans l'établiſſement de l'aumône, la providence de notre

Dieu s'eſt trouvée également bienfaiſante envers le pauvre & envers le riche. Bienfaiſante envers le pauvre, d'avoir pourvu par une loi particuliere au ſoulagement de ſa pauvreté ; ce ſera la premiere partie. Bienfaiſante envers le riche, de lui avoir donné un moyen auſſi infaillible que celui de l'aumône pour appaiſer Dieu dans l'état de ſon iniquité ; ce ſera la ſeconde partie. Erigeant l'aumône en précepte, Dieu a conſidéré le pauvre, & en attribuant à l'aumône une vertu auſſi ſouveraine qu'elle l'a, Dieu a eu égard au riche. Deux points d'inſtruction que je vais développer ſelon les principes de la plus exacte Théologie. Dans le premier vous pourrez reconnoître à quoi le devoir de l'aumône engage un riche Chrétien ; & dans le ſecond je vous ferai voir de quelle reſſource & de quelle conſolation la pratique de l'aumône eſt pour un riche pécheur. L'une & l'autre méritent une attention toute particuliere.

A Conſidérer en elle-même & ſelon les vûes du monde la condition du pauvre, nous y trouvons trois déſavantages I. PARTIE.

bien remarquables & trois grandes disgraces. La premiere est cette inégalité de biens qui le distingue du riche ; en sorte que l'un dans l'opulence & dans la fortune, se voit abondamment pourvu de toutes choses, tandis que l'autre sans revenus & sans héritages, a les mains vuides & ne possède rien, ni ne peut disposer de rien. La seconde est la nécessité où le pauvre languit & les besoins qu'il souffre, en conséquence de cette même inégalité qui se rencontre entre lui & le riche; tellement qu'il endure toutes les misères de l'indigence, pendant que le riche goûte toutes les douceurs d'une vie aisée & commode. Enfin la troisiéme est l'état de dépendance où la disette réduit le pauvre, & les mépris qu'il est souvent obligé d'essuyer dans le rang inférieur où le met sa pauvreté ; au-lieu que tous les honneurs & toutes les grandeurs du siécle sont pour le riche. Or voilà, mes chers Auditeurs, à quoi la providence de notre Dieu a suppléé par la loi de la charité & en particulier par le précepte de l'aumône ; & c'est ce qui me la fait regarder dans ce divin commandement, comme une providence miséri-

cordieuſe & bienfaiſante à l'égard des pauvres. J'en donne des preuves, & vous en allez être pleinement convaincus.

Je l'ai dit, & vous le voyez, le malheur du pauvre, j'entends ſon malheur temporel, c'eſt d'abord ce partage ſi inégal de facultés & de biens, qui le dépouille de tout, & qui comble au contraire le riche de thréſors. Selon la premiere loi de la nature, remarque ſaint Ambroiſe, tous les biens devoient être communs. Comme tous les hommes ſont également hommes, l'un par lui-même & de ſon fond n'a pas des droits mieux établis que ceux de l'autre, ni plus étendus. Ainſi il paroiſſoit naturel que Dieu les ayant créés, & voulant après le bienfait de la création, leur fournir à tous par celui de la conſervation l'entretien & la ſubſiſtance néceſſaire, leur abandonnât les biens de la terre, pour en recueillir les fruits, chacun ſelon ſes néceſſités préſentes, & ſelon que les différentes conjonctures le demanderoient. Mais cette communauté de biens ſi conforme d'une part à la nature & à la droite raiſon, ne pouvoit d'ailleurs, par la corruption du cœur de l'homme, long-tems ſubſiſter.

Chacun emporté par ſa convoitiſe, & maître de s'attribuer telle portion qu'il lui eût plû, n'eût penſé qu'à ſe remplir aux dépens des autres, & de-là les diviſions & les guerres. Nul qui volontairement & de gré ſe fût aſſujetti à certains miniſtères pénibles & humilians. Nul qui eût voulu obéir, qui eût voulu ſervir, qui eût voulu travailler & agir, parce que nul n'y eût été forcé par le beſoin. D'où vous jugez aſſez quel renverſement eût ſuivi dans le monde, livré par-là, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, à un pillage univerſel, & à tous les maux, que la licence ne manque point de traîner après ſoi.

Il falloit donc qu'il y eût une diverſité de conditions, & ſur-tout il falloit qu'il y eût des pauvres, afin qu'il y eût dans la ſociété humaine de la ſubordination & de l'ordre. C'eſt une infortune, il eſt vrai, pour les pauvres, que cette variété d'états où ils ſe trouvent ſi mal partagés, & qui les prive des avantages accordés aux riches. Mais, providence de mon Dieu, que vous êtes aimable & bienfaiſante, lors même que vous ſemblez plus rigoureuſe & plus ſévère; & que vous ſçavez bien

rendre par vos soins paternels, ce que vous ôtez selon les conseils de votre adorable sagesse! En effet, Chrétiens, qu'a fait Dieu en faveur du pauvre? il a établi le précepte de l'aumône. Il a dit au riche ce que S. Paul, son interprète & son Apôtre, disoit aux premiers fidéles : Vous ferez part de vos biens à vos freres; car dès que ce sont vos freres, vous devez vous intéresser pour eux, & je vous l'ordonne. Non pas que je vous oblige de leur donner tout, ou la meilleure partie de ce que vous avez reçu de moi. Je n'entends pas que vous alliez jusqu'à vous appauvrir vous-mêmes pour les enrichir, ni qu'ils soient par vos largesses dans l'abondance & vous dans la peine : *Non ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio.* 2. Cor. c. 8. Mais vous mesurerez les choses de telle maniere, qu'il y ait entre eux & vous une espéce d'égalité, *Sed ex æqualitate.* Ibid. Comme riche vous avez non-seulement ce qu'il vous faut, mais au-delà de ce qu'il vous faut, & le pauvre n'a pas même le nécessaire. Or pour le pourvoir de ce nécessaire qu'il n'a pas, vous employerez ce superflu que vous avez; si bien que l'un soit le supplément de l'autre: *Vestrâ* Ibid.

abundantia illorum inopiam suppleat. Par cette compensation, tout sera égal. Le riche, quoique riche, ne vivra point dans une sompruosité & une molleſſe auſſi pernicieuſe pour lui-même, que dommageable au pauvre, ni le pauvre, quoique pauvre, ne périra point dans un triſte abandon. Chacun aura ce qui
Ibid. lui convient. *Ut fiat æqualitas; ſicut ſcriptum eſt: Qui multum, non abundavit; & qui modicum, non minoravit.*

Voilà, dis-je, Riches du monde, la régle inviolable que Dieu vous a preſcrite dans le commandement de l'aumône. Ce pere commun s'eſt ſouvenu qu'il avoit d'autres enfans que vous, dont ſa providence étoit chargée. Si pour de ſolides conſidérations il ne les a pas traités auſſi favorablement que vous, ce n'eſt pas qu'il ait prétendu les délaiſſer; & ſi vous avez eu le partage des aînés, ſi vous êtes les dépoſitaires de ſes thréſors, c'eſt pour les répandre & les diſpenſer avec équité & non pour les retenir & vous les réſerver par une avare cupidité. Comme ils ſont à lui, puiſque tout lui appartient, il les donne à qui il lui plaît, & de la maniere qu'il lui plaît. Or c'eſt ainſi qu'il lui

a plû de les donner aux pauvres, & qu'il les leur a destinés. De-là, conclut saint Chrysostôme, quand le riche fait l'aumône, qu'il ne se flatte point en cela de libéralité : car cette aumône, c'est une dette dont il s'acquitte ; c'est la légitime du pauvre, qu'il ne lui peut refuser sans injustice. Je le veux, il honore Dieu par son aumône ; mais il l'honore comme un vassal qui reconnoît le domaine de son Souverain, & lui rend l'obéissance qui lui est dûe. Il l'honore comme un fidéle œconome, qui administre sagement les biens qu'on lui a confiés, & les distribue, non point en son nom, mais au nom du Maître : *Fidelis dispensator & prudens, quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram.* Luc. c. 12. Prenez garde à ces paroles, dont vous n'avez peut-être jamais pénétré tout le sens. C'est un dispensateur ; mais Dieu est le Seigneur : *Fidelis servus.* Il a l'intendance sur toute la maison, il la conduit & il la gouverne ; mais c'est le Seigneur qui l'a constitué pour cela ; *Quem constituit Dominus super familiam suam.* Les pauvres sont partie de cette maison de Dieu ; & il y a assez de biens

pour tous les membres qui la compoſent : il doit donc dans une juſte compenſation les leur communiquer à tous: *Ut det illis.* Mais du reſte tous les beſoins n'étant pas les mêmes, il eſt de ſa prudence d'y faire attention, & d'examiner l'état de chacun, afin de lui donner une meſure proportionnée : *Ut det illis tritici menſuram.* Et parce qu'il y a des tems, où les uns ſont plus preſſés & les autres moins, c'eſt encore un devoir pour lui d'y avoir égard & d'y veiller, augmentant ou diminuant les ſecours, ſelon les divers changemens qui arrivent & dont il eſt inſtruit : *Ut det illis in tempore tritici menſuram.* Voilà le ſecret de cette égalité que Dieu dans la loi qu'il a portée pour le ſoulagement des pauvres, a eu en vûe de remettre parmi les hommes. Voilà ce qui juſtifie ſa providence. Car quand les biens, ſelon l'intention & l'ordre de Dieu, ſeront ainſi appliqués, il n'y aura plus proprement ni riches ni pauvres, mais toutes les conditions deviendront à peu près ſemblables. Le pauvre qui n'a rien, aura néanmoins de quoi ſubſiſter, parce que le riche le lui fournira : *Tanquam nihil habentes & omnia*

1. Cor. c. 6.

possidentes : & le riche qui a tout, n'aura pourtant rien au-delà du pauvre, parce qu'il lui sera tributaire de tout ce qu'il se trouvera avoir de trop, & qu'en effet il s'en privera ; *Ut & qui habent, tanquam non habentes sint.* 1. Cor. c. 7.

Mais allons plus avant, & admirons toujours les charitables desseins de cette providence dont je parle, & le soin qu'elle a pris des pauvres dans le précepte de l'aumône. Un malheur attire un autre malheur ; & du premier désavantage du pauvre, qui est l'inégalité des biens, laquelle le rabaisse au-dessous du riche, s'ensuit conséquemment un second, je veux dire, l'état des souffrances & les désolantes extrémités où expose la pauvreté. Vous en êtes témoins, mes chers Auditeurs, & je puis bien là-dessus en appeller à vos propres connoissances. Vous sçavez ce que souffrent tant de misérables qui se présentent tous les jours à vos yeux, & si vous vouliez l'ignorer, leurs seules figures malgré vous vous l'apprendroient ; leurs visages exténués, leurs corps décharnés, vous le donneroient à connoître ; leurs plaintes, leurs cris, leurs gémissemens, & souvent leurs désespoirs,

vous le feroient assez entendre. Et que seroit-ce, si je pouvois, outre ce que vous voyez, vous découvrir encore tant de calamités secrétes, qui vous sont cachées? Que seroit-ce si tant de malades sans assistance, si tant de prisonniers sans consolation, si tant de familles obérées, ruinées sans ressource & tombées dans la derniere mendicité, dont elles ressentent toutes les suites, & quelles suites? si dis-je, tous, & tout à coup ils venoient s'offrir à votre vûe, & vous tracer l'affreuse peinture des maux dont ils sont accablés?

N'est-ce pas là, mon Dieu, à en juger selon les premieres idées que fait naître dans l'esprit un si pitoyable & si douloureux spectacle, n'est ce pas le scandale le plus apparent de votre providence? Hé, Seigneur, les avez-vous donc formés, ces hommes sortis de votre sein, & leur avez-vous donné l'être, pour les abandonner à leur infortune, & pour les laisser périr de faim, de soif, de froid, d'infirmités, de chagrins? Qu'ont-ils fait, & par où se sont ils rendus devant vous assez coupables, pour mériter une telle destinée? Je sçai, mon Dieu, que vous ne leur devez rien: mais après-tout je sçai

que vous êtes Pere, & que comme vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez créé, sur-tout entre les créatures raisonnables, vous n'avez rien aussi créé pour le perdre, même temporellement. Non sans doute, répond à cette difficulté saint Chrysostôme, la Providence d'un Dieu si sage & si bon, n'a point prétendu manquer à tant d'hommes qui tiennent de lui la vie; & si nos pauvres périssent dans la nécessité & le besoin, ce n'est point à lui qu'il s'en faut prendre, mais à ceux qu'il a mis en pouvoir de les assister, & à qui il a commandé sous des peines si griéves, d'en être par leurs charités, après lui, les conservateurs. Parce qu'en conséquence de l'inégalité de qualités & de fortune qu'il a autorisée pour le réglement du monde, il étoit infaillible que plusieurs dans leurs conditions se trouveroient destitués de tous moyens pour se sustenter & pour subsister, il a bien sçu, en le prévoyant, y pourvoir; par où? par son précepte: & quiconque comprendra toute la force & toute l'étendue de ce commandement, sera forcé de rendre gloire à la miséricorde & à la vigilance du maître qui l'a porté.

Car pour en venir à un détail, qui contient de si importantes leçons pour vous, mes chers Auditeurs, faisons, s'il vous plaît, ensemble quelques réflexions sur ce commandement si peu connu de la plûpart des Chrétiens,& de-là si mal pratiqué. Prenez garde : Dieu touché de zéle pour le pauvre, en qui il voit sa ressemblance & qu'il aime comme l'ouvrage de ses mains,ne conseille pas seulement au riche de l'entretenir & de le nourrir,ne l'y exhorte pas seulement,mais le lui enjoint & lui en fait un devoir rigoureux.Il use pour cela de toute son autorité ; & afin de donner encore plus de poids à sa loi, il transporte au pauvre tous ses droits sur les biens du riche : il le choisit, si j'ose le dire, pour être comme son thrésorier, & c'est à lui qu'il assigne toutes les contributions qu'il peut exiger légitimement & que le riche est indispensablement tenu de lui payer. Ce n'est pas assez; mais joignant à l'ordre la menace, & la plus terrible menace, il annonce au riche qu'il y va de son ame, de sa damnation, de son salut ; que celui qui dans le tems n'aura point exercé la miséricorde, n'a point de miséricorde à

eſpérer dans l'éternité; qu'il ſera le vengeur du pauvre, le vengeur de la veuve & de l'orphelin, s'ils ont été négligés, & qu'il n'emploiera point d'autre titre pour condamner tant de riches & pour les frapper de toute ſa malédiction. Cela même encore ne lui ſuffit pas, pour aſſûrer aux pauvres le ſoutien qu'il leur a ménagé : mais voulant prévenir les fauſſes interprétations qui pourroient ſervir de prétexte & de retranchement à l'avarice, & ne bornant point l'obligation de ſon précepte à certaines néceſſités extrêmes & rares, il l'étend aux beſoins communs, aux beſoins préſens : tant il eſt ſenſible aux intérêts de ſes pauvres, & tant il paroît avoir à cœur qu'ils ſoient aidés & ſecourus.

C'eſt donc ici qu'uſant des paroles du Saint-Eſprit, je dois m'écrier : *Tua, Pater, providentia gubernat.* Oui, Seigneur, quelque ſévère que ſemble d'ailleurs votre conduite envers le pauvre, il eſt évident qu'il y a dans le ciel une providence, qui penſe à lui, qui veille ſur lui, qui travaille pour lui ; & ſi les ſoins de cette providence demeurent inutiles & ſans effet, ah ! mes Freres, c'eſt ce qui doit vous faire trembler, *Sap. c. 14.*

parce que c'eſt votre crime, & que ce ſera le ſujet de votre réprobation. Car, dit ſaint Ambroiſe, ſi c'eſt inconteſtablement un crime digne de la haine de Dieu & de ſes vengeances éternelles, que d'enlever au riche ce qu'il poſſéde, ce n'eſt pas une moindre injuſtice devant Dieu, de refuſer au pauvre ce qu'il attend de vous & ce que vous pouvez lui procurer.

Quoi qu'il en ſoit de cette comparaiſon, & ſans examiner le plus ou le moins, ce que j'avance avec une certitude entiere, & ce que vous ne devez jamais oublier, c'eſt qu'au jugement de Dieu, vous rendrez compte de l'un auſſi bien que de l'autre. Et qu'aurez-vous à répondre, mon cher Auditeur, quand Dieu vous montrant cette foule de miſérables dont ſa providence vous avoit chargés, & dont les voix plaintives retentiſſoient à vos oreilles, ſans pénétrer juſqu'à votre cœur, il vous reprochera cette inflexible dureté que rien n'a pû amollir & qu'il vous en demandera raiſon? Quand il vous dira: Je voulois que celui-là fût vêtu, & vous avez ſans humanité & ſans compaſſion retenu la robe qui le devoit couvrir: je voulois que

que celui-ci fût nourri, & vous avez détourné le pain qui devoit être son aliment : je voulois que ce débiteur insolvable par le désordre de ses affaires & languissant dans une obscure prison, fût encouragé, fût consolé, fût délivré, & vous n'avez, ni fait un pas pour le visiter, ni ouvert une fois la main pour le racheter : je voulois leur adoucir à tous leur état, & vous leur en avez laissé ressentir toutes les disgraces & tous les malheurs. Or est-ce là ce que je vous avois prescrit ? Est-ce ainsi que je l'avois arrêté dans mes décrets, & que je l'avois marqué dans ma loi ? Mais sur-tout, est-ce ainsi que je vous avois traité vous-même ; & puisque vous joüissiez si abondamment de mes dons, & que j'avois été si libéral pour vous, comment étiez-vous si resserré & si insensible pour vos Freres ? *Nonne oportuit & te misereri conservi tui ?* Je le répete, Chrétiens, & je vous le demande : que répondrez-vous à ces reproches ? qu'alléguerez-vous pour votre excuse ? & qui vous mettra à couvert de ce foudroyant arrêt : Retirez-vous de moi, maudits ; *Discedite à me, maledicti ?* *Matth.* c. 18. *Matth.* c. 25.

Ce n'eſt pas là néanmoins encore tout le bienfait du Seigneur, & je prétends que par le précepte de l'aumône il a pleinement remédié à une derniere diſgrace du pauvre, qui ſont les rebuts & les mépris où l'expoſe ordinairement ſa condition, vile par elle-même & abjecte. C'eſt l'injuſtice du monde de n'eſtimer les hommes, que par un certain extérieur qui brille, que par le faſte & la ſplendeur, que par l'équipage & le train, que par la richeſſe des ornemens & la magnificence des édifices, que par les thréſors & les dépenſes. Tout cela répand ſur les opulens & les Grands de la terre je ne ſçai quel éclat, dont le vulgaire eſt ébloüi, & dont ils ne ſe laiſſent que trop ébloüir eux-mêmes. De-là qu'arrive-t-il? Accoutumés à ces honneurs qu'ils reçoivent par-tout & à cette pompe qui les environne, quand ils voient les pauvres dans l'abaiſſement & l'humiliation, de quel œil les regardent-ils, ou pour mieux dire, les daignent-ils même regarder? Il ſemble que ce ne ſoient pas des hommes comme eux; & ſi quelquefois ils les gratifient d'une légère & courte aumône, il faut que ce

secours leur soit porté par des mains étrangères, parce qu'il n'est pas permis au pauvre de les approcher, parce que la personne du pauvre leur inspireroit du dégoût, parce qu'ils se feroient ou une peine ou une confusion de traiter avec le pauvre & de converser avec lui. Divin Maître que nous adorons, Sauveur des hommes, vous êtes né pauvre, vous avez vécu pauvre, vous êtes mort pauvre; & voilà parmi des Chrétiens, c'est-à-dire, parmi vos disciples, où en est réduit cette pauvreté que vous avez consacrée.

Mais sans recourir à l'exemple de cet Homme-Dieu, sa loi doit aujourd'hui me suffire, pour confondre tous les jugemens humains sur le sujet des pauvres, & pour nous apprendre à les respecter. Car puisque c'est par l'estime de Dieu que nous devons régler la nôtre, des hommes si chers à Dieu, des hommes qu'il a estimés jusqu'à faire dépendre d'eux & de leur soulagement le salut du riche, jusqu'à récompenser d'un Royaume éternel la moindre assistance qu'ils auront reçue de nous, comment & avec quels sentimens, la foi que nous professons & qui nous les représente

sous de si hautes idées, nous oblige-t-elle de les envisager ? Le mondain orgueilleux & aveuglé par son orgueil, rougiroit de leur appartenir : mais le Fils même de Dieu ne rougit point, en nous recommandant de les appeller ses freres, & de les reconnoître pour les membres de son corps mystique. Il ne rougit point d'être spécialement à eux & dans eux : d'y être par l'étroite liaison qui les unit à lui comme à leur chef: d'y être comme dans ses images vivantes, qui le retracent à nos yeux avec ses caractères les plus marqués. Il ne rougira point à la face de l'univers, d'en faire la déclaration publique, & de se substituer en leur place, quand il dira aux ré-
Matth. prouvés : J'ai eu faim, *Esurivi ;* j'étois
c. 25. pressé de la soif, *Sitivi ;* j'étois sans demeure exposé aux injures de l'air, nud,
Ibid. infirme & souffrant, *Hospes eram, nudus, infirmus.* Mais, Seigneur, en quel tems & où vous avons-nous vû dans tous ces états ? Vous m'y avez vû lorsque vous y avez vû ce pauvre, parce que, tout pauvre qu'il étoit, je le regardois comme une portion de moi-même, ou plûtôt
Ibid. comme un autre moi-même. *Quandiu non fecistis uni de minoribus his, nec mihi*

feciſtis. Or voilà tout ce qui eſt exprimé dans le précepte de Jeſus-Chriſt, & l'un des plus ſolides fondemens dans le Chriſtianiſme ſur quoi il eſt appuyé.

Après cela, Chrétiens, je ne ſuis plus ſurpris que l'eſprit de l'Evangile nous faſſe conſidérer les pauvres avec tant de vénération. Je ne m'étonne plus de la régle que nous donne ſaint Chryſoſtôme, d'écouter la voix des pauvres comme la voix de Jeſus-Chriſt même, de les honorer comme Jeſus-Chriſt, de les recevoir comme Jeſus-Chriſt. Je n'ai plus de peine à comprendre une autre parole de ce ſaint Docteur, ſçavoir, que les mains des pauvres ſont auſſi reſpectables & en quelque ſorte plus reſpectables pour nous que les autels, parce que ſur les autels on ſacrifie Jeſus-Chriſt, & que dans les mains des pauvres on ſoulage Jeſus-Chriſt. J'entre aiſément dans les vûes toutes ſaintes de la Religion, lorſqu'elle a tant de fois humilié & qu'elle humilie encore aux pieds des pauvres les Monarques & les Potentats. Nous en voyons renouveller chaque année la pieuſe cérémonie. Toute la grandeur du ſiécle rend hommage dans leurs perſonnes à Jeſus-

Christ, je dis à Jesus-Christ pauvre, & non point à Jesus-Christ glorieux & triomphant. Les Têtes couronnées s'inclinent profondément en leur présence, & des mains Royales sont employées à les servir. Enfin je conçois comment les Saints ont toujours témoigné tant de zéle pour les pauvres, les prévenant, les recherchant, les appellant auprès d'eux & les accueillant avec une distinction digne du Maître dont ils portent le sacré sceau & les plus précieuses livrées. En tout cela, dis je, je ne trouve rien que de convenable, rien que de juste & qui ne leur soit légitimement dû.

C'est donc ainsi, Pauvres, que votre condition est relevée; & s'il a plû à la Providence de votre Dieu de vous faire naître dans les derniers rangs, c'est ainsi qu'il a sçu par son précepte & par les termes dans lesquels il l'a énoncé, vous dédommager de cette bassesse apparente. Qui vous mépriſe, le mépriſe, & par l'affinité qu'il y a entre lui & vous, tous les outrages qui vous sont faits, lui deviennent personnels. Ils ne demeureront pas impunis; mais le tems viendra où vous aurez une satisfaction pleine & authentique. Quel est-il ce tems?

Vous n'y pouvez faire, mes chers Auditeurs, une trop ſérieuſe réflexion. C'eſt ce grand jour où le riche & le pauvre ſeront cités devant le Tribunal de Dieu; ce jour où tant de riches préſomptueux & ſi fiers à l'égard des pauvres qu'ils éloignoient, qu'ils rejettoient avec dédain, à qui même quelquefois ils inſultoient, ſeront à leur tour, & par la plus affreuſe révolution, couverts eux mêmes d'ignominie & d'opprobre. Que penſeront-ils, & que diront-ils, lorſque placés à la gauche, vils reſtes de la nature & ſujet d'horreur, ils verront à la droite & ſur leurs têtes ces pauvres qu'ils laiſſoient ramper dans la pouſſiere, ces pauvres autrefois ſi petits, mais alors comblés de gloire & ſi hautement exaltés? *Hi ſunt quos habuimus aliquando in deriſum & in ſimilitudinem improperii.* Sap. c. 8. Sont-ce là ces hommes à qui nous faiſions ſi peu d'attention, pour qui nous avions ſi peu de ménagemens, qui nous ſembloient ſi fort au-deſſous de nous, envers qui nous étions ſi indifférens, ſi impérieux, ſi abſolus? Quel retour & quel changement! les voilà parmi les enfans de Dieu, parmi les élûs de Dieu, héritiers du Royaume de Dieu, pen-

dant qu'il nous fait sentir toute son indignation, & qu'il nous frappe des plus rudes coups de sa justice. *Ecce quomodò computati sunt inter filios Dei, & inter Sanctos sors illorum est.* C'est à vous, Chrétiens, d'y prendre garde, de concevoir d'autres sentimens pour les pauvres, de seconder les vûes de la providence sur eux, de faire ainsi pour vous-même du précepte de l'aumône, un moyen de sanctification & de salut. Car la même Providence qui dans l'établissement de ce précepte s'est montrée si bienfaisante envers le pauvre, ne l'est pas moins envers le riche, comme vous le verrez dans la seconde partie.

Ibid.

II. PARTIE.

DE quelque maniere qu'en juge le monde, & quelque adroit que soit l'amour-propre à séduire le cœur de l'homme, en lui donnant de fausses idées de tout ce qui flatte ses désirs ; pour peu qu'un riche Chrétien ait de religion, trois choses, dit S. Chrysostôme, doivent réprimer en lui l'orgueil secret que la possession des richesses a coutume d'inspirer aux ames mondaines. Cette opposition qui se rencontre entre l'état des riches, & celui de Jesus-Christ pauvre ;

pauvre ; ce choix que Jesus-Christ a fait pour soi-même de la pauvreté préférablement aux richesses ; ce caractère de malédiction qu'il semble avoir attaché aux richesses, en béatifiant & en canonisant la pauvreté, c'est la premiere. Cette espéce de nécessité qui engage presque inévitablement les riches en toutes sortes de péchés, cette facilité qu'ils trouvent à satisfaire leurs passions les plus déréglées, ce pouvoir de faire le mal, c'est la seconde. Enfin, cette affreuse difficulté, ou pour me servir du terme de l'Evangile, cette impossibilité morale où sont les riches de se sauver, c'est la troisiéme. Car malgré les préventions du monde, & malgré les avantages que peut procurer aux hommes la joüissance des biens temporels, s'ils veulent raisonner selon les principes du Christianisme, il n'est pas possible qu'un état si différent de l'état du Dieu-Homme qui les a sauvés, & qu'ils regardent comme le modéle de leur prédestination ; qu'un état exposé, & comme livré à tout ce qu'il y a sur la terre de plus contagieux & de plus contraire au salut ; qu'un état qui de lui-même conduit à une éternelle dam-

nation : il n'eſt pas, dis-je, poſſible qu'un tel état, bien loin de les enfler d'une vaine complaiſance, ne les ſaiſiſſe de frayeur, ne les trouble, ne les déſole, & du moins ne les oblige à prendre toutes les précautions néceſſaires pour marcher ſûrement dans la voie de Dieu.

Il étoit, ajoûte ſaint Chryſoſtôme, de la Providence & de la bonté de Dieu de donner aux riches du ſiécle quelque conſolation dans cet état, & c'eſt ce qu'il a prétendu, lorſque par une conduite bienfaiſante il les a mis en pouvoir de pratiquer la miſéricorde chrétienne par le ſoulagement des pauvres, & qu'il leur a impoſé le précepte de l'aumône. Car ſi le riche peut dans ſa condition non-ſeulement diminuer, mais entiérement corriger l'oppoſition de ſon état avec celui de la pauvreté de Jeſus-Chriſt ; ſi le riche peut réparer tant de péchés & tant de déſordres où le plonge l'état du monde, ſur-tout l'uſage des biens du monde ; & ſi le riche par conſéquent peut ſe promettre quelque ſûreté pour le ſalut, & contre une malheureuſe réprobation ; tout cela doit être le fruit

de la charité, & c'eſt le ſeul fondement ſolide qui reſte à ſon eſpérance.

La premiere vérité eſt évidente : car du moment, Chrétiens, que vous partagez vos biens avec Jeſus-Chriſt dans la perſonne des pauvres ; dès-là vos biens ſanctifiés par ce partage, n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puiſque cet Homme-Dieu entre par-là comme en ſociété de biens avec vous : & voilà l'admirable ſecret, ou plûtôt l'artifice innocent dont le riche miſéricordieux ſe ſert, pour mettre Jeſus-Chriſt dans ſes intérêts, & pour en faire d'un Juge redoutable un Protecteur ; voilà par où il ſe garantit de ces anathêmes fulminés dans l'Evangile contre les riches. En effet, remarque ſaint Chryſoſtôme, Jeſus-Chriſt eſt trop fidéle pour donner ſa malédiction à des richeſſes dont il reçoit lui-même ſa ſubſiſtance, & qui contribuent à le nourrir, en nourriſſant ceux qui le repréſentent en ce monde. Cette ſeule conſidération ne devroit-elle pas nous ſuffire, & que faudroit-il davantage pour nous remplir d'une ſainte ardeur dans l'accompliſſement du précepte de l'aumône ?

Mais la seconde n'est pas moins touchante, & c'est que Dieu par le moyen de l'aumône, a pourvu les riches d'un reméde général & souverain contre tous les péchés où les expose leur condition, & dont il est si rare qu'ils se préservent. Car n'est-ce pas une chose bien surprenante, poursuit toujours l'éloquent Avocat des pauvres, dont j'emprunte si souvent dans ce discours les pensées & les paroles, n'est-il pas bien étonnant de voir en quels termes l'Ecriture s'exprime, quand elle parle du pouvoir de l'aumône & de sa vertu, pour effacer le péché ? Jamais elle n'a rien dit de plus fort, ni de l'efficace des Sacremens de la Loi nouvelle, ni du Sang même du Rédempteur, qui en est la source ; & nous ne lisons rien de plus décisif en faveur du Baptême, que ce qui est écrit au chapitre onziéme de saint Luc à l'avantage de l'aumône :

Luc. c. 11. *Date elecmosynam, & ecce omnia munda sunt vobis ;* Faites l'aumône ; & tout, sans exception, vous est remis. D'inférer de-là que l'aumône autorise donc la liberté de pécher, & que de satisfaire à ce seul devoir, est une espéce d'impunité à l'égard de tout le reste,

c'eſt la maligne conſéquence que voudroient tirer quelques mondains peu inſtruits de leur Religion. Mais non, mes Freres, répond là-deſſus ſaint Auguſtin dans le Livre de la Cité de Dieu, il n'en eſt pas ainſi, & cette Doctrine que toutes les Ecritures nous prêchent, ne favoriſe en nulle maniere la licence des mœurs : pourquoi ? Parce que ſi l'aumône remet le péché, ce n'eſt qu'en diſpoſant Dieu à écouter vos prieres, qu'il auroit autrement rejettées ; à accepter vos ſacrifices, dont il n'eût tenu nul compte, & qu'il auroit rebutés ; à être touché de vos larmes, qui ne l'auroient point fléchi. Ce n'eſt qu'en vous attirant les graces de la pénitence & d'une véritable converſion, que vous n'auriez ſans cela jamais obtenues. Ce n'eſt qu'en ſatisfaiſant à la juſtice divine, qui ſe fût endurcie contre vous, & rendue inexorable. *Propter hoc ergò eleemoſynæ faciendæ, ut de præteritis compungamur ; non ut in eis perſeverantes, malè vivendi licentiam comparemus.* C'eſt pour cela & par-là que l'aumône eſt toute puiſſante & que le pécheur peut ſans témérité faire fond ſur elle, parce que *Auguſt.*

c'eſt par elle qu'il trouve grace devant Dieu, pour mériter le pardon de ſon péché, pour le pleurer, pour l'expier, & non pas pour avoir droit d'y perſéverer.

Or ſuppoſé cette vertu de l'aumône dans le ſens que je viens de l'expliquer, admirez avec moi, Chrétiens, la douceur de la Providence envers le riche, & reconnoiſſez-la en trois points dont je me contente de vous donner une ſimple idée. Premiérement, quelle providence du Seigneur, & combien eſt-elle aimable d'avoir établi pour les riches pécheurs un moyen de juſtification ſi conforme à leur état, ſi proportionné à leur foibleſſe, ſi aiſé par rapport à eux dans la pratique, & néanmoins ſi infaillible ? Car voilà ſans doute un des plus beaux traits, non-ſeulement de la miſéricorde, mais de la ſageſſe de Dieu. Comme chaque condition a ſes péchés qui lui ſont propres, auſſi Dieu a-t-il voulu que chaque condition eût ſes reſſources particulieres pour la pénitence. Le pauvre ſatisfait Dieu par ſes ſouffrances, & le riche par ſes charités. La ſatisfaction du riche paroît plus douce

que celle du pauvre : ainſi a-t-il plû au Seigneur, qui d'ailleurs dans l'ordre de la grace, avoit aſſez privilégié le pauvre au-deſſus du riche. A peine auroit-on pû eſpérer du riche, qu'il ſe fût ſoumis aux autres remédes plus violens, ordonnés contre le péché. Hé bien, lui dit Dieu, en voici un que j'ai choiſi pour vous. Vous n'aurez nul prétexte pour vous en défendre; car il dependra toujours de vous. Ni la délicateſſe de votre complexion, ni vos infirmités ne vous en diſpenſeront jamais. Car il ne conſiſtera point en des exercices pénibles & incommodes. Il ne vous expoſera point à la cenſure du monde, puiſque le monde, tout perverti qu'il eſt, ne pourra vous refuſer ſes éloges, quand il vous le verra mettre en œuvre. Il vous coûtera peu; mais avec ce peu il n'y aura rien que vous ne gagniez. *Divina res eleemoſyna*, s'écrie S. Cyprien, *res poſita in poteſtate facientis, res grandis & facilis ſine periculo perſecutionis.* *Cypria.*

Pourquoi penſez-vous que Daniel, ſuivant l'inſpiration qu'il avoit reçûe d'en-haut, & déclarant au Roi de Ba-

bylone que le Ciel étoit irrité contre lui, & qu'il étoit tems qu'il pensât à l'appaiſer, ne lui propoſa point d'abord de prendre le ſac & le cilice, de ſe couvrir de cendres, de jeûner, & de macérer ſon corps, mais ſeulement de racheter ſes crimes par l'aumône ; *Quamobrem, Rex, conſilium meum placeat tibi, & peccata tua eleemoſynis redime, & iniquitates tuas miſericordiis pauperum.* Ah ! Chrétiens, il en uſa de la ſorte par une prudence qui ne fut ni humaine ni lâche, & qui ne reſſentit point le Courtiſan, mais le Prophéte. Car il ne voulut plaire à ſon Prince, qu'autant qu'il le pouvoit, ſans bleſſer les intérêts de ſon Dieu ; & il ne voulut faciliter la ſatisfaction qui étoit dûe à ſon Dieu, qu'autant que le permettoit la fidélité qu'il devoit à ſon Prince. Il jugea donc & avec raiſon, que l'aumône étoit de toutes les œuvres ſatisfactoires, celle qui ſeroit plus au goût de ce Prince déja touché, mais non encore converti ; & il ſçavoit que celle-là ſeroit ſuivie de toutes les autres, & de ſa converſion même. D'où vient qu'il ſe contente de lui dire : Agréez, Seigneur, le

Dan. c. 4.

conſeil que je vous donne, & rachetez vos péchés par vos largeſſes envers les pauvres. Sur quoi ſaint Ambroiſe fait une obſervation auſſi vraie, qu'elle eſt ingénieuſe, quand il dit que cette facilité qu'a le riche d'expier ainſi les déſordres de ſa vie, nous eſt excellemment figurée par le miracle qu'opéra le Fils de Dieu dans la perſonne d'un malade dont parle ſaint Luc. Il étoit paralytique d'une main, & Jeſus-Chriſt ne fit autre choſe que de lui commander d'étendre cette main, qui dans le moment même ſe trouva ſaine : *Extende manum tuam, & reſtituta eſt.* Le remède étoit aiſé ; mais ce qui fut alors un effet viſible de la puiſſance du Sauveur, eſt ce qui ſe paſſe tous les jours ſpirituellement & intérieurement dans la perſonne du riche. Car Dieu lui dit, *Extende manum tuam*, étendez par un effet de charité, cette main ſi long-tems reſſerrée par une criminelle avarice ; & vous ſentirez la vertu de Dieu qui agira en vous. Etendez-la, & cette ſeule action ſera le principe de la guériſon de votre ame : *Benè dicitur, Extende*, ce ſont les paroles de S. Ambroiſe, *quia nihil ad curandum*

Matth. c. 12.

Ambr.

plus proficit, quàm eleemosynæ largitas.

Autre trait de la Providence, j'entends toujours d'une Providence favorable au riche dans l'établissement de l'aumône. Les richesses qui avoient été l'instrument du péché, deviennent la matiere de la réparation du péché même : pour nous faire comprendre ce que dit saint Paul, que tout contribue au bien de ceux qui cherchent Dieu, ou qui retournent à Dieu. Nous voyons des plantes dont le suc est pour l'homme un poison mortel : mais nous admirons au même tems l'Auteur de la nature, en ce qu'elles ne croissent jamais qu'accompagnées d'une autre plante, qui leur sert de contrepoison. L'aumône fait quelque chose de plus. Car elle trouve le remède du mal dans la cause même du mal. Ce sont vos richesses qui vous ont perdu, continue saint Ambroise parlant à un riche avare, & ce sont vos richesses qui vous
Ambr. sauveront : *Pecuniâ tuâ venumdatus es, redime te pecuniâ tuâ.*

Ajoûtons encore un nouveau trait de cette conduite de Dieu si bienfaisante à l'égard du riche : le voici. Qu'est-ce que le riche dans l'état du

péché ? C'eſt un ſujet diſgracié de Dieu, qui ne peut point par lui-même avoir d'accès auprès de Dieu, dont les actions les plus loüables ne ſont de nul mérite devant Dieu, à qui la porte de la miſéricorde de Dieu ſemble être fermée, & qui livré à ſa juſtice rigoureuſe n'auroit plus d'autre parti à prendre que celui du déſeſpoir. Mais que fait Dieu ? En lui donnant de quoi être charitable, il lui donne de quoi ſe ménager de puiſſans Interceſſeurs, qui par reconnoiſſance, qui par devoir, qui par intérêt, ſoient obligés à ſolliciter, & à demander grace pour lui ; & ces Interceſſeurs, ce ſont les pauvres : ces pauvres, amis de Jeſus-Chriſt, & ſelon l'Evangile, devenus les ſiens : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis* : ces pauvres dont les vœux s'élévent juſqu'au Thrône de Dieu, & que Dieu exauce ; *Iſte pauper clamavit, & Dominus exaudivit eum* : ces pauvres, circonſtance bien remarquable, ces pauvres, dont le crédit auprès de Dieu ne dépend ni de leur mérite, ni de leur innocence. Car ils intercédent pour ceux qui les ſoulagent, ſans parler, ſans agir, ſans y penſer, & même ſans le

Luc. c. 16.

Pſalm. 33.

vouloir. C'eſt aſſez qu'ils paroiſſent revêtu de vos aumônes, afin que Dieu les entende,& qu'en leur conſidération il s'adouciſſe pour vous. Pourquoi cela ? La raiſon en eſt belle, & c'eſt la réflexion de ſaint Auguſtin : parce que dans le langage de l'Ecriture, ce n'eſt pas proprement le pauvre, mais l'aumône faite au pauvre, qui intercéde pour le riche. *Conclude eleemoſynam in corde pauperis, & hæc pro te exorabit :* mettez votre aumône dans le ſein du pauvre, & elle priera pour vous. Le Saint-Eſprit ne dit pas, *Et ipſe exorabit pro te ;* comme ſi c'étoit ce pauvre que vous avez ſecouru, qui fût devant Dieu votre Patron : il dit que l'aumône, indépendamment de lui, parle en votre faveur, plaide votre cauſe, mais d'une voix ſi éloquente & ſi forte, que Dieu, quoiqu'indigné & courroucé, ne peut néanmoins lui réſiſter. *Et hæc pro te exorabit.*

Eccleſ. c. 29.

Voilà ce que la Foi nous apprend, & de-là s'enſuit cette derniere & conſolante vérité,que ſi le riche peut avoir quelque aſsûrance de ſa prédeſtination éternelle, & quelque préſervatif contre cette malheureuſe réprobation dont

il eſt menacé, c'eſt par l'aumône. Ah! mes chers Auditeurs, combien de riches ſont heureuſement parvenus au port du ſalut, après avoir marché bien des années dans les voies corrompues du monde! A voir les égaremens où ils ſe laiſſoient emporter en certains tems de leur vie, qui jamais eût eſpéré pour eux une telle fin? Qu'ont-ils dit à Dieu, lorſqu'ils ſont entrés dans ſa gloire; & conſervant le ſouvenir de leurs déſordres paſſés, combien ont-ils béni, & béniront-ils éternellement ce Pere des miſéricordes, qui les a éclairés, qui les a touchés, qui les a ramenés, qui les a ſanctifiés, qui les a couronnés; mais que leur a-t-il répondu, & que leur répondra-t-il pendant toute l'éternité, où ils auront ſans ceſſe devant les yeux ce Myſtère de grace? *Eleemoſynæ tuæ aſcenderunt in conſpectu Dei.* Il eſt vrai, vous méritiez mes châtimens les plus ſévères, & ma juſtice en mille rencontres devoit éclater contre vous. Mais vous lui avez oppoſé une barriere qui l'a arrêtée: ce ſont vos aumônes. Au milieu de vos déréglemens vous aviez toujours un cœur libéral & compatiſſant pour les pau-

vres, & c'eſt ce qui m'a déſarmé. Tout le bien que vous avez fait à vos freres j'étois engagé à vous le rendre. Je l'avois promis, & je l'ai exécuté. Ma Providence a eu pour cela de ſecrets reſſorts qu'elle a fait agir, & qui vous ont fait agir vous mêmes, afin que ma parole s'accomplît, donnez, & on vous donnera, *Date, & dabitur vobis.*

Luc. 6.

Mais du reſte, Chrétiens, ne vous y trompez pas, & ne penſez pas compter ſur vos aumônes, ſi elles n'ont toute l'étendue & toute la meſure néceſſaire. Et quelle eſt pour vous cette meſure? Obſervez ceci, & imprimez-le fortement dans vos eſprits. Quand un riche du ſiécle ſeroit exempt devant Dieu de tout péché & de toute ſatisfaction, le ſuperflu de ſes biens, ainſi que je l'ai dit, devroit toujours être employé pour les pauvres comme leur patrimoine & leur partage: or de-là concluez quelle eſt donc l'obligation d'un riche pécheur, d'un riche criminel. Je prétends qu'alors le néceſſaire même de l'état, ou du moins qu'une partie de ce néceſſaire n'y doit pas être épargnée. Et je me fonde ſur l'autorité des Peres,

qui tant de fois ont obligé les riches pénitens à diminuer la dépense de leur maison, à se vêtir avec plus de modestie, à vivre avec plus de frugalité, à rabattre non-seulement de leur luxe immodéré, mais de l'éclat honnête & raisonnable où, selon leur condition, ils auroient pû d'ailleurs paroître, & à convertir en aumônes pour l'acquit de leurs dettes auprès de Dieu, & pour l'expiation de leurs péchés, ce qu'ils retranchoient à leurs aises & à leurs commodités. Aussi est-il juste qu'il en coûte davantage à celui qui se trouve plus redevable : & c'est un renversement bien étrange dans le Christianisme, que ce soient les plus innocens & les plus saints, qui fassent les aumônes les plus abondantes ; & au contraire les plus grands pécheurs, qui se dispensent plus aisément d'un devoir si essentiel, ou qui l'accomplissent plus imparfaitement. Profitez, mes Freres, du talent que vous avez dans les mains. C'est votre rançon ; & si vous ne vous en servez pas, à quoi vous exposez-vous ? Vous vivrez dans l'esclavage du péché, & vous y mourrez, pour en ressentir éternellement le regret & la peine.

Comme pécheurs vous êtes ennemis de Dieu, & il faut vous réconcilier avec lui. Ce n'eſt pas une petite affaire à traiter entre lui & vous, que cette réconciliation. Mais toute importante qu'elle eſt, vous pouvez la terminer en peu de tems & à peu de frais. Préſentez à Dieu le ſacrifice de vos aumônes, & il fera deſcendre ſur vous les thréſors de ſa grace. Hâtez-vous, & ne différez pas : car le Seigneur n'eſt pas loin, & ſon bras peut-être va bientôt s'appeſantir ſur vous. Il le tient encore ſuſpendu ; mais s'il vient encore à frapper, le coup ſera ſans reméde. Plaiſe au Ciel que cet avertiſſement vous ſoit ſalutaire, & que par la charité du prochain vous faſſiez revivre dans vos cœurs la charité de Dieu, afin de le retrouver dans cette vie, & de le poſſéder dans l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite, &c.

SERMON

POUR LE NEUVIEME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur les Remords de la Conſcience.

Cùm appropinquaret Jeſus Jeruſalem, videns Civitatem, flevit ſuper illam, dicens: Quia ſi cognoviſſes & tu, & quidem in hâc die tuâ, quæ ad pacem tibi!

Lorſque Jeſus fut proche de Jéruſalem, voyant cette Ville, il verſa des larmes de compaſſion pour elle, & il dit: O ſi du moins en ce jour, qui eſt pour toi, tu avois connu ce qui pouvoit te donner la paix! En S. Luc, ch. 19.

CE jour où le Fils de Dieu accompagné de ſes Diſciples, entra dans Jéruſalem avec tant de ſolemnité & au milieu des acclamations publiques; ce jour de la viſite du Seigneur; c'étoit, mes Freres, ſelon l'expreſſion de Jeſus-

Chriſt même, le jour de cette Ville incrédule, parce que c'étoit en ce jour de grace que le Sauveur des hommes venoit répandre ſur elle un nouveau rayon de ſa lumiere, & faire un dernier effort pour l'éclairer & la convertir. Il prévoyoit de quels malheurs l'infidélité de ce peuple ſeroit ſuivie, le profond aveuglement où il tomberoit; les déſolantes extrémités où l'ennemi le réduiroit, le ravage affreux qui le ruineroit de fond en comble, & le détruiroit, la haine de toutes les nations qu'il encoureroit. Triſtes, mais immanquables effets de ſon opiniâtre réſiſtance à la voix du Ciel, & aux preſſantes recherches de la divine miſéricorde. Voilà, dis-je, ce qu'il avoit en vûe ce Rédempteur d'Iſraël, & ce qu'il eût voulu prévenir en amolliſſant la dureté de ces cœurs juſques-là toujours rébelles, & les touchant par ſa préſence. Belle figure, Chrétiens, de la conduite de Dieu à l'égard de tant de pécheurs. Car le pécheur, tout pécheur qu'il eſt, a néanmoins encore, auſſi-bien que Jéruſalem, dans l'état même de ſon péché, des jours de ſalut, où Dieu le prévient, où Dieu lui parle, où il le rappelle. Il

voudroit, ce Paſteur ſi vigilant & ſi compatiſſant, ſauver cette brebis égarée qui va ſe précipiter dans l'abyſme: il voudroit fléchir cette ame endurcie, & la ramener dans ſes voies, pour la préſerver de ſes vengeances. C'eſt pour cela qu'il s'adreſſe à elle, qu'il la pourſuit & qu'il la ſollicite: comment? Non pas toujours d'une maniere ſenſible, ni par la voix de ſes miniſtres, mais ſecrettement & par lui-même: je veux dire, par certaines réflexions qu'il lui inſpire, & qui la frappent, par certains reproches intérieurs qui la piquent, & qui la troublent. Ah! mon cher Auditeur, que ne connoiſſez-vous alors le don de Dieu, & que ne profitez-vous de ce trouble ſalutaire qui n'a point d'autre fin que de vous conduire à la paix: *Si cognoviſſes & tu, & quidem in hâc die tuâ quæ ad pacem tibi.* Il eſt donc d'une conſéquence infinie de vous faire voir tout le fruit que vous en pouvez tirer, & de vous exhorter fortement à ne le pas perdre. C'eſt auſſi ce que je me propoſe dans ce diſcours, où je viens vous entretenir des remords de la conſcience, après que nous aurons invoqué le Saint-Eſprit qui en eſt le principe,

& que nous aurons fait à Marie la priere ordinaire, en la saluant avec les paroles de l'Ange. *Ave.*

INtimider le pécheur par d'effrayantes menaces, & lui donner après son péché de continuelles allarmes; lui retracer sans cesse l'image de son désordre, & lui en représenter toute la difformité, ne lui accorder aucun repos, & sans relâche l'inquiéter, l'agiter, le tourmenter, n'est-ce pas là, Chrétiens, selon les apparences, le traiter en ennemi, & le vouloir perdre? Mais par une régle toute contraire je prétends moi, & je vais vous en convaincre, que Dieu, quoiqu'offensé & irrité, ne peut donner à l'homme criminel un plus solide témoignage de son amour, qu'en excitant au fond de son cœur ces remords secrets. D'où je veux en même tems conclure que l'homme aussi de sa part ne se rend jamais plus coupable, ni plus malheureux, que lorsqu'il résiste à Dieu dans cette sainte guerre que Dieu lui fait, & qu'il ne se laisse pas vaincre par l'infinie bonté du Maître, qui ne le blesse que pour le guérir, & qui ne l'abat que pour le relever. En

deux mots, mes chers Auditeurs, voici tout mon deſſein. Je dis que le remords du péché eſt une des graces de Dieu les plus efficaces & les plus précieuſes, & j'infère de là que de ne pas écouter ce remords, & de ne le pas ſuivre, c'eſt dans l'homme pécheur un des plus grands déſordres & un des plus juſtes ſujets de ſa réprobation. Jamais Dieu n'agit plus favorablement à l'égard du pécheur, que lorſqu'il le preſſe par les reproches de ſa conſcience : & jamais le pécheur n'outrage plus ſenſiblement Dieu, que lorſqu'il ferme l'oreille à ces reproches, & qu'il refuſe de les entendre. La miſéricorde de Dieu en nous accordant cette grace qui fait le remords du péché, ce ſera la premiere partie ; la malice & le malheur de l'homme qui s'obſtine contre cette grace, pour perſévérer dans le péché, ce ſera la ſeconde partie ; deux points qui demandent toute votre attention. Si dans cet Auditoire, comme je n'ai que trop lieu de le penſer, il y a de ces pécheurs actuellement combattus par leur propre conſcience & combattans eux-mêmes contre elle, c'eſt à eux aujourd'hui que je parle, & par tout l'intérêt que je prends, &

qu'ils doivent prendre encore plus que moi, au salut de leur ame, je les conjure de s'appliquer à une matiere qui les regarde spécialement, & à laquelle il a plû peut être à Dieu d'attacher leur conversion & leur bonheur éternel.

I. PARTIE. POur vous faire bien entendre ma pensée, & pour vous donner une pleine connoissance du premier point que j'entreprends d'établir, voici, Chrétiens, quelques propositions auſquelles je le réduits, & que je vous prie de suivre exactement, & sans en perdre une seule. Car elles ont entre elles une liaison absolument nécessaire.

Je dis que le remords de conscience que nous sentons après le péché, est une grace intérieure; que c'est la premiere grace que Dieu donne au pécheur dans l'ordre de sa conversion; que cette grace est une des plus miraculeuses si nous considérons la maniere dont elle est produite dans l'homme; que de toutes les graces, c'est la plus digne de la grandeur & de la majesté de Dieu; qu'il n'y a point de grace plus constante, ni moins sujette à se retirer de nous; que c'est la grace la plus générale & la plus

universelle, que Dieu emploie pour notre salut ; qu'entre les autres graces, elle a ceci de particulier, d'être certaine, assûrée, exempte de toute sorte d'illusion; que cette grace seule fait agir toutes les autres graces sur notre cœur; que c'est une grace de lumiere, plus convaincante que toute autre, pour réduire l'esprit ; enfin qu'elle est la plus absolue & la plus impérieuse, pour fléchir notre volonté, & pour la soumettre à Dieu. Auriez-vous cru, mes chers Auditeurs, que dans ce reproche de la conscience il y eût tant d'avantages & tant de thrésors renfermés ? C'est néanmoins ce que je vais vous montrer, & vous verrez que ce sujet, tout stérile qu'il paroît d'abord, est un des plus étendus & des plus vastes. J'en tirerai les preuves de la Théologie ; mais cette Théologie n'aura rien de fatiguant pour vous, & elle me donnera lieu d'entrer dans les morales les plus édifiantes. Reprenons ; & appliquez-vous.

Au moment que nous péchons, nous sentons dans nous-mêmes un remords de la conscience, qui est le reproche qu'elle nous fait de notre péché. Je dis que ce remords est une grace, & voilà

le fondement de toutes les vérités que j'ai à développer. Car qu'eſt-ce qu'une grace, & combien l'ignorent, quoiqu'ils en reçoivent tous les jours ? La grace, diſent les Théologiens, eſt un ſecours que Dieu donne à l'homme, afin qu'il puiſſe agir, & mériter pour le Ciel, & s'il eſt pécheur, afin qu'il puiſſe travailler à ſa converſion. Voilà comme en parle l'Ecole. Or tout cela convient parfaitement à cette ſynderèſe, c'eſt-à-dire, à ce remords de conſcience qui naît dans nous après le péché. Car il eſt certain que Dieu en eſt l'Auteur, que c'eſt par amour qu'il l'excite en nous ; & qu'il s'en ſert pour nous convertir : d'où je conclus que ce remords a toutes les qualités d'une véritable grace. Que Dieu en ſoit le principe, rien de plus conſtant, puiſque l'Ecriture nous l'apprend en mille endroits. Oui, c'eſt moi-même, dit Dieu, parlant à un pécheur, c'eſt moi qui te reprocherai le déſordre de ton crime. Quand après l'avoir commis, ta conſcience ſera troublée, ne t'en prends point à d'autre qu'à moi, & ne cherche point ailleurs d'où vient ce trouble. Cent fois après avoir ſuccombé à la tentation, tu

voulois

voulois te dissimuler à toi-même ta lâcheté ; tu détournois les yeux pour ne pas voir ton péché, & tu croyois que j'en userois de même, & que je ferois d'intelligence avec toi, *Existimasti inique quòd ero tui similis.* Mais tu te trompes : car étant ton Seigneur & ton Dieu, je me déclarerai toujours ton accusateur ; & jamais tu ne m'offenseras, que je ne te représente aussitôt malgré toi ton iniquité & toute son horreur : *Arguam te & statuam contra faciem tuam.* Voyez-vous, Chrétiens, comment Dieu est le principal auteur du remords de conscience ? Mais par quel motif l'opère-t-il en nous ? je l'ai dit : par amour, par un effet de sa bonté, par une effusion de sa miséricorde. Ne s'en explique-t-il pas ainsi lui-même à son bien-aimé Disciple dans le Chapitre troisiéme de l'Apocalypse : *Ego quos amo, arguo ;* ceux que j'aime, je les reprends, & c'est en les reprenant que je les aime. Mais en faut-il d'autre témoignage que la parole du Fils de Dieu, lorsqu'il annonçoit à ses Apôtres la venue du Saint Esprit ? *Cùm venerit ille, arguet mundum de peccato.* Le monde, leur disoit cet adorable Sau-

Psalm. 49.

Ibid.

Apoc. c. 3.

Joan. c. 16.

veur, ſera repris des péchés qui le rendent criminel : & par qui ſera-t-il repris ? par l'eſprit de vérité, que j'enverrai pour cela. Que veut-il dire par cet eſprit de vérité ? c'eſt-à-dire par l'amour ſubſtantiel du Pere & du Fils, par cette perſonne divine qui eſt la charité même. Prenez garde, mes chers Auditeurs : c'eſt l'amour de Dieu qui nous reprend, lorſque nous ſommes pécheurs ; *Arguet mundum de peccato.* Y a-t-il lieu de douter après cela que le remords de notre conſcience ne ſoit une grace ?

Grace non extérieure, mais grace intérieure, puiſque c'eſt au milieu de nous-mêmes & dans le fond de nos ames, que ce ver ou ce remords eſt formé. Car voilà pourquoi, dit S. Paul, l'Eſprit de Dieu eſt deſcendu dans nos cœurs, afin d'y crier ſans ceſſe contre nos déſordres : *Miſit Deus Spiritum Filii ſui in corda veſtra clamantem.* Il crie ce divin Eſprit, non point, remarque ſaint Auguſtin, comme un Prédicateur qui nous parle & qui nous reproche les déréglemens de notre vie ; car tous les Prédicateurs du monde n'ont pas aſſez de vertu pour pénétrer dans une con-

Galat. c. 4.

ſcience, & quand leur parole frappe l'oreille, elle eſt ſouvent ſi éloignée du du cœur, qu'elle ne peut y arriver. Mais l'Eſprit de Dieu eſt placé comme dans le centre de nous mêmes, afin d'y être mieux entendu : & de-là, dit ſaint Auguſtin, il pouſſe inceſſamment une voix qui contredit nos paſſions, qui cenſure nos plaiſirs, qui condamne notre péché : *Clamat in nobis ſpiritus contradictor libidinis.* Ah ! Chrétiens, ſerions-nous ingrats & endurcis juſqu'à ce point, de prendre cette contradiction du Saint-Eſprit pour une rigueur importune, & de ne pas reconnoître que c'eſt un don de ſa grace, une miſéricorde envers le pécheur, un aide pour ſon ſalut, un moyen favorable pour le rappeller à Dieu ? Serions-nous aſſez aveugles pour conſidérer comme une peine inſoutenable, l'aiguillon qui nous pique, & pour vouloir nous en délivrer? Non, Seigneur, nous n'en jugerons point ainſi ; & puiſque nous ſçavons que c'eſt votre Eſprit & votre Eſprit conſolateur qui ſuſcite dans nous ces remords, nous les recevrons toujours comme des bienfaits de votre main, & bien loin de nous en plain- *Auguſt.*

dre, nous ne penſerons par notre fidélité qu'à vous en marquer notre reconnoiſſance.

Mais voici quelque choſe de plus : j'ajoûte que le remords de la conſcience eſt la premiere de toutes les graces que Dieu donne à un pécheur, pour commencer l'ouvrage de ſa converſion. Je m'explique. Imaginez-vous, Chrétiens, que par le péché l'homme retombe dans une eſpéce de néant d'où Dieu l'avoit tiré par la grace du Baptême & de la juſtification. Je veux dire, que dans l'inſtant que l'ame eſt ſouillée de péché, elle eſt dénuée de tous mérites, dépouillée de tous droits à la gloire, deſtituée de toutes vertus & de tous les dons du Saint-Eſprit, digne d'être privée de tous les ſecours de la grace, & comme réduite enfin au néant dans l'ordre ſurnaturel ; de ſorte qu'elle ne peut faire d'elle-même une ſeule démarche pour retourner à Dieu. Il faut donc, afin qu'elle ſe convertiſſe, que Dieu la prévienne, & que ſe relâchant de ſes propres intérêts, il faſſe toutes les avances pour ſe réconcilier avec le pécheur qui eſt ſon ennemi. Or voilà ce qui s'accomplit par les graces préve-

nantes, dont la premiere eſt le remords du péché. Voilà le premier coup que Dieu frappe pour diſpoſer un cœur à la pénitence, & par où, dit excellemment l'Abbé Guerri, le Saint-Eſprit trouve le ſecret d'anticiper lui-même ſon entrée dans nos ames. *Stimulus cordis, quo & adventum jam ipſe ſuum Spiritus antevenit.* En voulez-vous un illuſtre exemple; le voici. David tombe, il devient adultère, il y ajoute l'homicide. Que fait Dieu? il pouvoit le réprouver auſſi-bien que Saül; mais il ne le veut pas. Au contraire il ſe diſpoſe à exercer ſur lui ſa miſéricorde. Mais par où commence-t-il? vous le ſçavez, par un remords de conſcience qui touche ce Prince. A la voix du Prophéte, David s'écrie, *Peccavi*, j'ai péché & je ſuis coupable d'une double injuſtice, la chair m'a vaincu, & j'ai verſé le ſang du Juſte, *Peccavi*. C'étoit là proprement ce retour de la conſcience, qui s'éléve contre elle-même; & ce fut le premier mouvement qui porta ce Roi criminel à une entiere pénitence. Juſques-là nous ne liſons point dans l'Ecriture qu'il eût donné quelque marque de repentir: il n'avoit point encore ré- *Guerr.* 2. *Reg.* c. 12.

pandu de larmes, il ne s'étoit point encore revêtu du cilice, il n'avoit point encore mortifié son corps par le jeûne. Pourquoi cela ? parce que dans l'ordre des graces, tout cela devoit être précédé du remords de son péché, & c'est ce qui me fait dire que ce remords est à l'égard d'un pécheur, la premiere grace du salut, la premiere vocation de Dieu qui l'invite à se rapprocher de lui, la premiere lueur qui nous éclaire dans l'ombre de la mort où le péché nous tient ensevelis.

Et n'est-ce pas aussi ce que Dieu faisoit entendre à Caïn, lorsqu'après lui avoir reproché l'indignité de ses sacrifices, & voulant néanmoins par une bonté toute paternelle, le préserver du désespoir où ce malheureux étoit sur le point de tomber, il lui disoit : Pourquoi te décourages tu ? Ne sçais-tu pas qu'autant de fois que tu feras mal, ton péché sera à la porte pour t'assaillir & pour te troubler par ses remords ? *Nonne si malè egeris, statim in foribus peccatum aderit ?* C'est ce remords qui t'abat l'esprit, & c'est ce qui devroit t'animer & te remplir de confiance, parce que ce remords est un sentiment de

Genes. c. 4.

grace que je t'inſpire, & qui montre que je ne t'ai pas encore délaiſſé. Ainſi S. Ambroiſe interpréte-t-il les paroles que je viens de rapporter, & cette interprétation eſt tout-à-fait conforme aux termes de l'Ecriture, car il eſt certain que Dieu parloit alors à Caïn pour le conſoler. Mais avez-vous bien obſervé ces deux mots qui contiennent toute ma propoſition : *Statim in foribus peccatum aderit* ; le péché, ou, comme l'expliquent les Peres, le remords du péché ſe trouvera dès l'heure même à l'entrée de ton cœur. Ce qui nous donne à connoître que ce remords eſt à la tête de toutes les graces, & que c'eſt par-là d'abord que Dieu attaque une ame rébelle, *Statim in foribus peccatum aderit.* Ah ! Chrétiens, cela ſeul ne devroit-il pas nous rendre cette grace infiniment chère ? Quoi ! ce reproche intérieur que je ſens de mon crime, eſt la premiere recherche que Dieu fait de moi, c'eſt le principe de toutes les graces que je dois eſpérer de lui, c'eſt le commencement de mon bonheur : & combien donc dois-je l'eſtimer ? Mais allons plus avant.

J'ai fait une quatriéme propoſition,

ſçavoir, que le remords de conſcience étoit entre toutes les autres graces la plus miraculeuſe dans la maniere dont elle eſt produite. Or en quoi conſiſte ce miracle ? apprenez-le. C'eſt que le péché de l'homme ſi oppoſé de lui-même & par ſa nature aux graces de Dieu, eſt pourtant ce qui donne naiſſance à celle-ci. Car ſi vous le remarquez bien, le remords du péché eſt engendré par le péché même ; & il eſt d'ailleurs indubitable, ainſi que vous l'avez vû, que ce remords eſt une grace : donc il eſt certain que cette grace eſt extraite du néant du péché comme de ſon fond & de ſon origine. Sur quoi ſaint Jean Chryſoſtôme adorant la Providence de Dieu, s'écrie : Que votre miſéricorde, ô mon Dieu, eſt admirable dans ſes conſeils, qu'elle eſt puiſſante dans ſes opérations, qu'elle eſt ingénieuſe dans toute l'œconomie de la converſion des hommes ! Nous ne nous en appercevons pas, & cependant, Seigneur, vous faites dans nous des miracles de grace pour nous ſauver, au moment même où nos offenſes devroient vous engager à faire des miracles de juſtice pour nous punir.

Car vous prenez le péché que nous venons de commettre pour en exprimer la grace qui nous reproche de l'avoir commis : vous vous ſervez, pour nous juſtifier, de ce qui nous a fait coupables, & pour nous rendre la vie, de ce qui nous avoit cauſé la mort.

Peut-être me direz-vous, Chrétiens, qu'il eſt indigne de la Majeſté de Dieu, après l'injure qu'il a reçue de l'homme, de s'abaiſſer encore juſqu'à le rechercher, juſqu'à le prévenir de ſes graces, juſqu'à vouloir l'attirer à lui ; que de ſe comporter de la ſorte envers une créature, & une créature rébelle, c'eſt déroger à ſa grandeur. Mais vous vous trompez, & votre erreur vient de ce que vous ne connoiſſez ni la nature des graces ni leur qualité. Car en tout cela Dieu garde parfaitement ſon caractère & ſon rang. Il rappelle l'homme pécheur, mais c'eſt ſans rien rabattre de ſa ſuprême autorité. Il fait les premiers pas, mais il les fait en Monarque, en Souverain, en Dieu : comment ? par les remords même de la conſcience. Car ne croyez pas que ce remords ſoit une de ces graces par où Dieu ſemble nous ſolliciter en

forme de ſuppliant, de ces graces par où il nous convie amoureuſement, de ces graces accompagnées d'une douceur & d'une onction céleſte. Mais comprenez ce que fait Dieu par la grace de ce remords. Il s'éléve contre nous avec une indignation également ſévère & majeſtueuſe, diſant à notre cœur : Tu as trahi ton Dieu. Il nous force de confeſſer nous-mêmes que nous ſommes criminels ; & faiſant dire à notre conſcience, J'ai péché, il y répand avec empire la terreur de ſes jugemens. Enfin ſi la maniere dont il nous prévient, eſt une grace, cette grace a toutes les apparences d'un châtiment. Et c'eſt ce que ſaint Chryſoſtôme nous a ſi bien repréſenté dans la perſonne d'Achab. Conſidérez, mes Freres, dit ce ſaint Docteur, ce que fit dans ce Prince le remords de ſon injuſtice envers Naboth. Achab étoit Roi & un Roi très-abſolu. Il ne vouloit être contredit de perſonne, & il prétendoit que tout ſe réglât ſelon ſes volontés. Cependant, dès qu'il a écouté la voix de ſa conſcience, qui lui reproche la violence de ſon procédé contre un de ſes ſujets, le voilà triſte, abattu, con-

fus, couché par terre, ſans lever les yeux ni regarder le ciel. Jamais il ne parut ſi humble, ni plus petit devant Dieu. Qui opéroit en lui ce changement? les remords de ſon péché : ce remords étoit donc une grace. Oui, reprend ſaint Chryſoſtôme, mais c'étoit une grace impérieuſe par où Dieu traitoit Achab en eſclave & non en Roi; avec la ſévérité d'un Juge & non avec les careſſes d'un pere; & c'eſt ainſi que cette grace ſe trouve pleinement conforme à l'idée que nous avons de notre Dieu comme du plus puiſſant & du plus grand de tous les maîtres.

Ce remords a encore un avantage bien eſtimable. C'eſt que de toutes les graces, il n'en eſt point de ſi conſtante ni qui ſoit moins ſujette à ſe retirer de nous. Car il y a des graces, Chrétiens, que ſaint Auguſtin appelle graces délicates, parce qu'on les perd aiſément, & que Dieu nous en prive quelquefois pour les plus légères infidélités. Mais le remords du péché eſt une grace ſtable, fixe, permanente, qui ne nous quitte preſque jamais, qui nous ſuit dans tous les lieux du monde, dont Dieu nous favoriſe malgré nous, &

dont nous ne pouvons même nous défaire. Car en quelque lieu du monde que nous allions, nous nous trouvons nous-mêmes ; & nous trouvant nous-mêmes, nous trouvons notre péché : or le péché eſt toujours ſuivi du remords, & par conſéquent de la grace divine. Comme ſi Dieu diſoit au pécheur : C'eſt en vain que tu veux m'échapper ; ma miſéricorde eſt réſolue de ne point ſe ſéparer de toi & de te pourſuivre par-tout ; j'ai une grace à l'épreuve de toutes les contradictions, qui eſt le remords de ta conſcience. Fais tout ce qu'il te plaira, elle ira te chercher juſques dans la confuſion & le tumulte des plus nombreuſes aſſemblées, juſques dans les plus ſecrets & les plus ſombres réduits, juſques dans tes débauches les plus infâmes. C'eſt là même qu'elle agira plus fortement & qu'elle ſera plus aſſidue à te préſenter ſans ceſſe la double image & de ton crime & de ton dévoir. Telle eſt en effet cette grace, que plus l'homme s'en rend indigne, plus elle s'attache à lui. Elle naît avec le péché, elle croît avec le péché, & jamais elle n'abandonne la conſcience, que la conſcience

n'abandonne le péché. N'eſt-ce pas une prérogative bien ſinguliere? Grace toujours préſente pour nous ſecourir dans l'état le plus déſeſpéré; & plus ferme pour s'oppoſer à notre malice que notre malice n'eſt obſtinée à la combattre.

Ce n'eſt pas tout. Comme cette grace du remords de conſcience eſt la plus conſtante dans ſa durée; auſſi eſt-ce la plus univerſelle dans ſon étendue. Car on ne peut pas dire d'elle ce que diſoit autrefois le Prophéte Royal des graces particulieres que Dieu faiſoit à ſon peuple, qu'elles n'étoient pas pour les nations païennes & barbares & que Dieu les réſervoit pour une étroite portion de la terre, c'eſt-à-dire, pour la Judée, *Non fecit taliter omni nationi.* Celle-ci eſt commune indifféremment à tous les hommes. Ce ne ſont pas ſeulement les Juſtes, comme David, qui après un péché de foibleſſe reſſentent les remords de leur conſcience; mais les traîtres comme Judas, mais les fratricides comme Caïn, mais les réprouvés comme Eſaü, tous ſans exception, puiſque tous, dit ſaint Paul, ſont expoſés à ſes atteintes ſecrettes & à cette *Pſalm.* 148.

tribulation salutaire dont Dieu les afflige, *Tribulatio & angustia in omnem animam operantis malum.* Ne semble-t-il pas même, ajoûte saint Augustin, que ce remords qui s'éléve dans la conscience, soit la grace propre des pécheurs; & n'est-ce pas à eux que Dieu la communique plus souvent, plus abondamment, plus efficacement? Ah! Chrétiens, quelle consolation pour un homme engagé dans le crime, de pouvoir dire: Tout pécheur que je suis, il m'est encore permis d'espérer; Dieu a encore des graces pour moi, aussi-bien que pour les Saints: il a des graces d'amis auxquelles je n'ai pas droit de prétendre; mais il a, pour ainsi parler, des graces d'ennemis, desquelles je puis encore profiter & qui sont les remords de ma conscience. Quand il n'y auroit que cela, ne seroit-ce pas assez pour conclure qu'il n'y a point de pécheur dans la vie qui soit entiérement destitué du bénéfice de la grace; & Dieu n'a-t-il pas raison après cela de faire aux plus impies même, le commandement indispensable de se convertir, puisqu'il n'y en a pas un qui n'ait du moins le secours de cette grace, je

Rom. c. 2.

veux dire le reproche de ſon péché ? Car pour le remarquer en paſſant, il eſt certain qu'il n'y a point de pécheur ſur la terre, exempt de l'obligation de ſatisfaire à Dieu, & à qui Dieu ne diſe, Je veux que tu reviennes à moi par la pénitence; cela eſt ſans contredit : donc il n'y a point de pécheur à qui ce précepte ne ſoit poſſible, & par conſéquent qui n'ait toujours quelque grace de pénitence quand il eſt actuellement obligé de le faire. Nous avons là-deſſus des preuves qui ne nous permettent pas d'en douter ; mais quand nous ne les aurions pas, en voulez-vous une plus ſenſible que celle-ci, & ne ſuffit-il pas qu'il n'y ait point de pécheur à couvert des retours & des pointes de ſa conſcience ?

Cependant admirez une autre propriété de la grace dont je reléve le prix : c'eſt la plus aſſûrée pour l'homme pécheur & la moins ſujette à l'illuſion. Dans les autres graces le pécheur court riſque d'être trompé, & ſouvent l'Ange de ténébres ſe transforme en Ange de lumiere. De-là l'on prend pour des graces & des inſpiration divines, de véritables tentations : par exemple,

dit saint Ambroise, une présomption secrète pour un mouvement d'espérance, une tendresse naturelle pour un sentiment d'amour de Dieu. Mais le remords du péché est une grace certaine, sous laquelle cette ennemi des hommes ne sçauroit se déguiser. Car il ne s'avisera jamais, poursuit le même Pere, de représenter à un pécheur le désordre de son crime : au contraire il fait tous ses efforts pour lui en cacher la honte, pour lui en diminuer la malice, pour en effacer de son esprit le souvenir. Quand donc il arrive, Chrétiens, qu'après le péché votre conscience est troublée de remords, dites avec asſûrance, C'est Dieu qui me parle, voilà sa voix, ce reproche ne peut partir que de sa grace ; je ne dois rien craindre en le suivant, parce qu'il ne m'inspirera que l'horreur & le regret de ma vie corrompue. Or de tels effets ne viennent point de l'esprit de mensonge, qui est un esprit de corruption. C'est, mon cher Auditeur, ce que vous devez dire, & vous direz vrai, & cette confiance sera un puissant motif pour vous porter à Dieu.

Car outre les autres avantages du

remords de la conſcience, obſervez-en un des plus inſignes. C'eſt que ſans cette grace tous les dons de Dieu deviennent ſtériles à notre égard, qu'avec elle ils ſont tous efficaces, parce que c'eſt elle qui les fait agir pour notre converſion & notre ſanctification. En effet, Chrétiens, quand nous ſommes dans l'état du péché, envain Dieu nous imprime-t-il la crainte de ſa juſtice, envain veut-il allumer dans nos cœurs le feu de ſon amour : ſi notre conſcience ne forme ce remords, *Peccavi*, j'ai péché, tout le reſte eſt inutile ; & dès que ce remords eſt une fois conçu, il communique à tout le reſte une vertu particuliere & ſanctifiante. Comme ſi vous diſiez, J'ai péché, donc il faut craindre Dieu qui eſt mon juge ; j'ai péché, donc je vais recourir à la miſéricorde de Dieu pour le toucher en ma faveur ; j'ai péché, & par mon péché je me ſuis éloigné de Dieu, donc je dois me rapprocher de lui & m'y réunir par un ſaint amour. Sans ce remords je ne raiſonnerois pas de la ſorte & je ne me convertirois pas : pourquoi ? Zénon de Vérone en apporte la raiſon ; parce que la

converſion du pécheur doit ſe faire par forme de jugement, & d'un jugement tout nouveau, dit ce ſçavant Evêque. Si le coupable ſe juſtifie, on le condamne; & s'il s'accuſe lui-même, il eſt abſous : *Novum judicium, in quo ſi reus excuſaverit crimen, damnatur; abſolvitur, ſi fatetur.* Comme il eſt donc vrai que dans la juſtice humaine, toutes les autres procédures ſont nulles en matiere de crime, ſi elles ne ſont fondées ſur l'action de l'accuſateur & des témoins; de même pour la juſtification du pécheur, toutes les autres graces n'ont point de force à moins qu'elles ne ſoient ſoutenues par le remords du pécheur & par le témoignage qu'il porte contre lui-même.

Zen. Ver.

Achevons, Chrétiens, diſons enfin que cette grace ſeule du remords de la conſcience eſt plus convaincante que toute autre pour diſpoſer l'eſprit de l'homme à la pénitence. Car qu'y a-t-il de plus fort pour cela, que d'obliger un pécheur à s'accuſer ſoi-même? oui, j'ai péché : Que de produire contre lui un témoin qui ne peut être recuſé, & qui eſt ſa propre conſcience? il eſt vrai, tu as péché : Que de le

réduire à prononcer lui-même l'arrêt de sa condamnation ? je suis pécheur & j'ai mérité l'enfer. Or tout cela est renfermé dans le reproche que fait la conscience à une ame criminelle. Et c'est, dit saint Grégoire Pape, ce qui rend ce remords insoutenable, & par conséquent cette grace invincible. Car au lieu que dans les jugemens des hommes, les témoins peuvent être subornés, les accusateurs passionnés, que souvent le témoignage de l'un n'est pas conforme à celui de l'autre, ce qui est cause que la conviction n'en est presque jamais certaine : au contraire dans une conscience troublée des remords de son péché, il ne peut y avoir ni supposition, ni passion, ni préoccupation, parce qu'elle agit contre elle-même ; & comme elle fait d'ailleurs tout ensemble ces trois fonctions, d'accuser, de juger, & de condamner, il faut par nécessité que le pécheur lui cède, parce que son témoignage est une démonstration plus évidente que tous les raisonnemens du monde.

De-là même il s'ensuit que cette grace est aussi la plus puissante sur le cœur de l'homme, pour le soumettre

aux ordres de Dieu. Et quel eſt en effet le pécheur aſſez endurci pour ne pas ſentir les traits de ſa conſcience; & s'il les ſent, le moyen qu'il les puiſſe ſupporter ſans faire tous ſes efforts pour ſortir de cet état de peine, en quittant le péché ? Nous nous étonnons quelquefois que les Peres de l'Egliſe faiſant le portrait d'une conſcience déréglée, nous la dépeignent comme un bourreau domeſtique qui tourmente le pécheur. Que veulent-ils nous marquer par cette figure ? c'eſt que le remords de conſcience, quoiqu'il procede de l'eſprit d'amour & qu'il ſoit une grace, a néanmoins la force & comme la cruauté d'un bourreau pour contraindre les cœurs rébelles de s'aſſujettir à Dieu. Ah ! Chrétiens, c'eſt cette grace qui de tout tems dans le Chriſtianiſme a opéré les plus grandes converſions ; c'eſt celle qui tous les jours au milieu du monde opére des changemens ſi merveilleux. Quand vous voyez dans une ville, dans un quartier, un homme réformer ſes mœurs, & tenir une conduite toute contraire à ſes déſordres paſſés, dites : C'eſt la conſcience qui a fait cela, ou c'eſt Dieu qui

pour le faire, s'eſt ſervi de la conſcience. Oui, c'eſt la conſcience qui briſe les rochers, & qui fend les pierres, pour en former des enfans d'Abraham. C'eſt elle qui va détacher un mondain de l'amour du ſiécle pour l'attirer à la vie religieuſe. C'eſt elle qui ouvre les tombeaux, ſelon l'expreſſion de ſaint Jérôme, c'eſt-à-dire, qui ouvre les ames pour en attirer par de ſaintes confeſſions le venin qui y demeuroit caché. Enfin, c'eſt cette grace qui a donné un ſaint Auguſtin à l'Egliſe. Non, Chrétiens, cet homme incomparable ne renonça au péché que lorſqu'il y fut réduit par le remords de ſa conſcience. Voilà la grace victorieuſe qui emporta ſon cœur. Dieu l'arma contre lui-même & lui livra une eſpéce de combat, dont jamais il ne ſe put défendre. Juſques-là ſaint Auguſtin avoit réſiſté à toutes les autres graces; mais il ſuccomba à cette grace du remords, & il en fut heureuſement vaincu. Que de tréſors, ô mon Dieu, dans une ſeule grace, & qu'un pécheur eſt donc rédevable à votre miſéricorde de le ramener ainſi à ſon devoir! J'entends chez le Prophéte Jérémie, des hommes dominés

par leurs passions & plongés dans le vice, qui se glorifient d'avoir la paix de la conscience, quoiqu'ils n'aient rien moins qu'une véritable paix : *Dicentes : pax, & non erat pax.* Mais c'est en cela même que je reconnois qu'ils sont abandonnés à l'iniquité, & que vous les traitez, Seigneur, selon toute la sévérité de vos jugemens, parce qu'il n'y a rien de plus dangereux ni de plus formidable, que la paix dans le péché ; & l'on peut dire que c'est la plus terrible de vos vengeances, & qu'une ame commence dès lors à être réprouvée. Je vois dans le même Jérémie d'autres pécheurs, ce sont les habitans de Jérusalem, qui se reconnoissent, qui embrassent la pénitence, & protestent que c'est le remords de leur péché & le trouble de leur ame, qui les y a comme forcés. Seigneur, disent-ils, vous nous avez favorablement trompés quand nous étions dans votre disgrace & dans nos criminelles habitudes. Nous attendions la paix, & nous ne l'avons jamais trouvée ; *Expectavimus pacem, & ecce formido.* Nous cherchions le remède à notre mal, & vous nous avez envoyé le trouble : *Tempus curationis,*

Jerem. c. 6.

Jerem. c. 8.

Jerem. c. 14.

& ecce turbatio. C'eſt parlà, Seigneur, que nous avons connu nos impiétés, & que nous les avons déteſtées : *Cognovimus, Domine, impietates noſtras, quia peccavimus tibi.* Car dans ce trouble de nos conſciences vous nous avez fait éprouver, que le péché étoit notre plus grand ennemi, & que vous étiez ſeul notre ſouverain bien & toute notre félicité. Il eſt donc vrai, mes chers Auditeurs, que le remords de conſcience a toutes les qualités de la grace la plus complette. Mais cela étant, que faiſons-nous lorſque dans l'état du péché, nous mépriſons la voix de notre conſcience, c'eſt de quoi il me reſte à vous entretenir en peu de paroles. La miſéricorde de Dieu en accordant à l'homme la grace qui forme dans nous le remords du péché, ç'a été la premiere partie. La malice de l'homme qui réſiſte à cette grace pour perſévérer dans le péché, c'eſt la ſeconde. Encore un moment d'attention. *Ibid.*

II. PARTIE.

POur bien connoître la malice & tout enſemble le malheur de l'homme qui s'obſtine contre le remords de ſa conſcience, il n'y a point de plus juſte méthode à ſuivre, que de reprendre

toutes les qualités de la grace dont je viens de développer les avantages, & que de leur opposer les divers dégrés de résistance qui se rencontrent dans l'obstination du pécheur. Ceci m'offre une nouvelle & ample matiere, mais que j'aurai soin d'abbréger. Ecoutez comment je raisonne.

Quand je suis dans l'état du péché, le reproche que m'en fait ma conscience, est une grace. Donc je résiste à la grace, si je néglige ce reproche, & que je tâche même à l'étouffer dans mon cœur. Ce n'est point un mouvement naturel que je supprime, c'est une inspiration qui vient d'en-haut, & que je rends inutile à mon salut. Le Saint-Esprit est l'auteur de cette grace, & c'est lui qui me reprend de mon péché. D'où il s'ensuit qu'en résistant à cette grace, c'est au Saint-Esprit que je résiste, & qu'alors je suis de ces cœurs incirconcis à qui parloit S. Etienne, quand il
Act. c. 7. disoit aux Juifs : *Durâ cervice & incircumcisis cordibus, vos semper Spiritui sancto resistitis.* Esprits rébelles, cœurs durs & inflexibles, vous ne cessez point de résister à l'esprit de Dieu. Comment lui résistoient-ils, demande S. Chrysostôme?

en

en refusant d'entendre le remords de leur conscience, qui leur reprochoit de n'avoir pas reçû Jesus-Christ comme leur Messie. Vous l'avez livré à la mort; & non contents de cela, au-lieu de reconnoître l'horreur de ce déicide, qui se présente toute entiere aux yeux de votre ame, pour l'engager à un saint repentir, vous persistez dans votre crime. Voilà pourquoi je dis que vous êtes des cœurs indomptables, & que vous vous endurcissez contre l'esprit de votre Dieu: *Vos semper Spiritui sancto resistitis.* Or n'est-ce pas justement ce que fait un pécheur dans le feu & l'emportement de la passion qui le possede? La conscience lui dit, Cela t'est défendu; c'est une injustice, c'est une vengeance, c'est une perfidie, c'est un attentat contre la Loi de ton Dieu: mais il n'importe, répond-t-il, je me satisferai, & rien là-dessus ne sera capable de m'arrêter. Concevez-vous une résistance plus formelle, & un mépris plus exprès & plus outrageant? *Vos semper Spiritui sancto resistitis.*

Le mal va plus loin, & que les suites en sont terribles! Car puisque le remords de la conscience est la premiere

grace du salut, & le premier moyen de conversion pour un pécheur, que fait-il encore en y résistant ? Il tarit pour lui toutes les sources de la divine miséricorde, &, si j'ose m'exprimer ainsi, il met Dieu dans une espéce d'impuissance de le sauver. En effet, que pouvez-vous après cela, mon cher Auditeur, attendre de Dieu, pour vous retirer de la voie de perdition où vous demeurez malgré lui ? Comptez-vous qu'il vous donnera d'autres graces ? Mais il ne le peut selon les régles ordinaires de sa Providence : & pourquoi ? Parce que dans le conseil de cette Providence éternelle il est arrêté que le remords du péché précédera toutes les graces, ou que ce sera l'entrée à toutes les autres graces. Vous flattez-vous que par une conduite toute particuliere, Dieu changera en votre faveur l'ordre de votre prédestination ? Mais il ne le veut pas ; & il prétend avec raison que ce changement n'étant point néceſſaire, c'est à vous de vous conformer à ses Loix, & non point à lui de recevoir les vôtres. Par conséquent, perdre cette grace du remords, c'est manquer l'occasion favorable du retour, c'est ruiner le fon-

dement de votre justification, c'est couper la racine de tous les fruits de pénitence que vous auriez été en état de produire. Quand Holophernes voulut se rendre maître de Béthulie qu'il assiégeoit, ce ne fut point par la force des armes qu'il la réduisit aux dernieres extrémités, mais en détournant le cours des eaux qui y couloient. Or voilà comment vous en usez contre vous-mêmes, & voilà ce qui damne communément les libertins du siécle. S'ils étoient attentifs aux avertissemens de leur conscience, s'ils se servoient utilement de ce secours ordinaire, & de cette premiere grace, Dieu entreroit par-là; il iroit bien-tôt plus avant, il feroit naître dans leur cœur un dégout secret du vice, & l'amour de la vertu; il se communiqueroit à eux en mille manieres. Mais tandis qu'ils le laissent frapper à la porte sans lui ouvrir, & qu'ils lui ferment toutes les voies, en lui fermant celle de ces remords intérieurs par où il pourroit s'insinuer, quel accès lui reste-t-il, & n'est-il pas naturel qu'il les abandonne à eux-mêmes? Voilà, dis-je, ce qui les entretient jusqu'au dernier soupir de leur vie

dans un désordre continuel, & ce qui les conduit presque immanquablement à l'impénitence finale.

Et quel désordre en effet, Chrétiens, de commettre le péché, & de se charger devant Dieu de tout ce qu'il y a de plus abominable & de plus odieux dans le péché, sans tirer nul avantage du seul bien que le péché puisse produire, qui est le remords de sa conscience? Je vous ai dit que ce remords étoit une grace toute miraculeuse en ce qu'elle naît du péché même: mais n'est-il pas vrai que plus elle est miraculeuse dans sa naissance, plus nous sommes condamnables dans la résistance que nous y apportons? Dieu fait pour vous, mon cher Auditeur, un miracle de sa miséricorde, en vous faisant trouver dans votre péché la grace qui doit le détruire, & qui peut réparer tout le dommage qu'il vous a causé. Mais vous, par une espéce de miracle tout contraire, je dis par un miracle de malice, par un miracle d'infidélité & d'opiniâtreté, vous rendez cette grace infructueuse, & vous en arrêtez toute la vertu; comme si vous aviez entrepris de combattre contre la toute-puissance de Dieu,

& que par la malignité de votre cœur, vous vouluſſiez ſurpaſſer l'excès de ſon amour & toute ſa bonté.

De-là qu'eſt-ce que je conclus? C'eſt que rien, ainſi que je vous l'ai fait entendre, n'étant plus digne de la majeſté de Dieu, ni plus conforme à ſa grandeur ſouveraine, que la grace dont je parle, rien auſſi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette, qui s'éléve contre elle, & emploie tous ſes efforts à la repouſſer. Car plus Dieu agit en Dieu, plus ſuis-je coupable de ne me pas ſoumettre, & de ne lui pas obéir. Or par les remords de ma conſcience Dieu me traite parfaitement en maître, puiſqu'il m'humilie, qu'il me trouble, qu'il m'épouvante, qu'il ſe venge de moi, qu'il me fait voir ce que je ſuis, & ſentir toute mon indignité. Mais moi, en mépriſant ces remords, j'agis parfaitement en ſujet rébelle. Je ne veux pas ſeulement prêter l'oreille aux remontrances de mon Dieu, je trouve mauvais qu'il me reprenne; je ne tiens nul compte de ſes menaces: ſans me mettre en peine ſi je ſuis pécheur, ou non, ſi je lui plais, ou ſi je lui dé-

plais, si je mérite ses châtimens, ou ses récompenses, j'écarte de mon esprit toutes ces pensées, & je n'en ai point d'autre que de me contenter. Telle est l'audace du pécheur, & contre qui ? contre l'Auteur même de son être, & le suprême Arbitr ede son sort éternel.

Ce n'est pas là néanmoins que se termine toute sa malice, & voici ce qui l'augmente. Le remords du péché est de toutes les graces la plus constante & la plus durable ; donc une pleine résistance à ce remords suppose la malice la plus invétérée & la plus insurmontable. Un des hérétiques de ces derniers siécles se glorifioit après bien des assauts qu'il avoit eu à soûtenir, d'être enfin venu à bout de sa conscience, & de s'être tellement affermi contre elle, qu'il s'étoit délivré de ses reproches intérieurs qui le fatiguoient. Il le disoit, & c'étoit plûtôt une vanité diabolique qu'une vérité. Que dis-je, une vanité diabolique? n'étoit-ce pas quelque chose de plus ? Car jusques dans l'enfer les démons sont perpétuellement & impitoyablement bourrelés des remords de leur conscience ; &

si ce n'est pas pour eux une grace, n'est-ce pas un de leurs plus cruels supplices? Le Sauveur du monde nous l'a lui-même appris lorsqu'il nous a dit, que le ver qui les ronge ne meurt point, comme le feu qui les brûle ne s'éteindra jamais; *Vermis eorum non moritur, & ignis eorum non extinguitur*: au-lieu que Luther, cet ennemi de l'Eglise le plus emporté & le moins traitable, prétendoit avoir secoüé le joug, & s'être mis au-dessus de cette censure importune. Que la chose fut ainsi ou ne fût pas, ce n'est point ce que j'examine. Mais de-là je vous laisse à juger par quels efforts de malice, & par combien de résistances, il s'étoit établi, ou il croyoit s'être établi dans cette damnable disposition. Vous me demandez si réellement un pécheur peut parvenir là. Je n'en sçai rien, & j'ai de la peine à me le persuader. Mais si cela se peut, je dis que c'est le comble de l'impiété; mais si cela se fait, je dis que c'est l'abysme du péché dont parloit Salomon au Livre de ses Proverbes; & que le pécheur n'est jamais dans un état plus irrémédiable & plus perdu, que quand il vient à n'avoir plus que du mépris *Marc. c. 9.*

pour tout ce qui concerne la conscience, & pour Dieu même. *Impius cùm in profundum peccatorum venerit, contemnit.* Encore une fois, je ne décide point si cela se peut ni si cela se fait : mais quoi qu'il en soit, je prétends que cela ne se peut faire qu'en déclarant à Dieu une guerre éternelle ; qu'en disant à Dieu, Vous êtes résolu de m'attaquer par-tout, & moi par-tout je vous résisterai ; vous êtes déterminé à ne me point accorder de relâche, & moi je ne cesserai point de me défendre ; vous me presserez vivement, & moi je ferai si bien qu'à force de tenir contre vous, je réussirai à vous éloigner absolument de mon cœur dont vous voulez prendre possession. On le dit, Chrétiens, non pas expressément ni en paroles, car on frémiroit en le prononçant, & l'on auroit horreur de soi-même : mais on le dit en pratique ; on agit selon ces detestables principes. Ce ne peut être là sans doute que l'état des ames vendues au péché & pour qui il ne paroît plus qu'il y ait de ressource.

Prov. c. 18.

Ce qui doit nous en convaincre, c'est ce que j'ai marqué pour sixiéme caractère de la grace attachée au remords

de la conſcience : grace univerſelle, & la plus commune dans toutes les conditions & tous les états. Sur quoi je fais cette réflexion ; elle eſt ſolide : Hé, mon cher Frere, vous renoncez volontairement à la grace la plus commune, à la grace la plus étendue, à une grace qui n'eſt pas même refuſée au plus méchant homme & au plus impie ; vous vous privez de cette derniere eſpérance ; que vous reſtera-t-il donc, & n'êtes-vous pas comme dans un enfer ? Car un des plus grands malheurs du réprouvé dans l'enfer, ce n'eſt pas d'être déchiré des remords de ſa conſcience, mais de ne pouvoir plus ſe ſervir de ces remords, de n'y trouver plus nul ſecours, de n'en avoir que le ſentiment & que la peine. Or je conviens avec vous que vous pouvez encore utilement vous ſervir du remords qui vous pique, & qu'en cela votre ſituation eſt différente. Mais au fond & quant à l'effet, qu'importe que vous puiſſiez vous en ſervir, ſi vous ne vous en ſervez pas ? Qu'importe que vous en puiſſiez tirer quelque ſecours, ſi vous ne le tirez pas ? Qu'importe que ce ſoit une grace pour

vous, si vous n'en faites nul usage, & si vous n'en profitez pas?

D'autant plus criminel dans votre malice & dans votre aveugle résistance, que cette grace est entre toutes les autres la plus certaine pour un pécheur, & la moins exposée aux prestiges & aux artifices de l'esprit de mensonge. Saint Jean dans sa premiere Epître écrivoit à ses Disciples: Mes chers Enfans, si votre cœur ne vous reprend d'aucune chose, ayez une confiance entiere: *Charissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus*: mais sans contredire la pensée de cet Apôtre, je vous dis: Tenez vous assûrés du côté de Dieu, quand votre conscience vous fera reproche, parce que c'est une preuve infaillible que Dieu pense à vous, & qu'il jette sur vous un regard de salut; *Charissimi, si cor nostrum reprehenderit nos, fiduciam habemus*. Ces deux propositions, toutes contradictoires qu'elles paroissent, ne se combattent point. Car le saint Apôtre parloit de la confiance des Justes, qui suppose la grace d'innocence; & je parle de la grace de pénitence qui n'est jamais moins douteuse, que lorsqu'elle

1. *Joan.* 3. 5.

commence dans un ame par le remords du péché. C'eſt donc pour vous, pécheur, le ſeul fonds ſur lequel vous puiſſiez compter avec une pleine certitude. Mais pourquoi le diſſipez-vous? Pourquoi vous l'enlevez-vous à vous-même: & que ne vous ſouvenez-vous de la parole de ſaint Bernard, que comme ce remords eſt la plus ſûre de toutes les graces, auſſi la réſiſtance à ce remords eſt la plus prochaine diſpoſition au déſeſpoir?

Affreux déſeſpoir que redoublera au jugement de Dieu cette même conſcience dont vous aurez tant de fois éludé les pourſuites ſalutaires: cette conſcience à qui vous aurez ſi ſouvent impoſé un ſilence mortel, lorſqu'elle s'expliquoit contre votre gré, contre vos inclinations vicieuſes, contre vos paſſions, mais pour vous reſſuſciter, & vous rendre une vie toute divine; cette conſcience pour qui vous aurez conçu la même haine que témoigna le Roi Achab contre le Prophéte Michée, parce que ce zélé miniſtre du Seigneur, uſant de la liberté qui lui convenoit comme à l'homme de Dieu, annonçoit à ce Prince des malheurs

qui l'effrayoient, mais dont la connoissance lui pouvoit être si avantageuse pour les éviter ; *Odi eum, non enim prophetat mihi bonum, sed malum* : cette conscience dont le remords est dès-à-présent contre vous le témoignage le plus irréprochable & le plus convaincant : mais qui dans l'assemblée du monde entier, parlant plus haut que jamais, & produisant au jour ce remords qu'elle avoit jusques-là tenu secret, formera à votre honte, & pour votre ruine, la conviction la plus accablante. C'est saint Paul qui vous en avertit dans son Epitre aux Romains, où faisant la description du jugement dernier, il nous représente tous les hommes devant le tribunal de Jesus-Christ, lequel n'aura besoin contre eux, ni d'autres témoins que leurs consciences, ni d'autres accusations que leurs propres remords : *Testimonium reddente conscientiâ ipsorum, & cogitationibus invicem accusantibus, aut etiam defendentibus.* Comme si Dieu devoit dire alors aux réprouvés : Jugez-vous vous-mêmes. Voilà votre conscience qui vous accuse. C'est elle qui dépose contre vous, & je n'ai point pris

III. Reg. c. 22.

Rom. c. 2.

d'ailleurs que d'elle-même les titres qui vous condamnent. Dès la vie elle vous a fait cent fois reconnoître que vous étiez pécheurs & dignes de mes plus sévères arrêts. Je voulois par-là vous rappeller de vos égaremens. Mais c'étoit un aveu stérile & sans fruit qu'elle vous arrachoit. Elle vous l'arrache encore après la mort, non plus pour votre conversion, mais pour votre éternelle réprobation. Le moyen que je vous sauve, après que vous avez porté vous-mêmes votre sentence? C'est ainsi que Dieu leur fermera la bouche, & qu'en même tems il se justifiera. Car voilà, Seigneur, disoit le Prophéte Royal, voilà pourquoi vous faites paroître en témoignage la conscience des hommes, voilà pourquoi vous leur faites avoüer à eux-mêmes qu'ils ont péché, & qu'ils sont inexcusables dans leur péché : *Tibi soli peccavi, & malum coram te feci.* C'est, mon Dieu, afin de mettre votre justice à couvert de tout blame ; & que quelque rigoureux que soient vos jugemens contre le pécheur, il n'ait rien à vous opposer : *Ut justificeris in sermonibus tuis, & vincas, cùm judicaris.* *Psal.* 50. *Ibid.*

La conclusion, mes Freres, c'est donc d'être fidéles à la grace, lorsque vous le pouvez encore, & de lui céder sans une plus longue résistance. J'entens toujours cette grace du remords de votre conscience, qui par une derniere prérogative n'est pas seulement la plus puissante pour convaincre l'esprit, mais une des plus fortes pour fléchir la volonté. Que dit Jesus-Christ à saint Paul, quand sur le chemin de Damas, il fit briller à ses yeux cet éclair qui l'ébloüit, & retentir à ses oreilles ce coup de tonnerre qui l'atterra? *Durum est tibi contra stimulum calcitrare.* Saul, Saul, lui dit cet Homme-Dieu, où vas tu, & de quelle commission as-tu voulu te charger, en te déclarant le persécuteur de mon Eglise? C'est trop long-tems faire violence à ma grace qui te recherche, & il est trop pénible pour toi de résister davantage à ses traits. Je vous adresse, mon cher Auditeur, les mêmes paroles. Il y a peut-être déja tant d'années que Dieu vous invite à rentrer dans la sainte liberté de ses enfans, & qu'il veut vous faire sortir de l'esclavage où vous êtes malheureusement en-

Act. c. 9.

gagé. Vous avez un penchant au mal qui vous entraîne ; mais vous avez auſſi un frein bien capable de vous retenir, c'eſt votre conſcience. Votre cœur s'eſt laiſſé prendre à un objet corrupteur & périſſable, & vos liens ſont difficiles à rompre : mais combien de coups la conſcience a-t-elle frappés pour cela, & n'en ſeroit-elle pas venue à bout, ſi vous l'aviez ſecondée ? les ſens & la chair vous dominent ; mais le remords qui vous perce l'ame, vous apprend aſſez que les brutales voluptés des ſens & de la chair ne vous ſatisferont jamais, & que vous y trouverez toujours plus d'amertume que de plaiſirs. Si vous voulez être de bonne foi, vous en conviendrez. Oui vous conviendrez que depuis le moment fatal où votre paſſion vous a ſéduit, & où elle vous a ſoumis à ſon empire tyrannique, vous n'avez pas eu un jour tranquille ; que ſi à quelque tems elle vous a enivré de ſes fauſſes douceurs, vous les avez enſuite payées bien cher par les regrets qui les ont ſuivies, par la douleur que vous en avez conçue, par les reproches que vous vous êtes faits, par la crainte des vengeances

divines qui vous a saisi, par tous les sentimens de votre foi qui se sont réveillés. Vous conviendrez que ce combat domestique dont vous êtes le triste sujet, & qui s'éléve presque à toutes les heures entre la passion & la conscience; que cette incertitude où vous vivez, sans sçavoir à quoi vous résoudre, ni à quoi vous voulez renoncer, si c'est à votre conscience, si c'est à votre passion; que ces vicissitudes éternelles, ces tours & retours de votre cœur, se démentant mille fois lui-même, & mille fois se contredisant, tantôt voulant l'un, tantôt choisissant l'autre, ne se déterminant, ou du moins ne se tenant à rien de fixe, fuyant ce qu'il souhaite, cherchant ce qu'il deteste, (car voilà où en sont tant de pécheurs,) vous conviendrez, dis-je, que tout cela est l'état le plus désolant, & qu'il vous en coûteroit incomparablement moins de suivre enfin la voix de la conscience qui vous presse, & d'exécuter aux dépens de tout le reste, la sainte résolution qu'elle vous inspire. *Durum est tibi contra stimulum calcitrare.* Encore si vous en étiez quitte pour la peine que vous ressentez; mais

ce qu'il y a de plus funeſte & de plus à craindre, c'eſt que par la force de l'habitude qui jette tous les jours dans votre ame de nouvelles & de plus profondes racines, la conſcience ne vienne, non pas, ſi vous voulez, à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que foiblement : de ſorte que ces remords ne faſſent plus qu'une légere impreſſion, & qu'ils perdent preſque toute leur vertu. Car je l'ai dit, & je le répéte, c'eſt ce qui arrive, & ce que Dieu permet. Terrible punition dont il menaçoit autrefois ſon peuple par le Prophéte Ezéchiel. Nation infidéle, leur diſoit le Seigneur, je te trouve toujours en défenſe contre moi, & toujours en garde contre ma grace, pour la repouſſer. Mais ſçais-tu ce que je ferai, & quel châtiment je te prépare? je ne t'enverrai point des afflictions temporelles, ni pertes de biens, ni maladies : je corrige ainſi mes prédeſtinés & mes amis, & tu ne mérites pas un traitement ſi ſalutaire. Mais dans le thréſor de mes vengeances j'en ai une plus conforme à ton indignité, & d'autant plus mortelle, qu'elle ſera plus ſelon tes déſirs. C'eſt que je laiſſerai ma colè-

Ezech. c. 10. re ſe repoſer pour toi, & dans toi, *Requieſcet indignatio mea in te.* Comment ſe repoſera-t-elle? Parce qu'elle ne te reprochera plus rien, ou qu'elle ne le fera plus, ni avec la même aſſiduité, ni avec les mêmes inſtances. Quand elle tonnoit, qu'elle t'effrayoit, qu'elle te conſternoit, c'étoit une colère de pardon : mais quand elle ſemblera ſe calmer, t'épargner, ce ſera une colère de damnation. Ah! Seigneur, nous ſommes pécheurs, & comme pécheurs nous ſommes dignes des plus rudes coups de votre juſtice. Mais ſi vous avez à vous venger, & à nous châtier, que ce ne ſoit point par ce ſilence plus à redouter pour nous, que tous vos tonnerres; ni par ce repos plus dangereux que tous les troubles. La grande grace que nous vous demandons, ô mon Dieu, c'eſt de ne nous faire point maintenant de grace. Vous ne nous ménagerez jamais davantage en cette vie, que lorſque vous voudrez moins nous ménager. Remuez, Seigneur, remuez nos conſciences, & ne ſouffrez pas qu'elles tombent dans un aſſoupiſſement dont elles ne reviendroient plus. Votre Prophéte vous ſupplioit

de ne le point reprendre dans votre fureur & de ne le punir point dans votre couroux. Cela eſt bon pour un autre monde que celui-ci, & nous vous faiſons la même priére. Mais préſentement les touches les plus pénétrantes & les ſenſibles, les plus vives répréhenſions ſeront pour nous les plus ſignalées faveurs. La nature en murmurera, elle en ſera peinée, mortifiée, attriſtée, mais cette heureuſe triſteſſe que l'Apôtre préféroit à tous les plaiſirs du ſiécle, nous fera paſſer du péché à la pénitence, & de la pénitence à la joie du Seigneur, & à la ſouveraine félicité, où nous conduiſe, &c.

SERMON

POUR LE DIXIÉME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'état de vie, & le ſoin de s'y perfectionner.

Phariſæus ſtans, hæc apud ſe orabat : Deus, gratias tibi ago, quia non ſum ſicut cæteri hominum.

Le Phariſien ſe tenant debout, faiſoit intérieurement cette priére : Seigneur, je vous rends graces de ce que je ne ſuis pas comme le reſte des hommes. En ſaint Luc, chap. 18.

JAMAIS l'orgueil & l'eſprit ambitieux ſe fit-il mieux connoître que dans l'exemple de ce Phariſien ? Toute ſa priére conſiſte à s'élever lui-même, & à rendre graces au Ciel d'un avantage imaginaire qu'il prétend avoir, & qu'il n'a point en effet reçu. Car bien loin

d'être, ainſi qu'il le penſe, au-deſſus du reſte des hommes, ſa ſeule préſomption ſuffit, pour le rabaiſſer devant Dieu aux derniers rangs, & pour le mettre infiniment au-deſſous de cet humble Publicain qu'il mépriſe. Encore, remarque ſaint Auguſtin, s'il ſe contentoit de dire, Je ne ſuis pas comme quelques-uns des hommes mais en diſant ſans exception, comme les autres hommes, il ſe préfère à tous les hommes en général, & pour ſe glorifier, il les condamne. *Non ſum ſicut cæteri hominum.* Auſſi quelle place prend-il dans le Temple, & en quelle poſture s'y fait-il voir ? Au-lieu que le Publicain demeure à la porte & ne ſe croit pas digne de pénétrer plus avant, le Phariſien approche du Sanctuaire, & va juſqu'au pied del'Autel. Au-lieu que l'un baiſſe les yeux par reſpect, & ſe proſterne par terre, l'autre ſe tient debout, & léve la tête. *Phariſæus autem ſtans.* Voilà, mes chers Auditeurs, le caractère de l'ambition ; elle veut toujours monter, toujours s'avancer. Elle ne rougit de rien, & ſans égard à la foibleſſe du ſujet qu'elle poſſéde, & à ui elle inſpire de ſe pouſſer, ou dans

l'Eglise, ou dans le monde, il n'y a point de projets si téméraires qu'elle ne lui fasse concevoir, ni de si hautes espérances dont elle ne le flatte. Damnable & audacieuse passion dont je voudrois réprimer les attentats criminels. Mais avant que de vous proposer mon dessein, adressons nous à cette Vierge qui par son humilité a, pour ainsi dire, commencé la rédemption du monde, & saluons-la avec les paroles de l'Ange : *Ave.*

C'Est par le plus sage & le plus adorable de tous les conseils, que Dieu créant le monde, & y voulant établir une société d'hommes, vivans ensemble, & destinés à converser les uns avec les autres, y a distingué divers états, & leur a assigné leurs fonctions & leurs devoirs. Suivant cette Providence, il y a des conditions supérieures, & il y en a de subordonnées ; il y en a d'éclatantes, & il y en a d'obscures: toutes réglées par la sagesse divine, & nécessaires pour maintenir la paix sur la terre & le bon ordre. Car sans cette diversité qui met l'un en pouvoir de commander, & qui tient l'autre dans la dépendance ;

qui fait paroître celui-là dans la ſplendeur, & qui réduit celui-ci à demeurer dans les ténébres, quel renverſement verroit-on dans le monde, & que ſeroit-ce que la ſociété humaine? Mais cette diſpoſition générale de la Providence ne ſuffiſoit pas, & il en falloit encore une plus particuliére. Je veux dire, qu'entre ces différentes conditions, il falloit que Dieu, ſelon ſes deſſeins & ſes vûes de prédeſtination, marquât à chacun des hommes & lui déterminât l'état particulier où il l'appelloit. Or c'eſt ce que Dieu a fait: tellement qu'il n'y a point d'homme qui n'ait une vocation propre, qu'il doit tâcher de bien connoître, & qu'il eſt indiſpenſablement obligé de ſuivre. Cependant, Chrétiens, voici le déſordre de l'ambition. Elle nous tire de cette route où Dieu vouloit nous conduire, & elle nous fait prendre une voie plus conforme aux déſirs de notre cœur, & à l'orgueil dont il ſe laiſſe enfler. Elle nous porte à un rang où nous ne devons point aſpirer, puiſqu'il eſt au-deſſus de notre état; & elle nous entretient dans une négligence entiere des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre, &

nous perfectionner. En deux mots qui vont faire le partage de ce discours : on veut être ce qu'on n'est pas, c'est de quoi j'ai à vous parler dans la premiere partie ; & l'on ne veut pas être ce qu'on est, c'est sur quoi je vous instruirai dans seconde partie. Ne point chercher à être ce qu'on n'est pas, & travailler à être parfaitement ce qu'on est, voilà le fond de l'humilité chrétienne, & le sujet de votre attention.

I. PARTIE. C'est le péché originel de l'homme, de vouloir être plus qu'il n'est, & l'Ecriture nous apprend que le premier homme n'est déchû de ce bienheureux état de grace où Dieu l'avoit créé, que parce qu'il ne se contenta pas d'être ce qu'il étoit, & qu'il n'affecta d'être ce qu'il n'étoit pas. Si j'avois à parler ici en Philosophe, je tirerois de la morale des Païens de grandes lumieres, pour vous instruire sur ce point, & pour vous persuader. Car je vous dirois tout ce qu'ont dit ces sages du monde en faveur de la modestie, & je vous ferois voir tout ce qu'ils ont pratiqué, selon l'esprit & les régles de cette vertu. Je citerois leurs maximes, & je produirois leurs

leurs exemples : également opposés à cette malheureuse ambition de vouloir toujours croître & s'élever ; & après vous avoir mis tout cela devant les yeux, je conclurois par ces belles paroles de saint Augustin dans le livre de la Cité de Dieu, où il nous dit : Voilà, mes Freres, les semences & les principes d'humilité qui se sont conservés jusques dans la corruption du paganisme ; & je vous les propose, afin que vous rougissiez si dans le Christianisme vous êtes moins modestes que ces infidéles, & d'ailleurs que vous ne vous flattiez pas d'une haute perfection, si vous l'êtes comme eux & autant qu'eux. *Et hæc dico, ut si virtutes quas isti utcumque coluerunt, non tenuerimus, pudore pungamur ; si tenuerimus, superbia non extollamur.* C'est ainsi, dis-je, que je raisonnerois. Mais quand je traite avec des Chrétiens, je ne dois point avoir recours à la sagesse païenne pour la conviction d'une vérité si bien établie dans l'Evangile, & qui même n'a rien de solide que dans notre religion. Arrêtons-nous donc à ce que la foi nous en dit, & ne fondons point sur d'autres principes *Augusti.*

les leçons importantes que j'ai à vous faire dans ce discours.

Oui, Chrétiens, c'est la foi que nous devons écouter. Or elle nous apprend par tous les oracles de l'Ecriture & par tous les témoignages des Peres, qu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus funeste pour le salut éternel, que cette ardeur empressée de vouloir être plus que l'on n'est; & quelles raisons en apporte-t-elle? des raisons, mes chers Auditeurs, si évidentes par elles-mêmes, que la seule proposition vous en fera sentir d'abord toute la force. Car, nous dit-elle, rien de plus fatal pour le salut, que le désir de sa propre élévation; pourquoi? parce qu'il n'est rien de plus difficile que de s'élever dans le monde & de ne pas oublier Dieu, ni s'oublier soi-même; parce qu'en s'élevant on s'attire par une suite nécessaire, des obligations infinies de conscience auxquelles on ne satisfait presque jamais, ou l'on ne satisfait qu'imparfaitement; parce que pour être dans un rang élevé, il faut avoir des qualités & des vertus acquises qu'on a fort rarement, & dont alors le défaut est criminel;

parce que bien même qu'on les eût, dès-là qu'on affecte un rang supérieur & qu'on l'ambitionne, on en devient positivement indigne devant Dieu; parce qu'il y a une indécence particuliére à un chrétien de vouloir s'agrandir; & parce que ce désir enfin est une source de désordres, qui ruinent presque inévitablement la charité & la justice parmi les hommes. Voilà les raisons que la loi nous fournit sur cet excellent point de morale, & dont chacune nous doit tenir lieu de démonstration. Suivez-moi.

S'élever sans perdre la vûe de Dieu & la connoissance de soi-même, vous sçavez, mes Freres, combien la chose est difficile, & vous sçavez de plus en quelle impuissance de se sauver est un homme qui ne se souvient plus de lui-même & qui ne connoît plus Dieu. C'est ce qui a fait trembler les Saints, quand ils se sont vûs engagés dans les honneurs du monde, quoique par une disposition de la Providence. C'est ce qui donnoit à saint Bernard des sentimens si éloignés de la politique du siécle, lorsqu'au-lieu de féliciter un de ses disciples qui venoit d'être placé

ſur le premier thrône de l'Egliſe, il lui en témoignoit ſa douleur. Car voici en quels termes il lui écrivoit. Il eſt vrai, ſaint Pere, j'ai participé extérieurement à la joie publique de votre exaltation; mais j'en ai gémi, & je m'en ſuis affligé pour vous dans le ſecret de mon cœur. Car je ne puis conſidérer le rang que vous tenez, que je n'en appréhende la chûte. Plus votre dignité eſt éminente, plus le précipice me paroit affreux. Je régarde ce que vous êtes, & je meſure par-là ce que vous avez à craindre, parce qu'il eſt écrit, que l'homme étant dans l'honneur, s'eſt méconnu : *Homo cùm in honore eſſet, non intellexit.* Bien loin donc de vous enfler de votre état, humiliez-vous, de peur que vous ne ſoyez un jour obligé, mais trop tard, de dire avec David : Ah Seigneur, c'eſt par un effet de votre colère que vous m'avez élevé, & qu'en m'élevant vous m'avez briſé comme un vaſe fragile ; *Ne fortè contingat tibi miſerabilem illam emittere vocem : A facie iræ indignationis tuæ elevans alliſiſti me.* Car vous êtes maintenant dans la place la plus honorable,

Pſal. 48.

Ambr.

mais non pas la plus sûre. Ainsi parloit saint Bernard, ainsi faisoit-il sa cour aux Grands de la terre. Or s'il y a tant de péril à être Grand, jugez ce que c'est de le vouloir être & d'ambitionner de l'être. Car être Grand, n'est pas une chose en soi blâmable ni criminelle, comme de vouloir être Grand. Etre Grand, c'est l'ouvrage de Dieu; mais vouloir être Grand, c'est l'effet de notre orgueil. Si donc d'être Grand, même par l'ordre de Dieu, est une occasion si dangereuse d'oublier Dieu, que sera-ce de la grandeur qui n'a pour fondement que l'ambition & le déréglement de l'homme? Or telle est, Chrétiens, celle que les enfans du siécle recherchent, quand ils travaillent avec tant d'empressement à se pousser dans le monde, & à s'y établir.

Ajoûtez à cela le poids des obligations dont un chrétien se charge devant Dieu quand il se procure un dégré plus haut, & qu'il se fait plus grand qu'il n'étoit. Car voici la régle dont la Providence n'a jamais dispensé, & dont elle ne dispensera jamais. Il n'y a point de grandeur dans

le monde qui n'ait ſes engagemens, j'entends des engagemens de conſcience. Dans cette vie, diſoit Caſſiodore, le devoir & le pouvoir ſont deux choſes inſéparables, & la meſure de ce que nous devons, eſt toujours ce que nous ſommes & ce que nous pouvons. Etre donc plus que je n'étois, c'eſt devoir plus que je ne devois, à qui? à Dieu premierement, & aux hommes enſuite. Aux hommes, dis-je, ſur qui je domine & qui ont droit d'attendre de moi ce qu'auparavant ils n'auroient pû exiger. A Dieu, qui eſt le protecteur de ce droit & qui me jugera ſelon que j'y aurai ſatisfait ou non. Par conſéquent être plus que je n'étois, c'eſt avoir un compte à rendre que je n'avois pas; c'eſt être reſponſable de mille choſes qui ne me regardoient pas; c'eſt porter un fardeau que je ne portois pas. Et quiconque le penſe autrement, péche dans le principe, & trouve dans ſa propre grandeur la ruine de ſon ſalut. Or par-là, Chrétiens, formez-vous l'idée juſte de ces conditions qui ſont les rangs d'honneur dans le monde, & dont les hommes du monde ſont ſi

passionnés. Pesez dans la balance, non pas de l'intérêt & de l'amour-propre, mais dans celle du Sanctuaire, ce que c'est qu'un Prélat dans l'Eglise, un Gouverneur dans une province, un Commandant dans une armée, un Magistrat dans une ville. De quoi n'est-il pas chargé? à quoi n'est-il pas obligé? quelle vigilance & quelle attention ne doit-il pas à son ministère? quel zéle à la religion? quelle protection à l'innocence & à la justice? quel exemple à ceux qui dépendent de lui? combien de scandales ne doit-il pas retrancher, combien d'abus ne doit-il pas corriger; & s'il y manque, quel thrésor de colère selon l'expression de saint Paul, n'amasse-t-il pas pour le jugement de Dieu? Si vous, mes chers Auditeurs, qui vous trouvez ainsi élevés, étiez bien persuadés de tout cela, comme il vous est aisé de l'être, compteriez-vous parmi les avantages de votre état, votre grandeur; & si vous aviez eû tout cela devant les yeux lorsqu'il a été question de vous avancer, y auriez-vous travaillé avec tant d'empressement & tant d'ardeur? Après cela faut-il

s'étonner si les vrais serviteurs de Dieu, remplis de votre esprit, par une humble défiance d'eux-mêmes, ont fui ces dignités éclatantes dont la vûe nous éblouit ? Faut-il s'étonner si quelques-uns ont porté là-dessus leur résistance jusqu'à une sainte opiniatreté; s'ils ont employé pour s'en défendre tant d'artifices innocens, s'ils ont contrefait une sage folie; s'ils se sont cachés dans les grottes & dans les sépulchres, comme nous l'apprenons de leur histoire, & s'ils ont mieux aimé s'exposer à manquer de tout, que d'accepter ces titres d'honneur avec des obligations si rigoureuses ? Non, non, Chrétiens, cela ne me surprend pas; mais ce qui m'étonne, c'est de voir des hommes bien moins capables qu'eux de satisfaire à ces obligations & de les soutenir, s'y ingérer avec autant d'ardeur que ceux-là s'efforçoient de les éviter; des hommes, pour me servir des termes de saint Bernard, qui n'ont point de plus grand soin que de s'attirer des soins, comme s'ils devoient trouver le repos, quand ils seront parvenus à ce qui est incompatible avec le repos, & à ce qui rend le repos même

criminel : *Tanquam sine curis victuri sint, cùm ad curas pervenerint.* Ce qui m'étonne, c'eſt de voir ſouvent ces hommes aveuglés & infatués des erreurs du monde, courir après un emploi, ſans ſçavoir même s'il y a des obligations de conſcience qui y ſoient attachées, ou s'il n'y en a pas ; ſans y avoir ſeulement penſé ; ſans ſe mettre en peine de s'en inſtruire : ou s'ils le ſçavent, n'héſitant pas ſur cela ; s'offrant à tout, pourvû qu'ils arrivent à leur fin, & ſe promettant tout d'eux-mêmes ſans être en état de rien tenir. Ce qui m'étonne encore plus, c'eſt de les voir accumuler ſans crainte ces obligations, les entaſſer avec joie les unes ſur les autres, & en prendre juſqu'à s'accabler ; ou plûtôt ne prendre aucune de ces obligations, en prenant les titres qui les impoſent, & dont il n'eſt pas permis de les ſéparer. En un mot, ce qui m'étonne, c'eſt de voir la plûpart des hommes qui ſont quelque choſe par leur condition être jaloux à l'excès d'en retirer les émolumens, d'en maintenir les droits ſans en rien rabattre ; mais quant aux obligations, n'en vouloir pas enten- Bern.

dre parler, n'écouter qu'avec chagrin & avec dégoût ceux qui les leur font connoître, en retrancher tout ce qu'ils peuvent, & négliger ce qu'ils ne peuvent pas en retrancher. Et tout cela par une conduite que la prudence de la chair approuve, mais odieuse & abominable devant Dieu. Voilà ce qui m'étonne, Chrétiens, & ce qui me donne de la compassion pour les ambitieux de la terre. Mais ce n'est pas tout.

Pour s'élever dans le monde, il faut avoir des qualités & des vertus proportionnées au degré où l'on aspire : cela est de l'ordre naturel ; & il faut tellement avoir ces qualités, qu'on les ait toutes sansexception d'une seule, puisqu'il est certain que le défaut d'une seule, rend aussi bien un homme incapable d'être ce qu'il prétend, & par conséquent peut aussi-bien le perdre devant Dieu s'il vient à bout de ses desseins, que s'il étoit dépourvû de toutes. En effet presque tous ceux qui se damnent dans le monde pour s'y pousser trop, ont d'excellentes qualités même selon Dieu : mais parce qui leur en manque une qui devroit faire la pes-

fection de toutes les autres, quoique peut-être la moins importante, toutes les autres sans celle-là leur deviennent inutiles ; & l'on peut bien leur appliquer la parole de saint Jacques, *Offendat autem in uno, factus est omnium reus.* Il faut des vertus déja acquises, & non pas la simple capacité ou volonté de les acquérir. Car il n'est pas juste que nous fassions des expériences aux dépens d'autrui & aux dépens de nos emplois mêmes ; & qu'à l'exemple des Vierges folles, nous commencions à chercher de l'huile pour remplir les lampes, quand elles doivent être prêtes & allumées. Il faut des hommes déja formés, & non pas à former ; des hommes déja éprouvés, & non pas à éprouver : *Viros probatos & non probandos*, dit saint Bernard. Mais les emplois, dit-on, font les hommes : Erreur, Chrétiens ; les emplois doivent perfectionner les hommes & non pas les préparer. Il faut qu'ils soient déja disposés, & c'est le mérite acquis personnellement qui doit avoir fait cette préparation. Sans cela toutes les démarches d'un homme dans le monde sont autant de crimes aux yeux de Dieu. Or

Jacob. c. 2.

Bern.

en vérité, de ces partisans de la fortune & de l'ambition dont je parle ici, quel est celui, qui sur le point de faire le premier pas pour une entreprise où il s'agit de son avancement, rentre en lui-même afin de supputer en repos & à loisir, s'il a tous les talens necessaires pour la fin qu'il se propose : & quel est celui qui ne les ayant pas, veuille bien le reconnoître, & rendre à soi-même cette justice : Non, je n'ai pas ce qu'il faut pour occuper telle place ? Et quand il auroit plus de lumiere & assez d'équité pour prononcer ainsi contre lui-même, quel est celui qui possédé de cette malheureuse passion de croître & de monter toujours, ait la force d'en réprimer les saillies & de se tenir dans les bornes que lui prescrit la vûe de son indignité ? Ne voyons-nous pas que les plus imparfaits & les plus vicieux sont les plus ardens à se pourvoir, ceux qui ont sur cela plus d'activité, ceux qui veulent être tout, qui se destinent à tout, & qui ne croient rien au dessus d'eux ni trop grand pour eux ; tandis que les autres mieux fondés en qualités & en mérite, gardent une modération honnête dans

leurs désirs. S'il ne s'agissoit, Chrétiens, que d'essuyer la censure du monde, & que l'on en fût quitte pour cela, ce seroit peu. On sçait fort bien que la hardiesse accompagnée de quelque bonheur, peut prendre impunément l'ascendant par-tout. Mais il est question de justifier cela devant Dieu, qui ne peut souffrir ces téméraires attentats de l'ambition humaine : & qui en cela, comme dans la chose la plus sainte de notre Religion, veut que nous accomplissions le précepte de l'Apôtre, *Probet autem seipsum homo ;* c'est-à-dire, qu'avant que de nous élever nous nous éprouvions nous-mêmes, prêts de nous condamner pour jamais à n'être rien, si par les lumieres de la grace nous découvrons que nous n'avons pas le fonds de suffisance requis pour être quelque chose, comme nous y condamnerions un autre si nous en sçavions autant de lui. Car il veut que la droiture de notre ame aille jusques-là ; & si nous nous flatons, c'est pour cela, dit S. Augustin, qu'il a établi un jugement, afin de nous y humilier autant que nous nous serons injustement exaltés, & de nous faire descendre

1. Cor. c. 11.

auſſi bas que nous aurons voulu monter trop haut. Or je prétends que ſi nous agiſſions dans les vûes de Dieu & de notre raiſon, ce ſeroit là le grand contrepoids de notre vanité.

Mais je veux, Chrétiens, que vous ayez tout autre mérite néceſſaire pour être élevé, dès-là que vous recherchez cette élévation, je ſoutiens que vous ne la méritez plus; & qu'il y a de la contradiction à ambitionner cet honneur, & à ſe trouver pourvû de toutes les qualités qu'il faut pour le poſſéder: pourquoi? parce que l'une de ces qualités eſt que vous ſoyez humble, & par conſéquent que vous ne vous l'attiriez pas. En effet, dit ſaint Grégoire Pape, quand il arriveroit qu'un emploi ſpécieux & honorable tombât en bonne main, & qu'il fût bien adminiſtré, il y a une indécence poſitive à le déſirer: *Locus porrò ſuperior, & ſi rectè adminiſtratur, tamen indecenter appetitur.* Et cela eſt ſi vrai, Chrétiens, que ceux mêmes qui travaillent le plus pour ſe faire Grands dans le monde, & qui à force de le vouloir être, le deviennent enfin, affectent encore de faire croire qu'ils n'y ont en rien

Greg.

contribué, & de persuader, s'ils pouvoient, qu'on leur a fait violence : confessant, ajoûte saint Grégoire, ce qui devroit être, parce qu'ils veulent paroître. Et quoique le monde ne se trompe pas à ces apparences de modestie (car on entend bien le langage des hommes) ces apparences subsistent toujours, & nous les conservons; comme si Dieu par cette hypocrisie même inutile qu'il permet en nous, vouloit empêcher l'ambition de prescrire contre l'humilité.

Mais quoi, me direz-vous, ne sera-t-il donc jamais permis à un homme du monde de désirer d'être plus grand qu'il n'est ? Non, mon cher Auditeur, il ne vous sera jamais permis de le désirer. Il vous sera permis de l'être quand Dieu le voudra, quand votre Roi & votre Prince vous y destinera, quand la voix publique vous y appellera : car la voix publique & celle de votre Prince c'est pour vous la voix de Dieu. Mais de prévenir cette voix de Dieu par vos désirs, par vos sollicitations, par vos intrigues, je dis que c'est une présomption insoutenable, & qui va jusqu'à renverser l'ordre de

votre prédestination. Et pourquoi est-ce, Chrétiens, que nous nous attribuerons ce que Jesus-Christ lui-même ne s'est pas attribué ? Jesus-Christ, tout saint qu'il étoit, n'a pas voulu entreprendre de se faire Grand ; il a attendu que son Pere le fît, & c'est une des louanges que saint Paul lui a données. Quoiqu'en qualité de Fils de Dieu, il eût un droit essentiel à toute la gloire qu'il a reçue, & qu'il eût pu la prendre sans usurpation, il a voulu qu'elle lui vînt d'ailleurs que de lui-même, pour autoriser par son exemple cette grande loi, *Nec quisquam sumit sibi honorem.* Et nous qui sommes pécheurs, & qui en cette qualité ne méritons que la confusion & le mépris, nous allons au-devant des honneurs du monde : & sans attendre que notre Dieu nous y appelle, par une témérité pleine d'orgueil, nous nous y ingérons les premiers. Cela est-il tolérable ? Cependant cela se fait, & ce qui est intolérable en soi, cesse de l'être en se rendant commun parmi les hommes. On cherche l'honneur ouvertement, on s'en déclare & on s'en explique : on em-

Hebr. 5. 5.

ploie pour cela ſon crédit, & ſouvent quelque choſe de plus ; on ſe fait une gloire d'en venir à bout ; celui qui en prend mieux le chemin, paſſe pour le plus habile & pour le plus entendu ; & parce que tout cela eſt ordinaire, on ſe figure qu'il eſt honnête, & que Dieu ne le défend pas. L'aveuglement du péché peut-il nous conduire plus loin ?

Car enfin, quand tout cela n'auroit pas été condamné dans le Paganiſme, quand cette paſſion de s'élever ſeroit d'elle-même innocente, ce que la ſeule raiſon nous enſeigne ne pouvoir pas être, comment pourroit-on la juſtifier dans un Chrétien ? Quel monſtre qu'un Chrétien ambitieux, qui fait profeſſion d'adorer un Dieu humilié & anéanti ; ou plûtôt qui adore dans la perſonne de ſon Dieu les humiliations & l'anéantiſſement, & qui dans ſa propre perſonne eſt idolâtre des honneurs du monde : qui ſçait que ſon Dieu l'a ſauvé en ſe faiſant petit, & qui prétend ſe ſauver en ſe faiſant grand ; qui remercie ſon Dieu de s'être abaiſſé pour lui, & qui n'a point d'autre penſée que de s'élever ſoi-même ?

Et comment, mon cher Auditeur, pouvez-vous vous approcher de votre Dieu dans cette disposition ? comment pouvez vous le prier ? comment pouvez-vous vous confier en lui ? comment pouvez-vous même l'aimer, le voyant si contraire à vous, ou vous voyant si contraire à lui ? Toute votre dévotion en cet état n'est-elle pas une illusion ; & quand vous feriez des miracles, ne devrois-je pas m'en défier & les avoir pour suspects ?

Mais il n'est pas besoin d'aller jusques là, pour reconnoître combien cette passion que je combats est ennemie de Dieu. Les seuls désordres qu'elle cause dans la société des hommes en sont des preuves trop sensibles. Vous le sçavez, Chrétiens, & ce seroit en vain que je vous en ferois le dénombrement. Quand cette passion s'est une fois emparée d'un esprit, vous sçavez l'empire qu'elle y exerce, & jusqu'où on se porte pour la satisfaire. Il n'y a point de ressort que l'on ne remue, point d'artifice qu'on ne mette en œuvre, point de personnage que l'on ne fasse. On y fait même servir Dieu & la Religion. N'ayant

rien d'ailleurs par où ſe diſtinguer, on tâche au moins de ſe diſtinguer par-là, par-là on s'introduit & on s'inſinue, par-là on ſe transfigure aux yeux des hommes; de rien qu'on étoit, on devient quelque choſe; & la piété qui pour chercher Dieu doit renoncer à tout, par un renverſement déplorable ſe trouve utile à tout, hors à chercher Dieu & à le trouver. C'eſt cette paſſion qui viole tous les jours les plus ſaints devoirs de la juſtice & de la charité. Cette concurrence d'ambition dans la pourſuite des mêmes honneurs, voilà ce qui diviſe les eſprits, & qui entretient les partis & les cabales, ce qui ſuſcite les querelles, ce qui produit les vengeances, ce qui eſt le levain des plus violentes inimitiés. Voilà pourquoi on ſe décrie & on ſe déchire les uns les autres. Voilà d'où naiſſent tant de fourberies & tant de calomnies qu'invente le déſir de l'emporter ſur autrui & de le ſupplanter. Qui pourroit dire combien cette paſſion a fait de plaies mortelles à la charité, & qui pouroit dire combien elle fera de réprouvés au jugement de Dieu?

Toutefois c'eſt la grande maladie de notre ſiécle : on veut être tout ce que l'on peut être, & plus que l'on ne peut être. C'eſt ce que ſaint Bernard déploroit avec des expreſſions que le ſeul eſprit de Dieu pouvoit lui ſuggérer. Comme il avoit encore plus de zéle pour l'Egliſe que pour le monde, c'étoit particuliérement au ſujet de l'Egliſe, qu'il s'en expliquoit. On a honte, diſoit-il, de n'avoir point dans l'Egliſe d'autre caractère que celui d'être conſacré aux autels, *Nunc eſſe clericum erubeſcitur in Eccleſia.* On ne s'engage à ſervir l'Egliſe que dans l'eſpérance d'y dominer ; & ſi l'on n'eſpéroit pas y dominer un jour, on ne ſe réduiroit jamais à la ſervir. Mais ce qu'il diſoit de l'Egliſe, n'eſt pas moins vrai des autres états. Il n'y en a pas un où l'ambition ne regne. Elle y paſſe même pour une vertu, pour une nobleſſe de ſentimens pour une grandeur d'ame. C'eſt ce que l'on inſpire aux enfans dès le berceau, & c'eſt de quoi on leur fait des leçons dès leur jeuneſſe. O humilité de mon Dieu, que vous êtes peu imitée, quoique vous ſoyez notre modéle ! C'eſt cette

Bern.

humilité qui fait toute notre perfection ; & le monde, tout perverti qu'il eſt, ne peut ſe défendre de lui rendre ce témoignage. Car il n'eſt rien de ſi aimé dans le monde que l'humilité, rien de ſi eſtimé dans le monde que l'humilité ; mais en même tems que nous ne pouvons nous empêcher de l'aimer dans les autres, nous n'en voulons point pour nous-mêmes. Nous voulons être plus que nous ne ſommes, & par un ſecond déſordre nous ne voulons pas être ce que nous ſommes. Vous l'allez voir dans la ſeconde partie.

II. PARTIE.

C'Eſt une vérité, Chrétiens, fondée ſur les loix éternelles de la providence, que tous les états de la vie ſont capables d'une certaine perfection, & que ſelon la différence des conditions qui partagent le monde, il y a des perfections différentes à acquérir. Quand Dieu eut créé toutes choſes, l'Ecriture dit qu'il en fit comme une revûe générale, & qu'après les avoir bien conſidérées, il n'y en eut pas une à laquelle il ne donnât ſon approbation. Elles lui parurent toutes non-ſeulement

bonnes, mais très-bonnes, c'eſt-à-dire, parfaites, parce qu'elles lui parurent toutes être ce qu'elles devoient être, & conformes à l'idée qu'il en avoit conçue : *Viditque Deus cuncta quæ fecerat, & erant bona.* Or il n'eſt pas croyable que les états & les conditions des hommes, qui ſont encore bien plus noblement les ouvrages de Dieu, aient eu en cela moins d'avantage, ou pour mieux dire, moins de part à ſa ſageſſe & à ſa bonté. Dieu leur donna donc, auſſi-bien qu'à tout le reſte des créatures, le caractère de perfection qui leur étoit propre; & ſi ces états nous paroiſſent maintenant défectueux, déréglés, & corrompus, comme ils le ſont, ce n'eſt point par ce que Dieu y a mis, mais par ce que nous y avons ajoûté. Car ſi nous les conſidérons en eux-mêmes, il n'y en a aucun qui n'ait ſa perfection dans l'idée de Dieu & qui ne doive l'avoir dans nous. Or je dis, Chrétiens, & voici l'excellente maxime que Dieu m'a inſpiré de vous propoſer pour la conduite de votre vie; je dis que toute la prudence de l'homme, même en matiere de ſalut,

Geneſ. c. 1.

se réduit à deux chefs, à s'avancer dans la perfection de son état, & à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice. Etant aussi éclairés que vous l'êtes dans les choses du monde, vous devez être déja plus convaincus que moi de l'importance de ces deux régles.

Il faut s'avancer dans la perfection de son état : pourquoi ? parce que c'est ce que Dieu veut de nous, parce que c'est uniquement pour cela qu'il nous a préparé des graces, parce que c'est en cela seul que consiste notre sainteté, à quoi par conséquent notre prédestination est attachée. Pouvons nous avoir de plus puissans motifs pour persuader notre esprit, & pour toucher notre cœur ? Dieu veut cela de nous, & ne veut point toute autre chose : si nous étions soumis à ses ordres, n'en faudroit-il pas demeurer là ? Quand saint Paul instruisoit les premiers Fidéles des devoirs du Christianisme, une des grandes leçons qu'il leur faisoit, étoit celle-ci, d'examiner soigneusement, & de tâcher de bien reconnoître, non

pas simplement ce que Dieu vouloit, mais ce qu'il vouloit le plus, c'est-à-dire, ce qui étoit le meilleur & le plus agréable à ses yeux : *Ut probetis quæ sit voluntas Dei bona & beneplacens & perfecta.* Mais pour moi, Chrétiens, & pour la plûpart de vous qui m'écoutez, il me semble que nous n'avons point à faire là-dessus de longues recherches. Car quelque parfaite que puisse être la volonté de Dieu sur moi, je suis sûr que je la connois déja ; & que sans passer pour téméraire, je puis me glorifier d'être déja instruit de ses desseins, puisqu'il m'est évident que Dieu ne demande de moi qu'une seule chose, qui est que je sois ce que je fais profession d'être & ce que moi-même j'ai voulu être. Vérité si constante, (écoutez ceci, qui peut être de quelque soulagement pour les consciences,) vérité si constante, que quand par malheur j'aurois embrassé une condition sans y être appellé de Dieu, dès-là que j'y suis engagé par nécessité d'état, & qu'il ne m'est plus libre d'en sortir, la volonté de Dieu est que je m'y perfectionne, & que je répare le désordre de

Rom. c. 12.

de ce choix aveugle & peu Chrétien que j'ai fait. Hors de-là, quoi que je faſſe, ce n'eſt plus la volonté de Dieu. C'eſt, ſi vous voulez, ce qui éclate le plus aux yeux des hommes, c'eſt ce que les hommes eſtiment, c'eſt ce qui fait du bruit dans le monde, c'eſt peut-être même ce qui paroît le plus loüable en ſoi ; mais après tout c'eſt ce que je veux, & non pas ce que Dieu veut : pourquoi ? Parce que c'eſt quelque choſe hors de mon état. Quelle eſt donc dans Dieu cette volonté que ſaint Paul appelle bon plaiſir & volonté de perfection : *Voluntas Dei beneplacens & perfecta !* Je vous l'ai dit, Chrétiens ; cette volonté eſt que chacun ſoit dans le monde parfaitement ce qu'il eſt ; qu'un Roi y ſoit parfaitement Roi, qu'un pere y faſſe parfaitement l'office de pere, un Juge la fonction de Juge ; qu'un Evêque y exerce parfaitement le miniſtère d'un Prélat, que tous marchent dans la voie qui leur eſt marquée, qu'ils ne ſe confondent point, & que les uns ne s'ingèrent point en ce qui eſt du reſſort des autres. Car ſi cela étoit, & que chacun voulût ſe réduire à être ce qu'il doit

être, on peut dire que le monde seroit parfait.

Mais parce qu'on vit tout autrement, & qu'à l'exemple de ce Philosophe dont parle Minutius Felix, on veut régler la vertu, & le devoir même, par le caprice de l'inclination & de l'humeur, c'est-à-dire, parce que l'on ne se met pas en peine d'être dignement ce que l'on est, & qu'on travaille éternellement à être ce que l'on n'est pas, de-là vient cette confusion & ce mélange qui trouble non-seulement la conduite entiere du monde, mais les vûes mêmes de Dieu sur nous : ce que nous devons souverainement craindre. Et c'est de quoi saint Bernard représentoit si bien la conséquence en certaines personnes, qui dans une profession sainte & dévoüée à Dieu, s'adonnoient à des choses purement profanes, & menoient une vie toute séculiere. Car que faites-vous, leur disoit-il, & à quoi vous exposez-vous, en passant ainsi les bornes que Dieu vous a prescrites ? L'Apôtre vous dit que chacun ressuscitera dans son rang : mais comment se pourra-t-il faire que vous ressuscitiez dans le vôtre,

puiſque vous ne gardez aucun rang; & que peut-on eſpérer de vous, ſinon qu'ayant vécu dans le déſordre, vous reſſuſcitiez un jour dans le déſordre ? Belle idée, mes chers Auditeurs, de je ne ſçai combien de Chrétiens, qui vivent aujourd'hui, & qui ne ſont ni du monde, ni de l'Egliſe, parce qu'ils ne s'attachent parfaitement ni à l'un, ni à l'autre; qui penſent faire quelque choſe, & qui ne ſont proprement rien, parce qu'ils ne font pas ce qui leur eſt ordonné de Dieu.

Cependant, Chrétiens, c'eſt pour cela ſeul que Dieu nous a préparé des graces, & ſi nous avons des ſecours à nous promettre de ſa miſéricorde, c'eſt uniquement pour la perfection de notre état. Car la plus groſſiere de toutes les erreurs, ſeroit de croire que toutes ſortes de graces ſoient données à tous. Comme Dieu eſt auſſi ſage qu'il eſt bon, & que dans la diſtribution de ſes thréſors, il ſçait obſerver le poids, le nombre & la meſure avec leſquels l'Ecriture nous apprend qu'il a tout fait, il ne nous deſtine point d'autres graces, que celles qui ſont

conformes & proportionnées à notre condition. C'eſt la Théologie expreſſe de ſaint Paul en mille endroits de ſes Epîtres. Il y a diverſité de graces, dit ce grand Apôtre, & ſelon la diverſité des graces, il y a diverſité d'opérations ſurnaturelles, quoique toujours par l'influence du même eſprit, qui opère tout en tous. Et comme l'œil n'a pas la vertu d'entendre, ni l'oreille la faculté de voir, & que la nature ne fournit des forces à ces deux organes que pour l'action qui leur eſt propre; auſſi Dieu qui a fait de ſon Egliſe un Corps myſtique, ne diſpenſe ſes graces aux hommes, qui en ſont les membres, que par rapport à la fonction où chacun eſt deſtiné. Il donne la grace de commander, à celui qui doit commander, & la grace d'obéir, à celui qui doit obéir; la grace de direction eſt pour les Prêtres & pour les Paſteurs des ames, & la grace de ſoumiſſion, pour les peuples qui ont recours à leur conduite: ainſi du reſte. Or il eſt de la foi que nous ne ferons jamais d'autre bien, que celui pour lequel Dieu nous accorde ſa grace, & que tout ce que nous entre-

prendrons hors de l'étendue & des limites de cette grace, quelque apparence qu'il ait de bien, nous sera inutile. Si donc celui qui a la grace d'être conduit, veut se mêler de conduire & de diriger, comme il n'arrive que trop; dès-là, outre qu'il ne fait rien de ce qu'il pense, parce qu'il n'a point de grace pour cela, il tombe, sans y prendre garde, dans le péché de présomption, & il tente Dieu, ou en lui demandant une grace qu'il n'a point droit de lui demander, ou en présumant de faire sans grace ce qui est essentiellement l'ouvrage de la grace. Il corrompt cet ouvrage de la grace, & cet ouvrage de la grace ainsi corrompu, bien loin de le perfectionner, a un effet tout contraire: car nous voyons que les bonnes œuvres faites hors de l'état, ne servent qu'à inspirer l'orgueil, l'attachement au sens propre, & mille autres imperfections, pourquoi? Parce qu'elles ne procédent pas du principe de la grace, mais de nous-mêmes: au-lieu qu'étant pratiquées dans l'état d'un chacun, elles portent avec elles une bénédiction particuliere, & de sainteté pour celui qui les

fait, & d'exemple pour les autres.

Ca n'eſpérons pas, Chrétiens, trouver jamais la ſainteté ailleurs que dans la perfection de notre état. C'eſt en cela qu'elle conſiſte, & les plus grands Saints n'ont point eu d'autre ſecret que celui-là, pour y parvenir. Ils ne ſe ſont point ſanctifiés, parce qu'ils ont fait des choſes extraordinaires, que l'on n'attendoit pas d'eux. Ils ſont devenus ſaints, parce qu'ils ont bien fait ce qu'ils avoient à faire, & ce que Dieu leur preſcrivoit dans leur condition. Jeſus-Chriſt lui-même qui eſt le Saint des Saints, n'a point voulu ſuivre d'autre régle. Quoiqu'il fût au-deſſus de tous les états, il a borné, ſinon ſa ſainteté, du moins l'exercice de ſa ſainteté, aux devoirs de ſon état; & la qualité de Dieu qu'il portoit, ne l'a point empêché de s'accommoder en tout à l'état de l'homme. Il étoit Fils, il a voulu obéir en Fils; il étoit Juif, il n'a manqué en rien à la Loi des Juifs; & parce que la Loi des Juifs défendoit d'enſeigner avant l'âge de trente ans, tout envoyé qu'il étoit de Dieu, pour prêcher le Royaume de Dieu, il s'eſt

tenu jusqu'à l'âge de trente ans dans l'obscurité d'une vie cachée, arrêtant toutes les ardeurs de son zéle, plûtôt que de le produire d'une maniere qui ne fût pas réglée selon son état. Car c'est la seule raison que nous donnent les Peres, de la longue retraite de cet Homme-Dieu. Voilà pourquoi saint Paul, dont je ne fais ici qu'extraire les pensées, exhortant les Chrétiens à la sainteté, en revenoit toujours à cette maxime : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est.* Que chacun de nous, mes Freres, se sanctifie dans l'état où il a été appellé de Dieu. Voilà pourquoi ce grand Maître de la perfection chrétienne, & qui avoit été instruit par Jesus-Christ même, recommandoit si fortement aux Corinthiens de n'affecter point cet excès de sagesse, qui s'égare de la vraie sagesse, & de n'être sages qu'avec sobriété, *Non plus sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.* Non pas qu'il voulût mettre des bornes à la perfection & à la sainteté de ces premiers Fidéles, il en étoit bien éloigné ; mais parce qu'il craignoit que ces premiers Fidéles n'allassent chercher la sainteté & la perfection

1. Cor. c. 7.

Rom. c. 12.

où elle n'étoit pas, je veux dire, hors de leur état. Car c'eſt proprement ce que ſignifie cette intempérance de ſageſſe dont parle ſaint Paul. Intempérance, dis-je, non point en ce qui eſt de notre état, puiſqu'il eſt certain que nous ne pouvons jamais être trop parfaits dans notre état; mais intempérance en ce qui eſt au de-là de l'état où Dieu nous a mis, parce que vouloir être parfaits de la ſorte, c'eſt le vouloir trop, & ceſſer tout-à-fait de l'être.

Or le moyen de corriger dans nous cette intempérance? Le voici renfermé en trois paroles par où je finis, & qui contiennent un fonds inépuiſable de moralités. C'eſt de nous défaire de certains faux zéles de perfection qui nous préoccupent, & qui nous empêchent d'avoir le ſolide & le véritable. Je m'explique. C'eſt de retrancher le zéle d'une perfection chimérique & imaginaire que Dieu n'attend pas de nous, & qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous. De modérer ce zéle inquiet de la perfection d'autrui qui nous fait négliger la nôtre, & que nous entretenons aſſez ſouvent au préjudice de la nôtre. Mais par-deſſus tout, de

réformer ce zéle tout païen, que nous avons d'être parfaits & irréprochables dans notre état selon le monde, sans travailler à l'être selon le Christianisme, & selon Dieu. Prenez garde : je dis, de retrancher le zéle d'une perfection chimérique : car j'appelle perfection chimérique celle que nous nous figurons en certains états où nous ne serons jamais, & dont la pensée ne sert qu'à nourrir le dégoût de celui où nous sommes. Si j'étois ceci ou cela, je servirois Dieu avec joie, je ne penserois qu'à lui, je vacquerois sérieusement à mon salut. Abus, Chrétiens : si nous étions ceci ou cela, nous ferions encore pis que nous ne faisons ; car nous n'aurions pas les graces que nous avons. Or ce sont les graces qui peuvent tout, & qui doivent tout faire en nous & avec nous. Dieu donne des graces à la Cour, qu'il ne donneroit pas hors de la Cour, & des graces dans la Magistrature, qu'il vous refuseroit partout ailleurs. J'appelle perfection chimérique celle qui nous porte à faire le bien que nous ne sommes pas obligés de faire, & à omettre celui que nous devons faire. Car vous verrez des

Chrétiens pratiquer des dévotions singulieres pour eux, & se dispenser des obligations communes ; faire des aumônes par une certaine compassion naturelle, plus que par charité, & ne pas payer leurs dettes, à quoi la justice & la conscience les engagent. Voilà le zéle qu'il faut retrancher, & voici celui qu'il faut modérer. C'est un zéle inquiet de la perfection d'autrui, tandis qu'on néglige la sienne propre. On voudroit réformer toute l'Eglise, & l'on ne se réforme pas soi-même. On parle comme si tout étoit perdu dans le monde, & qu'il n'y eût que nous de parfait. Hé, mes chers Auditeurs, appliquons-nous d'abord à nous-mêmes. Un défaut corrigé dans nous, vaudra mieux pour nous que de grands excès corrigés dans le prochain.

Mais ce que nous avons sur-tout à régler & à redresser, est ce faux zéle qui nous rend si attentifs à notre propre perfection selon le monde, tandis que nous abandonnons tout le soin de notre perfection selon Dieu : comme si l'honnête homme & le Chrétien devoient être distingués dans nous : comme si toutes les qualités que nous avons,

ne devoient pas être sanctifiées par le Christianisme ; comme s'il ne nous étoit pas mille fois plus important de nous avancer auprès de Dieu, & de lui plaire, que de plaire aux hommes. Ah ! Chrétiens, pratiquons la grande leçon de saint Paul, qui est de nous rendre parfaits en Jesus-Christ : car nous ne le ferons jamais qu'en lui & que par lui. Toutes les sectes des Philosophes ont fait des homme vains, des hommes orgueilleux, des hommes remplis d'eux-mêmes, des hommes hypocrites. Mais un homme parfait, c'est le chef-d'œuvre de la Religion, comme il n'y a qu'elle aussi qui puisse nous conduire à une félicité parfaite, & à l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, &c.

SERMON

POUR

L'ONZIEME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Médisance.

Et adducunt ei surdum & mutum, & deprecabantur eum, ut imponat illi manum.

On lui amena un homme qui étoit sourd & muet, & on le pria de mettre les mains sur lui, pour le guérir. En S. Marc. ch. 7.

VOICI, Chrétiens, une chose bien étrange que nous représente notre Evangile. Dans un moment le Fils de Dieu, par une vertu toute miraculeuse, délie la langue d'un muet, & lui donne l'usage de la parole, *Solutum est vinculum linguæ ejus, & loquebatur rectè:* mais en vain ce même Sauveur des hommes veut-il imposer silence à une nombreuse multitude qui l'environne,

Matth. 7. 7.

& leur fermer la bouche. Malgré le commandement qu'il leur fait, & plusieurs ordres réitérés de sa part, ils élévent la voix, & ne cessent point de se faire entendre. *Quantò autem eis præcipiebat, tantò magis plus prædicabant.* *Ibid.*
C'est, dit saint Grégoire, qu'il est beaucoup plus difficile de se taire, que de parler. L'un procéde d'une discrétion sage, d'une retenue modeste & humble, d'une charité compatissante aux foiblesses d'autrui, & d'un empire absolu sur soi-même : au-lieu que l'autre en mille rencontres n'est l'effet que d'une impétuosité naturelle, & souvent d'une passion maligne, & d'une envie secrete de censurer. Si l'on parloit aumoins comme cette troupe zélée, qui rend gloire à Jesus-Christ, & qui publie le miracle qu'il venoit d'opérer à leurs yeux ! mais on parle pour décrier le prochain, & le couvrir de confusion; on parle, pour en railler, pour le condamner, pour relever ses défauts, pour noircir sa réputation, pour le perdre enfin dans l'estime publique. Il y a longtems, mes chers Auditeurs, que je me suis proposé de vous entretenir de la médisance, & c'est ce que j'entre-

prends dans ce discours. Injurieuse & criminelle liberté, qui ne respecte personne, qui s'attaque sans distinction & aux grands & aux petits, qui n'épargne ni le profane, ni le sacré, & qu'il est d'une importance extrême, pour le bon ordre du monde, & le salut des ames, de réprimer. Demandons les lumieres du Saint Esprit, & adressons-nous à sa sainte Epouse, qui est Marie. *Ave.*

SI nous connoissions parfaitement nos maux, & si nous avions soin d'en étudier la nature & les qualités, souvent il ne faudroit rien davantage pour nous en guérir, & cette réflexion seule en pourroit être le remède infaillible & souverain. Ce qui fait que nous les entretenons, c'est que nous n'en voyons pas la malignité, & que par une négligence très-dangereuse, nous n'examinons presque jamais, ni de quelle source ils procédent, ni quels effets ils causent dans nous. Or je parle aujourd'hui, Chrétiens, d'un mal d'autant plus déplorable qu'il est volontaire, & d'autant plus pernicieux qu'il est habituel; sçavoir, du péché de médisance, ou plûtôt de la passion qui est en nous

le principe de ce péché. Mon étonnement eſt que cette paſſion étant d'une part la plus lâche & la plus odieuſe, & de l'autre ayant pour la conſcience les plus étroits & les plus terribles engagemens, ce ſoit toutefois celle que nous craignons le moins, & qui nous devient ainſi plus ordinaire. Car enfin, pour peu que nous ſoyons ſenſibles à l'honneur, ſans grace même, & ſans Chriſtianiſme, nous fuyons naturellement ce qui porte avec ſoi un caractère de lâcheté, & ce qui peut nous attirer la haine des hommes. Et pour peu d'ailleurs que nous ayons de Religion, & que nous ſoyons touchés de zéle ſur l'affaire du ſalut, nous devons conſéquemment éviter ce qui nous le rend plus difficile, & ce qui l'expoſe à un péril plus certain. Mais par une conduite toute oppoſée, la médiſance eſt de tous les péchés celui dont nous nous préſervons avec moins de précaution, & voilà encore une fois ce qui me ſurprend. En deux mots, qui comprennent tout mon deſſein : point de péché plus univerſel que la médiſance, & c'eſt ce qui m'étonne par deux raiſons ; en premier lieu, parce qu'entre les péchés il

n'en eſt point de plus lâche ni de plus odieux ; vous le verrez dans la premiere partie : en ſecond lieu, parce qu'entre les péchés il n'en eſt point qui engage plus la conſcience, ni qui lui impoſe des obligations plus rigoureuſes ; je vous le montrerai dans la ſeconde partie. Appliquez-vous à l'une & à l'autre, & commençons.

PARTIE. I. QUand je dis que la médiſance eſt un des vices les plus lâches & les plus odieux, ne penſez pas, Chrétiens, que ce ſoit une morale détachée des régles & des maximes de la Foi. C'eſt la morale du Saint-Eſprit même, qui dans le Livre de l'Eccléſiaſtique, & dans les Proverbes s'eſt particuliérement ſervi de ces deux motifs, pour nous inſpirer l'horreur de ce péché. Comme nous ſommes ſenſibles à l'honneur, il nous a pris par cet intérêt, en nous faiſant voir que la médiſance, qui eſt le péché dont nous nous préſervons le moins, & que nous voudrions le plus autoriſer, de quelque maniere que nous la conſidérions, porte un caractère de lâcheté dont on ne peut effacer l'opprobre. Et c'eſt ce que ſaint Chryſoſtôme prouve

admirablement dans l'une de ſes Homélies, par cette excellente démonſtration qu'il en donne, & qui va ſans doute vous convaincre.

Car pour commencer par la perſonne qui ſert d'objet à la médiſance, voici le raiſonnement de ce Pere. Ou celui de qui vous parlez eſt votre ennemi, ou c'eſt votre ami, ou c'eſt un homme indifférent à votre égard. S'il eſt votre ennemi, dès-là c'eſt haine, ou envie, qui vous engage à en mal parler, & cela même parmi les hommes a toujours été traité de baſſeſſe, & l'eſt encore. Quoi que vous puiſſiez alléguer, on eſt en droit de ne vous pas croire, & de dire que vous êtes piqué; que c'eſt la paſſion qui vous fait tenir ce langage; que ſi cet homme étoit dans vos intérêts, vous ne le décrieriez pas de la ſorte, & que vous approuveriez dans lui ce que vous cenſurez maintenant avec tant de malignité. En effet, c'eſt ce qui ſe dit, & les ſages qui vous écoutent, témoins de votre emportement, bien loin d'en avoir moins d'eſtime pour votre ennemi, n'en conçoivent que du mépris pour vous, & de la compaſſion pour votre foibleſſe. Au

contraire ſi c'eſt votre ami, (car à qui la médiſance ne s'attaque-t-elle pas?) quelle lâcheté de trahir ainſi la loi de l'amitié; de vous élever contre celui même dont vous devez être le défenſeur; de l'expoſer à la riſée dans une converſation, tandis que vous l'entretenez ailleurs de belles paroles; de le flatter d'une part, & de l'outrager de l'autre? Or il y en a, vous le ſçavez, en qui l'intempérance de la langue va juſqu'à ce point d'infidélité, & qui n'épargneroient pas leur propre ſang, leur propre pere, quand il eſt queſtion de railler, & de médire. Mais je veux, conclut ſaint Chryſoſtôme, que cet homme vous ſoit indifférent, n'eſt ce pas une autre eſpéce de lâcheté, de lui porter des coups ſi ſenſibles? Puiſque vous le regardez comme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous? N'en ayant reçû nul mauvais office, pourquoi êtes-vous le premier à lui en rendre? Qu'a-t-il fait pour s'attirer le venin de votre médiſance? Vous n'avez rien, dites-vous, contre lui, & cependant vous l'offenſez, & vous le bleſſez: je vous demande s'il eſt rien de plus lâche qu'un tel procédé?

Mais reconnoiſſons-le encore plus clairement par la ſeconde circonſtance. Quiconque médit, attaque l'honneur d'autrui : c'eſt en quoi conſiſte l'eſſence de ce péché. Mais de quelles armes ſe ſert-il, pour l'attaquer ? D'une ſorte d'armes, qui de tout tems ont paſſé pour avoir quelque choſe de honteux, je veux dire, des armes de la langue, ſelon l'expreſſion même du Saint-Eſprit. Car dans les termes de l'Ecriture, c'eſt la langue qui fournit au médiſant les fléches aiguës, ou les paroles envenimées qu'il lance contre ceux qu'il a deſſein de perdre : *Filii hominum dentes eorum arma, & ſagittæ.* *Pſalm.* 58. C'eſt la langue qui lui tient lieu d'épée à deux tranchans, dont il frappe ſans égard & ſans pitié : *Lingua eorum gladius acutus.* *Ibid.* Et qui eſt-ce qui fut l'inventeur de cette eſpéce d'armes, & qui les fabriqua ? Le Démon, répond ſaint Auguſtin, lorſque voulant combattre le premier homme dans le Paradis terreſtre, il s'arma d'une langue de ſerpent : ce qui ne lui réuſſit que trop bien. D'où vient que le Fils de Dieu dans l'Evangile, parlant de cet ennemi du genre humain, dit

que dès le commencement du mon-
Joan. de il fut homicide, *Ille homicida erat*
c. 8. *ab initio :* or il eſt évident que le Dé-
mon ne commit pas cet homicide avec
Auguſt. le fer, mais avec la langue ; *Non ferro armatus, ſed linguâ ad hominem venit.*

Voilà la ſource & l'origine de la médiſance. Auſſi Jérémie ne croyoit-il pas pouvoir mieux exprimer la malice de ſes ennemis, & l'indignité de leur conduite, qu'en rapportant les diſcours qu'ils tenoient de lui & contre lui.
Jerem. *Venite, & percutiamus eum linguâ.* Al-
c. 18. lons, diſoient ces hommes de ſang, s'excitant les uns les autres contre Jérémie, ou plûtôt contre Jeſus-Chriſt dont ce Prophéte étoit la figure, allons, & déclarons-lui une guerre ouverte ; jettons-nous ſur lui comme ſur une proie qui nous eſt préparée ; déchirons-le, & le mettons en piéces. Tout cela, comment ? Par les traits & les coups de la langue, qui ſera l'inſtrument général de tout ce que nous avons formé de deſſeins & d'entrepriſes contre ſa perſonne : *Venite, percutiamus eum linguâ.* Car voilà, Chrétiens, de quelle maniere en uſent encore tous les

jours ce qu'on appelle gens de parti, gens de faction & de cabale. Ils parlent, ils déclament, ils invectivent, ils calomnient, & je vous laisse à juger si c'est là le caractere des ames généreuses & des cœurs droits.

Mais de plus, quel tems choisit presque toujours le médisant pour frapper son coup; celui où l'on est moins en état de s'en défendre. Car ne croyez pas qu'il attaque son ennemi de front: il est trop circonspect dans son iniquité, pour n'y pas apporter plus de précaution. Tandis qu'il vous verra, il ne lui échappera pas une parole. Qu'il apperçoive seulement un ami disposé à soutenir vos intérêts, il n'en faut pas davantage pour lui fermer la bouche. Mais éloignez-vous, & qu'il se croie en sûreté, c'est alors qu'il donnera un cours libre à sa médisance, qu'il en fera couler le fiel le plus amer, qu'il se déchaînera, qu'il éclatera. Or quelle lâcheté d'insulter un homme, parce qu'il n'est pas en pouvoir de répondre! C'est néanmoins ce que font tous les médisans. Et voilà sur quoi particuliérement est établie l'obligation de ne les pas écouter. On vous a dit cent

fois que cette obligation eſt eſſentielle au précepte de la charité, & qu'il eſt de la Foi que quiconque prête l'oreille à la médiſance, dès-là en devient complice; que dans la penſée de ſaint Bernard, il n'y a ſouvent pas moins de déſordre à entendre la médiſance, qu'à la faire, & que ſelon ſaint Grégoire Pape, il y aura peut-être un jour plus de Chrétiens condamnés de Dieu, pour avoir ouï parler, que pour avoir parlé contre le prochain. On vous a dit tout cela; mais vous demandez ſur quoi l'obligation de tout cela peut être fondée, & moi je dis qu'elle eſt particulierement fondée ſur la lâcheté du médiſant. Car comme c'eſt toûjours des abſens qu'il médit, il a été de la Providence que les abſens fuſſent prémunis contre un mal ſi dangereux. Or c'eſt à quoi Dieu a ſagement pourvu par cette loi de la charité, qui nous oblige de ne point adhérer à la médiſance; c'eſt-à dire, ou de la condamner par notre ſilence, ou de la refuter par nos paroles, ou de la reprimer par notre autorité: de ſorte que ſi l'on s'échappe en ma préſence à bleſſer l'honneur du prochain, je dois me regarder comme

un homme député de Dieu, pour le défendre, & comme le Tuteur de la réputation de mon frere. Telle eſt l'importante commiſſion dont Dieu nous a chargés, & qu'il nous a ſignifiée dans l'Eccléſiaſtique, *Mandavit illis unicuique de proximo ſuo.* Le médiſant eſt lâche; il faut que vous ayez une fermeté chrétienne, & que la charité trouve en vous autant de Protecteurs. Sans cela vous êtes reſponſables de tout le tort que votre prochain en ſouffrira. *Eccleſ. c. 17.*

Rien de plus formidable à la médiſance, dit ſaint Ambroiſe, qu'un homme zelé pour la charité. Mais ſçavez-vous, Chrétiens, comment la médiſance a coutume de s'en défendre? Par trois autres lâchetés encore plus inſignes qu'elle commet. Premierement ſur certains faits plus diffamans, elle ne parle preſque jamais qu'en ſecret. Secondement elle affecte de plaire, & de ſe rendre agréable. Et en troiſiéme lieu, elle tâche à ſe couvrir de mille prétextes qui ſemblent la juſtifier. Je m'explique. Si la médiſance étoit réduite à ne ſe produire qu'en public, & devant des témoins, à peine y auroit-il des médiſans dans le monde: pour-

quoi ? parce qu'il y auroit fort peu de gens qui puſſent, ou qui vouluſſent eſſuyer la tache que la médiſance imprime à celui qui la fait. Mais aujourd'hui l'on en eſt quitte pour un peu de prudence, & pour une diſcrétion apparente. Avec cela on médit librement & impunément. D'où il arrive que les plus lâches y deviennent les plus hardis. Peut-on mieux les dépeindre que le Saint-Eſprit dans la Sageſſe, quand il les compare à des ſerpens qui piquent, ſans faire de bruit : *Si mordeat ſerpens in ſilentio, nihil eo minus habet, qui occultè detrahit.* Ils demandent le ſecret à tout le monde, & ils ne voient pas, dit ſaint Chryſoſtôme, que cela même les rend mépriſables. Car demander à celui que j'ai fait le confident de ma médiſance, qu'il garde le ſecret, c'eſt proprement lui confeſſer mon injuſtice. C'eſt lui dire, Soyez plus ſage & plus charitable que moi : je ſuis un médiſant, ne le ſoyez pas ; en vous parlant de telle perſonne, je bleſſe la charité, ne ſuivez pas mon exemple. Auſſi David qui fut un Prince ſi éclairé, n'avoit point tant d'horreur, à ce qu'il paroît, de la médiſance, que

Eccleſ. c. 10.

du secret de la médisance. J'avois pitié, disoit-il, de ceux que la chaleur & l'emportement faisoient éclater en des médisances, quoiqu'outrageantes & atroces; mais si j'en voyois quelqu'un qui inspirât secrettement le poison de sa malignité, je me sentois animé de zéle & d'indignation, & il me sembloit qu'il étoit de mon devoir de le persécuter & de le confondre : *Detrahentem secretò proximo suo, hunc persequebar.* Ce n'est pas tout. D'où vient qu'aujourd'hui la médisance s'est rendue si agréable dans les entretiens & dans les conversations du monde? pourquoi emploie-t-elle tant d'artifices, & cherche-t-elle tant de tours ? Ces manieres de s'insinuer, cet air enjoué qu'elle prend, ces bons mots qu'elle étudie, ces termes dont elle s'enveloppe, ces équivoques dont elle s'applaudit, ces loüanges suivies de certaines restrictions & de certaines réserves, ces réflexions pleines d'une compassion cruelle, ces œillades qui parlent sans parler & qui disent bien plus que les paroles mêmes : Pourquoi tout cela ? le Prophéte nous l'apprend. *Os tuum abundavit malitiâ, & lingua tua* Psal. 100. Psal. 49.

concinnabat dolos. Votre bouche étoit remplie de malice, mais votre langue ſçavoit parfaitement l'art de déguiſer cette malice & de l'embellir : car quand vous aviez des médiſances à faire, c'étoit avec tant d'agrément, que l'on ſe ſentoit même charmé de les entendre ; *Et lingua tua concinnabat dolos.* Quoique ce fuſſent communément des menſonges, ces menſonges à force d'être parés, & ornés, ne laiſſoient pas de plaire, & par une funeſte conſéquence, de produire leur pernicieux effets ; *Et lingua tua concinnabat dolos.* Or en quelle vûe le médiſant agit-il ainſi ? Ah ! mes Freres, répond ſaint Chryſoſtôme, parce qu'autrement la médiſance n'auroit pas le front de ſe montrer ni de paroître. Etant d'elle-même auſſi lâche qu'elle eſt, on n'auroit pour elle que du mépris ſi elle ſe faiſoit voir dans ſon naturel ; & voilà pourquoi elle ſe farde aux yeux des hommes, mais d'une maniere qui la rend encore plus mépriſable & plus criminelle aux yeux de Dieu.

Allons encore plus loin : ce qui met le comble à la lâcheté de ce vice, c'eſt que non content de vouloir plaire &

de s'ériger en censeur agréable, il veut même passer pour honnête, pour charitable, pour bien intentionné : car voilà l'un des abus les plus ordinaires. Permettez-moi de vous le faire observer, & d'entrer avec vous dans le détail de vos mœurs, puisqu'il est vrai de ce péché, ce que saint Augustin disoit des hérésies, qu'on ne les combat jamais mieux qu'en les faisant connoître. Voilà, dis-je, l'un des abus de notre siécle. On a trouvé le moyen de consacrer la médisance, de la changer en vertu, & même dans une des plus saintes vertus qui est le zéle de la gloire de Dieu. C'est-à-dire qu'on a trouvé le moyen de déchirer & de noircir le prochain, non plus par haine ni par emportement de colère, mais par une maxime de piété & pour l'intérêt de Dieu. Il faut humilier ces gens-là, dit-on, & il est du bien de l'Eglise de flétrir leur réputation & de diminuer leur crédit. Cela s'établit comme un principe : là-dessus on se fait une conscience, & il n'y a rien que l'on ne se croie permis par un si beau motif. On invente, on exagère, on empoisonne les choses, on ne les

rapporte qu'à demi, on fait valoir ſes préjugés comme des vérités inconteſtables, on débite cent fauſſetés, on confond le général avec le particulier; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous; & ce que pluſieurs ont bien dit, on ne le fait dire à perſonne : & tout cela encore une fois pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela. Elle ne ſuffiroit pas pour rectifier une équivoque; mais elle eſt plus que ſuffiſante pour rectifier la calomnie, quand on eſt perſuadé qu'il y va du ſervice de Dieu.

Ah! Chrétiens, ſi Dieu au moment que je parle, révéloit ici toutes nos penſées comme il les révélera dans ſon jugement univerſel, & qu'il découvrît toutes les intentions que nous avons eues, en rabaiſſant celui-ci & celui-là, quelle honte n'aurions-nous pas de nous-mêmes? Ou ſi nous-mêmes dans l'eſprit d'une ſincère pénitence, nous voulions reconnoître la perverſité de notre cœur, quelle confeſſion n'en ferions-nous pas à Dieu? Non, Seigneur, lui dirions-nous, ce n'eſt rien moins que le motif de votre gloire qui me conduiſoit, & je ſuis

un prévaricateur d'avoir voulu faire servir cette gloire divine à l'iniquité & au déſordre de ma paſſion. Si je ne m'étois propoſé que votre gloire, je n'aurois pas eu dans mon zéle tant d'aigreur ; je n'aurois pas eu un plaiſir ſi ſenſible à révéler les imperfections de mon prochain : je ne me ſerois pas fait de ſon humiliation un avantage au préjudice de la charité : car la charité eſt inſéparable de votre gloire. Si c'étoit l'intérêt de votre gloire qui m'eût touché, je n'aurois pas tant exagéré les choſes, je n'y aurois rien ajoûté de moi-même, je n'aurois pas publié mes conjectures & mes ſoupçons pour des faits certains & indubitables : car le zéle de votre gloire ſuppoſe la vérité. Trouvant de quoi reprendre dans la conduite des autres, ou je vous en aurois laiſſé le jugement, ou ſelon l'ordre de l'Evangile je m'en ſerois éclairci entre eux & moi. Je n'en aurois point fait de confidences indiſcrétes ; je ne l'aurois point déclaré à des perſonnes incapables d'y remédier, & capables de s'en ſcandaliſer ; je n'en aurois point rafraîchi inutilement la mémoire en mille occaſions, & je ne

ſerois pas tombé par ma médiſance dans un mal plus grand & plus inexcuſable que celui que je condamnois. Il faut donc l'avoüer, ô mon Dieu, & l'avoüer à ma confuſion, ce qui m'a mis dans la bouche tant d'amertume, ce ſont de lâches paſſions dont mon cœur s'eſt laiſſé préoccuper : c'eſt une antipathie naturelle que je ne me ſuis pas efforcé de vaincre ; c'eſt une envie ſecréte que j'ai eue de voir les autres mieux réuſſir que moi ; c'eſt un intérêt paticulier que j'ai recherché dans l'abaiſſement de celui-ci ; c'eſt une vengeance que je me ſuis procurée aux dépens de celle-là ; c'eſt une aveugle prévention contre le mérite, en quelque ſujet qu'il ſe rencontre. Telle a été, Seigneur, la ſource de mes médiſances ; & j'en veux bien faire l'aveu devant vous, parce que j'y veux apporter le reméde. Si nous étions de bonne foi avec Dieu, voilà comment nous parlerions ; & de tout ceci je conclus toujours, qu'entre les vices la médiſance eſt évidemment un des plus lâches.

J'ai dit encore que c'étoit un des plus odieux, & à qui ? à Dieu & aux

hommes. A Dieu, qui eſt eſſentiellement amour & charité, & qui par-là même doit avoir une oppoſition ſpéciale à la médiſance, puiſque la médiſance eſt l'ennemi le plus mortel de la charité : *Detractores, Deo odibiles.* Aux hommes dont le médiſant, ſelon l'oracle du Saint-Eſprit, eſt l'abomination : *Abominatio hominum detractor.* Et je ne m'en étonne pas. Car qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme à la cenſure de qui chacun ſe trouve expoſé; dont il n'y a perſonne, de quelque condition qu'il ſoit, qui ſe puiſſe dire exempt; & de qui les puiſſances même ne peuvent éviter les traits? Quoi de plus odieux qu'un tribunal érigé d'une autorité particuliere, où l'on décide ſouverainement du mérite des hommes; où l'un eſt déclaré tel que l'on veut qu'il ſoit; où l'autre quelquefois eſt noté pour jamais, & flétri d'une maniere à ne s'en pouvoir laver; où tous reçoivent leur arrêt, qui leur eſt prononcé ſans diſtinction & ſans compaſſion. *Rom.* c. 2. *Prov.* c. 2.

C'eſt pour cela que l'Ecriture dans le portrait du médiſant, nous le repréſente comme un homme terrible & rédoutable : *Terribilis in civitate homo* *Eccleſ.* c. 9.

linguosus. En effet il est redoutable dans une ville, redoutable dans une Communauté, redoutable dans les maisons particulieres, redoutable chez les Grands, rédoutable parmi les petits. Dans une ville, parce qu'il y suscite des factions & des partis; dans une Communauté, parce qu'il en trouble la paix & l'union; dans une maison particuliere, parce qu'il y entretient des inimitiés & des froideurs; chez les Grands, parce qu'il abuse de la créance qu'ils ont en lui pour détruire auprès d'eux qui il lui plaît; parmi les petits, parce qu'il les anime les uns contre les autres: *Terribilis homo linguosus*. Combien de familles divisées par une seule médisance? combien d'amitiés rompues par une raillerie? combien de cœurs aigris & envenimés par des rapports indiscrets? Qu'est-ce qui forme tous les jours tant de querelles ouvertes & déclarées: n'est-ce pas un terme offensant dont on veut avoir raison? Qu'est-ce qui engage à ces combats singuliers, si sagement défendus par les loix divines & humaines: est-ce autre chose souvent qu'une parole piquante, qu'on ne croit pas selon le

faux honneur du monde pouvoir laiſſer impunie ? Ne ſerions-nous pas ſurpris, ſi dans la ſuite de l'hiſtoire on nous faiſoit voir des guerres ſanglantes, qui n'ont point eu d'autre principe que celui-là ? On armoit de toutes parts, on verſoit le ſang des hommes, on déſoloit des Provinces, & de quoi s'agiſſoit-il ? d'un mot peut-être, qui comme une étincelle excitoit le plus violent & le plus affreux embraſement. Que ne fait point la médiſance, lorſque pour ſe répandre, & même, autant qu'il lui eſt poſſible, pour ſe perpétuer & s'éterniſer, elle ſe produit dans des libelles, dans des ouvrages ſatyriques, dans des poëſies ſcandaleuſes ? Les ſiécles entiers ſuffiroient-ils pour fermer ces plaies? Après mille réconciliations, mille ſatisfactions, mille déſaveux, la cicatrice n'en reſte-t-elle pas toujours ? Or Dieu qui eſt le protecteur de la charité, peut-il voir tout cela ſans avoir en horreur le médiſant ? Vous-mêmes à qui je parle, Chrétiens, rendez ici témoignage (car vous le pouvez) de tous les déſordres où vous avez eu part, & que la médiſance a cauſés, ſoit celle que vous

avez faite, soit celle qu'on a faite de vous : je veux dire de tous les chagrins que vous avez donnés aux autres par vos médisances, & de tous les chagrins que la médisance des autres vous a donnés à vous-mêmes. Avez vous pu supporter ce qu'on a dit de vous? Quels ressentimens n'en avez-vous pas fait paroître, & dans quels transports de colère cela ne vous a-t-il pas quelquefois jettés? Or ce que vous avez dit des autres, a dû produire dans les autres les mêmes effets. Voyez combien de disgraces on vous auroit épargnées, si l'on n'avoit jamais mal parlé de vous; & combien de déplaisirs vous vous seriez épargné vous-mêmes, si vous n'aviez jamais parlé mal d'autrui. Car enfin tous les mauvais pas de votre vie, toutes les rencontres fâcheuses, tous les embarras d'affaire que vous avez eus, sont peut-être arrivés d'avoir mal gouverné votre langue. Voilà ce qui vous a attiré des ennemis, voilà ce qui vous a fait perdre vos amis, voilà ce qui les a éloignés de votre personne, voilà ce qui vous a fait passer dans le monde pour un esprit dangereux. Tant il est vrai que la médisance est un vice odieux de sa nature.

Mais on ſe plaît à l'entendre, & quoi qu'il en ſoit, il n'y a rien dans la converſation de plus agréable & de plus divertiſſant. Ah ! Chrétiens, c'eſt ici le prodige que je vous prie de remarquer ; car ſaint Chryſoſtôme ajoûte fort bien, que tout eſt monſtrueux dans ce vice & qu'il n'y a rien de naturel. On l'aime & on l'abhorre tout à la fois. Il plaît en même tems qu'il ſe fait haïr ; & vous, mon cher Auditeur, qui vous en réjoüiſſez, vous êtes le premier à le déteſter : pourquoi ? parce que ſi vous êtes ſage, vous devez juger que le médiſant ne vous ménagera pas dans l'occaſion, qu'il ne vous fera pas plus de grace qu'aux autres, & qu'après vous avoir diverti à leurs dépens, il ſçaura vous faire ſervir vous-même à leur divertiſſement. Car pourquoi vous excepteroit-il ? avez-vous quelque qualité qui vous rende invulnérable aux traits de la médiſance ? êtes-vous un homme parfait ? s'il n'a pas reſpecté un tel, aura-t-il plus d'égard pour vous ? avez-vous fait un pacte avec lui ; & quand vous l'auriez fait, eſpéreriez vous qu'il l'obſervât ? le moyen qu'il vous garantiſſe une

langue dont il n'eſt pas le maître ; & comment pouroit-il vous en aſſûrer, puiſqu'il ne peut pas s'en aſſûrer lui-même ? Cependant, mes Freres, reprend ſaint Chryſoſtôme, voilà notre indignité & l'indignité de ce vice. Nous aimons la médiſance tandis qu'elle s'attaque aux autres ; mais du moment qu'elle vient à nous, nous en avons horreur. Que notre prochain en ſoit déchiré, nous le ſouffrons & nous l'agréons ; que nous en reſſentions la moindre atteinte, nous nous emportons.

Voilà donc les deux qualités de cette habitude criminelle : Elle eſt lâche, & elle eſt odieuſe. Après cela n'eſt-il pas étrange que ce ſoit néanmoins aujourd'hui le vice le plus commun & le plus univerſel ; mais je me trompe : ce n'eſt pas ſeulement d'aujourd'hui que ce vice regne dans le monde, puiſqu'il y regne dès le tems même de David, & que quand ce Prophéte vouloit exprimer la corruption générale de toute la terre, c'étoit ſinguliérement ce déſordre qu'il marquoit. *Omnes declinaverunt, ſimul inutiles facti ſunt ; non eſt qui faciat bonum, non eſt*

Pſal. 13.

usque ad unum. Tous les hommes, disoit-il, se sont égarés des voies de Dieu, & en même tems il sont devenus des sujets inutiles. Car à quoi peut être utile une créature qui n'est plus à Dieu, & qui ne cherche plus Dieu ? il n'y en pas un qui fasse le bien, pas un sans exception : *Non est usque ad unum.* Mais dites-nous, grand Roi, demande saint Augustin, quelle est donc cette contagion qui a infecté tout le monde, & en quoi est-ce que tous les hommes se sont éloignés si généralement des voies de Dieu? Est-ce dans les excès de la débauche ? est-ce dans les déréglemens de l'ambition ? est-ce dans les convoitises de l'avarice ? non. En quoi donc ? dans les libertés de la médisance. *Sepulchrum patens est guttur eorum, linguis suis dolosè agebant ; venenum aspidum sub labiis eorum.* Oui, voilà en quoi l'on peut dire que tous les hommes se sont pervertis : c'est que leurs bouches sont comme des sépulchres ouverts dont il ne sort rien que de corrompu : c'est qu'ils ne se servent de leurs langues, que pour tromper, que pour railler, que pour offenser, que pour calomnier ; c'est qu'ils ont *Ibid.*

ſur leurs lévres un venin pire que celui de l'aſpic, dont l'innocence & la vertu même ne peuvent ſe préſerver. Encore une fois, diſoit ce Prophéte, voilà ce qui les a tous perdus, voilà la lépre dont ils ſont tous couverts, & je vois ſi peu de perſonnes dans le monde qui en ſoient exempts, que j'aime mieux dire abſolument, *Non eſt qui faciat bonum, non eſt uſque ad unum.*

En effet, Chrétiens, quoique les autres vices ſe répandent préſentement plus que jamais; encore y a-t il certains états & certaines conditions qui s'en défendent, ſoit par grace de vocation, ſoit par effort de vertu, ſoit par éloignement des occaſions, ſoit par une eſpéce de néceſſité. L'avarice ne trouve guère d'entrée dans le cœur d'un Religieux. A peine l'ambition s'attache-t-elle à certaines profeſſions baſſes & obſcures. Il y a des vierges dans le Chriſtianiſme, qui triomphent preſque ſans peine du démon de la chair. Mais, pour la médiſance, elle exerce également ſon empire ſur tous les hommes. C'eſt le vice des Grands comme des petits, des Souverains comme des peuples, des ſçavans comme des

ignorans ; le vice de la cour, de la ville, de l'homme de Robe & de l'homme d'épée, des jeunes & des plus avancés en âge. Le dirai-je, & ne s'en formalisera-t-on point? non, mes Freres ; car je le dirai avec tout le respect & toute la circonspection convenable. C'est le vice des Prêtres aussi-bien que des laïques ; des Religieux aussi-bien que des séculiers ; des spirituels & des dévots aussi-bien & peut-être même plus que des libertins & des impies. Prenez garde : je ne dis pas que c'est le vice de la dévotion; à Dieu ne plaise. La dévotion est toute pure, toute sainte, exempte de tout vice ; & lui en attribuer un seule, ce seroit faire outrage à Dieu même, & décréditer son culte. Mais ceux qui professent la dévotion, ont leur péché propre comme les autres, & vous sçavez si le plus ordinaire n'est pas la médisance. Péché qui s'attache aux ames d'ailleurs les plus pieuses ; péché qui souvent fait mourir en elles tous les fruits de grace & de justice ; péché qui corrompt leurs esprits, pendant que leurs corps demeurent chastes; péché qui leur fait faire un triste naufrage, après qu'elles ont

évité tous les écueils des plus criminelles & des plus dangereuſes paſſions; enfin péché qui perd bien des dévots, & qui déshonore la dévotion.

Ah ! mes Freres, concluoit ſaint Bernard, inſtruiſant les Religieux ſur la matiere que je traite : écoutons-le, mes chers Auditeurs, vous qui faites une profeſſion particuliére de piété, vous qui êtes engagés dans l'état Eccléſiaſtique, vous qui êtes révêtus de l'habit de Religieux, moi-même qui ſuis chargé tout à la fois de toutes ces obligations; c'eſt à vous & à moi que j'adreſſe les paroles de ce grand Saint : Ah ! mes Freres, s'écrioit-t-il, ſi cela eſt, c'eſt-à-dire, ſi nous devions être ſujets comme les hommes du ſiécle à ce péché de médiſance, pourquoi tant d'exercices pénibles & mortifians que nous pratiquons tous les jours, & à quoi nous ſervent-ils? *Si ita eſt, Fratres, ut quid ſine cauſa mortificamur totâ die?* Pourquoi ces retraites, ces veilles, ces jeûnes, ces continuelles priéres, ſi nous ne laiſſons pas avec cela de nous damner en ne retenant pas notre langue ? Falloit-il nous donner tant de peine, pour nous perdre

Bern.

avec les autres ? Ne pouvions-nous pas trouver une voie plus commode & plus supportable pour descendre dans l'enfer ? *Siccine ergo non inveniebatur nobis via tolerabilior ad infernum ?* Que ne marchions-nous dans le chemin large des plaisirs du monde, afin d'avoir au moins cette espéce de consolation, de passer de la joie à la souffrance, & non pas de la souffrance à une autre souffrance ? *Cur non saltem illam quæ ducit ad mortem, latam viam elegimus, quatenus de gaudio ad luctum, non de luctu ad luctum transiremus ?* Qu'importe que ce soit par les vices de la chair ou par ceux de l'esprit, que nous tombions dans l'abysme ; que ce soit par l'impureté ou par la médisance, puisque la médisance est seule capable de nous y précipiter ? Ainsi parloit saint Bernard ; & de-là je prends occasion de vous expliquer le second sujet de mon étonnement, sçavoir, que la médisance étant de tous les péchés celui qui nous impose devant Dieu des engagemens plus rigoureux & plus étroits, on s'y porte néanmoins avec tant de facilité & si peu de précaution. Donnez, s'il vous plaît, à cette se- *Ibid.* *Ibid.*

conde partie une attention toute nouvelle.

II. PARTIE. CE n'eſt pas ſans raiſon que le Saint-Eſprit parlant du péché d'injuſtice, lui a donné pour compagne inſéparable, l'amertume & la douleur, & qu'il a voulu que le remords, le trouble, le ver de conſcience fuſſent les productions malheureuſes de ce qu'il appelle iniquité. *Ecce parturiit injuſtitiam, concepit dolorem & peperit iniquitatem.* En effet, dit ſaint Auguſtin, tout péché eſt à l'égard de Dieu un funeſte engagement de la conſcience du pécheur; mais l'injuſtice ajoûte à celui-ci d'être encore un engagement à l'égard de l'homme; & quoique l'engagement à l'égard de l'homme paroiſſe léger en comparaiſon de celui qui regarde Dieu, il eſt néanmoins vrai qu'il a quelque choſe pour la conſcience de plus inquiétant, de plus douloureux, & d'une ſuite plus facheuſe. Pourquoi cela? parce qu'à remonter au principe, le droit de Dieu peut être violé ſans celui de l'homme; mais que le droit de l'homme, ne le peut jamais être ſans celui de Dieu. Quand je

Pſal. 7.

péche contre Dieu, ſi je puis parler de la ſorte, je n'ai affaire qu'à Dieu même : mais quand je fais tort à l'homme, je ſuis reſponſable & à Dieu & à l'homme ; & ces deux intérêts ſont ſi étroitement unis, que jamais Dieu ne ſe relâchera du ſien, ſi celui de l'homme n'eſt entiérement réparé. Or il eſt bien plus aiſé de ſatisfaire à Dieu ſeul, que de ſatisfaire tout à la fois à l'homme & à Dieu. Car pour Dieu ſeul, la contrition du cœur ſuffit : mais pour l'homme & pour Dieu tout enſemble, ou plûtôt pour Dieu, prenant la cauſe de l'homme, outre ce ſacrifice du cœur, ce qu'il faut au-delà eſt ce que le pécheur a coutume de craindre davantage, & ce qui forme en lui l'obſtacle le plus difficile à vaincre pour ſa converſion. Appliquez-vous, Chrétiens, à cette vérité, & comprenez le plus eſſentiel de vos devoirs.

Toute juſtice envers le prochain, eſt d'une conſéquence dangereuſe pour le ſalut : mais de toutes les eſpéces d'injuſtices, il n'y en aucune, dont l'engagement ſoit plus terrible devant Dieu que celui de la médiſance.

Premiérement, parce qu'il a pour terme la plus délicate & la plus importante réparation, qui eſt celle de l'honneur. Secondement, parce que c'eſt celui dont l'obligation ſouffre moins d'excuſes, & eſt moins expoſée aux vains prétextes de l'amour-propre. Enfin parce qu'il s'étend communément à des ſuites infinies, dont il n'y a point de conſcience, quelque libertine qu'elle puiſſe être, qui ne doive trembler. Trois caractères qui méritent toutes vos réflexions, & que vous n'avez peut-être jamais bien conſidérés.

il faut réparer l'honneur, c'eſt le premier. Ah! Chrétiens, l'étrange néceſſité! vous avez ravi celui de votre frere, & il s'agit de le rétablir. Si vous reteniez ſon bien, vous vous condamneriez à le rendre; & vous avoüez que ſans cela il n'y auroit nul eſpérance de ſalut pour vous. Or ce bien dont vous lui ſeriez redevable, eſt de beaucoup au-deſſous de ſon honneur. Il ſeroit donc ſurprenant qu'ayant de l'équité pour l'un, vous en manquaſſiez pour l'autre; & qu'étant religieux pour le vol, vous ne le fuſſiez pas pour

la médiſance. De ſçavoir comment elle ſe répare, c'eſt ce que je n'entreprends pas de vous expliquer en détail : & je pourrois vous preſcrire ſur cela des régles, contre leſquelles votre foibleſſe ſe révolteroit. Conſultez ceux que Dieu a établis dans ſon Egliſe pour être les paſteurs de vos ames, mais ſouvenez-vous que tout paſteurs qu'ils ſont de vos ames, Dieu ne leur donne nul pouvoir, pour vous diſpenſer de cette réparation. Ils ont les clefs du Ciel entre les mains ; & l'Egliſe en certains tems plus ſolemnels leur communique ſans réſerve toute ſa juriſdiction. Mais ni la juriſdiction de l'Egliſe, ni les clefs du Ciel ne vont point juſques-là ; & cet homme, quoique miniſtre & lieutenant de Jeſus-Chriſt, n'eſt pas plus capable de vous reconcilier avec Dieu ſans la condition dont je parle, que de vous rendre maître de l'honneur d'autrui, & de vous attribuer le domaine de ce qui ne vous appartient pas. Je vous le dis, Chrétiens, parce que dans le Tribunal même de la pénitence, il peut arriver quelquefois, ou que vous diſſimuliez avec lui, ou qu'il diſſimule avec vous ; que vous lui déguiſiez les

choſes, ou qu'il vous déguiſe vos obligations. Abus qui bien loin de vous juſtifier, ne ſerviroit qu'à augmenter la rigueur de votre jugement.

Il me ſuffit donc en général de vous déclarer, qu'un honneur que la médiſance a flétri, ne peut être lavé de cette tache qu'aux dépens d'un autre honneur, comme un intérêt ne peut être compenſé que par un autre intérêt. Vous avez bleſſé la réputation de cet homme, il eſt juſte qu'il vous en coûte, à proportion de la vôtre dans la ſatisfaction que vous lui ferez. Cet ſatisfaction vous humiliera ; mais en cela même conſiſte le payement de la dette que vous avez contractée. Car payer en matiere d'honneur, c'eſt s'humilier ; & il eſt autant impoſſible de réparer la médiſance ſans ſubir l'humiliation, que le larcin ſans ſe deſſaiſir & ſe dépouiller de la poſſeſſion. Vous eſſuyerez par-là un peu de honte : combien vos diſcours libres & piquans ont-ils cauſé de confuſion à la perſonne que vous avez décriée ? On rabattra de l'eſtime qu'on faiſoit de votre probité : cette eſtime de probité ne vous eſt plus dûe, mais vous la devez à

ceux que vous avez offenſés ; & l'ordre de Dieu eſt que vous leur en faſſiez comme un ſacrifice, en vous expoſant, s'il eſt néceſſaire, aux mépris des hommes. Vous avancez une calomnie : il faudra expreſſément vous rétracter. Vous excédez dans un récit : il faudra reconnoître ſans équivoque, que vous avez exagéré. Vous empoiſonnez par un air malin ce qui ne vous plaît pas : il faudra là-deſſus, & ſur tout le reſte, rendre juſtice & faire connoître la vérité. En mille conjonctures cela eſt affligeant, j'en conviens : mais au moins, dit Guillaume de Paris, le pécheur y trouve-t-il un avantage plein de conſolation pour lui, ſçavoir, que ce qui lui paroît affligeant, s'il a le courage de s'y réſoudre, eſt auſſi la marque la plus évidente qu'il puiſſe avoir dans cette vie, & de l'efficace de ſa contrition, & de la validité de ſa pénitence. Vous ne l'avez pas voulu, ô mon Dieu, que ce ſecret nous fût infailliblement connu ; & pour nous tenir dans une dépendance plus étroite, l'ordre de votre Providence a été que dans cet exil où nous vivons, nous ne puiſſions être

certains, si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Mais quand je vois un Chrétien touché de repentir, & non content de détester son crime, en faire une sérieuse réparation; en détruire les impressions les plus légeres, & pour cela ne se point flatter soi-même; dire non-seulement, J'ai péché contre la charité, mais contre la justice; mais même contre la droiture naturelle & la sincérité, en interprétant selon ma passion, en imaginant, en publiant le faux pour le vrai: quand j'entends sortir de sa bouche un tel aveu, ah! Seigneur, quelque impénétrable que soit le mystère de votre grace je ne puis m'empêcher alors de croire que c'est un pécheur contrit, sanctifié; parfaitement réconcilié avec vous. Quoi qu'il en soit, mes chers Auditeurs, sans cela point de pénitence solide, & par conséquent point de miséricorde ni de pardon de la part de Dieu.

Ajoûtez que l'obligation de réparer l'honneur est de toutes la plus absolue, & comme j'ai dit, la moins exposée aux prétextes de l'amour-propre, qui pourroient l'affoiblir. Car envain l'amour-propre nous suggère-t-il des raisons

raisons & des excuses, pour nous décharger d'un devoir aussi pressant que celui-là ; ces excuses & ces raisons sont autant d'impostures de l'esprit du monde, qui se détruisent d'elles-mêmes, pour peu que nous voulions les examiner. En effet, quand on nous parle de restituer un bien mal acquis, nous nous en défendons par le prétexte de l'impossibilité. Souvent cette impossibilité est chimérique, quelquefois elle est réelle ; Dieu qui ne se peut tromper, en sera le Juge. Mais quand il s'agit de l'honneur de nos freres, qu'avons-nous à alléguer ? Nous nous flattons, (car il en faut venir à l'induction, & ne pas craindre que cette morale dégénère de la dignité de la Chaire, puisqu'en réfutant nos erreurs, elle nous développera la Loi de Dieu.) Nous nous flattons de n'être point obligés à réparer une médisance, parce que nous n'en sommes pas, disons-nous, les premiers auteurs, & que nous n'avons parlé que sur le rapport d'autrui ; mais dans un sujet où la charité étoit blessée, le rapport d'autrui étoit-il pour nous une caution sûre ? Falloit-il déférer à ce rapport ? Voudrions-nous

que sur la foi des autres, on crut de nous indifféremment tout ce qui se dit? Un péché peut-il jamais servir d'excuse à un autre péché; & le jugement téméraire, qui de lui-même est un désordre, dispenseroit-il de la réparation d'un second désordre qui est la médisance?

Nous prétendons que le bruit commun avoit rendu la chose publique. Mais n'est-ce pas, disoit Tertullien, ce bruit commun, qui publie tous les jours les plus noirs mensonges, & qui les répand dans le monde avec le même succès que les plus constantes vérités? N'est-ce pas le caractère de ce bruit commun, de ne subsister que pendant qu'il impose, & de s'évanoüir, du moment qu'il n'impose plus? *Nonne hæc est famæ conditio, ut nonnisi cùm mentitur, perseveret?* Cependant, poursuivoit-il, c'est ce bruit commun que l'on nous objecte continuellement, & dont on s'autorise, pour ne nous rendre aucune justice: *Hæc tamen profertur in nos sola testis.* Or il seroit bien étrange qu'une chose si frivole pût anéantir une obligation si sainte.

Tertul.

Ibid.

Je vais plus avant. Nous nous figu-

rons en être quittes devant Dieu, parce que nous n'avons rien dit que de vrai. Mais pour être vrai, nous est-il permis de le révéler ? N'est-ce pas assez qu'il fût secret, pour devoir être respecté de nous ? Avons-nous droit sur toutes les vérités ? Consentirions-nous que tout ce qui est vrai de nos personnes, fût découvert & manifesté ? Ne compterions-nous pas cette entreprise pour une injure atroce, dont il n'y a point de satisfaction que nous ne dussions attendre ? Et pourquoi raisonnant ainsi pour nous-mêmes, ne suivons-nous pas les mêmes principes en faveur des autres ? Nous nous persuadons que la médisance qui nous est échappée, n'a que légérement intéressé le prochain. Mais en sommes-nous juges compétens ? Avons-nous bien pesé jusqu'où peut aller cet intérêt du prochain ? Le devons-nous mesurer selon les vûes d'une raison telle qu'est la nôtre, toujours préoccupée, & toujours disposée à prendre le parti qui la favorise ? Si c'étoit notre intérêt propre, en formerions-nous le même jugement ? Ce n'a été, dit-on, qu'une raillerie : mais en faut-il souvent da-

vantage, pour causer un tort infini, & ne sont-ce pas les railleries qui font les plaies les plus vives, les plus cruelles & les plus sanglantes ? Nous l'avons dit innocemment : mais quand on en conviendroit, en serions-nous plus à couvert ? Un honneur détruit, quoiqu'innocemment, en est-il moins détruit ? Et la loi naturelle ne veut-elle pas que nous guérissions les maux dont nous sommes même la cause innocente, comme elle nous oblige à restituer les biens que nous aurions innocemment usurpés ?

Achevons, Chrétiens, de renverser les vains fondemens sur quoi notre iniquité s'appuie. Ce que j'ai dit au désavantage de celui-ci, n'est qu'une confidence d'ami que j'ai cru pouvoir faire à celui-là. Voilà, mes Freres, reprend saint Ambroise, l'écueil de la charité ; c'est une confidence que j'ai faite, & je ne m'en suis ouvert qu'à mon ami : comme s'il vous étoit libre de me ruiner de crédit & d'honneur auprès de votre ami : comme si pour être votre ami, ce m'étoit un moindre outrage d'être diffamé dans son esprit ; comme si cet homme que vous

traitez d'ami, n'avoit pas lui-même d'autres amis à qui confier le même secret ; comme si le secret d'une médisance, bien loin d'en diminuer la malignité, ne l'augmentoit pas dans un sens, puisque c'est ce secret même qui m'ôte le moyen de me justifier devant cet ami. Tout cela est de S. Ambroise, & ce qu'il enseignoit, Chrétiens, il le pratiquoit. Car ayant un frere d'une prudence consommée, & qui lui étoit, comme l'on sçait, uniquement cher, il ne laissoit pas d'avoir fait ce pacte avec lui, qu'ils ne se communiqueroient jamais l'un à l'autre aucun secret préjudiciable à l'honneur du prochain. Condition que ce frere si sage & si droit accepta sans peine : & saint Ambroise pour notre instruction, a bien voulu en faire un point de son éloge funébre. *Erant omnia communia, individuus spiritus, individuus affectus ; unum hoc non erat commune, secretum.* Entre lui & moi tout étoit commun, inclinations, pensées, intérêts ; notre seule réserve étoit sur ce qui touchoit la réputation d'autrui : ce que nous observions, dit-il, non pas par un principe de défiance, mais pour le respect *Ambr.*

Ibid. de la Charité ; *Non quò confitendi periculum vereremur, ſed ut divinæ charitatis tueremur fidem.* La régle donc inviolable pour lui étoit ſur cet article, de ne pas découvrir à ſon frere ce qu'il *Ibid.* auroit célé à un étranger : *Et hoc erat fidei indicium, quod non eſſet extraneo proditum, id non fuiſſe cum fratre collatum.* En effet, ce ſont ces criminelles confidences qui rendent le péché que je combats, non-ſeulement pernicieux, mais contagieux. Car on a dans le monde un ami que l'on fait le dépoſitaire & le complice de ſa médiſance ; celui-ci en a un autre duquel il a éprouvé la fidélité ; cet autre en a un troiſiéme, dont il ne ſe tient pas moins sûr. Ainſi ſous ombre de confidence, un homme eſt décrié dans toute une Ville ; & vous qui êtes la premiere ſource de ce déſordre, n'en devenez-vous pas ſolidairement reſponſable à Dieu ?

Car voici, mes chers Auditeurs, le dernier caractère de ce péché. C'eſt qu'outre l'honneur qu'il attaque, & qu'il bleſſe directement, il a mille autres ſuites déplorables, qui ſont dans la doctrine des Théologiens, autant de charges peſantes pour la conſcience.

L'ignorez-vous, & mille épreuves ne doivent-elles pas vous l'avoir appris, quels dommages dans la société humaine la médisance peut causer, & de quels maux elle est suivie ? Il étoit d'une importance extrême pour l'établissement de cette jeune personne, que sa vertu fût hors de tout soupçon : mais vous ne vous êtes pas contenté d'en donner certains soupçons, vous avez fait connoître toute sa foiblesse, & la chûte malheureuse où l'a conduite une fatale occasion. Elle l'avoit pleurée devant Dieu, elle s'en étoit préservée avec sagesse en bien d'autres rencontres, elle marchoit dans un bon chemin, & gardoit toutes les bienséances de son sexe : mais parce que vous avez parlé, la voilà honteusement délaissée, & pour jamais hors d'état de prétendre à rien dans le monde. Il n'étoit pas d'une moindre conséquence pour cet homme de se maintenir dans un crédit qui faisoit valoir son négoce, & qui contribuoit à l'avancement de ses affaires : mais parce que vous n'avez pas caché selon les régles de la charité chrétienne quelques fautes qui lui sont échappées, & qu'il

avoit peut-être pris soin de réparer, vous déconcertez toutes ses mesures, & vous l'exposez à une ruine entiere. Ce mari & cette femme vivoient bien ensemble, & par l'union des cœurs entretenoient dans leur famille la paix & l'ordre : mais un discours que vous avez tenu mal-à propos, a fait naître dans l'esprit de l'un de fâcheuses idées contre l'autre : & de-là le refroidissement, le trouble, une guerre intestine qui les a divisés, & qui va bientôt les porter à un divorce scandaleux. Je serois infini, si j'entreprenois de produire ici tous les exemples que l'usage de la vie nous fournit. Qe fera ce domestique dont vous avez rendu la fidélité douteuse, & où trouvera-t-il à se placer ? De quel poids, pour reprimer la licence, & pour administrer la justice, sera l'autorité de ce Juge, après les bruits qui ont couru de lui, & que vous avez par-tout semés? Quelle créance aura-t-on en cet Ecclésiastique, & avec quel fruit exercera-t-il son ministère, depuis les sinistres impressions qu'on en a prises sur une parole qu'on a entendue de vous, & qui ne servoit qu'à en inspirer du mépris ? Un homme est

perdu ſans reſſource pour un mot dit par un Grand, dit à un Grand, dit devant un Grand. Car il eſt vrai, Grands du monde ; que ſi la médiſance eſt à craindre par-tout, elle n'a jamais de plus funeſtes effets, que lorſqu'elle vient de vous, que lorſqu'elle s'adreſſe à vous. Par rapport aux Grands, ſoit qu'ils parlent, ſoit qu'ils écoutent, il n'y a point de médiſance ſimple : elles ſont toutes compliquées ; c'eſt-à-dire, qu'on ne médit guère en préſence des Grands, & qu'ils ne médiſent point eux mêmes, ſans ruiner, ſans déſoler, ſans diviſer, ſans troubler, & renverſer. Parmi le peuple & dans les conditions médiocres il y a bien des médiſances qui tombent, & qui toutes griéves qu'elles paroiſſent, ſont preſque ſans conſéquence. Mais de la part des Grands, & à l'égard des Grands, rien qui ne porte coup, rien qui ne faſſe de profondes bleſſures, & qui ne ſoit capable de donner la mort. Or voilà ce qu'il faut réparer. Les Grands ne ſont pas plus diſpenſés de cette obligation que les autres, tout élevés qu'ils ſont au-deſſus de leurs ſujets, ils leur doi-

vent la justice ; & s'ils n'en rendent pas compte aux hommes, ils en rendront compte à Dieu.

N'ai-je donc pas toujours raison de m'étonner que la médisance étant si préjudiciable aux hommes, on soit néanmoins si peu vigilant & si peu circonspect, pour s'en abstenir ? Mais sçavez-vous, Chrétiens, ce qui m'étonne encore plus ? C'est que dans un siécle tel que le nôtre, je veux dire, dans un siécle où nous n'entendons parler que de réforme & de morale étroite, on voie des gens pleins de zéle, à ce qu'il semble, pour la discipline de l'Eglise, & pour la sévérité de l'Evangile, suivre toutefois les principes les plus larges sur un des devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne, qui est la restitution de l'honneur, & sa réparation. Un homme aura passé toute sa vie à décrier, non-seulement quelques particuliers, mais des sociétés entieres. Il aura employé ses soins à réveiller mille faits injurieux & calomnieux ; & comme si ce n'étoit pas assez de les avoir débités de vive voix, & d'en avoir informé toute la terre, ou par lui-même, ou par d'autres

animés de ſon eſprit, il ſe ſera ſervi de la plume, pour les tracer ſur le papier, & pour en perpétuer la mémoire dans les âges futurs. Cependant cet homme meurt, & ſur tout cela l'on ne voit de ſa part nulle ſatisfaction. On ne penſe pas même à entrer pour lui là-deſſus en quelque ſcrupule; & ſans héſiter, on dit: C'étoit un homme de bien, c'étoit un grand ſerviteur de Dieu, il eſt mort dans des ſentimens de piété, qui pénétroient les cœurs, & qui ont édifié tout le monde. Je le veux, mes Freres, & je ne rabattrai rien de l'opinion de ſa bonne vie. Mais après tout, trois choſes me font de la peine: l'une, qu'il eſt inconteſtablement chargé d'une multitude infinie de médiſances, & de médiſances atroces; l'autre, que toute médiſance qui n'eſt pas réparée autant qu'elle pouvoit, & qu'elle devoit l'être, devient dès-lors au jugement de Dieu, & ſelon la doctrine la plus relâchée, un titre certain de condamnation; & la troiſiéme enfin, qu'il ne paroît rien qui donne à connoître que ce mourant ait marqué quelque repentir de ſes médiſances paſſées, & qu'il ait pris quelques

meſures pour les effacer. Voilà ce que je vous laiſſe concilier avec la ſainteté de la vie & la ſainteté de la mort. C'eſt un myſtère pour moi incompréhenſible, & un ſecret que j'ignore.

Ah ! Chrétiens, faiſons mieux, & ſans juger perſonne, jugeons-nous nous-mêmes. Apprenons à nous taire, quand la réputation du prochain y peut être intéreſſée; & apprenons à parler, quand il eſt du même intérêt que nous lui rendions ce que notre médiſance lui a ravi. Tout ce que j'ai dit eſt ſi conforme à la raiſon & à l'équité naturelle, que les Païens même s'en édifieroient, & en profiteroient. Nous, éclairés des lumieres de la Foi ; nous, inſpirés de l'eſprit de charité, qui s'eſt répandu dans l'Egliſe, & qui doit regner dans nos cœurs ; nous, les diſciples de Jeſus-Chriſt, qui s'eſt déclaré le Maître & le Dieu de la charité, qui nous a laiſſé pour héritage la charité, qui en a fait ſon précepte, & comme le précis de toute ſa Loi, ſerions-nous moins charitables que des Idolâtres, & moins équitables envers nos freres? Vous vous ſcandaliſez tant quelquefois, mon cher Auditeur, de voir le monde ſi corrom-

pu ; & malgré tout votre zéle, le monde ne ſe ſcandaliſe pas moins de vous voir ſi médiſant. Vous vous plaignez tant & ſi hautement qu'il n'y a plus parmi les hommes ni innocence ni piété, & l'on ſe plaint avec plus de ſujet encore, que dans vos paroles & vos entretiens, vous n'épargnez ni la piété, ni l'innocence. Retranchez ce vice, & faites-en devant Dieu la réſolution. Voilà de tous les propos que vous pouvez former, & que vous devez exécuter, un des plus néceſſaires. Car entre les dangers du ſalut, dit ſaint Grégoire, il n'y en a point de plus univerſel & de plus fréquent que la médiſance. *Hoc maximè vitio periclitatur genus humanum.* Heureux qui s'en préſerve, & qui le prévient, en gouvernant ſa langue, & ne lui permettant jamais de s'échapper. Heureux qui porte toujours la charité ſur ſes lévres. Il conſervera la grace dans ſon cœur, & il poſſédera la gloire dans l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite. Greg.

SERMON

POUR LE DOUZIÉME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Charité du Prochain.

Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secùs eum, & videns eum, misericordiâ motus est: & appropians, alligavit vulnera ejus, infundens oleum & vinum, & duxit in stabulum, & curam ejus egit.

Un Samaritain faisant voyage, se rencontra auprès de lui, & le voyant, il en fut touché de compassion. Il alla à lui, & banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile & du vin. Ensuite il le conduisit dans une hôtellerie, & prit soin de lui. En saint Luc, ch. 10.

TEL est, Chrétiens, le caractère de la Charité, & tels sont les sentimens qu'elle inspire. Elle s'attendrit sur la misère du prochain, & sans se borner à une stérile compassion, elle y

joint de salutaires effets, & ne refuse aucun des secours qu'elle peut procurer. Ce charitable voyageur de notre Evangile, rencontre sur sa route un malheureux blessé mortellement, & couché par terre. A ce spectacle toute sa pitié s'émeut, & suivant le premier mouvement de son cœur qui l'emporte, il court à ce misérable, lave ses plaies, le conduit lui-même dans une maison, y passe tout un jour auprès de lui, & ne le quitte qu'après avoir fourni à toute la dépense nécessaire pour son soulagement. Charité, sans doute, qui mérite les plus grands éloges, & que nous ne pouvons assez élever. Mais sçavez-vous encore, mes chers Auditeurs, ce qui en réhausse le prix, & ce qui en fait tout ensemble le sujet de notre admiration & de notre indignation ? C'est un Samaritain qui s'intéresse de la sorte pour un Juif, après que ce Juif s'est vû impitoyablement abandonné par un autre Juif, & même par un Lévite. C'est, dis-je, un Samaritain séparé des Juifs, & de mœurs & de Religion : voilà ce que nous devons admirer. Et d'ailleurs qu'un Juif, qu'un Lévite aient été insensibles au malheur, & au

triſte état de cet homme, uni ſi étroitement à eux par la même créance & la même loi, qui peut y penſer, & n'en être pas juſtement indigné? Rentrons en nous-mêmes, mes Freres, & dites-moi ſi ce n'eſt pas là ce que nous voyons tous les jours dans le Chriſtianiſme, où malgré le même Baptême, la même confeſſion, la même foi, qui nous lie tous d'un nœud ſi intime & ſi ſaint, tant de Chrétiens manquent de charité pour d'autres Chrétiens? N'eſt-il pas vrai que ſouvent il y auroit à attendre de la part des Idolâtres & des Païens plus de condeſcendance dans nos peines & plus d'aſſiſtance dans nos beſoins? Quoi qu'il en ſoit, je viens aujourd'hui vous entretenir de la charité du prochain: de cette charité que la nature nous commande, que Dieu nous ordonne, & qui dans la loi évangélique eſt encore un devoir plus particulier pour nous & plus indiſpenſable. Adreſſons-nous à cette Mere de miſéricorde, dont la charité s'eſt répandue, & ſe répand ſans ceſſe ſur les hommes, & demandons par ſon entremiſe la grace & les lumieres du Saint-Eſprit: *Ave.*

POur traiter ſolidement une matiere auſſi utile & auſſi importante que celle que je me ſuis propoſée, & pour vous donner d'abord une juſte idée de cette charité qui fait la plénitude de la loi, & que Jeſus-Chriſt nous recommande aujourd'hui ſi expreſſément dans l'Evangile, voici, Chrétiens, en deux mots tout mon deſſein. Je le réduis à deux vérités, que j'entreprends d'établir, & dont j'aurois droit de me promettre des fruits admirables pour la réformation de votre vie, ſi vous en étiez une fois bien perſuadés, concevez-les, je vous prie : elles vont faire le partage de ce diſcours. Il y a, dit ſaint Chryſoſtôme, deux ſortes d'intérêts qui ont rapport à la charité, & qui doivent ſervir à régler toute la pratique de cette vertu : ſçavoir, l'intérêt propre, & l'intérêt d'autrui. L'intérêt propre qui eſt le ſujet ordinaire de nos plus ardentes paſſions ; & l'intérêt d'autrui, dont nous ſommes communément peu touchés. L'intérêt propre que nous conſervons avec tout le ſoin poſſible, & l'intérêt d'autrui que nous négligeons, & que nous ne craignons guère de

bleſſer. L'un, je veux dire, l'intérêt propre, qui eſt l'obſtacle de la charité, & l'autre, j'entends l intérêt d'autrui, qui en eſt l'objet. Or ſuivant ces deux intérêts tout différens, j'avance deux propoſitions. La premiere, qu'il n'y a point d'intérêt propre, ſi grand qu'il puiſſe être, hors celui de notre ame, que nous ne devions être prêts de ſacrifier pour la charité chrétienne. Et la ſeconde, qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui ſi léger, que nous ne devions reſpecter & ménager pour l'entretien de la charité chrétienne. En effet, qu'eſt-ce qui trouble l'ordre de la charité parmi les hommes ? Deux choſes : l'amour du propre intérêt, & le peu d'égard à l'intérêt du prochain. Il eſt queſtion de remédier à l'un & à l'autre : mais comment ? En vous apprenant à faire céder au bien de la charité tout intérêt propre, ce ſera la premiere partie ; & à reſpecter pour le bien de la charité tout intérêt du prochain : ce ſera la ſeconde. Puiſſiez-vous profiter de ces leçons, & n'oublier jamais ces deux devoirs.

I. PARTIE. ETre attaché d'eſprit & de cœur à

ſes intérêts, & avoir pour le prochain cette charité univerſelle que la Loi de Dieu commande, ce ſont choſes, Chrétiens, non ſeulement difficiles à accorder, mais contradictoires dans la doctrine de ſaint Paul. Voulez-vous ſçavoir, mes Freres, dit ce grand Apôtre, quelle eſt la véritable charité ? C'eſt celle qui ne cherche point ſes intérêts propres, *Charitas non quærit quæ ſua ſunt :* voilà l'une des marques les plus eſſentielles à quoi il veut que nous la reconnoiſſions. D'où je conclus que ſi nous ne ſommes dans cette préparation d'eſprit que la grace doit opérer en nous, & que j'appelle renoncement au propre intérêt, il eſt impoſſible que nous aimions notre prochain ſelon les régles & ſelon l'ordre de la charité. Cette conſéquence eſt évidente dans tous les principes de la raiſon & de la Foi. Mais permettez-moi de vous la développer, & d'en faire avec vous la diſcuſſion, pour en tirer tout le fruit & toute l'édification qu'elle renferme. Je la trouve fondée ſur quatre preuves, qui vous paroîtront également ſolides : la premiere eſt priſe de la nature même de la charité en général ; la ſeconde, des

1. *Cor.* c. 13.

qualités particulieres de la charité chrétienne ; la troiſieme, des préceptes & des obligations rigoureuſes qu'impoſe la charité ſelon les différens états & les diverſes conditions des hommes ; & la derniere, des déſordres qui dans le commerce de la vie détruiſent tous les jours, & anéantiſſent la charité. Quatre raiſons de l'impoſſibilité abſolue d'allier l'eſprit de charité avec l'eſprit d'intérêt : ne perdez rien, s'il vous plaît, de cette matiere.

Qu'eſt-ce que la charité conſidérée en elle-même ? Voici la premiere preuve : c'eſt une union des cœurs & des volontés. *Multitudinis autem credentium erat cor unum & anima una*, dit l'Ecriture en parlant des premiers Fidéles, ils n'étoient tous qu'un cœur & qu'une ame, pour exprimer qu'ils avoient une charité ſincère. Or cela ſuppoſé, qui doute que l'ennemi le plus mortel de la charité ne ſoit la paſſion de l'intérêt propre ? En effet, comme a remarqué ſaint Auguſtin, le moyen qu'un homme ſoit uni de cœur au prochain, tandis qu'il ſe reſſerre en lui-même, qu'il ne ſort point hors de lui-même, qu'il ne vit que pour lui-même ; qu'il

Act. c. 4.

ſe cherche par-tout, qu'il ſe trouve en tout ; qu'il n'enviſage les autres, qu'autant qu'ils lui ſont bons & utiles, toujours prêt à les abandonner, pour ne pas dire, à leur manquer de foi, & à les trahir, dès qu'il s'en promet le moindre avantage ? Car qui dit un homme intéreſſé, dit tout cela. Vous-mêmes, Chrétiens, qui poſſédez la ſcience du monde, & qui n'avez peut-être éprouvé que trop le naturel de ces ames mercenaires, faites-en la réflexion : n'eſt-il pas vrai que leur véritable charité eſt de n'aimer perſonne ſincérement ; & par un retour qui eſt infaillible, de n'être aimés ſincérement de perſonne ? Pourquoi un homme eſclave de ſon intérêt n'aime-t-il perſonne avec ſincérité ? Parce qu'il a un cœur incapable d'être uni avec un autre cœur. Je m'explique. Le cœur de l'homme ſuit naturellement l'intérêt, & ſelon que notre intérêt ſe trouve placé, il eſt comme néceſſaire que notre cœur le ſoit de même. *Ubi eſt theſaurus tuus, ibi eſt & cor tuum*, diſoit le Sauveur dans l'Evangile : là où eſt votre thréſor, votre cœur y eſt. Si donc je me fais un intérêt abſolument *Matth. c. 6.*

propre, & tout-à-fait séparé de celui de mon prochain, dès-là je sépare mon cœur d'avec le sien, & par cette séparation, je détruis la charité que je dois avoir pour lui. Car la charité réside dans le cœur; & le centre du cœur, c'est l'intérêt. Il n'y a rien de commun entre mon prochain & moi, quand il s'agit de l'intérêt : nous sommes donc divisés de ce côté-là; & comme il est indubitable que l'intérêt emporte les cœurs, nos intérêts étant divisés, nos cœurs le sont aussi, & par conséquent nous n'avons plus cette union qui fait la charité. Et il ne faut qu'un intérêt seul, observez ceci, j'entends un intérêt recherché, & poursuivi avec attache, pour rompre cette union. J'ai donc droit de dire qu'il n'y a aucun intérêt au monde, dont le renoncement & le sacrifice ne soit en quelque sorte de l'essence de la charité; & c'est ainsi qu'un Philosophe, même suivant les vûes humaines, pourroit raisonner.

Vous me demandez pourquoi donc j'en fais ici un raisonnement de religion? Ah, mes chers Auditeurs, je le fais selon la maxime du grand saint

Auguſtin, pour me confondre avec vous, de ce que des vérités comme celle-ci, dont la nature a pris ſoin par elle même de nous inſtruire, & de nous convaincre, ont encore avec le ſecours de la Foi, tant de peine à entrer dans nos eſprits; & de ce que toutes les révélations divines ne font pas dans nous, ce que la ſeule Philoſophie y devroit faire. Je le fais pour renverſer une erreur pratique qui regne aujourd'hui parmi les hommes, un fantôme de charité dont on s'ébloüit, un amour imaginaire du prochain, dont on ſe forme une conſcience. On dit, J'aime cette perſonne, parce que Dieu me le commande; mais du reſte, je ne veux avoir avec elle ni habitude ni ſociété; je ne lui demande rien, je ne lui veux point de mal, je ne prends aucune part dans ſes affaires, qu'elle ſe tienne de ſon côté, & moi du mien; voilà pour elle & pour moi le ſecret unique de maintenir la charité, & de vivre en paix. Le ſecret, mon Frere, reprend ſaint Chryſoſtôme, de maintenir la charité? Eſt-il bien poſſible que votre aveuglement aille juſques-là? Et moi je vous dis que c'eſt le ſecret d'entretenir toutes

les discordes, de nourrir toutes les aversions, de fomenter toutes les haines, d'autoriser toutes les vengeances, & de faire mourir dans votre cœur jusques à la racine de la charité. Et à quoi pensons-nous, ajoûte ce Pere, quand nous parlons de la sorte? Nous réduisons toute la substance de la charité à des termes purement négatifs, à ne pas faire tout le mal que nous pouvons, à ne point conserver de ressentiment, à n'avoir nul dessein de nuire. Mais on vous répond, que quand tout cela seroit ainsi, ce qui n'arrive pourtant guère, dans la conjoncture de cette désunion dont je parle, tout cela précisément n'est point charité; que la charité est quelque chose de positif, & qu'il est insoutenable de vouloir la faire consister dans une indifférence de cœur qui en est une des plaies les plus dangereuses; que pour aimer son prochain, il faut lui vouloir du bien; que pour lui vouloir du bien, il faut entrer dans ses intérêts, & qu'on n'y peut entrer, tandis qu'on est rempli des siens propres. Voilà encore une fois ce que la loi de Dieu nous dicte; & si l'on nous fait entendre le contraire, on nous séduit,

séduit, & on nous perd ; & si nous nous faisons des consciences au préjudice de cette doctrine, ce sont des consciences criminelles ; & si nous y joignons, comme il arrive ordinairement, la présomption d'une vaine science, nous flattant encore sur ce point d'être bien instruits, & de sçavoir bien jusqu'où s'étendent les bornes de la charité, c'est une science réprouvée de Dieu, une science que nous condamnons dans les autres, quand ils en usent envers nous, tandis que nous la justifions dans nous, & que nous nous permettons d'en user à l'égard des autres. C'est le reproche que faisoit l'Apôtre à certains prétendus zélés, grands Prédicateurs de la charité pour autrui, quoiqu'ils en fussent eux-mêmes fort mauvais Disciples. *Qui ergo alium doces, te ipsum non doces.* Rom. c. 2.

Revenons, Chrétiens ; à quoi Dieu nous engage-t-il donc, quand il nous commande d'aimer nos freres. Après ce que je viens de dire, rien de plus aisé que de résoudre cette question. Il nous engage à nous dépouiller en faveur de nos freres, de certains intérêts propres qui nous dominent, & qui altèrent, ou

qui corrompent tout-à-fait dans nous l'esprit de charité. Car c'est proprement ce qu'il nous ordonne par son Prophéte, quand il nous dit, Faites-vous un même cœur de plusieurs cœurs; & c'est ce qu'il promet de nous donner par un autre Prophéte, lorsqu'il ajoûte, Je leur donnerai à tous un même cœur. Que signifie ceci, demande saint Augustin? Dieu nous promet à tous un cœur, & cependant il veut que nous nous fassions nous-mêmes ce cœur. S'il nous le donne, pourquoi nous commande-t-il de nous le faire? Et si nous-mêmes nous devons nous le faire, pourquoi dit-il que c'est lui qui nous le donnera? *Quare jubet, si ipse daturus est, & quare dat, si homo facturus est?* Mais ces paroles, répond ce Pere, se concilient admirablement. Car tout le mystère est que cette union des cœurs où consiste la charité, est tellement l'ouvrage de Dieu, qu'elle ne peut s'accomplir en nous sans nous-mêmes. Il faut que la grace la commence, mais il faut que nous l'achevions, ou pour parler plus exactement, que nous y coopérions. Or Dieu nous promet cette grace, quand il dit, Je leur donnerai un même

August.

cœur ; & il nous oblige à cette coopération, quand il ajoûte, Faites-vous un même cœur. Et quelle eſt cette coopération ? Je vous l'ai dit : vuider nos cœurs de l'intérêt propre, & de l'amour-propre qui les poſſéde, pour les rendre ſuſceptibles de l'intérêt d'autrui, & de cette affection commune qui fait l'étendue de la charité. Car tandis que nos cœurs ſont intéreſſés, c'eſt-à-dire, préoccupés de ce qui nous touche, de ce qui nous appartient en rigueur, de ce que nous prétendons nous être dû, ce ſont autant de cœurs partagés, & qui n'ont nulle diſpoſition à faire un même cœur, parce que chacun de nous ſe fait le ſien propre ; & ainſi nous ne gardons plus cette Loi du Saint-Eſprit, Faites-vous un même cœur. Vous me direz que ſi cela eſt, il y a donc bien peu de charité parmi les hommes : peut-être, Chrétiens, y en a-t-il encore moins que nous ne penſons. Si nous en voulions juger par l'oppoſition de ces deux oracles de S. Paul, dont l'un nous aſſûre que tous les hommes ſont déterminés à chercher leur intérêt, *Omnes quæ ſua ſunt, quærunt ;* & l'autre, que la charité fait une

profession constante de ne les rechercher point, *Charitas non quærit quæ sua sunt* : peut-être conclurions-nous que cette vertu est donc l'une des plus rares, & je ne doute point qu'une conclusion aussi terrible que celle-là, ne nous fît trembler dans la vûe des jugemens de Dieu. Car enfin, Seigneur, dirions-nous à Dieu, pénétrés du sentiment de cette vérité, si ce déréglement d'amour-propre, & si cet attachement excessif à mes intérêts ne devoit point m'attirer d'autre disgrace que celle de mettre un obstacle à toute sorte d'amitié honnête, que de me priver des avantages & des douceurs de la société, que de me faire passer pour un esprit bas, que de me rendre même odieux dans le monde ; quoique ces considérations d'ailleurs me touchassent, à peine auroient-elles assez de force, pour me détacher de moi même. Mais quand je me représente, que si cette passion d'intérêt prend une fois l'ascendant sur moi, je n'ai plus de charité pour mon prochain ; que n'en ayant plus pour mon prochain, je n'en puis plus avoir pour vous, qui êtes mon Dieu ; & que n'en ayant plus pour vous, qui êtes

mon Dieu, par une ſuite funeſte, mais néceſſaire, je ne dois point eſpérer que vous en ayez pour moi qui ſuis votre créature : ah, Seigneur, qu'y a-t-il de ſi grand en matiere d'intérêt à quoi je ne ſois prêt de renoncer, & que je ne déteſte & je n'abhorre, pour éviter ce malheur ! C'eſt ainſi, dis-je, que nous raiſonnerions avec Dieu & avec nous-mêmes.

Or ſi cela eſt vrai généralement de la charité, (ſeconde preuve) que devons-nous dire de la charité particuliére que le Fils de Dieu nons a recommandée, & qui eſt comme le capital du Chriſtianiſme que nous profeſſons ? Car comme toute ſorte d'amour pour le prochain n'eſt pas charité, auſſi toute ſorte de charité n'eſt pas charité chrétienne ; & ſi nous n'avons la charité chrétienne, euſſions-nous d'ailleurs toutes les vertus des Anges, nous ne ſommes rien devant Dieu. *Si charitatem non habuero, nihil ſum.* Nous aimer en ſages ſelon le monde, nous aimer en freres ſelon la chair, nous aimer même ſelon Dieu en hommes fidéles, aſſociés dans un même corps de Religion, tout cela ne ſuffit pas. 1 Cor. c. 13.

Il faut nous aimer en Disciples de Jesus-Christ, parce que sans cela nous n'avons pas cette plénitude de justice au-dessus des Pharisiens, que l'Evangile nous dit être nécessaire, pour entrer dans le Royaume du Ciel. Et la raison, Chrétiens, est que le Sauveur du monde, notre souverain Législateur, nous a fait un commandement de charité bien différent de celui que la loi naturelle & divine imposoit à tous les hommes. C'est pour cela qu'il
Joan. l'a appellé son commandement, *Hoc est*
c. 15. *præceptum meum.* C'est pour cela qu'il a dit que c'étoit un commandement nou-
Joan. veau. *Mandatum novum do vobis.* C'est
c. 13. pour cela qu'il l'a établi, pour servir comme de symbole aux sectateurs de sa Doctrine & de sa Loi, déclarant aux Apôtres, que c'étoit uniquement par là qu'ils seroient reconnus dans le
Joan. monde pour ses Disciples, *In hoc cog-*
c. 13. *noscent omnes quòd Discipuli mei estis.* Que ce ne seroit ni par la grace des miracles, ni par la science des Ecritures, ni par l'éclat même d'une vie austère & mortifiée, parce que tout cela pourroit convenir à d'autres aussi-
August. bien qu'à eux, *Hæc enim habere poterunt*

Discipuli etiam non mei, lui fait dire saint Augustin; mais qu'ils seroient les seuls qui pratiqueroient cette charité parfaite à laquelle il les obligeoit. Et il pouvoit bien, reprend saint Bernard, leur en parler ainsi, puisqu'il leur ordonnoit de s'aimer les uns les autres, comme il les avoit aimés lui-même. *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.* Car si jamais charité a été nouvelle, singuliere, d'un caractère à se distinguer, & à se faire remarquer, il est évident que c'est celle que Jesus-Christ a eue pour nous. Et quel a été ce caractère distinctif? Ah, Chrétiens, peut-on l'ignorer, & avoir la moindre idée de Jesus-Christ? Ce caractère a été le désintéressement. Ce divin Maître nous a aimés jusqu'à sacrifier pour nous tous ses intérêts en qualité d'Homme-Dieu. Il nous a aimés jusqu'à se faire pauvre, de riche qu'il étoit, voilà l'intérêt de son domaine & de ses biens; jusqu'à s'anéantir par les excès d'une humilité sans bornes & sans mesure, voilà l'intérêt de sa gloire; jusqu'à prendre la forme de serviteur, voilà l'intérêt de sa liberté; jusqu'à devenir un

homme de douleurs, voilà l'intérêt de sa béatitude ; jusqu'à mourir comme un criminel, voilà l'intérêt de sa réputation & de sa vie, le dirai-je ? jusqu'à paroître devant Dieu comme un anathême, & à être traité comme un sujet de malédiction, voilà l'intérêt de sa sainteté & de son innocence.

Tout cela lui étoit libre, & il pouvoit sans tout cela satisfaire pleinement à son amour pour nous ; mais il a voulu que ce qui lui étoit libre, nous devînt nécessaire, & de ce qui a fait le mérite de sa charité, il a fait l'obligation de la nôtre. Car de prétendre ensuite aimer nos freres, sans qu'il nous en coûte rien, sans renoncer à rien, sans nous captiver en rien ; de croire avoir pour eux la charité chrétienne, & d'être aussi entiers dans nos prétentions, aussi jaloux de nos droits, aussi délicats sur notre honneur, aussi amateurs de nos personnes, que l'esprit du siécle, par un faux prétexte de charité & de justice envers nous-mêmes, nous l'inspire : erreur. Ah, mes chers Auditeurs, il ne falloit point pour cela que Jesus-

Christ vînt nous servir de modéle ; nous n'avions sans lui que trop d'exemples de cette charité ; sa grace même nous y étoit inutile, puisque nous en trouvions suffisamment le principe en nous. Il ne falloit point que ce Dieu fait homme nous fît pour cela un commandement nouveau, puisque de tout tems les hommes s'étoient aimés de la sorte, & que cette charité étoit aussi ancienne que le monde. C'étoit en vain qu'il nous en recommandoit l'exercice, comme la seule chose qui devoit discerner ses Disciples, puisque les païens & les Infidéles ont toujours été en possession du même avantage, & que nous ne répondrons jamais au reproche qu'il nous en fait par ces paroles de l'Evangile, *Nonne & Ethnici hæc faciunt ?* Cependant, mes Freres, dit saint Chrysostôme, voilà notre honte, & la matiere de notre scandale. Autrefois on distinguoit les Chrétiens par la charité, parce que la charité des Chrétiens étoit victorieuse de tous les intérêts de la terre, & maintenant on pourroit bien nous distinguer par le désordre de la cupidité, puisque toute notre charité n'est qu'amour-propre *Matth.* c. 5.

& intérêt. Disons mieux : autrefois les ennemis mêmes de Jesus-Christ surpris du généreux détachement qu'ils remarquoient dans les Fidéles, leur rendoient avec admiration ce témoignage en forme d'éloge, *Videte quomodò se diligant*, voyez comment ils s'entr'aiment ; mais aujourd'hui par un renversement bien étrange, surpris de la maniere dont les Fidéles s'acquittent mutuellement des devoirs de la charité, ils pourroient dans les mêmes termes, mais par la plus sanglante & la plus juste de toutes les ironies, leur rendre un témoignage tout contraire, *Videte quomodò se diligant.* Voyez comment ils s'aiment les uns les autres, & comment sous ce beau nom de charité, ils entretiennent le plus subtil & le plus pur amour d'eux-mêmes. Voyez comment cette charité dont ils se piquent, & qu'ils vantent comme la Reine de toutes les vertus, est l'esclave de toutes leurs passions. Voyez comment elle est ménagée par une avarice artificieuse, comment elle est conduite par les ressorts d'une ambition profane, comment elle est corrompue par les sentimens d'une affection im-

Tertul.

pure, *Videte quomodò se diligant.* Car les choſes en ſont venues juſqu'à ce point. Ce que les Païens, parlant de bonne foi, appellent engagement de paſſion, liaiſon d'intérêt, attachement à la fortune, nous par un abus de termes qui ne peut être que monſtrueux, nous l'appellons charité & devoir de Religion. Qu'un Idolâtre aimât ainſi un Idolâtre, pour peu qu'il ſe conſultât ſoi-même, il reconnoîtroit qu'il ne l'aime pas d'un amour raiſonnable & vertueux; & nous par une morale plus raffinée, nous nous en faiſons un amour chrétien. Cet Infidéle, à en juger par ſes propres vûes, ne pourroit accorder une telle charité avec la corruption de ſa loi, & nous trouvons moyen de l'accorder avec la perfection de la nôtre, de ſorte, & c'eſt le prodige, que ce qui ne ſeroit pas charité pour lui, l'eſt pour nous.

Quand donc je vois un homme du monde, & ſi vous voulez même, un homme ſéparé du monde, (car en ceci nulle différence de conditions, & Dieu veuille que les plus ſpirituels ne ſoient pas les plus expoſés & les plus ſujets au déſordre que je condamne?) quand

je vois un Chrétien n'avoir pour les autres que cette charité intéreſſée, c'eſt-à-dire, n'aimer d'une charité officieuſe & obligeante que ceux dont il ſe tient obligé, que ceux qui lui plaiſent, que ceux qui lui ſont utiles ou néceſſaires; & pour tout le reſte n'avoir qu'une charité indifférente, ſtérile, ſans mouvement & ſans action, qu'une charité à ne rien céder, & à ne rien relâcher; qu'une charité ſenſible à l'injure, impatiente à ſupporter les défauts; qu'une charité biſarre, défiante, facile à aigrir, & lorſqu'elle eſt une fois émûe, fiere, dédaigneuſe, ne revenant jamais d'elle-même, voulant toujours être prévenue, oubliant le bien, & conſervant un ſouvenir éternel du mal; ſe faiſant de cela même un point de conduite, de ſcience du monde, de force d'eſprit; & pour comble d'erreur ſe flattant encore d'être non-ſeulement ce qui s'appelle charité, mais ce que ſaint Paul entend par cette charité éminente qui eſt en Jeſus-Chriſt, & que nous devons tous avoir; quand je trouve, dis-je, un Chrétien ainſi diſpoſé, ah! mon Frere, puis-je lui dire avec ſaint Auguſtin, que votre état eſt déplorable,

& que les voies où vous marchez, & où vous vous égarez, ſont éloignées de celles de Jeſus-Chriſt ! Si ce Dieu Sauveur n'avoit point eu pour nous d'autre charité que celle-là, où en ſeriez-vous réduit ? S'il n'avoit aimé que des ſujets aimables, & qui l'euſſent glorifié, que ſeriez-vous devenu ? A quoi lui pouviez-vous ſervir ? Qu'aviez-vous qui fût digne de lui, que voyoit-il dans votre perſonne qui fût capable de l'attirer ? S'il eût attendu que vous euſſiez fait les avances pour rentrer dans ſa grace, quelle reſſource y avoit-il pour votre ſalut ? N'a-t-il pas fallu qu'il s'abaiſsât, & que par une condeſcendance toute divine de ſon amour, il vous recherchât le premier ? Eſt-il juſte que vous teniez plus à votre intérêt, que lui au ſien ? N'eſt-il pas indigne que vous traitiez vos freres avec plus de dureté qu'il ne vous a traité vous-même ? Que vous exigiez des autres plus de déférenee qu'il n'en a exigé de vous ? Que vous vous rebutiez de mille choſes, dans votre prochain, dont il ne s'eſt pas rebuté ? Que vous ne puiſſiez ſouffrir ce qu'il a ſouffert, que vous ne puiſſiez aimer ce qu'il a

aimé ; comme ſi votre charité devoit avoir des délicateſſes que la ſienne n'a pas eues, & que la vôtre eût droit de ſe reſtraindre. & de s'épargner, après que la ſienne s'eſt prodiguée ? Il eſt néanmoins de la foi, Chrétiens, que la charité de cet Homme-Dieu doit être la régle de la nôtre, & il eſt de la foi que c'eſt ſur ſon amour envers les hommes, que votre amour envers le prochain ſera meſuré au Tribunal de Dieu. On ne ſe contentera pas que vous ayez eu une charité commune ; on vous demandera celle de Jeſus-Chriſt, & qui eſt en Jeſus-Chriſt. *Charitatem quæ eſt in Chriſto Jeſu ;* & afin que vous ne puiſſiez pas vous défendre, on vous produira les termes mêmes de la Loi, *Hoc eſt præceptum meum, ut diligatis invicem, ſicut dilexi vos.* Voilà mon précepte, vous aimer mutuellement du même amour que je vous ai aimés. Ce n'eſt point un conſeil dont j'aie laiſſé l'accompliſſement à votre liberté, ce n'eſt point une œuvre de ſurérogation que je vous aie propoſée, c'eſt un commandement que je vous ai fait, & dont il faut maintenant que vous me rendiez compte ; *Hoc eſt præceptum.* Qu'aurons-nous là-deſſus à répondre ?

Mais après tout eſt-il du précepte de la charité de renoncer poſitivement à toute ſorte d'intérêts ? Oui, Chrétiens, & ma troiſieme preuve eſt qu'il n'y a point d'intérêt propre, de quelque nature qu'il puiſſe être, hors celui du ſalut, dont le renoncement actuel en mille occaſions, ne ſoit un précepte rigoureux de la charité que nous devons à notre prochain. Parlons exactement, & montrons que les déciſions de la Théologie n'ont rien qui puiſſe affoiblir la morale chrétienne. L'induction en ſera aiſée, & vous apprendrez ce que c'eſt que d'aimer le prochain : le voici.

Renoncer à ſa propre vie, c'eſt ce qui paroîtroit d'abord plus incroyable ; & cependant il y a une étroite obligation de le faire pour la charité. C'eſt en cela, dit ſaint Jean, que nous avons reconnu l'amour de notre Dieu, en ce qu'il a donné ſa vie pour nous ; & c'eſt pour cela que nous devons auſſi être prêts de donner notre vie pour nos freres. Telle eſt la réſolution du Saint-Eſprit même, où il n'y a ni équivoque, ni obſcurité. Il ne dit pas que nous le pouvons, il dit que nous le devons, *Et nos debemus.* Et certes en mille ren- *Joan.* 1, c. 3.

contres l'obligation y eſt formelle. Ainſi ſaint Cyprien remontroit-il aux Habitans de Carthage, que cette contagion & cette peſte dont leur Ville avoit été affligée, n'étoit qu'une épreuve générale que Dieu avoit voulu faire de leur charité; qu'il avoit voulu leur apprendre ce que les ſains devoient aux malades, ce que les enfans devoient à leurs peres, ce que les peres devoient à leurs enfans, les maîtres à leurs domeſtiques; qu'il les avoit mis pour cela dans la néceſſité de s'expoſer les uns pour les autres, & de ſacrifier leur propre vie, pour ſe rendre les uns aux autres l'aſſiſtance néceſſaire. *Quare illud eſt, dilectiſſimi, quod peſtis illa graſſatur; Explorat juſtitiam ſingulorum.* Or ce que ſaint Cyprien diſoit alors, c'eſt ce que je puis appliquer à cent autres ſujets; c'eſt ce qui rend dans le même exemple un prélat coupable, lorſqu'il abandonne ſon troupeau; c'eſt ce qui fait le crime d'un Magiſtrat, qui par une attache exceſſive à ſon repos & à ſa ſanté, ne s'acquitte pas de ce qu'il doit au public. Car ſi je ſuis obligé de donner ma vie pour mes freres, pourquoi ne le ſerai-je pas de perdre pour eux

Cypria.

mon repos, & de ruiner, quand il le faut, ma ſanté ! *Et nos debemus pro fratribus animas ponere.*

Renoncer à l'honneur & à ſa réputation : je dis à cet honneur du ſiécle, qui tout chimérique & tout vain qu'il eſt, ne laiſſe pas de nous être plus précieux que la vie. Autrefois cet honneur du monde inſpiroit aux hommes des fureurs qui les portoient juſqu'aux dernieres extrémités, juſqu'à ſe provoquer, & à s'égorger les uns les autres ; & la Loi de Dieu commandoit alors de conſentir plûtôt à ſe voir déshonoré, que d'en venir à de pareils attentats : maintenant que les loix humaines ont réprimé cette licence, cē même honneur, dont la paſſion n'eſt pas éteinte, n'oſant réſiſter à l'autorité des hommes, réſiſte encore à celle de Dieu ; & au-lieu de ces ſanglans combats qui lui ſont interdits, inſpire des haines, des colères, des vengeances, qui peut-être devant Dieu ne ſont pas moins criminelles : & ſi l'on ne renonce à cet honneur, il eſt impoſſible de ſe défendre de tous ces déſordres expreſſément condamnés par la loi de la charité.

Renoncer à ſon bien & à ſes droits : devoir encore plus clairement exprimé

dans l'Evangile, & en des termes plus déciſifs. Car que pouvoit nous dire ſur cela de plus fort le Fils de Dieu, que ce que nous liſons au chapitre ſixiéme de ſaint Luc, quand il nous ordonne de ne pas redemander notre bien à celui qui nous l'enléve par violence : *Ei autem qui aufert quæ tua ſunt, ne repetas.* Mais ne m'eſt-il pas permis de le redemander en juſtice, & ſans entreprendre de m'en faire raiſon moi-même, ne puis-je pas uſer des voies ordinaires, pour ſoutenir, & pourſuivre mon droit? Ecoutez-moi, Chrétiens, ſur un des points de conſcience les plus importans, que l'on vous ait peut-être jamais expliqués dans cette chaire. Ne m'eſt-il pas permis de pourſuivre mon droit en juſtice? Oui, mes chers Auditeurs, quand cette juſtice peut s'accorder avec la charité. Car du moment que la charité ſe trouve bleſſée par cette juſtice, ce que vous appellez juſtice, devient pour vous la plus grande de toutes les injuſtices, puiſqu'en vous procurant une ombre de bien, elle vous fait perdre le vrai & le ſolide bien. Or en mille conjonctures cette prétendue juſtice & la charité ſont incompatibles. Comprenez ma penſée; car je parle

Luc. c. 6.

dans la rigueur exacte de l'école. Incompatibles, & du côté de votre frere, & de votre part. Incompatibles du côté de votre frere, quand vous sçavez que sans déguisement, ni mauvaise foi, il n'a pas de quoi vous satisfaire, & que la justice que vous poursuivez contre lui, n'aura point d'autre effet que de le ruiner, que de l'opprimer, que de le consumer en frais inutiles, que de le jetter dans le désespoir. Car cette justice devient cruauté, & le renoncement à ce droit est pour vous un précepte de miséricorde. Incompatibles de votre part, quand par l'expérience que vous avez de vous-même, c'est-à-dire, de votre esprit & de vos dispositions naturelles, vous ne pouvez raisonnablement vous promettre de poursuivre cette justice, sans que l'animosité & la passion non-seulement s'y mêlent, mais se rendent maîtresses de votre cœur. Car alors il faut renoncer à ce bien, pourquoi ? Parce que la charité que vous perdrez, vous doit être plus précieuse, & vous est beaucoup plus nécessaire. Et voilà, Chrétiens, le sens de cette Doctrine de Jesus-Christ si surprenante, que la prudence des hommes du siécle a voulu condamner, & qui est

néanmoins juſte & pleine de raiſon ; quand il vous dit au chapitre cinquiéme de ſaint Matthieu, que ſi quelqu'un injuſtement vous prend votre robe, vous lui devez laiſſer encore emporter votre manteau, *Dimitte ei & pallium.* Car il ne s'enſuit pas de-là qu'l'uſage des procédures de la juſtice ſoit abſolument défendu de Dieu, & qu'il ne ſoit jamais libre d'y avoir recours. Parler ainſi, & condamner généralement ſans diſtinction le procès en ſoi, c'eſt être ignorant & téméraire ; comme de l'autoriſer généralement & ſans diſtinction, ce ſeroit ſur-tout dans un Miniſtre de la parole de Dieu, être prévaricateur. Mais il s'enſuit de-là que le procès eſt l'une de ces choſes indifférentes, dont l'uſage devient infiniment dangereux ; ou plûtôt, de ces choſes qui, quoiqu'indifférentes de leur nature, ſont preſque toujours mauvaiſes dans leurs circonſtances. En effet, quiconque après s'être éprouvé, a reconnu devant Dieu, qu'il ne peut pas plaider, ſans ſe mettre dans l'occaſion prochaine de pécher, c'eſt-à-dire, de tromper, de haïr, de médire ; dès-là, ſans paſſer outre, doit compter le procès pour un crime, & ſe perſuader, que quelque

Matth. c. 5.

droit qu'il ait devant les hommes, il commet selon Dieu une injustice, du moment qu'il entreprend ce procès; & que c'est à lui que s'adressent ces paroles de saint Paul : Hé, mon Frere, pourquoi ne souffrez-vous pas plûtôt qu'on vous fasse tort, & qu'on vous fraude ? *Quare non magis injuriam accipitis ? Quare non magis fraudem patimini ?* Or le monde est rempli de ces gens-là, je veux dire, de ces Chrétiens ardens & avides, qui sont incapables dans la suite d'un procès, de garder la modération de la justice, beaucoup moins la douceur de la charité; & voilà pourquoi je dis que la plûpart des procès, quoique légitimes dans le fond, sont criminels dans la pratique, parce que ce sont pour la plûpart des hommes, des occasions de violer la charité. Cette morale n'est point outrée, puisqu'elle a Jesus-Christ & son Apôtre pour Auteurs & pour garants. Vous me direz qu'elle peut troubler les consciences; & moi je vous réponds qu'étant bien prise & bien suivie, au lieu de les troubler, elle les calmera, & les édifiera : pourquoi ? Parce qu'elle rendra les hommes plus circonspects dans une chose aussi délicate que celle-là; 1. Cor. c. 6.

parce qu'elle les mettra en état de s'y bien conduire, parce qu'avant que de s'y engager, elle leur fera faire de sérieuses réflexions & de généreux efforts de charité. Si nous étions tels que saint Paul a voulu nous former, nous n'attendrions pas là-dessus un commandement précis, & nous sacrifierions sans peine nos prétentions à la charité: mais parce que nous sommes durs & intéressés, nous nous tenons dans les bornes de la loi, & c'est encore beaucoup si elle peut nous arrêter.

Mais enfin cela m'est dû dans la rigueur. Je le veux, mon cher Frere, & que concluez vous de-là? Est-ce une maxime, je ne dis pas chrétienne, mais honnête, que d'exiger dans la rigueur tout ce qui vous est dû? En rigueur même de justice, n'est-elle pas souvent une injustice? Si l'on y procédoit toujours ainsi, quelle charité y auroit-il parmi les hommes, quelle union, quelle société? Il faut donc raisonner tout au contraire, & dire: cela m'est dû dans la rigueur, mais je veux libéralement le remettre, pourquoi? Parce que je puis là dessus me tromper, & que chacun croit toujours avoir droit, lors même qu'il ne l'a pas. Parce que quand

je l'aurois, je me mettrois en danger de le poursuivre avec trop de chaleur, & d'une bonne cause en faire une mauvaise ; parce que si je suis sûr de moi, je ne le suis pas de mon prochain, lequel, ou n'est pas persuadé de mon droit, ou piqué de ce que je le traite dans la rigueur du droit, en aura du ressentiment, & ne me le pardonnera peut-être jamais. Voilà ce que je dois me dire à moi-même ; & sans ce détachement de l'intérêt propre, quels désordres ruinent tous les jours dans le monde la charité ? C'est la quatrieme & derniere preuve.

Otez le propre intérêt, ou plûtôt la passion du propre intérêt, je vous répondrai de la charité des hommes. Il n'y aura plus de discordes parmi eux, plus de querelles entre les particuliers, plus de divisions dans les familles, plus de factions dans les Etats, plus de schismes dans l'Eglise, parce que tous ces désordres viennent originairement de l'intérêt. Vous le sçavez, & vous le voyez sans cesse dans la vie. Pourquoi se haït-on les uns les autres ? Pour l'intérêt. Pourquoi se déchire-t-on les uns les autres ? Pour l'intérêt. Pourquoi

travaille-t-on à se détruire les uns les autres, & se détruit-on en effet ? Pour l'intérêt. Quel a été dans le Christianisme le principe de tant d'héréſies & de tant de sectes, quel en a été le soûtien ? L'intérêt. Si donc j'ai du zéle pour la conservation de la charité, je dois, autant qu'il m'est possible, combattre dans moi l'esprit d'intérêt. Dans le Ciel, dit saint Chrysostôme, il n'y a point de guerres, point de jalousies, point de passions qui troublent la paix. Mais d'où vient cette union si étroite & si constante entre les Saints ? Est-ce parce qu'ils voient Dieu, parce qu'ils l'aiment, parce qu'ils sont en état de grace, parce qu'ils joüissent de la lumiere de gloire ? Tout cela sans doute contribue à l'entretien de la charité. Mais en voici une raison plus immédiate ; c'est que parmi ces Bienheureux on n'entend point ces termes de mien & de tien ; c'est qu'on n'y dit point, Cela est à moi, cela ne vous appartient pas, vous n'avez pas droit sur cela : *Ubi non est meum ac tuum, frigidum illud verbum.* Il n'y a qu'un même intérêt pour tous, qui est de posséder Dieu ; & comme Dieu seul suffit à tous, sans

Chrysostom.

se

se partager, ils demeurent tous reunis dans son sein sans se diviser. Nous, Chrétiens, nous sommes bien éloignés de la perfection de cet état. Le mien & le tien sont les termes les plus communs sur la terre, & nous ne pouvons guère nous en passer : mais c'est cela même qui nous condamne, si nous n'usons de toute la vigilance nécessaire pour ne point rompre le lien de la charité. Car si nous étions exempts de tous les intérêts propres, comme les saints qui sont dans le Ciel, & que Dieu nous commandât la charité, il ne seroit pas difficile de la garder ; ou si Dieu nous voyant sujets sur la terre à ces intérêts, ne nous faisoit pas de la charité un précepte rigoureux, nous n'aurions rien à appréhender. Mais ayant des intérets particuliers comme nous en avons, & nous trouvant d'ailleurs indipensablement obligés d'accomplir tous les devoirs de la charité, voilà, mes Freres, reprend saint Chrysostôme, ce qui doit nous tenir dans une crainte & une attention continuelle, de peur que la passion de l'intérêt ne s'allume dans notre cœur, & que la charité ne s'y refroidisse. Ce n'est pas néanmoins

encore tout. Car la même charité qui nous doit faire ainſi renoncer à notre intérêt propre, doit nous faire en même tems reſpecter & ménager l'intérêt du prochain, comme je vais vous l'apprendre dans la ſeconde partie.

II. PART. N'Eſt-ce point un paradoxe dans notre Religion de dire que nous ſoyons obligés à reſpecter l'intérêt d'autrui, en même tems que Dieu nous ordonne de ſacrifier notre intérêt propre; & que la charité nous faſſe une loi d'avoir des égards pour tout ce qui touche le prochain, après nous avoir fait une autre loi de renoncer d'eſprit & de cœur, à ce qui nous touche nous-mêmes? Non, Chrétiens, ce n'eſt point une vérité douteuſe, ni qui puiſſe être conteſtée. C'eſt un principe de morale généralement reconnu, & il ne faut pas même avoir recours au Chriſtianiſme pour en être perſuadé. Le monde lui-même en convient; & quoique cette obligation ſoit une de celles qu'il viole plus impunément & plus hautement dans la pratique, il ne laiſſe pas en ſpéculation & en idée de s'en faire un devoir & une vertu. En effet, remar-

que saint Chrysostôme, tout homme à qui l'intérêt d'autrui est confié, par le seul motif de l'honneur se croit engagé à le ménager plus fidélement que le sien ; & le reproche qu'on lui feroit d'avoir trahi cet intérêt, lui seroit plus injurieux que s'il étoit accusé d'avoir négligé ses intérêts personnels. Or si le monde dans le déréglement & la corruption où l'amour-propre l'a réduit, a encore des sentimens si droits, quels doivent être les nôtres dans la profession que nous faisons d'être Chrétiens; & à quoi ne devons-nous pas être préparés, pour remplir en cette matiere, comme en toute autre, la mesure de perfection que l'Evangile exige de nous ?

Il étoit juste, dit saint Ambroise ; & cette réflexion est solide ; il étoit juste que Dieu établît cet ordre parmi les hommes ; c'est-à-dire, qu'il nous ordonnât d'avoir du zéle pour les intérêts de notre prochain, pendant qu'il nous oblige à un détachement sincère de tout intérêt propre : pourquoi ? parce qu'il sçavoit, ajoûte ce saint Docteur, que quelque détachés que nous fussions de nos propres intérêts, il ne nous resteroit toujours que trop d'at-

tention & trop d'ardeur à les maintenir ; & qu'au contraire quelque zéle que nous euſſions pour les intérêts d'autrui, à peineen aurions-nous jamais autant que la loi exacte d'une entiere juſtice le demanderoit. De-là vient, pourſuit le même Pere, que parmi les préceptes de la charité exprimés dans le Décalogue, Dieu ne fit aucune mention de l'amour de nous-mêmes, quoiqu'abſolument un amour de nous-mêmes honnête & réglé, ſoit un précepte, non-ſeulement indiſpenſable, mais de droit naturel & de droit divin. Dieu dit à ſon peuple par le Légiſlateur Moyſe : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, voilà le premier Commandement, auquel il joignit le ſecond : Et ton prochain, que tu regarderas comme ton frere. Mais il en demeura là, & il n'ajoûta point : Tu t'aimeras auſſi toi-même de cette amour juſte & légitime que la nature t'inſpire. Car il auroit été inutile, reprend ſaint Ambroiſe, que Dieu par une loi particuliere eût pourvû à l'obſervation de ce devoir. Il étoit sûr que l'homme ne s'oublieroit pas ; & dans cette vûe, bien loin de nous exciter à avoir de l'amour

pour nous-mêmes, il penſoit dès-lors à nous faire dans la loi de grace ce grand Commandement, de nous haïr & de nous renoncer nous-mêmes.

Quoi qu'il en ſoit, Chrétiens, rien de plus conſtant que la propoſition que j'ai avancée, qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui, quelque léger qu'on le ſuppoſe, qui ne doive être reſpecté, & en voici les raiſons. Premierement, parce que tout intérêt d'autrui eſt eſſentiellement l'objet de la charité qui eſt en moi; or en cette qualité il me doit être non-ſeulement cher, mais, ſi j'oſe ainſi dire, vénérable. Secondement, parce que cet intérêt d'autrui qui me paroît petit en lui-même, par rapport à la charité eſt preſque toujours important dans ſes conſéquences; or c'eſt par ces conſéquences que je dois l'enviſager, pour bien juger des obligations qu'il m'impoſe ſelon Dieu. Troiſiémement, parce qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui, dont le mépris, ou le peu de ſoin, par la ſeule foibleſſe des hommes, ne puiſſe être pernicieux à la charité; or dès là je ſuis inexcuſable, ſi je viens à le mépriſer, & ſi dans le commerce de la vie je n'y apporte pas toute la cir-

conſpection, que demande la prudence chrétienne. Trois raiſons, qui pour être dignement traitées, demanderoient autant de diſcours, mais que je ne fais que vous propoſer en peu de paroles, pour ne pas abuſer de votre patience.

Oui, mes chers Auditeurs, ce que nous appellons intérêt d'autrui, eſt l'objet eſſentiel de la charité qui doit être en nous, & par conſéquent la choſe du monde pour laquelle ſelon la loi de Dieu, nous devons avoir plus de ménagement, & plus de zéle. Si c'étoit dans les vûes de l'amitié qu'on regardât cet intérêt, avec quelle exactitude, diſons mieux, avec quelle religioſité ne s'y comporteroit-on pas ? de quelle fidélité ne ſe piqueroit-on pas, pour témoigner combien l'intérêt d'un ami nous eſt précieux ? juſqu'à quel point de rafinement ne porteroit-on pas ce reſpect & ce zéle ? Or voilà, dit ſaint Auguſtin, le déſordre que nous avons à nous reprocher. Nous nous faiſons de l'amitié une eſpéce de religion, & de la charité, qui eſt la plus ſainte des vertus, un ſujet de profanation. L'amitié nous rend circonſpects, mo-

dérés, prévenans, généreux, fidéles, & la charité n'opère en nous rien de semblable. Cependant la foi nous apprend, que si la charité n'est en nous plus forte & plus efficace que l'amitié, nous sommes non-seulement des hommes vains, mais réprouvés de Dieu. Que faut-il conclure de-là ? Mais revenons. Ce n'est donc point, à proprement parler, l'intérêt seul de l'homme que je respecte, quand je crains, par exemple, de blesser l'honneur, d'attenter sur les droits, de contredire & de choquer les sentimens d'autrui ; mais j'ai un objet plus noble devant les yeux. Ces sentimens, ce droit, cet honneur d'autrui se représentent à moi, revêtus du caractère de la charité chrétienne, & cela me suffit pour n'y donner jamais la moindre atteinte. Ce caractère de charité répandu sur toutes les choses, où le prochain a quelque intérêt, me paroît comme une sauve-garde, que Dieu y a mise; & cette sauve garde, si j'agis par l'esprit de la foi, est bien plus sûre, & plus propre à me contenir, que tout autre motif humain. Or c'est en cela que consiste l'exercice de la charité. Car la charité, encore une fois, n'est

une vertu oisive ni abstraite. Elle a un sujet qui l'occupe, & auquel elle s'attache, & ce sujet est l'intérêt d'autrui dont nous parlons. Notre amour-propre forme des desseins contraires à cet intérêt : la charité s'y oppose. Cet intérêt est combattu par notre ambition ou par notre jalousie : la charité le défend. Nous blessons cet intérêt par notre imprudence : la charité y remédie. Nous détruisons cet intérêt par notre injustice : la charité le répare & le rétablit. Voilà quelle doit être en nous son action. Car aimer le prochain & n'avoir pour lui ni déférence, ni condescendance, ni retenue, ni précaution, ni soin de l'épargner, ni crainte de lui nuire & de lui déplaire ; c'est une charité que saint Paul n'a point connue, & qui passera toujours pour chimérique quand on voudra la comparer avec celle dont ce grand Apôtre nous a fait l'excellente peinture. Il n'importe : c'est encore cette charité chimérique & fausse que l'erreur & l'aveuglement du siécle voudroit soutenir. Comme on se figure une charité qui n'exclut point l'intérêt propre ; & avec laquelle on prétend pouvoir ac-

corder toute la corruption de l'intérêt propre, auſſi en ſuppoſe-t-on une, avec laquelle le mépris de l'intérêt d'autrui n'a rien qui ne ſoit compatible. J'entends une charité qui ſçait parfaitement ſe mettre au-deſſus de l'intérêt du prochain, & qui, bien loin de s'en rendre eſclave, croit être en droit de s'en faire, comme il lui plaît, un divertiſſement & un jeu. On a même trouvé le ſecret d'aimer ſes freres dans le Chriſtianiſme, & de leur donner tous les chagrins qu'on leur donneroit s'ils étoient nos ennemis les plus déclarés : & cela ſe fait d'autant plus dangereuſement, que l'on proteſte alors plus hautement ne les point haïr. Car on les raille, on les choque, on les mortifie, on cenſure leurs actions, on traverſe leurs deſſeins, on rabaiſſe leurs ſuccès ; & cependant on aſsûre & on ſe flatte qu'on les aime, comme ſi tout cela étoit indifférent à la charité, & qu'elle n'y dût prendre aucune part. Or je vous demande s'il y a une plus groſſiere & plus déplorable illuſion?

Mais ces intérêts d'autrui, me direz-vous, ſont ſouvent trop peu de choſe, pour impoſer à la charité une obli-

gation si sévère. Et moi (seconde raison) je soutiens qu'en matiere de charité, mais encore plus de charité chrétienne, il n'y a rien de léger, & que que par rapport à cette vertu, si nous raisonnons bien, tout doit être censé important. Pourquoi cela ? non-seulement pour obvier au désordre de la prévention de notre esprit, qui fait que lorsqu'il s'agit de l'intérêt des autres, en étant aussi peu touchés que nous le sommes, nous n'en portons presque jamais un jugement équitable ; & qu'autant que l'amour-propre est ingénieux à grossir dans notre idée les moindres offenses qui nous regardent, autant a-t-il de subtilité & d'artifice, pour diminuer dans notre estime les offenses les plus griéves, qui s'adressent au prochain : (vérité que l'expérience nous rend sensible, & qui se rapporte à ce que le Sage appelloit abomination devant Dieu, quand il disoit que nous avons deux poids & deux mesures : l'une pour nos propres injures, qui consiste à exagérer, à amplifier, à relever tout ; & l'autre pour celles d'autrui, qui consiste à traiter de bagatelle & à compter tout pour rien. *Prov. c. 20.*

dus & pondus abominatio est apud Deum) non-seulement, dis-je, par cette raison qui est générale, mais par une autre plus essentielle, dont on ne peut disconvenir : parce qu'en effet, dit saint Chrysostôme, ce qui est petit en soi, est presque toujours par rapport à la charité, important dans ses conséquences, & qu'il ne doit plus être mesuré selon les bornes étroites de l'injustice particuliére qu'il renferme, mais selon l'étendue des maux presque infinis peut produire.

Ainsi, par exemple, mon cher Auditeur, cette raillerie que vous avez faite, qui a paru fine & spirituelle, mais aux dépens de votre prochain & qui peut-être a été applaudie de ceux qui n'y prenoient nul intérêt, du moment qu'elle reviendra à la personne dont vous avez parlé, quels mouvemens de dépit & d'indignation n'excitera-t-elle pas dans son cœur ? Cette obstination souvent bizarre & capricieuse, que vous avez à contredire l'humeur de votre frere ; cette parole brusque & hautaine qui vous est échappée traitant avec lui, ce défaut de complaisance dans une occasion où

vous en deviez avoir, ce refus peu honnête & désobligeant d'un service qu'il attendoit de vous, ne sont-ce pas là les principes de l'aversion qu'il vous témoigne en toutes rencontres ? Si vous aviez respecté la charité, si vous aviez été à l'égard de cet homme, aussi réservé & aussi prudent que vous voulez qu'on soit pour vous, la paix qui est le fruit de la charité, seroit encore parfaite entre vous & lui. On n'auroit pas vû ces dissensions, ces emportemens, ces vengeances qui ont éclaté. Cet incendie n'est venu que d'une étincelle, je l'avoue ; mais c'est pour cela même que vous deviez l'éteindre dès sa naissance, & que vous êtes coupable de l'embrasement que cette étincelle a causé dans son progrès. En effet, nous voyons tous le jours que les plus grands troubles, que les inimitiés les plus violentes, que les plus scandaleux divorces, n'ont point eu d'autre origine, que quelques petits intérêts du prochain, blessés d'abord par indiscrétion, mais qui dans la suite ont porté à tous les excès de la passion & de l'animosité. Or qui peut douter que la charité ne soit responsable de ces sui-

tes ? Et pourquoi ne le ſeroit-elle pas, Chrétiens : ou plûtôt pourquoi n'en ſerions-nous pas reſponſables pour elle ? Puiſque ces ſuites ſont auſſi funeſtes que nous l'éprouvons, pourquoi ne ſerions-nous pas obligés à les prévoir; & en les prévoyant, à les éviter ? Ne connoiſſons-nous pas aſſez le monde pour être inſtruits de tout cela, & montrons-nous dans le reſte de notre conduite que nous l'ignorions ? Quand il eſt queſtion de cultiver les bonnes graces & la faveur d'un Grand, négligeons-nous les plus petites choſes ? Perſuadés que notre fortune dépend de lui, ne craignons-nous point de l'attriſter, de le rebuter, de le contrarier ? Ne nous faiſons-nous pas une loi de lui plaire en tout, & de nous conformer à toutes ſes inclinations ? Or eſt-ce trop exiger de nous, quand on veut que nous faſſions pour l'intérêt de la charité, ce que nous croyons nous-mêmes devoir faire pour un intérêt temporel ?

On ſe tient bien juſtifié, lorſqu'on dit : Je n'ai point attaqué l'honneur & la réputation de ceux qui ſe plaignent de moi : je n'ai point touché des articles eſſentiels ; mais on ne prend

pas garde que c'eſt là une des plus vaines excuſes, dont la malignité du monde ſe couvre. Car ce qui détruit la charité parmi les hommes, ce n'eſt pas ſeulement, ni même toujours, ce que les hommes appellent choſes eſſentielles, en fait de réputation & d'honneur; & tel ne s'offenſera pas moins d'être raillé ſur ſon ignorance, & la groſſiéreté de ſon eſprit, que d'être accuſé de manquer de cœur & de probité. Dites d'une femme mondaine, qu'elle eſt ridicule dans ſes manieres & pitoyable dans ſa figure, vous la piquerez plus vivement, que ſi vous lui reprochiez un commerce de galanterie. Ce qui détruit parmi les hommes la charité, c'eſt par rapport à chacun d'eux, ce qui les aigrit, ce qui les envenime, ce qui les remplit d'amertume; & quand je me donne la licence de les entreprendre ſur l'un de ces points, quel qu'il ſoit, je me charge devant Dieu de tout ce qui en peut arriver.

Enfin, mes Freres, conclut ſaint Bernard, & c'eſt la derniere raiſon, nous devons bien nous convaincre que la charité étant la choſe du monde la plus délicate, elle veut, pour ainſi parler, être choyée, & qu'une partie de reſ-

pect qui lui eſt dû, conſiſte dans les égards que ſa foibleſſe même demande de nous. Car il ne faut pas, dit ce Pere, que nous conſidérions cette vertu dans la pure abſtraction de ſon être, ni telle qu'elle ſeroit dans des créatures d'une autre eſpéce que celles, qu'il a plû à Dieu de produire, ni même telle qu'il ſeroit à déſirer qu'elle fût abſolument dans le prochain : mais telle en effet qu'elle y eſt, & qu'elle y ſera toujours. Or il eſt, certain que la charité, quoique forte & robuſte en elle-même, n'eſt point communément de cette trempe dans ceux avec qui nous vivons. Au contraire, nous devons faire état qu'elle eſt foible dans leurs perſonnes, qu'elle eſt ſuſceptible de toutes les impreſſions, aiſée à choquer, & que les moindres injures ſont pour elle autant de plaies dangereuſes, & difficiles à guérir ; d'où s'enſuit pour nous un devoir de conſcience, de nous étudier nous-mêmes, & d'agir toujours avec beaucoup de retenue & de douceur. Mais cette délicateſſe de la charité ne vient que de l'imperfection des hommes. Hé bien, mon Frere, répond ſaint Bernard, quelle conſéquence

penſez-vous pouvoir tirer de-là ? Les hommes ſont nés imparfaits ; donc il vous ſera permis d'en uſer avec eux comme s'ils ne l'étoient pas ? Ils ont pour eux-mêmes & pour ce qui les concerne une extrême ſenſibilité ; donc vous pourrez impunément les irriter, & les aigrir ? La charité dans leur cœur eſt bien fragile ; donc vous n'aurez nul égard à ſa fragilité? Et quoi, pourſuit ce ſaint Docteur, eſt-ce ainſi que raiſonnoit ſaint Paul ? ſont-ce là les régles de Chriſtianiſme, qu'il donnoit aux Fidéles, lorſqu'il leur recommandoit de reſpecter juſqu'à la foibleſſe de leurs freres, de ſe garder avec ſoin de les ſcandaliſer dans les choſes même innocentes & d'ailleurs permiſes, de craindre ſur-tout que par leur conduite peu diſcréte, une ame foible pour laquelle Jeſus-Chriſt eſt mort ne vînt à périr ?

1. Cor. 8. 6. *Et peribit infirmus in tua ſcientia frater, pro quo Chriſtus mortuus eſt.* Non, non, direz-vous, mon cher Auditeur, ſi vous en jugez ſelon les maximes de notre Religion, ce n'eſt point à moi de guérir la foibleſſe des hommes, ni de corriger la délicateſſe de leurs eſprits & de leurs humeurs. C'eſt à moi de

m'y accommoder, & comme Chrétien, de les supporter ; & puisque les hommes sont sensibles à une parole & à une raillerie jusqu'à rompre la charité, cette raillerie, cette parole doit être pour moi quelque chose de grand. De tout tems les hommes ont été foibles & délicats. Voilà ce que je dois présupposer comme le fondement de tous mes devoirs en matiere de charité. Car si pour avoir de la charité, j'attendois que les hommes n'eussent plus d'imperfections ni de foiblesses ; comme il est certain qu'ils en auront toujours, je renoncerois pour toujours à cette vertu. Dieu me commande de les aimer foibles comme ils sont, & imparfaits comme ils sont ; or cela ne se peut, si je ne respecte en eux jusqu'aux moindres de leurs intérêts, & si je ne suis circonspect jusques dans les sujets les plus légers, dont ils ont coûtume, quoique sans raison, de s'offenser. J'aurai bien plûtôt fait de condescendre là-dessus à leur foiblesse, que de prétendre qu'ils réforment leurs idées ; & il me sera bien plus avantageux, d'être à leur égard humble & patient, que de m'opiniâtrer à vouloir les rendre raisonnables.

Voilà, Chrétiens, les sentimens avec lesquels je vous laisse ; & je finis par la belle & salutaire leçon que faisoit saint Pierre aux premiers Fidéles : *Deponentes igitur omnem malitiam & omnem dolum, & simulationes, & invidias, & omnes detractiones, sicut modò geniti infantes, rationabiles, sine dolo lac concupiscite.* Défaites-vous donc mes Freres, défaites-vous de cette malignité, de cette animosité, & de ces haines qui infectent votre cœur. N'usez plus de ces ruses & de ces artifices dont vous vous êtes servis pour vous surprendre les uns les autres. Quittez ces fausses apparences, & n'ayez plus de ces dissimulations, qui sous un visage froid & serein cachent les plus vifs ressentimens & les passions les plus animées. Etouffez ces envies secrétes & ces jalousies, qui du succès de vos freres vous font un supplice. Ne vous laissez plus aller à ces médisances, qui éteignent dans vos ames la grace & la charité, & qui souvent changent la société la plus sainte dans un enfer. Si quelque affaire vous a divisés, rapprochez-vous au plûtôt, & unissez-vous plus que jamais. Otez toutes ces formalités qui

1. Petr. c. 2.

arrêtent tant de réconciliations ; mais selon l'avis de saint Paul, prévenez-vous de part & d'autre ; *Honore invicem prævenientes.* Soyez en cela comme des enfans, & souvenez-vous que la simplicité d'un enfant vaut mieux en mille conjonctures pour un Chrétien, que toute la sagesse du monde. Souvenez-vous qu'il est impossible d'être à Jesus-Christ, si l'on n'a l'esprit de Jesus-Christ, & que l'esprit de Jesus-Christ est un esprit de charité. Venez, divin Esprit, venez dans nos cœurs pour y rétablir cette précieuse vertu. Si vous la faites revivre parmi nous, & si vous faites cesser tout ce qui l'altère, c'est bien alors que par une espéce de création, vous aurez rénouvellé la face de la terre ; *Et creabuntur, & renovabis faciem terræ.* Opérez ce miracle, Seigneur, opérez-le pour toute l'Eglise votre Epouse, mais en particulier pour cet Auditoire qui m'écoute, afin que tous ceux qui le composent, unis dès maintenant par une sincère charité, le soient éternellement par une même félicité, que je leur souhaite, &c.

Rom. c. 12.

Offic. Eccles.

SERMON

POUR LE

TREIZIEME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE,

Sur la Confeſſion.

Quos ut vidit, dixit : Ite, oſtendite vos Sacerdotibus.

Dès qu'il eût apperçu ces lépreux, il leur dit Allez, faites-vous voir aux Prêtres. En ſaint Luc, chap. 17.

C'Est l'ordre que donne le Sauveur du monde à dix lépreux qui viennent implorer ſon ſecours pour être délivrés de cette honteuſe & mortelle contagion qui les infectoit ; & c'eſt le puiſſant reméde que l'Egliſe au nom de Jeſus-Chriſt nous préſente, pour être purifiés d'une lépre mille fois encore plus dangereuſe, qui eſt le péché. Elle nous envoie aux Prêtres comme

aux médecins de nos ames, & elle nous ordonne de leur faire connoître notre état & nos maladies spirituelles : *Ite, ostendite vos Sacerdotibus.* Dans l'ancienne loi, remarque saint Chrysostôme, les Prêtres n'avoient pas le pouvoir de guérir la lépre, mais ils l'examinoient seulement, & jugeoient si elle étoit en effet guérie. Il n'y a que la loi nouvelle, & que le Sacrement de pénitence, où les Ministres du Seigneur successeurs des Apôtres soient revêtus de l'autorité de Dieu même pour delier le pécheur, pour le reconcilier, pour l'absoudre & lui remettre par une parole tous ses péchés. Cependant, Chrétiens, voici ce qui nous doit paroître bien étrange, & ce que nous ne pouvons assez déplorer dans le Christianisme. C'est que tant de pécheurs sçachent si peu profiter du don de Dieu & du Sacrement le plus salutaire. C'est qu'au-lieu de se rendre aux pressantes invitations de Jesus-Christ, qui dans leur malheur leur a préparé cette ressource, & leur tend les bras pour répandre sur eux ses bénédictions, ils s'obstinent à se tenir éloignés de lui, & refusent d'approcher de son

ſacré Tribunal. C'eſt que pouvant trouver dans une humble confeſſion de leurs péchés la plus prompte & la plus parfaite guériſon; comme des malades agités d'un violent tranſport, & inſenſibles à leurs maux, ils fuient le remède avec autant d'horreur, qu'ils devroient marquer & avoir d'ardeur pour le rechercher. J'entreprends aujourd'hui de corriger ce déſordre, & de vous repréſenter pour cela les avantages de la Confeſſion. On prêche aſſez aux Chrétiens l'affreux danger & le crime d'une confeſſion ſacrilége : mais peut-être ne leur fait-on point aſſez voir combien d'ailleurs une bonne confeſſion leur peut être utile pour la réformation de leur vie & pour leur avancement dans les voies de Dieu. On leur parle aſſez des diſpoſitions néceſſaires qu'ils y doivent apporter ; mais peut-être leur parle-t-on trop peu des fruits précieux & des biens ineſtimables qu'ils en doivent eſpérer. Je prétends donc, mes chers Auditeurs, pour vous engager à un fréquent uſage du Sacrement de pénitence vous en montrer dans ce diſcours l'excellence & la vertu. Demandons les lumieres du Saint-

Esprit par l'interceſſion de Marie ; *Ave.*

CE n'eſt pas mon deſſein d'établir par de longues preuves l'obligation indiſpenſable & la néceſſité de la Confeſſion. Dès que nous ſommes enfans de Egliſe, nous ſommes ſoumis à ſes déciſions, & nous ne pouvons ignorer un de ſes préceptes les plus authentiques & les plus formels. Précepte fondé ſur la parole de Jeſus-Chriſt même. Précepte autoriſé par la tradition, confirmé par les Conciles, reçu dans tous les ſiécles, obſervé de tout le peuple fidéle. Je ſçais néanmoins comment l'ont regardé nos hérétiques; qu'il leur a paru un joug inſupportable, & qu'ils l'ont rejetté comme une loi trop dure & trop peſante. Mais ſans vouloir m'engager dans une controverſe peu convenable & au tems & au lieu où je parle, j'avance, mes chers Auditeurs, & je vais vous en convaincre, que de toutes les pratiques chrétiennes, une des plus avantageuſes pour nous, & où Dieu a eu plus d'égard à nos véritables intérêts, c'eſt la Confeſſion. Pour en être perſuadés, nous pouvons nous conſidérer

en deux états différens : ou dans l'état du péché, ou dans l'état de la grace. Dans l'état du péché, nous avons besoin de remède pour nous guérir ; & dans l'état de la grace nous avons besoin de force pour nous soutenir. Or cela posé, écoutez deux propositions qui vont faire tout le sujet de votre attention. Je dis que la Confession est le moyen le plus efficace & le plus puissant, que la Providence nous ait fourni, pour effacer le péché : ce sera la premiere partie. J'ajoûte que la Confession est encore le préservatif le plus infaillible & le plus souverain, pour nous garantir des rechûtes dans le péché, ce sera la seconde partie. De l'une & de l'autre vous apprendrez de quelle conséquence il est donc pour nous d'avoir souvent recours au Sacrement de Pénitence, & ce sera la conclusion. Ecoutez-moi, s'il vous plaît.

PARTIE. I. C'Est une doctrine communément reçue dans la Théologie, que quelque moyen que nous puissions employer pour l'expiation de nos crimes, quand nous les avons une fois commis, il n'est point de lui-même capable de les effacer,

effacer, si Dieu ne l'accepte pour cela, & s'il n'y ajoûte sa grace, qui est la grace de la rémission. Mais la même Théologie reconnoît aussi que les moyens que Dieu veut bien accepter, sont dans les régles ordinaires des moyens proportionnés, & qui de leur nature ont déja quelque vertu, pour contribuer à un effet si noble & si relevé. Voilà, Chrétiens, les deux principes, sur lesquels j'établis la proposition que j'ai avancée, quand j'ai dit, que la Confession étoit un des remédes les plus efficaces pour abolir le péché. Car si vous me demandez d'où elle tire cette vertu, je prétends que c'est premiérement de la volonté & du don de Dieu, secondement d'elle-même & de son propre fonds. De la volonté de Dieu, parce que Dieu l'a spécialement choisie & agréée pour cette fin. De son propre fonds, parce qu'elle a tout ce qu'il faut pour faire entrer un pécheur, avec le secours de la grace, dans l'esprit d'une parfaite pénitence. De la volonté de Dieu, parce que Dieu semble lui avoir remis absolument le pardon du péché. De son propre fonds, parce qu'elle a des qualités merveilleuses

pour convertir le pécheur & le ramener dans les voies de la justice. Deux considérations auxquelles je réduits tout ce que j'ai à vous dire dans cette premiere partie. Donnons à l'une & à l'autre tout l'éclaircissement qu'elles demandent.

Oui, Chrétiens, Dieu a voulu que la rémission du péché fût attachée à la confession du péché ; & la loi qu'il en a faite, quoique d'abord elle paroisse une loi de justice, est tellement une loi de miséricorde, qu'elle n'a pu venir que de la miséricorde même. Car quel excès & quel prodige de bonté, que pour être absous d'un crime, qui m'exposoit à une damnation éternelle & qui la méritoit, ce soit assez de m'en accuser moi-même ; que Dieu se contente d'une telle déclaration, & qu'il me suffise, comme parle S. Augustin, de confesser ce que je suis pour devenir ce que je ne suis pas. Ah ! mes Freres, s'écrie là-dessus Zénon de Vérone, voici un jugement bien extraordinaire & bien nouveau. Si le criminel s'excuse, il est condamné ; & s'il se reconnoît coupable, il est justifié. *Novum judicii genus, in quo reus, si excusa-*

Zen. Ver.

verit crimen, damnatur; absolvitur, si fatetur. Dans la justice des hommes, la procédure est bien différente : ils ne punissent que ce que l'on découvre. Mais dans la justice divine, il n'y a de châtiment & de punition que pour ce que l'on cache. Si vous révélez votre péché, en le révélant vous le faites disparoître à mes yeux. Et si vous vous rendez votre accusateur, je cesse d'être votre juge. Ce sont les belles paroles que Pierre de Blois attribue à Dieu, & qu'il lui met dans la bouche, pour inviter un pécheur à cette exercice si salutaire de la confession. De-là vient, reprenoit le grand Evêque de Vérone dont j'ai déja cité le témoignage, que notre confession, c'est-à-dire, celle que nous faisons selon les loix du Christianisme & au tribunal de la pénitence, n'est point une confession forcée ni arrachée par la crainte ou par la violence des tourmens; mais une confession libre, volontaire, où nous nous expliquons de nous-mêmes & d'un plein gré, avec repentir, avec amour, pourquoi? parce que nous sçavons, dit-il, qu'elle ne nous peut être qu'avantageuse, & que si notre Dieu

l'exige de nous, ce n'eſt point pour s'en prévaloir contre nous & à notre perte, mais pour avoir lieu de nous combler de ſes faveurs les plus abondantes & les plus précieuſes. De-là vient, ajoûte ſaint Chryſoſtôme, que nous confeſſons juſqu'à nos péchés les plus ſecrets. Prenez garde, Chrétiens, à ce paſſage : il eſt important contre nos hérétiques, & je le tire de l'Homélie quinziéme ſur la ſeconde Epître aux Corinthiens. Les Juges de la terre, dit ce ſaint Docteur, ne prononcent que ſur les faits dont il y a conviction, & qui ſont devenus publics : mais pour nous qui ſuivons d'autres maximes, & qui faiſons profeſſion d'une diſcipline toute ſainte, nous ſoumettons au tribunal de l'Egliſe juſqu'a nos penſées. Et voici la raiſon qu'il en apporte : c'eſt que notre foi nous apprend que cette confeſſion de nos propres penſées & de nos ſentimens les plus intérieurs & les plus cachés, bien loin de nous attirer de la part de Dieu un arrêt de condamnation, prévient au contraire tous les arrêts que nous aurions à craindre de ſa juſtice, & nous en préſerve.

Myſtère, mes chers Auditeurs, que

David avoit si bien compris, lorsqu'après avoir demandé à Dieu dans les termes les plus affectueux qu'il lui fît grace, qu'il versât sur lui ses miséricordes & ses plus grandes miséricordes, qu'il le purifiât de toutes les taches du péché, *Amplius lava me ab iniquitate mea, & à peccato meo munda me;* Psal. 50. ce Roi pénitent ne se servoit point d'autre motif pour l'y engager & pour le toucher en sa faveur, que de lui dire; Vous voyez Seigneur, que je reconnois mon iniquité; *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco.* Quelle conséquence? Elle est très-juste, répond S. Chrysostôme; & David parlant de la sorte, étoit parfaitement instruit des intentions de Dieu & de ses vûes toutes miséricordieuses. Car c'est comme s'il lui eût dit: Il est vrai, Seigneur, cet aveu que je fais de l'offense que j'ai commise, est une réparation très-légere; mais puisque vous voulez bien l'agréer & vous en contenter, j'ose vous l'offrir, & j'espère par-là me réconcilier avec vous. Vous me pardonnerez, mon Dieu, parce que je confesse mon péché: *Et à peccato meo munda me; quoniam iniquitatem meam ego cognosco.* Ibid.

Voilà comment Dieu veut qu'on traite avec lui ; & cela, Chrétiens, fondé ſur deux de ſes divins attributs : l'un eſt ſa grandeur & l'autre ſa bonté. Sa grandeur, parce que c'eſt là qu'il fait paroître ce qu'il eſt & ce qu'il peut, remettant le péché en Souverain, & ſans obſerver avec nous toutes les formalités d'une juſtice rigoureuſe. Sur quoi je me rappelle un bon mot de ſaint Ambroiſe dans le panégyrique du grand Théodoſe. Il dit que ce Prince prenoit quelque fois plaiſir à juger lui-même les criminels d'Etat ; & qu'après les avoir convaincus & forcés d'avoüer leur crime, au moment qu'ils attendoient une ſentence de mort, & qu'ils redoutoient ſon juſte courroux, il changeoit tout à coup de viſage pour leur faire entendre qu'il leur rendoit la vie, & que de ſa pleine volonté il les renvoyoit ſans châtiment. Or il en uſoit ainſi, pourſuit le même Pere, parce qu'il ne vouloit pas perdre ces malheureux, & qu'il ſe faiſoit une gloire de vaincre leur malice par ſa clémence vraîment royale : *Vincere enim volebat, non perdere.* Telle eſt, mes chers Auditeurs, la conduite de Dieu envers

Ambr.

nous. Outre qu'il y va de sa grandeur, sa bonté s'y trouve encore intéressée. Parce qu'il nous aime, il ne veut pas nous faire périr, mais il veut seulement avoir sur nous gain de cause. Or il l'a par notre confession : car c'est notre confession qui donne à sa justice tout l'avantage qu'elle peut avoir pour nous punir, & à sa miséricorde toute la gloire de nous pardonner.

C'est pourquoi le Prophéte Royal disoit encore à Dieu ; *Tibi soli peccavi, & malum coram te feci, ut justificeris in sermonibus tuis, & vincas cùm judicaris.* J'ai péché, mon Dieu, & je le confesse, pourquoi ? afin que vous soyez glorifié dans ma personne, & que dans le pardon que vous m'accorderez, on connoisse que votre miséricorde est au-dessus de toute la malignité de mon cœur, & qu'elle en a triomphé. Aussi est-ce toujours cette miséricorde victorieuse que le Saint-Esprit nous représente, quand il nous invite à la confession ; & c'est en ce sens que saint Augustin explique ces paroles du Pseaume cent dix-septiéme : *Confitemini Domino quoniam bonus.* Hé, mon Frere, dit-il, en s'adressant à un pécheur, que *Psal.* 50. *Psal.* 117.

craignez-vous de confeſſer votre péché à un Dieu ſi bon pour ceux qui le confeſſent ſincérement & ſans déguiſement ? Ne vaut-il pas mieux en le déclarant, vous rendre votre Dieu propice, que de l'irriter en demeurant dans un ſilence criminel ? *Quid times confiteri Domino, qui confitenti bonus eſt ; fac confitendo propitium, quem negando facis infenſum.* *Auguſt.*

Mais, dites-vous, ce n'eſt point ſeulement en la préſence de Dieu que je dois reconnoître mon péché ; c'eſt encore à un homme qu'il m'eſt enjoint de le déclarer. J'en conviens, mon cher Auditeur ; c'eſt à un homme, mais à un homme autoriſé de Dieu, tenant la place de Dieu, le Miniſtre des miſéricordes de Dieu. Et quelle peine un Chrétien peut-il avoir de confeſſer ſon péché à cet homme, qui lui ſert de médiateur auprès de Dieu ? Tout honteux que je l'imagine, ce péché, ou qu'il eſt en effet, quand il le faudroit confeſſer devant toute la terre & dans l'aſſemblée de tous les juſtes, ſelon l'expreſſion du Prophéte, *In concilio Juſtorum & congregatione*, votre grace, ô mon Dieu, dépendant de-là & m'étant *Pſal.* 110.

promise à ce prix, devrois-je hésiter un moment? Devrois-je compter pour quelque chose une condition à laquelle il vous a plû d'attacher pour moi un si grand bien? Ne devrois-je pas être prêt à faire au moins par une obligation rigoureuse & pour l'assûrance de mon salut, ce que faisoient les premiers Fidéles par une abondance & une ferveur de Christianisme? Craignoient-ils de confesser hautement leurs péchés? craignoient-ils de les révéler à la face de toute l'Eglise? Pourquoi n'aurois-je pas dans la confession secréte, la même soumission, la même résolution, le même zéle, qu'ils avoient dans la pénitence & la confession publique? Pourquoi ne ferois-je pas pour racheter mon ame, cette ame immortelle, ce que font tous les jours les criminels pour racheter un vie passagère & périssable? Qu'un criminel ait obtenu du Prince des lettres de grace, refuse-t-il de se présenter aux Juges commis pour les examiner & les vérifier? Il s'y porte de lui-même, il y court. C'est néanmoins par une déclaration authentique, souscrire à tous les chefs d'accusation formés contre lui;

c'eſt dans un jugement juridique & ſolemnel ſe reconnoître coupable & digne de mort. Il n'importe ; l'avantage de l'abſolution lui fait oublier, ou lui fait ſoutenir toute confuſion. Or la grace de mon Dieu que j'ai perdue, & qui m'eſt offerte dans le ſaint Tribunal, eſt-ce un avantage moins eſtimable & qui me doive moins coûter ? Ai-je un dégré de foi, ſi je ne vais pas encore avec plus d'ardeur me montrer aux Prêtres, *Oſtendite vos ſacerdotibus ;* ſi je ne m'empreſſe pas de leur faire voir mon état, de leur découvrir mes misères, d'implorer leur médiation, & de recevoir de leur bouche une prompte & pleine rémiſſion ? Suivons donc, mes Freres, ſuivons le conſeil de l'Apôtre, qui nous avertit d'approcher avec confiance de ce thrône de grace que Dieu a établi dans ſon Egliſe, où ſont aſſis ſes Miniſtres pour répandre ſelon ſon gré ſes bénédictions. *Adeamus ergò cum fiducia ad thronum gratiæ, ut veniam conſequamur, & gratiam inveniamus in tempore opportuno.* C'eſt en leurs mains qu'il a dépoſé toute ſon autorité, & c'eſt envotre faveur qu'il leur a ordonné de l'em-

Hebr. 4. 16.

ployer. C'eſt à eux qu'il a dit : Tout ce que vous délierez ſur la terre, je veux qu'il ſoit delié dans le ciel; & tout ce que vous remettrez, je veux qu'il ſoit remis. Ses promeſſes là-deſſus ſont le plus préciſes & les plus formelles, ſes volontés les plus expreſſes ; & ne ſommes-nous pas bien ennemis de nous-mêmes, ſi nous ne prenons pas ſoin d'en profiter ?

Cependant, Chrétiens, ne nous étonnons pas que Dieu ait, s'il m'eſt permis de parler ainſi, une telle déférence pour la confeſſion du péché. Ce n'eſt pas ſans fondement, puiſque la confeſſion du peché a d'elle-même tout ce qui peut gagner le cœur de Dieu, & mettre l'homme dans l'ordre d'une pénitence parfaite. Autre principe, d'où je prétends que lui vient cette vertu ſi ſalutaire pour nous & ſi puiſſante. Car que fait la confeſſion du péché ? trois choſes. Elle humilie le pécheur dans la vûe de ſon péché ; elle lui inſpire la douleur & le repentir de ſon péché ; elle lui tient lieu d'une ſatisfaction préſente & actuelle de ſon péché. Or par-là elle détruit abſolument en lui le péché. Prenez garde, s'il vous

plaît : en humiliant le pécheur, elle lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil. En inspirant au pécheur le repentir & la contrition, elle efface la tache du péché, qui est ce que les Théologiens appellent la coulpe. Et en lui tenant lieu de satisfaction, elle expie même, ou du moins commence à expier ce qu'attire après soi le péché qui est la peine ; de sorte qu'il n'y a rien dans le péché qui ne céde à son action & à son pouvoir. Tout ceci est remarquable, & mérite une réflexion particuliere.

Je dis que la confession du péché humilie le pécheur : voilà son premier effet ; & en cela, non-seulement elle met le pécheur dans l'ordre de la pénitence, mais elle fait en lui la principale & la plus essentielle fonction de la pénitence. Car dans la pensée des Peres, qu'est-ce que la pénitence ? Tertullien en donne une excellente idée : sçavoir, que la pénitence est comme un art, ou une science dont Dieu se sert pour humilier l'homme, & par où l'homme a lui-même appris de Dieu à s'humilier ; *Disciplina humilificandi hominis.* Or de toutes les leçons renfermées dans

Tertul.

l'étendue de cette divine ſcience, il n'y en a pas une qui ſoit comparable à celle de confeſſer ſon péché : pourquoi ? parce qu'il eſt certain que rien n'humilie tant l'homme que la confeſſion du péché. Je ne dis pas cette confeſſion vague & indéterminée, par où nous proteſtons en général que nous ſommes pécheurs, ſans ſpécifier en quoi, ni ſur quoi nous le ſommes. Je ne dis pas cette confeſſion mentale & toute intérieure qui ſe fait à Dieu du fond de l'ame, & qui ne conſiſte qu'à reconnoître devant lui ce qu'il ſçait aſſez, & ce que nous ne pouvons lui déguiſer. Car bien loin qu'il faille pour cela de grand ſentimens & de grands efforts d'humilité, on s'en fait même honneur & c'eſt une marque de piété. Mais je dis cette confeſſion inſtituée par Jeſus-Chriſt, & dont nous avons l'uſage dans l'Egliſe : c'eſt-à-dire, cette confeſſion où nous deſcendons au détail des choſes, où nous ne nous contentons pas de dire, J'ai péché, mais où nous rendons contre nous-mêmes des témoignages particuliers de tel & tel péché ; où nous diſons, Voilà ce que j'ai penſé & ce que j'ai fait,

voilà la passion qui m'a emporté, voilà le motif, l'intérêt qui m'a fait agir; voilà l'opprobre de ma vie, & c'est en ceci & en cela que j'ai trahi la cause de mon Dieu. Enfin cette confession où nous faisons dans le tribunal de la Pénitence, ce que Dieu fera dans le jugement dernier, lorsqu'il ouvrira toutes les consciences des hommes, & qu'avec un rayon de sa lumiere il ira fouiller & pénétrer dans tous les replis de notre ame. Car c'est justement le modéle que notre confession se propose à imiter, comme c'est aussi dans cette vûe distincte de nous-mêmes que notre esprit trouve son humiliation: *Disciplina humilificandi hominis.* Je dis cette confession que nous ne faisons pas seulement à Dieu, mais à un homme que nous regardons comme l'envoyé de Dieu; à un homme qui de lui-même ne nous peut connoître, mais à qui nous exposons toutes nos foiblesses, toutes nos lâchetés, toutes nos hypocrisies, tout ce qu'il y a de gâté & de corrompu dans notre cœur: nous soumettant à écouter tout ce que le zéle lui dictera, à subir toutes les peines qu'il nous imposera, à

observer toute les régles de vie qu'il nous prescrira. Car qu'est-ce que tout cela, sinon un exercice héroïque de cette discipline humiliante dont parle Tertullien ? *Disciplina humilificandi hominis.*

Et c'est ici mes chers Auditeurs, que vous pouvez remarquer avec moi la différence qui s'est rencontrée & qui se rencontre encore tous les jours, entre l'esprit de l'erreur & l'esprit de la vraie Religion. car l'esprit d'erreur, qui est celui de l'hérésie, étant un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir de confession & de pénitence, qui l'humiliât. Qu'a-t-il donc fait ? il a secoué le joug de cette confession sacramentelle qui oblige à déclarer le péché, & qui assujettit le pécheur aux Ministres de l'Eglise ; & n'a retenu qu'une ombre de confession, qui n'a rien de difficile ni d'humiliant pour lui. Et quelle humilité en effet de s'appeller simplement pécheur, puisque les plus grands Saints ont eux-mêmes tenu ce langage. Quelle humilité de se confesser à Dieu, à vous, Seigneur, dit saint Augustin, qui ne pouvez rien ignorer de tout ce que je suis, & aux yeux de qui vouloir me

dérober, ce seroit une folie extrême; puisque si j'osois l'entreprendre, je mériterois que vous vous tinssiez éternellement caché pour moi, sans que je
August. pusse jamais me cacher à vous. *Nam & si confiteri tibi noluerim, te mihi abscondam, non me tibi.* Mais par un esprit tout contraire, l'Eglise de Jesus-Christ s'est maintenue dans la pratique de cette confession, dont son divin Epoux lui a fait comme un sacrement d'humilité; & plus cette confession lui a paru humiliante pour les pécheurs, plus elle s'y est attachée, parce qu'elle lui a semblé d'autant plus propre à la fin pour laquelle elle ordonne que nous en usions: l'humilité & la pénitence se suivant toujours, & la vraie pénitence ne pouvant être ailleurs que là où se trouve l'humilité la plus parfaite.

Voilà, mes chers auditeurs, la grande maxime du Christianisme; & par cette maxime vous devez voir quel est l'égarement de ceux qui fuient la confession, & qui s'en éloignent pour la honte qu'ils trouvent à confesser leurs péchés. Raisonner ainsi, & agir par ce principe, c'est bien se tromper soi-même. Vous fuyez la confession &

vous vous en dispensez, parce qu'elle porte avec soi une certaine honte; & c'est justement pour cela qu'il faudroit l'aimer. Car cette honte qu'elle vous cause, vous humilie devant Dieu; & ce qui vous humilie devant Dieu, c'est ce que vous devez chercher dans la pénitence. Ce qui vous a perdu, mon Frere, dit saint Chrysostôme, ce qui a été la source de votre malheur, c'est de n'avoir pas eu assez de honte. Vous vous êtes fait un front de prostitué, comme parle l'Ecriture, pour commettre le péché. Il faut donc que ce soit la honte qui commence maintenant votre conversion; & que pour retourner à Dieu, vous repreniez cette honte du péché que vous aviez perdue. Or vous ne la retrouverez jamais mieux que dans la confession du péché même. Quand j'entends les Prédicateurs de l'Evangile faire des discours entiers pour adoucir aux pécheurs, ou même pour leur ôter absolument la honte qu'ils peuvent avoir de s'accuser, je l'avoue, chrétienne Compagnie, quoique j'approuve leur zéle, j'ai peine à ne les pas contredire. Car pourquoi, dis-je, ôter aux pécheurs ce qu'il faudroit

plûtôt leur donner, s'ils ne l'avoient pas? Un des grands abus de la confession, eſt de voir s'y préſenter certaines ames ſans nulle honte de leurs crimes, & de leurs crimes néanmoins les plus honteux. Comme elles les ont hardiment commis, elles les déclarent avec la même aſsûrance; & vous diriez à les entendre qu'elles ont droit de n'en pas rougir, parce qu'elles ſont d'une qualité & d'un état dans le monde, où l'on ne doit point attendre autre choſe d'elles. Les Miniſtres de la pénitence ſçavent combien cet abus eſt aujourd'hui commun. Or cet abus qui va directement à exclure la honte du péché, bien loin de faciliter la pénitence, eſt une impénitence manifeſte, ou du moins en eſt un ſigne viſible. C'eſt donc aux Prédicateurs & aux Confeſſeurs à y remédier; comment cela? en inſpirant eux-mêmes cette ſainte honte à ceux qui ne l'ont pas; & en apprenant à ceux qui paroiſſent l'avoir, à en bien uſer; en leur faiſant concevoir à tous, que c'eſt l'une des graces les plus précieuſes qu'ils aient à ménager dans ce ſacrement. Je ſçai que cette honte peut quelquefois aller trop loin; mais je

consens qu'on la modère alors, & non pas qu'on la détruise. Je sçai qu'elle peut fermer la bouche à un pécheur, & lui faire céler son péché : mais pour le garantir d'une extrémité, il ne faut pas le faire tomber dans une autre. Car si c'est un excès de cacher son crime par confusion, c'en est un autre encore plus dangereux peut-être, de le déclarer sans humilité.

J'ai dit de plus que la confession a cela de propre, qu'elle excite en nous la douleur & la contrition du péché. La raison en est très-naturelle. Car la contrition, disent les Théologiens, se forme dans nos ames par une appréhension vive & une vûe actuelle de la griéveté du péché & de sa malice. Or il est certain que nous ne comprenons jamais plus vivement cette malice du péché, que quand nous en faisons la déclaration au tribunal de la pénitence. C'est alors que le péché se montre à nous dans toute sa difformité. C'est alors que notre esprit en est frappé, que notre cœur en est ému, & que nous pouvons dire avec le Prophéte Royal : *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum.* Hors de-là nous *Psal.* 37.

n'y pensons qu'à demi ; & quoique ce péché soit un poids qui nous accable, les idées que nous en avons, sont si légères, qu'elles ne nous en laissent presque aucun sentiment. Mais quand nous approchons du Ministre qui nous doit juger, & aux pieds duquel nous venons nous accuser, vous le sçavez, mes chers Auditeurs, & l'expérience vous l'aura fait connoître, ces idées si foibles auparavant, se réveillent tout à coup, se fortifient, deviennent sensibles, remuent le fond de nos passions, nous attendrissent pour Dieu, nous donnent une sainte horreur de nous-mêmes, nous tirent quelquefois les larmes des yeux. Or ces larmes, selon saint Augustin, ces sentimens tendres, ces mouvemens d'horreur contre le péché, sont les dispositions les plus efficaces & les graces prochaines de la contrition.

Et voilà l'innocent & le divin secret qu'avoit trouvé le saint Roi Ezechias pour renouveller dans son cœur l'esprit de pénitence. Que faisoit-il ? il parcouroit toutes les années de sa vie, & il confessoit à Dieu toutes ses infidélités. *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ.* Quoique la con-

Isai. c. 38.

feſſion ne fût pas encore érigée en ſacrement comme elle l'eſt dans la loi de grace, elle ne laiſſoit pas d'opérer en lui & de le toucher. Cette revûe exacte de tout le paſſé étoit ſuivie de l'amertume de ſon ame, & cette amertume étoit la véritable douleur qu'il cherchoit. *Recogitabo tibi in amaritudine.* N'eſt-ce pas ce qui arrive encore tous les jours à tant de pécheurs ? Leurs cœurs qui ſembloient être endurcis, commencent à s'amollir dès que leur langue commence à parler. Juſques-là on eût dit que ces cœurs étoient fermés, & impénétrables à tous les traits de la grace ; mais à peine ſe ſont-ils ouverts par une déclaration fidéle & entiere, qu'après s'être préſentés à la pénitence comme une terre ſéche & aride, ils s'en retournent tout pénétrés de la roſée du ciel : pourquoi ? parce qu'ils ont reſſenti l'efficace & la vertu de la confeſſion. Tel eſt l'effet de cette parole ſi énergique & dont les Peres de l'Egliſe nous font tant d'éloges, *Peccavi*, j'ai péché ; de cette parole qui fut la confeſſion, & le principe de la juſtification d'un des plus parfaits & des plus illuſtres péniteñs. Voyez,

mes Freres, dit saint Ambroise, combien trois syllables sont puissantes:
Ambr. *Quantùm tres syllabæ valent!* Cette parole seule changea le cœur de Dieu, parce que d'un Dieu courroucé, elle en fit un Dieu propice; & le cœur de David, parce que d'un adultère & d'un homicide elle en fit un Saint. Or si elle a fait un Saint de David, que peut-elle faire, & que doit-elle faire de nous? Car cette courte parole *Peccavi*, est maintenant bien plus efficace encore qu'elle ne l'étoit alors. Etant devenue une des parties les plus essentielles d'un Sacrement, auquel Jesus-Christ a attaché tous ses mérites, elle a une vertu toute divine qu'elle n'avoit pas. D'où il s'ensuit qu'elle doit donc avoir dans la bouche d'un Chrétien toute une autre force, que dans celle de David. Je ne parle pas au reste, selon le langage & l'expression des libertins, dont je ne ferai point ici difficulté de me servir, je ne parle pas de ce *Peccavi* présomptueux qu'ils se promettent dans l'avenir, & sur quoi ils fondent l'espérance d'une conversion imaginaire qu'ils n'accompliront jamais. Je ne parle pas de ce *Peccavi* superficiel, qui

n'eſt que ſur le bord des lévres, & qui ne part point du cœur. Je ne parle pas de ce *Peccavi* contraint & forcé, que la néceſſité arrache à un moribond : car tout cela eſt réprouvé de Dieu. Mais je parle de ce *Peccavi* ſincère & douloureux, qui eſt le ſymbole de la confeſſion des Juſtes ; & pour celui-là, je ſoutiens qu'il a un don particulier d'exciter en nous la contrition, & par conſéquent d'effacer le péché.

Je vais encore plus avant, & je prétends enfin qu'il ne tient qu'à nous que la confeſſion ne commence déja à expier la peine du péché, & qu'elle ne nous ſerve de ſatisfaction pour le péché. Car puiſque la confeſſion du péché nous eſt pénible, puiſque nous y reſſentons une répugnance qui coûte à ſurmonter, puiſque nous la regardons comme un des exercices du Chriſtianiſme les plus laborieux, pourquoi ne nous en ferions-nous pas un mérite auprès de Dieu ; & pourquoi ne pourroit-on pas dire de nous, ce que ſaint Grégoire a dit de ce ſerviteur de l'Evangile, qui ſe confeſſant inſolvable aux pieds de ſon Maître, obtint une remiſe entiere de toute ſa dette ?

Greg. In confessione debiti invenit debiti solutionem.

C'est en ce sens que nous devons prendre ce que dit saint Ambroise, que la confession du péché est l'abrégé de toutes les peines que Dieu a ordonnées contre le péché : *Omnium pœnarum compendium.* Il semble d'abord que ce soit
Ambr. une exagération, mais c'est une vérité fondée sur les plus solides principes de la Théologie. Comprenez-la. Car il est certain que jamais la justice de Dieu ne perd rien de ses droits, & que de quelque facon que ce soit, ou dans l'autre vie, ou en celle-ci, elle tire la satisfaction & la vengeance qui lui est dûe pour le péché. Or il est de la foi que le péché mérite dans l'autre vie des peines éternelles ; & il est encore de la foi que ces peines éternelles sont acquittées en celle-ci par la confession. Il faut donc que la confession ait quelque chose en soi qui égale dans l'estime de Dieu cette éternité de peines, & que toutes ces peines de l'enfer soient, pour ainsi dire, abrégées dans la douleur intérieure d'une ame qui confesse son péché : *Omnium pœnarum compendium.* Après cela si nous n'avons

pas

pas perdu tout le zéle que nous devons avoir pour l'importante affaire de notre salut, pouvons-nous ne pas aimer une pratique, où nous trouvons de tels avantages?

Concilions donc avec le Prophéte, ou plûtôt avec saint Augustin interprétant les paroles du Prophéte, & les appliquant au même sujet que moi : *Confessio & pulchritudo in conspectu ejus.* Prenez garde, dit saint Augustin : ces deux choses ne se séparent point devant Dieu, la confession du péché & la beauté de l'ame : *Confessio & pulchritudo.* Et c'est dans ces paroles, mon Frere, poursuit le même saint Docteur, que vous apprenez tout à la fois, & à qui vous pouvez plaire, & par où vous lui pouvez plaire. A qui vous pouvez plaire, c'est à votre Dieu; par où vous pouvez lui plaire, c'est par la confession de votre péché. *Audis cui placeas, & quomodo placeas.* Par conséquent, si vous aimez votre ame, si vous voulez la rendre pure & agréable aux yeux de Dieu, faites-vous de la confession un exercice fréquent & ordinaire. *Ama confessionem, si affectas decorem.*

Psalm. 95. *August.* *Idem.*

Ah! Chrétiens, si vous aviez autant de passion pour plaire à Dieu, que vous en avez pour plaire à de foibles créatures; & vous, Femmes du monde, si vous faisiez autant d'état de cette grace intérieure, qui doit être le plus bel ornement de vos ames, que vous en faites de cette grace extérieure du corps, dont vous êtes si idolâtres, & qui devient le scandale du prochain, avec quelle assiduité & quelle ferveur vous verroit-on fréquenter le Tribunal de la pénitence? Faudroit-il employer tant de sollicitations, pour vous y attirer? Dès que vous vous sentez coupables devant Dieu, pourriez vous demeurer un jour dans cette disposition criminelle? Surtout y pourriez-vous demeurer, comme il n'arrive que trop, les années entieres? N'iriez-vous pas chercher le reméde, pour vous guérir de cette lépre, qui vous défigure? N'iriez-vous pas à la sainte Piscine, vous laver & vous purifier? Quoi qu'il en soit, nous avons vû comment par rapport au passé, la confession efface le péché commis; & nous allons voir comment par rapport à l'avenir, elle nous préserve des rechûtes dans le péché. C'est la seconde partie.

QUoique dans la Doctrine des Peres la justification d'un pécheur soit le plus grand de tous les ouvrages de Dieu, & que cet ouvrage coûte plus à Dieu que la résurrection des morts, & la création de tout un monde, on peut dire néanmoins, & il est vrai, que ce seroit peu pour un pécheur d'être justifié par la grace de la pénitence, s'il n'avoit pas de quoi se maintenir dans cette grace, & s'il manquoit des moyens nécessaires, pour se garantir des rechûtes dans le péché. Car comme dit saint Jerôme, être guéri, pour retomber dans une plus griéve maladie, & ressusciter, pour mourir d'une mort encore plus funeste, c'est plûtôt une punition & un malheur, qu'une grace & un bienfait. De-là je juge, & vous devez juger avec moi, quelle est l'excellence de la confession, & quels avantages nous en retirons, puisqu'en même tems qu'elle nous réconcilie avec Dieu, elle nous fixe, autant qu'il est possible, & que notre foiblesse le permet, dans ce bienheureux état de réconciliation, nous tenant lieu du plus puissant préservatif que la Religion nous fourniſſe II. PARTIE.

contre le péché. En voici la preuve. Je considère la confession, ou pour mieux dire, le Sacrement de Pénitence, selon trois rapports qu'il a, & qui lui sont essentiels. Le premier à Dieu, ou plûtôt à Jesus-Christ, qui en est l'Auteur; le second au Prêtre, qui en est le Ministre; & le troisieme à nous-mêmes, qui en sommes les sujets. Or dans ces trois rapports je trouve ma seconde proposition si bien établie, qu'il m'est évident qu'un Chrétien oublie tout le soin de son ame, quand il néglige l'usage de ce Sacrement.

Car qu'est-ce que la confession, selon le premier rapport qu'elle a avec Jesus-Christ? C'est une de ces sources divines, dont parle le Prophéte, que le Sauveur, en mourant, fit couler de son sacré côté, & où les Fidéles peuvent puiser à toute heure les eaux de sa grace, c'est-à-dire, certains secours particuliers que chacune de ces sources leur communique abondamment, lorsqu'ils se mettent en disposition de les recevoir. Ainsi doit s'entendre la prédiction d'Isaïe, même dans le sens littéral: *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* Mais quelle différence

Isaï. c. 8.

y a-t-il entre ces graces de la confeſſion ſacramentelle & celle des autres Sacremens ? La voici : c'eſt que les graces de la confeſſion ſacramentelle ſont ſpécialement des graces de défenſe, des graces de ſoûtien, des graces que Dieu nous donne, pour combattre le péché, pour tenir ferme dans la tentation, pour ne plus ſuccomber ſous le poids de la fragilité humaine, en un mot pour perſévérer dans les réſolutions que la pénitence nous a inſpirées. Telle eſt la fin principale de ce Sacrement. Or vous ſçavez que les graces d'un Sacrement ont une ſubordination & une liaiſon néceſſaire avec ſa fin. Quiconque vient au ſaint tribunal, & y apporte les diſpoſitions convenables, a-t-il droit à ces ſortes de graces ? Oui, Chrétiens, & ce droit eſt fondé ſur le pacte que le Fils de Dieu en a fait avec ſon Pere. C'eſt ce que toute la Théologie nous enſeigne. Tellement qu'un pécheur, après avoir confeſſé ſon péché, peut ſans préſomption exiger de Dieu, non-ſeulement des graces communes & générales, pour ne le plus commettre, mais des graces de réſerve & de choix qui ſont les graces propres du Sacrement ;

& Dieu ne pourroit, sans injustice, les lui refuser. Je dis sans injustice envers son Fils, qui les a méritées, & non envers l'homme qui les reçoit. Hors de la confession, Dieu donne-t-il ces sortes de graces, & Jesus-Christ nous les a-t il promises ailleurs que dans ce Sacrement ? Non, mes Freres, il veut que nous les allions puiser dans la source publique : *Haurietis de fontibus Salvatoris.* Et en cela il ne nous fait nul tort : car c'est à nous d'accepter ces graces de la maniere qu'il lui plaît de les dispenser, & c'est à nous de les chercher, & de les prendre où il les a mises. Or il a renfermé celles-ci, qui nous fortifient contre les rechûtes, dans le Sacrement de pénitence. C'est donc à ce Sacrement & à la confession que nous devons avoir recours, pour les obtenir.

De-là quelles conséquences ? Ah ! mes chers Auditeurs, il est aisé de les tirer, & encore plus important de les méditer. Il s'ensuit de-là qu'un Chrétien qui quitte l'usage de la confession, renonce aux graces du salut les plus essentielles, qui sont les graces de précaution contre le péché ; & que quand ensuite il se laisse emporter au torrent

du siécle, aux désirs de la chair, aux désordres d'une vie libertine & déréglée, il est doublement coupable devant Dieu, pourquoi ? Parce que Dieu lui peut faire ce double reproche : Tu as commis tout cela ; & par un surcroît de crime & d'infidélité, tu n'as pas voulu te servir du moyen que je te présentois, pour te préserver de tout cela, qui étoit de purifier souvent ton ame par la fréquente confession. Il s'ensuit de-là que dans l'ordre que Jesus-Christ a établi pour le partage des graces qu'il distribue à son Eglise en qualité de Chef & de souverain Pontife, plus l'homme Chrétien s'éloigne de la confession, plus il devient foible, pour vaincre le péché ; & qu'au contraire, plus il en approche, plus il devient fort, parce qu'il reçoit plus ou moins de ces secours que Jesus-Christ y a attachés, & que le moyen le plus infaillible pour se soutenir au milieu du monde, & contre ses attaques, est d'aller de tems en tems à cette source salutaire, d'où se fait encore aujourd'hui sur nous une effusion si abondante du Sang du Sauveur & de ses mérites infinis. *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.*

Voilà ce qui s'enſuit ; mais que fait l'ennemi de notre ſalut ? Toujours attentif à notre perte, & voyant que cette ſource de la confeſſion eſt ſi féconde en graces pour nous, il tâche, permettez-moi d'uſer de ces expreſſions figurées, il tâche de l'empoiſonner, ou de la deſſécher. De l'empoiſonner, par le mauvais uſage qu'il nous en fait faire ; ou de la deſſécher, en nous perſuadant de n'en faire nul uſage, & de l'abandonner. Il ſe comporte à notre égard, comme Holoferne ſe comporta dans le ſiége de Béthulie. Car de même que ce fier conquérant, pour réduire les habitans de Béthulie à l'extrémité, coupa tous les canaux par où l'eau y étoit conduite : ainſi l'eſprit ſéducteur, qui nous aſſiége de toutes parts, s'efforce de rompre ce ſacré canal de la confeſſion, par où le Sang du Fils de Dieu découle ſur nous. C'eſt-à-dire, qu'il nous donne du dégoût pour le Sacrement de pénitence, qu'il nous exagère la difficulté de le fréquenter, qu'il fait naître ſans ceſſe des occaſions qui nous en détournent ; qu'il ſe transforme en Ange de lumiere, pour nous faire entendre qu'il eſt à

craindre qu'on ne profane ce Sacrement ; qu'il vaut mieux s'en retirer que de s'exposer aux suites malheureuses d'une confession sacrilége ; qu'il y faut une longue préparation, & que sans cela on y trouve la mort, au-lieu d'y reprendre une nouvelle vie & de nouvelles forces. Ah ! Chrétiens, combien y en a-t-il qui se laissent surprendre à cet artifice, & qui tombent dans ce piége ? Pour nous tenir là-dessus en garde, ayons toujours devant les yeux les avantages de la confession, & considérons-la non-seulement par rapport à Jesus-Christ, l'Auteur du Sacrement de pénitence ; mais par rapport au Prêtre, qui en est le ministre.

Il n'est rien, j'ose le dire, & plût à Dieu que je pûsse bien aujourd'hui vous faire comprendre cette maxime, il n'est rien de si efficace ni de si engageant pour nous maintenir dans le devoir d'une vie réglée, que l'assujettissement volontaire de nos consciences & de nous-mêmes à un homme revêtu du pouvoir de Dieu, & établi de Dieu pour nous gouverner. En effet, Chrétiens, que ne peut point un Directeur prudent & zélé pour la sanctification

des ames, quand une fois elles ſont réſolues de ſe confier en lui, & d'écouter ſes remontrances ? Si ce ſont des ames mondaines, quels commerces ne leur fait-il pas rompre, à quoi ne les oblige-t-il pas de renoncer, & de quels engagemens ne les détache-t-il pas, par la ſeule raiſon de la ſainte déférence qu'elles lui ont vouée ? Si ce ſont des ames paſſionnées, combien de haines leur arrache-t-il du cœur ? Combien leur fait-il oublier d'injures ? A combien de réconciliations les porte-t-il, auſquelles on n'avoit pû les déterminer, & que tout autre que lui auroit tentées inutilement ? N'eſt-ce pas ſon zéle, ou plûtôt, n'eſt-ce pas par la confiance que l'on a en ſon zéle, que les ames intéreſſées réparent l'injuſtice, abandonnent leurs trafics uſuraires, & conſentent à des reſtitutions dont elles s'étoient défendues depuis de longues années avec une obſtination preſque invincible ? Qui fait cela, Chrétiens ? cette grace de direction que Dieu a donnée à ſes Miniſtres pour la conduite des Fidéles. Car le même caractère qui les conſtitue nos Juges dans le Tribunal de la pénitence, pour prononcer

ſur le paſſé, les conſtitue nos Paſteurs, nos Guides, nos Médecins pour l'avenir. Je dis nos Médecins, pour nous tracer le régime d'une ſainte vie ; nos Guides, pour nous montrer le chemin où nous devons marcher ; nos Paſteurs, pour nous éclairer dans nos doutes, pour nous redreſſer dans nos égaremens, pour nous ranimer dans nos défaillances, pour nous donner une pâture toute céleſte qui nous ſoûtienne. Comme en vertu de leur miniſtère, ils ſont tout cela, ils ont grace pour tout cela ; & cette grace qui n'eſt que gratuite pour eux-mêmes, mais ſanctifiante pour nous, eſt juſtement celle qui agit en nous, quand nous nous ſoumettons à eux avec toute la docilité convenable. Tel eſt l'ordre de Dieu, mes chers Auditeurs. C'eſt ainſi qu'il a gouverné les plus grands hommes & les plus éminens en ſainteté. Il pouvoit les ſanctifier immédiatement par lui-même ; mais il ne l'a pas voulu. Il les a aſſujettis à d'autres hommes, & ſouvent même à d'autres hommes moins élevés & moins parfaits. Il s'eſt ſervi des foibles lumieres de ceux-ci, pour perfectionner les hautes lumieres de

ceux-là. Voilà comment en a toujours uſé ſa Providence. Or il n'eſt pas croyable que cette loi ayant été faite pour tous les Saints, Dieu en doive faire une nouvelle pour nous.

Sur quoi je ne puis aſſez déplorer l'aveuglement des gens du ſiécle, qui par une erreur bien pernicieuſe, ou pour mieux dire, par une mortelle indifférence à l'égard de leur ſalut, au-lieu de prendre cette régle de direction qui leur eſt ſi néceſſaire, oſent la traiter de ſimplicité & de foibleſſe d'eſprit. Demandez-leur, ſelon le langage de ſaint Pierre, quel eſt le Paſteur de leur ame, (je ne dis pas le Paſteur en titre, car ils ne peuvent ſe diſpenſer d'en avoir un établi par Jeſus-Chriſt pour le gouvernement de chaque Egliſe; mais le Paſteur particulier qui les dirige, & qui les conduit dans les voies de Dieu,) ils tourneront ce diſcours en raillerie, & ils en feront un jeu. D'où il arrive que dans les choſes du Ciel & de la conſcience, qui ſont ſi importantes & ſi délicates, dont ils ont tant de fauſſes idées, & ſur leſquelles ces prétendus eſprits forts auroient ſouvent beſoin d'être inſtruits comme des

enfans, toute leur conduite se termine à n'en avoir que d'eux-mêmes, ou à n'en point avoir du tout. Ils ne craignoient rien tant que cette direction qui leur paroît importune, parce qu'elle les méneroit plus loin qu'ils ne souhaitent. Ils veulent, disent-ils, des Confesseurs, & non des Directeurs; comme si l'un pouvoit être séparé de l'autre, & que le Confesseur, pour s'acquitter de son devoir, & pour assûrer l'ouvrage de la grace, ne fût pas obligé d'entrer dans le même détail que le Directeur. Tout cela veut dire qu'ils veulent des Confesseurs, qui ne les connoissent pas, qui ne les examinent pas, qui ne les gênent pas; des Confesseurs dont ils ne reçoivent nuls avis, dont ils n'entendent nulles remontrances, à qui ils ne rendent nul compte; parce qu'ils sçavent bien que s'ils se mettoient entre les mains de quelque Ministre zélé, ils n'auroient pas la force de lui résister en mille rencontres & sur mille sujets, où ses décisions ne s'accorderoient pas avec leurs inclinations vicieuses & leurs passions; parce qu'ils ne sont pas bien résolus de changer de vie, ou de persévérer dans celle

qu'ils ont embraſſée ; parce qu'ils ſentent bien, & qu'ils ne peuvent ignorer quel ſeroit l'effet d'une direction ferme & ſage, ſoit pour les confirmer dans ce qu'ils ont entrepris, ſoit pour faire de nouveaux progrès dans le ſervice de Dieu.

Enfin à conſidérer la confeſſion par rapport à nous-mêmes, l'expérience nous l'apprend, & nous n'en pouvons diſconvenir, que c'eſt un frein merveilleux pour arrêter notre cœur, & pour réprimer ſes déſirs criminels. Cette ſeule penſée, il faudra déclarer ce péché, a je ne ſçai quoi de plus convaincant & de plus fort, que les plus ſolides raiſonnemens & que les plus pathétiques exhortations. Sur-tout, ſi la confeſſion eſt fréquente, & que par-là elle ne ſoit jamais éloignée. Car la penſée d'une confeſſion prochaine fait alors la même impreſſion ſur nous, que la penſée de la mort & du jugement de Dieu. Oui, mon cher Auditeur, ſe dire à ſoi-même, Je dois demain, je dois dans quelques jours comparoître au Tribunal de la Pénitence, & m'accuſer ſur tel ou tel article, c'eſt une réflexion preſque auſſi efficace & auſſi touchante,

que de ſe dire, Je dois peut-être demain, peut-être dans quelques jours comparoître devant le Tribunal de Dieu, & y être jugé. Combien cette vûe a-t-elle retiré d'ames du précipice où le penchant les entraînoit, & combien y en a-t-il encore dont elle ſoûtient tous les jours la fragilité naturelle & l'infirmité contre les plus violentes tentations?

Mais par une régle toute contraire, quand une fois nous avons ſecoüé le joug de la confeſſion que Jeſus-Chriſt nous a impoſé, il n'y a plus rien qui nous retienne; & livrés à nous-mêmes, en quels abyſmes n'allons-nous pas nous jetter? Comme la vûe de la mort ne nous effraye point, lorſque nous la croyons bien éloignée, la vûe d'une confeſſion remiſe juſqu'à la fin d'une année, ne nous inquiéte guère. On dit, Il ne m'en coûtera pas plus d'en dire beaucoup, que d'en dire peu. Ce péché paſſera bien encore avec les autres. Plus ou moins dans la même eſpéce, c'eſt à peu près la même choſe. On le dit, & cependant on accumule dettes ſur dettes, on ajoûte offenſes à offenſes, on groſſit ce thréſor de colère

qui retombera sur nous au dernier jour, pour nous accabler. De-là vient que les héréſies qui ſe ſont attaquées à la confeſſion, ont été ſuivies d'une ſi grande corruption de mœurs : ce qui ne parut que trop dès la naiſſance du Luthéraniſme. Par-tout où l'uſage de la confeſſion s'aboliſſoit, le libertinage & la licence s'introduiſoient. Cette décadence frappoit tellement les yeux, & devenoit tous les jours ſi ſenſible, que les Hérétiques eux mêmes en étoient ſurpris. Juſques-là, (vous le ſçavez, & qui oſeroit m'en démentir,) juſques-là que des Villes entieres, quoiqu'attachées au parti de l'erreur, & infectées de ſon venin, s'adreſſerent au Prince qui les gouvernoit, pour rétablir l'ancienne diſcipline de la confeſſion : reconnoiſſant qu'il n'y avoit plus chez elles ni bonne foi, ni probité, ni innocence, depuis que les peuples étoient déchargés de ce joug qui les retenoit. De-là vient que l'héréſie de Calvin fit d'abord de ſi grands progrès, & trouva tant de ſectateurs, parce qu'en les affranchiſſant de la confeſſion, elle leur donnoit une libre carriere, pour ſe plonger impunément dans tous les excès, &

pour vivre au gré de leurs cœurs corrompus. De-là vient qu'à mesure que l'iniquité croît dans le monde, la pratique de la confession diminue, & que l'on commence à la quitter, dès que l'on commence à se dérégler.

Vous me direz qu'il se glisse bien des abus dans la confession. Je le veux ; & de quoi dans le Christianisme ne peut-on pas abuser, & n'abuse-t-on pas en effet ? Mais tous les abus qu'on peut faire d'un exercice chrétien, ne lui ôtent rien de son excellence & de ses avantages, puisque ce n'est pas de l'exercice même que viennent les abus, mais de nous qui le profanons. Ainsi malgré les fautes qui se commettent dans la confession, ou qui peuvent s'y commettre, trois vérités sont toujours inconteſtables. La premiere, que d'elle-même & de son fond, c'est pour le pécheur un moyen de conversion, & de persévérance dans sa conversion. La seconde, que c'est encore pour le Juste un moyen de perfection & de sanctification ; & la troisiéme, que la conséquence qui suit naturellement de-là, c'est de retenir l'usage de la confession, & cependant d'en corriger

les abus. Graces immortelles vous ſoient rendues, Seigneur, Dieu de toute conſolation, & Pere des miſéricordes. Vous pouviez après notre péché nous abandonner, & par un prompt châtiment punir notre ingratitude, & réparer ainſi votre gloire; votre juſtice le demandoit: mais votre bonté s'y eſt oppoſée, & vous a inſpiré des ſentimens plus favorables. Elle nous a ouvert une voie ſûre, une voie courte & facile, pour retourner à vous. C'eſt par-là que vous venez vous-même nous chercher. Heureux, ſi nous écoutons votre voix, ſi nous la ſuivons, ſi nous rentrons, comme la brebis égarée, dans votre troupeau, pour entrer un jour dans votre Royaume, où nous conduiſe, &c.

SERMON

POUR LE QUATORZIÉME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'éloignement & la fuite du Monde.

Dixit Jesus Discipulis suis : Nemo potest duobus Dominis servire ; aut enim unum odio habebit, & alterum diliget ; aut unum sustinebit, & alterum contemnet.

Jesus dit à ses Disciples : Nul ne peut servir deux Maîtres ; car ou il haïra l'un, & aimera l'autre ; ou il s'attachera à celui-là, & méprisera celui-ci. En S. Matthieu, chap. 6.

C'Est l'oracle de la vérité éternelle ; & sans recourir à la Foi, la raison seule nous fait assez comprendre qu'il n'est pas possible d'allier ensemble le service de deux Maîtres ennemis l'un de l'autre, & qui n'ont pas seulement des intérêts différens, mais des intérêts

& des ſentimens tout oppoſés. Car, comme diſoit l'Apôtre aux Corinthiens, qu'y a t-il de commun entre la juſtice & l'iniquité ? quel rapport de la lumiere avec les ténébres ? enfin, quelle ſociété peut unir & concilier Jeſus-Chriſt & Bélial ? C'eſt auſſi de-là que les ſerviteurs de Dieu ont conclu qu'ils devoient renoncer au monde, & que pluſieurs en effet ſe ſont confinés dans les déſerts, & ont paſſé toute leur vie dans un éloignement entier du monde. Ce n'eſt pas que le monde n'eût de quoi les flatter, & de quoi les attacher. Combien d'entr'eux avant leur retraite, occupoient dans le monde les premieres places, ou ſe trouvoient en état d'y parvenir ? Combien vivoient dans l'abondance, & joüiſſoient de toutes les douceurs d'une opulente fortune ? Mais déterminés à ſervir Dieu, & voyant qu'ils ne pouvoient en même tems ſervir le monde, ils ont généreuſement ſacrifié tous les intérêts, tous les plaiſirs, toutes les grandeurs du monde, & ſe ſont dévoüés au culte de Dieu dans le ſilence & l'obſcurité de la ſolitude. Ce qui les y a portés encore plus fortement, c'eſt qu'en regardant le monde

comme l'ennemi de leur Dieu, ils l'ont regardé comme leur propre ennemi, parce qu'ils sçavoient qu'en les détachant de Dieu, & leur faisant perdre la grace de Dieu, il les exposoit à toutes les vengeances divines, & mettoit un obstacle invincible à leur salut. Or ce sont, mes chers Auditeurs, ces mêmes motifs qui doivent nous engager à la fuite du monde; & ce point est d'une telle conséquence pour la sanctification de notre vie, que j'en veux faire aujourd'hui tout le sujet de cet entretien. Esprit saint, vous qui tant de fois, par les lumieres & la force de votre grace, avez triomphé du monde, opérez dans nos cœurs les mêmes miracles, & faites-nous remporter par votre secours les mêmes victoires. Nous employons, pour l'obtenir, la médiation de cette Vierge que nous honorons comme votre Epouse, & nous lui disons : *Ave.*

PRêcher la fuite du monde aux Religieux & aux Solitaires, c'est-à-dire, à ceux qui par l'engagement de leur état, sont déja séparés du monde, c'est un sujet, Chrétiens, qui par rapport à leur profession, pourroit n'être pas inu-

tile, mais dont le fruit comparé à celui que je me propose, n'auroit rien que de médiocre & de borné. C'est aux hommes du siécle, dit saint Ambroise, qu'il faut adresser cette morale, parce qu'elle est pour eux d'une utilité infinie, ou plûtôt d'une souveraine nécessité. C'est, dis-je, à ceux qui par l'ordre de la Providence divine sont appellés à vivre dans le monde. C'est à ceux qui contre les desseins de Dieu s'engagent d'eux-mêmes trop avant dans le monde. Aux premiers, parce que la même grace de vocation, qui semble les attacher au monde, est celle qui les oblige de tems en tems à s'en éloigner. Aux seconds, parce qu'étant de la maniere que je le dis dans le monde, il n'y a point pour eux d'autre grace que celle qui les en éloigne, où, s'il m'est permis d'user de ce terme, que celle qui a la force & la vertu de les en arracher. Aux uns & aux autres, parce qu'à proportion qu'ils sont du monde, c'est cet esprit de retraite & de séparation du monde qui les doit sauver. Et voilà, mes chers Auditeurs, tout le plan du discours que j'ai à vous faire. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à deux pro-

positions que j'avance, & qui sans rien confondre dans les devoirs de l'homme du monde, & de l'homme Chrétien, vont établir deux vérités importantes pour vous. Le monde au milieu duquel vous vivez, a deux pernicieux effets. Il nous dissipe, & il nous corrompt. Il nous dissipe par la multitude & la superfluité des soins qu'il nous attire ; & il nous corrompt par les occasions & les engagemens du péché où il nous jette. Nous devons donc prendre, pour nous garantir de ces deux désordres, le plus excellent moyen, qui est une sainte retraite, pratiquée, & fidélement observée dans chaque condition selon les régles de la prudence chrétienne, parce que c'est ainsi que nous éviterons, & la dissipation du monde, & la corruption du monde : la dissipation du monde qui nous empêche de vaquer à Dieu, & la corruption du monde qui nous fait perdre l'esprit de Dieu. Quel remède plus efficace contre l'un & l'autre, que de se retirer du monde, & de le fuir ? Je dis de s'en retirer à certains tems, & autant qu'il est nécessaire, pour nous recueillir, & pour s'adonner aux exercices du salut ; &

je dis même de le fuir abſolument, & de n'y plus retourner, dès qu'il nous devient un ſujet de ſcandale, & qu'il nous égare de la voie du ſalut. De s'en retirer à certains tems comme Chrétiens, & de le fuir abſolument comme pécheurs. De s'en retirer à certains tems comme Chrétiens, afin qu'il ne nous faſſe pas négliger les pratiques du Chriſtianiſme, en nous diſſipant; & de le fuir abſolument comme pécheurs, afin qu'il ne nous conduiſe pas à la perdition, en nous corrompant. Mais que faiſons-nous? A deux obligations ſi eſſentielles, nous oppoſons, pour les éluder, deux prétextes, l'un fondé ſur les ſoins temporels, & l'autre ſur les engagemens du péché que nous prétendons être inſéparables de notre condition. Je m'explique. Parce qu'on vit dans une condition occupée des affaires du monde, & continuellement expoſée aux tentations du monde, on ſe figure cette retraite & cette fuite du monde, à quoi je viens vous exhorter, comme une choſe impraticable, gémiſſant d'une part ſous le joug du monde qui nous domine, & ne faiſant d'ailleurs nul effort, pour s'en délivrer.

Or

Or je soutiens que ces deux prétextes n'ont nul fondement solide, & dans la premiere partie je veux vous montrer que les occupations & les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme Chrétien de s'éloigner quelquefois du monde qui le distrait, & d'avoir dans la vie des tems spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Dans la seconde je vous ferai voir que tous les engagemens du monde, ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur, de n'avoir pas fui même absolument le monde, qui le pervertissoit, & de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en asſûrance l'affaire de son salut. La matiere demande toute votre attention.

I. PARTIE.

IL faut être Chrétien; & dans la condition de Chrétiens, il faut travailler à l'affaire essentielle & capitale, qui est celle du salut éternel. Il est donc juste, & même d'une absolue nécessité, de vivre, quoiqu'au milieu du monde, non-seulement dans l'esprit, mais à certains tems réglés, dans l'usage d'une séparation convenable & d'un saint éloignement du monde. C'est la

conſéquence que je vais établir d'abord, & à laquelle je vous ferai voir enſuite que la prudence du ſiécle, toute préſomptueuſe qu'elle eſt, ne peut rien oppoſer que de vain & de frivole.

Je fonde cette conſéquence ſur le premier devoir Chrétien, qui a le ſalut pour objet. Car pour parvenir à ce bien-heureux terme du ſalut, & pour ne rien omettre dans l'exécution, de tout ce qui s'y rapporte, qui me donnera des ailes, diſoit David comme celles de la colombe, afin que je prenne mon vol, & que je puiſſe trouver du repos? *Quis dabit mihi pennas ſicut columbæ, & volabo & requieſcam?* Ah, Seigneur, ajoûtoit-il, voici le ſecret, que vous m'avez appris pour cela. Je me ſuis éloigné du monde (c'eſt un Roi qui parle, Chretiens,) je me ſuis éloigné du monde, qui eſt la cour; je me ſuis fait une ſolitude où je me ſuis renfermé. *Ecce elongavi fugiens, & manſi in ſolitudine.* En effet, c'eſt dans la retraite & la ſéparation du monde, qu'on trouve ce repos, où l'on apprend à connoître Dieu, où l'on étudie les voies de Dieu, où l'on ſe remplit de la crainte des jugemens de Dieu. C'eſt

Pſal. 54.

Ibid.

là qu'en préſence de la majeſté de Dieu, on examine le paſſé, on régle le préſent, on prévoit l'avenir, on approfondit ſes obligations, on découvre ſes erreurs, on déplore ſes misères, on ſe confond de ſes lâchetés, on ſe reproche ſes infidélités. Et comment peut-on eſpérer de faire tout cela dans le tumulte & l'embarras du monde? Quel moyen, dit S. Bernard, de pénétrer avec un juſte diſcernement, & les choſes qui ſont au deſſus de nous, c'eſt-à-dire, un premier principe, une fin derniere, un ſouverain bien qui eſt Dieu, pour nous y élever par les exercices d'une pure & ſolide Religion; & les choſes qui ſont au-deſſous de nous, c'eſt-à-dire, les beſoins des hommes que la Providence nous a ſoumis comme inférieurs, pour y deſcendre par la pratique d'un vrai & charitable zéle; & les choſes qui ſont autour de nous, c'eſt-à-dire, les devoirs infinis, qui nous lient comme égaux à notre prochain, pour y ſatisfaire & pour en remplir la meſure dans l'étendue d'une exacte juſtice: quel moyen d'accomplir toutes ces obligations, tandis que le monde nous obſéde, &

que nous ſommes occupés, ou plûtôt poſſédés du monde ? Quel moyen, pourſuit le ſaint Docteur, de goûter les fruits de la priére, de ſe ſanctifier par les œuvres de la pénitence, d'être attentif aux myſtères du redoutable ſacrifice, de participer en eſprit & en vérité à la grace des Sacremens, de répandre ſon ame devant Dieu par l'humilité de la confeſſion, de s'unir ſpirituellement à Jeſus-Chriſt par la communion, en un mot de travailler à ce grand ouvrage de la réformation de nos mœurs, & de ſe préparer à la mort, ſi l'on ne prend ſoin de ſe retirer quelquefois comme Moyſe ſur la Montagne, ou ſelon le précepte de l'Evangile, ſi l'on ne rentre ſouvent dans l'intérieur de ſon ame ; & là les portes des ſens fermées, *Clauſo oſtio*, ſans autre témoin que le Pere céleſte ; ſi l'on ne traite avec lui & avec ſoi-même de tout cela ? Il faut donc pour tout cela s'éloigner du monde, & à l'exemple des Iſraëlites, qui n'ont été pour nous qu'une figure de ce que nous devions pratiquer, il faut ſortir de l'Egypte pour aller ſacrifier au Seigneur dans le déſert. Parlons plus ſimplement : il faut, ſans quitter le monde,

Matth. c. 6.

éviter la dissipation du monde ; parce qu'il n'y a personne de nous, qui par proportion, ne doive dire aussi bien que Jesus-Christ, *Quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse.* Comme Chrétien, il faut que je m'applique pardessus tout au service de mon Dieu & à l'importante affaire de mon salut. *Luc. c. 2.*

Voilà la maxime dont tous les Sages, je dis les sages Chrétiens, sont convenus, & dont notre expérience propre a dû nous convaincre. Or à cela encore une fois, la prudence humaine, qui est celle des enfans du siécle, croit avoir droit d'alléguer pour obstacles les soins temporels ; prétendant qu'il est impossible d'accorder les devoirs du monde, avec cet esprit de recueillement & de séparation du monde, que le soin du salut exige ; & c'est ici que j'ai besoin, non pas de l'attention de vos esprits, que ce sujet par lui-même soutient assez, mais de toute la ferveur de votre foi, dont dépend tout l'effet que je m'en promets.

Car pour commencer à détruire une erreur aussi pernicieuse, & néanmoins aussi commune & aussi répandue que celle-là, je demande, & c'est la pre-

miere raiſon : le ſoin de l'inutile & du ſuperflu, peut-il jamais excuſer la négligence du néceſſaire ; l'application à ce qui n'eſt que l'acceſſoire, peut-elle ſervir de prétexte à l'oubli du principal ; & l'empreſſement pour les moyens peut-il juſtifier l'abandon de la fin ? Voilà cependant l'abus groſſier & viſible, où nous tombons autant de fois que nous nous oppoſons à nous-mêmes les ſoins du monde, pour autoriſer nos diſſipations, qui ſont extrêmes par rapport au ſalut. Car reconnoiſſons-le de bonne foi, puiſque c'eſt un principe inconteſtable : Dieu ne nous a pas appellés, (je parle au commun des hommes, & à ceux de mes Auditeurs, dont la vie ſe réduit à une condition paticuliere,) Dieu ne nous a pas appellés au gouvernement des Royaumes & des Empires ; il a eu d'autres deſſeins ſur nous. Mais quand nous ſerions chargés de toutes les affaires d'un Etat, que nous aurions à répondre de tout ce qu'il peut y avoir de plus important & de plus grand dans ce miniſtère, ayant la foi nous ſommes trop éclairés pour ignorer, que ces ſoins d'un Etat comparés au ſalut éternel, ſont choſes acciden-

telles, choſes indifférentes, choſes vaines, & même choſes de néant. Les réduiſant, comme je fais, à cette comparaiſon, je ne crois point en dire trop. Et nous ne pouvons au contraire diſconvenir que le ſalut eſt proprement cette ſubſtance des biens que nous attendons, ainſi que parle ſaint Paul, *Sperandarum ſubſtantia rerum*; que c'eſt en ce ſeul point, où ſelon la penſée du Sage, conſiſte tout l'homme, *Hoc eſt enim omnis homo*; que c'eſt cette choſe unique, pour laquelle David croyoit auſſi devoir s'intéreſſer uniquement, quand il diſoit à Dieu : *Erue à framea, Deus, animam meam, & de manu canis unicam meam.* Nous ſçavons, dis-je, que tout ce qui s'appelle affaires du monde, & ſi vous voulez même, affaires d'Etat, quelque idée que nous nous en formions, ne ſont tout au plus que des moyens, pour arriver à la fin, où Dieu nous deſtine; & que le ſalut eſt cette fin qui doit couronner tout le reſte, mais hors de laquelle tout le reſte, ſans en excepter l'homme même, n'eſt traité par le Saint-Eſprit que de vanité & de vanité univerſelle, *Verumtamen univerſa vanitas, omnis homo vi-*

Hebr. c. 11.
Eccli. c. 11.
Pſal. 21.
Pſal. 38.

vens. N'eſt-il donc pas bien étrange ; que de cette vanité, nous oſions nous faire une raiſon, pour nous maintenir dans le plus eſſentiel de tous les déſordres, & que nous prétendions nous prévaloir de cette vanité, c'eſt-à-dire, des affaires du monde, pour juſtifier nos tiédeurs, nos froideurs, nos langueurs, diſons mieux, nos aſſoupiſſemens, nos relâchemens, nos inſenſibilités & nos endurciſſemens à l'égard du ſalut ?

Ah ! Chrétiens, le bon ſens même condamne cette conduite, & c'eſt ce que le Fils de Dieu fit ſi bien entendre à Marthe par ces courtes paroles, mais ſi touchantes ; *Martha, Martha, ſollicita es, & turbaris erga plurima.* Vous vous empreſſez, lui dit-il, Marthe, & vous vous troublez de beaucoup de ſoins. Mais dans ces prétendus ſoins & dans le ſervice que vous penſez me rendre, il y a de la confuſion & de l'erreur. Pour une ſeule choſe néceſſaire, vous vous en figurez pluſieurs : en cela conſiſte votre erreur. Et pour ces pluſieurs ſuperflues vous abandonnez la ſeule néceſſaire ? c'eſt ce qui vous jette dans la confuſion & dans le trouble. Au lieu de vous appliquer à moi, vous

Luc. c. 18.

vous embarrassez pour moi. Je suis ici pour vous faire goûter le don du ciel, & vous vous inquiétez inutilement, pour me préparer des viandes périssables & matérielles. A force de vouloir être officieuse, vous m'oubliez & vous vous oubliez vous-même. Ainsi vous renversez l'ordre, & vous perdez, sans y penser, le mérite & le fruit de votre action par le déréglement & par l'imprudence de votre distraction. C'est la paraphrase que font les Peres de ce passage, *Sollicita es, & turbaris erga plurima.* Sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse, & bien capable de nous édifier. Car prenez garde, dit ce saint Docteur : lorsque Jesus-Christ faisoit ce reproche à Marthe, à quoi Marthe étoit-elle occupée ? à l'action la plus sainte en apparence, à un devoir d'hospitalité, que la charité & la religion sembloient consacrer également, puisqu'il étoit immédiatement rendu à la personne d'un Dieu. Que peut-on dire de plus ? Cependant tout cela ne put la sauver du blâme d'une dissipation extérieure, dont elle parut coupable au Sauveur du monde, ni empêcher que ce divin Sauveur ne la

condamnât. Que ſera-ce donc, mes Freres, reprend ſaint Auguſtin, que ſera-ce de vous, dont les occupations n'ont rien communément que de profane & de mondain ? Penſez-vous que les fonctions d'une charge, que les inquiétudes d'un procès, que les mouvemens d'une intrigue, que vos divertiſſemens ou vos chagrins, que mille autres ſujets ſoient en votre faveur de plus ſolides raiſons devant Dieu, que le zéle de cette ſervante de Jeſus-Chriſt ; & puiſque la ferveur même de ſa piété ne fut pas pour elle une excuſe légitime, pouvez-vous croire que Dieu recevra les vôtres, fondées ſur votre ambition ou ſur votre cupidité ?

Or c'eſt ici que l'aveuglement des hommes, ſi j'oſe parler de la ſorte, me paroît monſtrueux pourquoi ? (ne perdez pas cette penſée; elle eſt de ſaint Ambroiſe, & digne de lui,) parce que, ſi nous ſuivons ſeulement la premiere impreſſion que la foi nous donne, dans la concurrence de l'une & de l'autre, la difficulté ne devroit pas être pour nous de conſerver même au milieu du monde ce recueillement & cette application d'eſprit néceſſaire pour vaquer

au salut : mais notre grande peine, supposé l'idée que nous avons du salut, seroit au milieu des ferveurs que nous inspireroit le Christianisme, & qui ne s'éteindroient jamais, de faire quelque attention à certains devoirs extérieurs où nous engage le monde. Cependant qu'arrive-t-il ? tout le contraire. Car au-lieu que l'attachement au salut, devroit nous mettre souvent en danger de manquer à ces devoirs extérieurs du monde ; par un effet bien opposé, ce sont ces devoirs extérieurs du monde, qui nous détournent des exercices du salut : Et au lieu que dans la conjoncture d'une incompatibilité véritable entre ces devoirs extérieurs du monde & le soin du salut, nous devrions dire à Dieu : Seigneur, ne me faites pas un crime de telles & telles négligences par rapport à ce que je devois aux hommes ; j'étois trop occupé de vous, pour penser à eux ; nous sommes réduits à la nécessité honteuse de confesser notre misère, en disant : Seigneur, pardonnez-moi le malheur, ou plûtôt le crime où j'ai vécu ; j'étois trop occupé du monde & de ses affaires pour penser à vous ; & à force de

traiter avec les hommes, j'ai perdu le ſouvenir de ce que je vous devois, & de ce que je me dois à moi-même. D'où vient cela, demande ſaint Ambroiſe ? d'un manque de foi, & d'un raiſonnement pratique, mais déplorable, ſur lequel nous faiſons rouler ſi nous n'y prenons garde, toute notre vie. Je le répéte : parce qu'au-lieu de poſer pour fondement, Je chercherai le Royaume de Dieu, & puis je ſatisferai, s'il m'eſt poſſible, aux obligations que m'impoſe le monde ; nous renverſons la propoſition, & nous diſons : Je ſatisferai aux obligations que m'impoſe le monde, aux bienſéances, aux loix, aux coutumes que me preſcrit le monde ; j'entretiendrai les commerces que j'ai dans le monde, je ferai la figure & le perſonnage d'un homme du monde ; & puis je chercherai, s'il ſe peut, le Royaume de Dieu. Il eſt vrai qu'on ne le dit pas ſi groſſiérement parce que notre raiſon même en ſeroit choquée. Mais il y a un langage d'action, qui le dit pour nous. Car que ſignifient d'une part, cette aſſiduité, cette activité, cette chaleur & cette âpreté, avec laquelle nous entrons

dans tout ce qui eſt des intérêts du monde ; & de l'autre, la peſanteur, le dégoût, & la lâcheté que nous faiſons paroître quand il eſt queſtion de travailler pour le ſalut ? Que veut dire cela, ſinon ce que je viens de marquer, ſçavoir, que nous péchons dans le principe, & que l'affaire du ſalut ne tient rien moins dans notre eſtime, que le rang qu'elle y doit tenir ?

Mais venons au détail, & paſſons à la ſeconde raiſon. Je parle à un homme du ſiécle, & le prenant pour juge dans ſa propre cauſe, je lui montre combien il eſt déraiſonnable, de prétendre juſtifier ſon éloignement de Dieu & ſa négligence dans l'affaire du ſalut, par la vie extérieure & diſſipée, qu'il ſe plaint d'être obligé de mener dans le monde. Car voici le raiſonnement que je lui fais : Vous dites, Chrétien, que les ſoins du monde vous accablent, & que c'eſt ce qui vous empêche de ménager ces momens précieux de conſidération & de retraite que demande le ſalut. Et moi je vous réponds, que ce que vous apportez pour excuſe, eſt d'abord ce qui vous condamne; pourquoi? parce qu'il n'y a point de

ſoins temporels, pour preſſants & pour légitimes que vous les conceviez, dont Dieu ne vous défende de vous laiſſer accabler ; & parce qu'il eſt certain que cette accablement que vous alléguez, eſt juſtement le premier de tous les déſordres. Or d'excuſer un déſordre par un autre déſordre, eſt ce bien ſe juſtifier auprès de Dieu ? En effet, s'il n'étoit queſtion que de parler ici en Philoſophe, & d'établir cette vérité ſur les principes de la morale, je vous dirois que l'un des caractères le moins ſoutenable, même ſelon le monde, eſt de paroître, ou d'être accablé des ſoins du monde, puiſqu'il ne peut avoir pour cauſe que l'un ou l'autre de ces deux foibles, ou de s'embarraſſer de peu, ou de ſe charger de trop. Que de s'embarraſſer de peu, c'eſt petiteſſe d'eſprit, & que de ſe charger de trop, c'eſt indiſcrétion & folie. Voilà ce que j'aurois à vous remontrer. Mais parce que vous attendez de moi quelque choſe de plus touchant, & que mon miniſtère doit m'élever au deſſus de la morale des Païens, en conſultant les oracles des Peres de l'Egliſe ; écoutez, Chrétiens, les belles maximes que ſaint Bernard don-

noit là-dessus à un souverain Pontife.

C'étoit un Pape, autrefois son disciple & son religieux, mais qui tiré du cloître & de la solitude avoit été choisi, pour remplir le siége de saint Pierre. Par une malheureuse fatalité, ce changement de condition sembloit lui avoir changé l'esprit & le cœur. Car il s'étoit d'abord jetté si avant dans les occupations qui accompagnent cette dignité suprême, qu'il sembloit avoir renoncé à l'exercice de la méditation des choses de Dieu, & à l'étude de soi-même. Et parce que saint Bernard qui le remarquoit & qui s'en affligeoit, avoit toujours conservé pour lui un zéle affectueux, que sa prudence sçavoit fort bien accorder avec le respect dû à un souverain Pontife; voici en quels termes il lui en témoignoit son ressentiment. Comprenez-le, mes chers Auditeurs, & que chacun à proportion s'en fasse une régle pour la conduite de sa vie. Ah! saint Pere, lui disoit-il, souffrez ma liberté, puisque c'est pour vous-même que Dieu me l'inspire. Vous travaillez beaucoup, je le sçai; mais s'il m'est permis de vous donner l'avis salutaire que Jetro don-

na à Moyſe, vous vous épuiſez dans un travail auſſi ſtérile & auſſi vain, qu'il vous paroît ſpécieux & important :
Bern. *Sed ſi licet alterum me tibi exhibere Jetro, ſtulto labore conſumeris.* Et quelle ſageſſe, continuoit-il, eſt celle-là, de vivre éternellement dans le tumulte & le bruit des affaires ; d'être continuellement aſſiégé d'hommes intéreſſés, d'hommes diſſimulés, d'hommes paſſionnés ; de paſſer les jours & les années à négocier, à délibérer, à décider des intérêts d'autrui, à recevoir des plaintes, donner des ordres, à tenir des audiences & des conſeils, ſans examiner devant Dieu, ſi l'on s'acquitte de tout cela ſelon la droiture & l'exactitude de ſa loi ? Je conviens que vous êtes le premier à déplorer cet abus ; mais en vain le déplorez-vous, ſi vous ne vous
Idem. mettez en peine de le corriger : *Scio te hoc ipſum deplorare, ſed fruſtrà, ni & emendare ſtudueris.* J'avoue que cet abus, tout abus qu'il eſt, fatigue même votre patience ; mais à Dieu ne plaiſe que j'approuve en ceci votre patience. Car il eſt quelquefois bien plus loüa-
Idem. ble d'être moins patient, *Interdùm enim, & impatientem eſſe laudabilius eſt :*

& c'eſt une illuſion de penſer qu'en ſe livrant aveuglément au monde & oubliant le ſoin de ſon ame, on ait le mérite de la patience, qui eſt l'œuvre parfaite de l'homme juſte.

Quel eſt donc me direz-vous, le reméde à ce mal ? le voici. C'eſt, pourſuivoit Saint Bernard, que vous faſſiez, s'il eſt beſoin, les derniers efforts, pour vous affranchir de cette ſervitude. C'eſt que dans la place où Dieu vous a mis, au-lieu d'être eſclave des affaires, par une ſupériorité de vertu vous vous en rendiez le maître. C'eſt qu'avant que de vous répandre au-dehors par cette multitude de ſoins, vous vous recueilliez au-dedans de vous-même par la conſidération de ce que vous êtes & la fin pour laquelle vous l'êtes. C'eſt que pour agir sûrement & parfaitement, vous ceſſiez quelquefois d'agir. C'eſt que vous vous partagiez, pour ainſi dire, entre le Dieu que vous ſervez, & les hommes que vous gouvernez ; entre le commerce du monde, & la retraite; entre la priére & l'action. C'eſt que vous preniez dans celle-là des forces pour celle-ci. C'eſt qu'à l'exemple de ces animaux myſtérieux dont a parlé

le Prophéte, vous ayez des ailes pour vous élever dans le ciel, auſſi-bien que des pieds pour vous ſoutenir, & pour marcher ſur la terre. C'eſt que vous comptiez votre ſalut parmi les occupations, & les occupations preſſantes de votre état. C'eſt que vous commenciez par vous-même à être charitable & bienfaiſant. Si vous voulez être tout à tous comme ſaint Paul, à la bonne heure; je loue votre zéle: mais pour être un zéle de Dieu, il doit être plein & entier; or comment le ſera-t-il, ſi vous-même en êtes exclus? *Quomodò autem plenus, te excluſo?* N'êtes-vous pas du nombre des hommes? il eſt donc juſte que votre charité pour tous les hommes s'étende également ſur vous; ou plûtôt, il eſt juſte que naiſſant dans vous, elle vous ſanctifie par préférence à tous les autres hommes. Car pourquoi ſeriez-vous le ſeul qui ne joüiriez pas de vous-même? *Cur ſolus fraudaris munere tuî?* Et pourquoi demeureriez-vous à ſec, tandis qu'on vient à vous de tous côtés comme à la ſource publique? Il faut, concluoit-il, ſaint Pere, il faut une fois modérer cet empreſſement qui vous eſt un obſtacle à tant de

Idem.

Idem.

biens ; & au milieu de cette cour qui vous environne, il faut vous édifier une solitude qui soit comme le sanctuaire de votre ame, où vous teniez avec Dieu des conseils secrets ; & où rentrant chaque jour, même au plus fort des agitations du monde, vous conserviez une paix solide. Voilà comment parloit ce Saint, & comment il parloit à un Pape, c'est-à-dire, à un homme dont les soins devoient être infinis, & qui pouvoit dire aussi bien que l'Apôtre, *Instantia mea quotidiana sollicitudo omnium ecclesiarum.* Cependant saint Bernard ne vouloit pas qu'il lui fût permis d'être accablé d'affaires, & il lui faisoit un reproche de cet accablement ; & il exigeoit de lui comme une obligation indispensable, que parmi cette foule d'affaires, il eût toujours l'esprit assez libre & dégagé pour penser à son salut éternel. Croirions-nous, Chrétiens, que les soins qui nous occupent, soient des prétextes plus légitimes, pour nous divertir de la pensée du nôtre ? 2. *Cor.* c. 11.

Mais, dites-vous, il étoit bien aisé à un solitaire comme saint Bernard, de tenir ce langage ; & on auroit pu lui répondre, qu'étant par sa profession

séparé du monde, il ne lui appartenoit pas de condamner ceux que la Providence avoit engagés dans les emplois du monde. Vous vous trompez, mes chers Auditeurs : il lui appartenoit de les condamner & cette censure lui convenoit admirablement. C'étoit un solitaire, il est vrai ; mais un solitaire qui avoit lui-même au-dehors plus d'occupations que la plûpart de nous n'en auront jamais. Il étoit consulté de toute la terre ; il se trouvoit chargé d'une infinité de négociations importantes ; il pacifioit les Etats, il appaisoit les Schismes de l'Eglise, il entroit dans les Conciles, il portoit des paroles aux Rois, il instruisoit les Evêques, il gouvernoit un Ordre entier, il étoit le Prédicateur & l'Oracle de son tems. Que faisons-nous qui soit comparable à tout cela ? Or c'est ce qui nous doit confondre de voir que ce grand homme appliqué à tant de choses, vécût néanmoins dans une profonde paix ; & que nous, faisant si peu, nous soyons sans cesse dans le trouble ; que sa solitude intérieure le suivît par-tout, & que l'embarras du monde ne nous quitte jamais ; qu'il fût toujours en état de

s'élever à Dieu, & que lorſqu'il faut approcher de Dieu, nous nous trouvions ſans ceſſe hors de nous-mêmes, n'accompliſſant qu'avec un eſprit diſtrait & diſſipé, les plus ſaints devoirs du Chriſtianiſme. Voilà, dis-je, ce qui fait notre condamnation.

Mais enfin tel eſt l'aſſujettiſſement de ma condition, qui malgré moi-même me détourne de Dieu & m'ôte l'attention à mon ſalut. Car voilà le dernier retranchement de l'eſprit lâche & libertin des hommes du ſiécle, à quoi je réponds deux choſes. Premiérement, que cela même préſuppoſé, vous raiſonnez mal. Car quand je conviendrois avec vous de ce que vous dites, ce ſeroit toujours être inſenſé de ne pas faire du ſalut le plus eſſentiel de vos ſoins. Je ne le puis dans la multitude des diſtractions que ma condition m'attire. Hé bien, faudroit-il conclure, je renoncerai donc plûtôt à cette condition. Car qui m'oblige d'y demeurer, ſi elle eſt auſſi oppoſée à mon capital intéret que je la conçois? Il eſt néceſſaire que je ſois Chrétien; mais il n'eſt point néceſſaire que je ſois dans un tel emploi. D'autres le rempliront

pour moi : mais perſonne ne travaillera pour moi à ſauver mon ame. Cet emploi me tiendra lieu d'un établiſſement ſelon le monde ; mais il ſeroit en même tems ma ruine ſelon Dieu : & puiſque l'expérience m'a appris qu'il eſt par rapport à moi d'une diſſipation incompatible avec le Chriſtianiſme que je profeſſe, je ne dois pas même héſiter à ſuivre un autre parti. Voilà la conſéquence qu'il faudroit tirer, ſi votre condition étoit telle que vous vous la figurez. Mais je dis quelque choſe de plus ; pour vous détromper de l'erreur où vous êtes, je ſoutiens qu'il n'eſt point de condition, dont les ſoins ne puiſſent s'accorder avec ce recueillement d'eſprit & même cet exercice de retraite, néceſſaire pour marcher dans la voie du Ciel. Et la preuve en eſt évidente. Autrement dit S. Chryſoſtôme, Dieu auroit manqué de ſageſſe, ou de bonté ; de ſageſſe, ſi établiſſant cette condition il ne l'avoit pas pourvûe d'un moyen, ſans lequel il eſt impoſſible qu'elle ſoit ni ſainte ni réglée ; de bonté, ſi l'en ayant pourvûe il y avoit appellé des hommes incapables par leur foibleſſe d'uſer de ce

moyen. Or l'un & l'autre lui eſt injurieux, puiſqu'il eſt vrai que Dieu étant, comme il l'eſt, l'auteur de toutes les conditions, il n'y en a aucune qu'il ait réprouvée de la ſorte ; & qu'au contraire il eſt de la foi, que plus une condition ſemble avoir d'obſtacles qui lui rendent le ſalut difficile, plus elle a de ſecours pour les ſurmonter.

En effet, ajoûte ſaint Chryſoſtôme, n'eſt-il pas admirable de voir que les conditions du monde les plus expoſées à cet accablement prétendu de ſoins, ſont celles où Dieu, ce ſemble, a pris plaiſir de faire paroître des hommes plus occupés de leur ſalut, & plus attachés à ſon culte ? David étoit Roi, & un Roi guerrier ; quel exemple n'avons-nous pas dans ſa perſonne ? Négligeoit-il de vaquer à Dieu, pour penſer à ſon Etat ; & négligeoit-il ſon Etat, pour ne vaquer qu'à Dieu ? Il concilioit l'un & l'autre parfaitement. Dans le fort des affaires publiques, il trouvoit des momens pour ſe retirer, & pour prier ſept fois le jour, *Septies in die laudem dixi tibi ;* & au milieu de la nuit, il ſortoit de ſa couche royale pour méditer la loi du Seigneur, *Pſal.* 118.

Ibid. *Mediâ nocte surgebam ad confitendum tibi.* Cependant il s'acquittoit dignement des devoirs de Roi ; il soutenoit des guerres, il mettoit des armées sur pied, il rendoit la justice à son peuple, il prenoit connoissance de tout, & jamais la Judée ne fut sous un regne plus heureux ni plus parfait que le sien. Sans chercher des exemples étrangers, jamais Monarque eut-il de plus grandes entreprises à conduire que l'incomparable saint Louis, & néanmoins jamais homme fut-il plus appliqué & plus fidéle aux exercices de la religion ? Pour avoir été, comme nous le sçavons, le conquérant de son siécle, l'arbitre de tous les différends des Princes, & le Prince lui-même en toutes manieres le plus chargé du fardeau de la Royauté, en étoit-il moins homme d'oraison, moins recueilli, moins fervent, moins adonné aux choses de Dieu ? Après cela oserons-nous nous plaindre de notre condition, & en alléguer les soins, pour justifier nos dispositions criminelles au regard du salut ?

Mais dites-moi, reprend encore S. Chrysostôme, ces soins que vous faites tant valoir, vous empêchent-ils de ménager

ménager des tems de retraite, quand on vous les ordonne pour votre ſanté, quand il y va de votre intérêt, quand il faut ſatisfaire une paſſion, quand il s'agit même de vos divertiſſemens? Vous trouvez-vous alors accablés de vos emplois & de vos charges; & quelque preſſans qu'en ſoient les devoirs, ne ſçavez-vous pas bien vous réſerver certaines heures privilégiées? Eſt-il poſſible que vous puiſſiez pour tout le reſte, vous ſéparer du monde, quand il vous plaît; & qu'il n'y ait que le ſalut pour quoi vous ne le puiſſiez pas? Cela me paroît ſans replique. Que ſi quelqu'un vouloit remonter juſqu'à la ſource de ce déſordre; en deux mots, Chrétiens, le même ſaint Chryſoſtôme nous la découvre par cette excellente remarque. C'eſt qu'il faut bien diſtinguer, mes Freres, pourſuit ce ſaint Docteur, deux ſortes de ſoins dans nos conditions. Les uns que Dieu y a attachés, & les autres que nous y ajoûtons nous-mêmes. Les uns qui en ſont les ſuites naturelles, & les autres qui en ſont le trouble & l'embarras; les uns auſquels la Providence nous engage, & les autres où nous nous ingé-

rons. Si nous n'étions occupés que des premiers, Dieu les ayant réglés par sa sagesse, ils ne déconcerteroient point l'ordre de notre vie, & nous laisseroient la liberté de quitter de tems en tems le commerce des hommes, pour aller en secret traiter avec Dieu. Mais les seconds étant en régle, & par conséquent infinis, il n'est pas étrange que nous y puissions à peine suffire. Des premiers soins, notre condition, pour ainsi parler, est responsable, parce qu'ils lui sont propres; mais elle ne l'est point des seconds, parce qu'ils sont de nous. Quand donc il arrive que ces soins excessifs & superflus nous font oublier Dieu, nous sommes injustes de nous en prendre à notre état, puisqu'en effet ces soins sont nos soins, & non point ceux de notre état, & qu'alors la parole de saint Augustin se vérifie pleinement en nous : *Et ista hominum, non rerum, peccata dicenda sunt.* *Augusti.*

Ainsi, Chrétiens, confessons notre injustice; & dans l'impuissance où nous sommes de la soutenir contre tant de raisons, tirons-en du moins le fruit d'une confusion salutaire. Disons à Dieu avec le saint homme Job : *Verè* *Job. c. 3.*

ſcio, quòd non juſtificetur homo compoſitus Deo ; oui, Seigneur, je le ſçai, & je viens d'en être convaincu, qu'un homme auſſi diſſipé que je le ſuis, ſur tout ce qui regarde l'affaire du ſalut, ne peut jamais trouver d'excuſe auprès de vous. Je ſçai que pour un faux prétexte qu'il peut avoir de cette diſſipation, vous lui oppoſez mille argumens invincibles qui lui ferment la bouche : *Si voluerit contendere cum eo, non poterit ei reſpondere unum pro mille.* C'eſt ce que j'ai compris, ô mon Dieu ; & deſormais je ne me flatterai plus ſur cela, en imputant à mes affaires ce que je ne dois attribuer qu'à moi-même ; ſi ce ſont des affaires inutiles, je les retrancherai ; ſi elles ſont néceſſaires, je les réglerai ; ſi pour les accommoder à mes devoirs, il eſt beſoin que je me captive, je me captiverai ; ſi dans la concurrence d'une obligation plus ſainte, il faut que je les abandonne, je les abandonnerai : ſi pour m'aſſujettir à une vie plus exacte & plus retirée, il ne s'agit que de renoncer à mille amuſemens qui ſont la ſociété & le commerce du monde, j'y renoncerai ; ſi ce renoncement me paroît triſte, j'en *Ibid.*

ſupporterai l'ennui, & je vous l'offrirai. Quoi qu'il en ſoit, je me ferai une loi de m'éloigner du monde à certains momens, à certains jours, & d'avoir des tems deſtinés au repos à la ſolitude, pour les employer à la perfection de mon ame, & à mon ſalut. Plus je ſerai embarraſſé de ſoins & d'affaires, plus je me croirai dans l'obligation de pratiquer cette loi. Plus je ſerai du monde, plus je comprendrai que je dois m'attacher à ce ſaint exercice de la retraite & de la ſéparation du monde. Bien loin que les diſtractions du monde m'en détournent, c'eſt ce qui m'y portera, puiſque c'eſt ce qui m'en fera voir la néceſſité. Et s'il faut enfin ſortir tout-à-fait du monde, & le fuir abſolument, non plus pour en éviter ſeulement la diſſipation, mais la corruption, je lui dirai un éternel adieu, & j'en ſortirai. C'eſt, Chrétiens, un autre devoir qui nous regarde comme pécheurs, & dont j'ai à vous entretenir dans la ſeconde partie.

II. PARTIE. LE monde eſt contagieux, & nous ſommes foibles : il faut donc abſolument fuir le commerce du monde, &

y renoncer pour jamais, dès que nous voyons qu'il nous pervertit, & que nous sentons les premieres atteintes de sa corruption. Voilà, Chrétiens, la grande régle de conduite que l'esprit de Dieu a de tout tems prescrite aux hommes pécheurs, c'est-à-dire, à ceux qui sentent particulierement leur foiblesse, & qui en font au milieu du monde de plus fréquentes épreuves. Ainsi nous l'a fait entendre saint Grégoire Pape, dans ces belles paroles, dont l'expérience ne justifie que trop la vérité : *De mundano pulvere necesse est etiam religiosa corda sordescere.* C'est une triste fatalité, mes Freres, disoit-il, que les cœurs mêmes les plus religieux & les plus purs soient immanquablement souillés de la poussiere, ou plûtôt de l'iniquité & de la malignité des conversations du siécle. A combien plus forte raison les cœurs vains, les cœurs fragiles, doivent-ils craindre d'en être non-seulement souillés, mais tout-à-fait corrompus ? *Greg.*

D'employer là-dessus de longues preuves, & de m'engager dans une longue énumération des dangers du monde, ce seroit un discours inutile, & per-

dre le tems à vous dire ce que vous ſçavez auſſi-bien que moi, & ce que vous dites vous-mêmes encore plus ſouvent & plus hautement que moi. Car ne ſont-ce pas les plus mondains, que nous voyons les plus éloquens à déclamer contre le monde, & à ne pas ſeulement parler de tant de périls où il expoſe leur innocence, & par conſéquent leur ſalut, mais à les exagérer : fauſſement perſuadés, que plus le monde eſt dangereux, plus ils ſont excuſables de donner malheureuſement dans ſes piéges, & de s'y laiſſer ſurprendre. De-là ce langage ſi ordinaire, qu'il faudroit être de la nature des Anges, pour ſe maintenir dans le monde, pour ſe ſauver de ſa contagion. Qu'il faudroit être ſans yeux, pour ne rien voir, & ſans oreilles, pour ne rien entendre. Qu'il faudroit n'avoir ni un cœur ſenſible aux paſſions humaines, ni un corps ſuſceptible des impreſſions de la chair. Que tout eſt danger, ou que tout porte avec ſoi ſon danger. Et le moyen en effet, dit-on, de réſiſter aux charmes de tant d'objets qui nous frappent ſans ceſſe la vûe : d'avoir ſans ceſſe devant nous tant d'exemples qui nous en-

traînent, & de n'en pas suivre l'attrait ; de vivre sans cesse parmi des gens qui n'ont dans l'esprit que telles & telles maximes, qui ne débitent dans les entretiens que telles & telles maximes, qui dans la pratique n'agissent que selon telles & telles maximes, & de ne pas penser comme eux, de ne pas parler comme eux, de ne pas agir comme eux ? J'en conviens, mon cher Auditeur, cela n'est pas naturellement possible. Mais vous en demeurez là, & je vais plus loin. Car ce danger supposé & reconnu par vous-même, je me sers de votre propre témoignage, pour vous convaincre, de quoi ? Je l'ai dit, & je le répète : que vous devez donc vous éloigner du feu, pour n'être pas atteint de la flamme; c'est-à-dire, que vous devez donc vous éloigner du monde, & par une fuite sage & chrétienne vous mettre à couvert de ses traits empoisonnés.

Ainsi Dieu lui-même le concluoit-il, lorsqu'il défendoit si expressément à son peuple de se mêler parmi les nations étrangères, & de ne faire jamais aucune alliance avec ces Idolâtres, parce que c'étoient des Infidéles, & que

les Israélites n'étoient déja que trop portés d'eux mêmes à la superstition. Le Dieu d'Israël prévoyoit que tant que ce peuple aveugle & grossier seroit en société de vie avec les étrangers, il ne manqueroit pas de prendre leurs sentimens, & d'embrasser le même culte. Et voilà pourquoi il leur étoit si formellement ordonné, & sous de si griéves peines de s'en tenir séparés. Ainsi le même Seigneur se comporta-t-il à l'égard de Lot, quand il le voulut garantir de l'incendie de Sodôme. Il lui envoya un Ange, pour le faire sortir de cette ville criminelle, & pour le conduire sur la montagne. Prenez garde, s'il vous plaît : Dieu pouvoit au milieu même des nations les plus infidéles, conserver la foi dans le cœur des Juifs, & les affermir dans la vraie Religion. Dieu pouvoit, dans l'embrasement de Sodôme, rendre Lot inaccessible aux atteintes du feu, & en amortir toute l'activité par rapport à lui. Dieu, dis-je, pouvoit l'un & l'autre. Mais pour l'un, il eût fallu un miracle dans l'ordre de la grace ; & pour l'autre un miracle dans l'ordre de la nature. Je veux dire, que pour préserver

le peuple de Dieu des superstitions de l'Idolâtrie parmi des Idolâtres, il eût fallu un secours de la grace tout extraordinaire, qui eût été un miracle, ou une espéce de miracle dans l'ordre surnaturel; & que pour détourner les flammes de Lot, ou pour empêcher qu'il n'en fût consumé, quoique de toutes parts il s'en trouvât investi, il eût pareillement & incontestablement fallu un autre miracle, & un des plus grands miracles, dans l'ordre naturel. Or Dieu ne fait point ainsi des miracles sans nécessité; & comme il y avoit une voie plus commune, qui étoit l'éloignement & la fuite, pour mettre Lot & les Juifs à couvert du danger & des malheurs dont ils étoient menacés, c'est pour cela que Dieu vouloit qu'ils eussent recours à ce moyen plus conforme aux loix de sa Providence.

Mais reprenons; & pour en revenir à nous-mêmes, la conséquence qu'il y a donc à tirer de la corruption du monde, & de la connoissance que nous avons des dangers inévitables où nous engage le commerce du monde, c'est celle que j'ai marquée: de renoncer au monde, d'abandonner le monde, de ne le laisser

point approcher de nous, & de ne nous point approcher de lui, afin qu'il ne puiſſe nous communiquer ſon poiſon. Voilà le préſervatif néceſſaire dont nous devons uſer. Je dis néceſſaire : car tandis que nous avons ce moyen, & que nous le négligeons, de compter que Dieu y ſupplée par un autre hors des voies ordinaires de ſa ſageſſe ; de nous promettre qu'il nous favoriſera d'une protection particuliere & toute-puiſſante, c'eſt faire fond ſur un miracle, & c'eſt ſe rendre indigne d'un miracle, que de l'attendre, lorſque ſans ce miracle nous avons une ſource plus commune, & qu'il ne tient qu'à nous d'éprouver. Dieu veut bien vous aider dans le divorce que vous avez à faire avec le monde ; il veut bien pour cela vous prévenir, vous ſeconder, vous fortifier ; mais du reſte après avoir là-deſſus ſatisfait à tout ce que lui dictent ſa providence & ſa miſéricorde, il vous confie, pour ainſi parler, vous-même à vous-même, il vous charge de votre propre ſalut, & il vous dit comme l'Ange dit à Lot, lorſqu'il l'eut mené juſqu'au pied de la montagne qui lui devoit ſervir d'aſyle, *Salva animam tuam.*

Geneſ. 19.

Sauvez-vous maintenant, & retirez-vous. Vous voyez le péril, voici par où vous pourrez échapper, prenez cette route qui vous eſt ouverte : il n'y en a point d'autre pour vous.

Dieu vous le dit, Chrétiens, & moi-même je vous l'annonce de ſa part : mais parce que, tout contagieux qu'eſt le monde, vous l'aimez; & que ſouvent même ce qui en fait la plus mortelle contagion, c'eſt ce qui vous flatte, & ce qui vous plaît davantage, au-lieu de le fuir, comme vous reconnoiſſez qu'il le faudroit, vous vous prévalez, pour y demeurer, de certains engagemens qui vous y retiennent, à ce que vous prétendez, malgré vous. Vous dites aſſez qu'il ſeroit à ſouhaiter pour vous de vivre hors du monde, que vous enviez le ſort des Solitaires & des Religieux : mais vous ne manquez pas en même tems d'ajoûter, que vous n'êtes pas maîtres de vous, & que vous êtes attachés par des liens qu'il n'eſt guère en votre pouvoir de rompre. Or c'eſt ce prétexte que j'ai maintenant à combattre ; & pour le détruire, je ne veux que quelques réflexions, où je vous prie d'entrer avec

moi; elles me paroiſſent convaincantes.

Car de quelque nature que puiſſent être les engagemens qui vous arrêtent, il y a, & c'eſt la premiere réflexion, il y a un engagement ſupérieur, qui doit l'emporter ſur tous les autres. Quel eſt-il? Je l'ai déja dit : l'intérêt de votre ame, & votre ſalut éternel. Dès que ce ſalut éternel, que cet intérêt de votre ame eſt en compromis avec toute autre choſe, ce qui étoit engagement pour vous, ceſſe de l'être; où de tous les engagemens humains il n'y en a aucun qui ne doive être ſacrifié. Par conſéquent, dire, comme vous le dites, Je ne puis faire mon ſalut dans le monde, j'y ſuis trop expoſé, & du temperament dont je me connois, avec les diſpoſitions que je ſens dans mon cœur, il ne m'eſt preſque pas poſſible de me maintenir dans un état d'innocence : parler de la ſorte, c'eſt dire en même tems, quoique tacitement, Je ſuis donc obligé de quitter le monde, & il n'y a point de liaiſon ſi étroite avec le monde que je ne doive rompre : pourquoi? Parce que de garder mon innocence, de mettre en ſûreté mon ame, de pourvoir à mon ſalut,

c'eſt ma premiere affaire, & que ce qu'il y a de premier en tout, doit avoir ſur tout le reſte la préférence. Ainſi, parce qu'entre les biens naturels, la vie eſt le premier bien, dès qu'elle eſt en péril, à quelles extrémités, pour la ſauver, n'en vient-on pas ? A quoi ne renonce-t-on pas, & de quoi ne ſe prive-t-on pas ? Que le Négociant le plus intéreſſé, après avoir cherché au de-là des mers, des thréſors qui lui ont coûté mille fatigues, ſe trouve dans ſon retour aſſailli de la tempête, il fera jetter toutes ſes richeſſes, & les abandonnera à la merci des flots, pour décharger le vaiſſeau qui le porte, & pour éviter par-là le naufrage. Que le mondain le plus ſenſuel ne puiſſe autrement ſe garantir d'une mort prochaine, que par la plus rigoureuſe opération, ou par le régime le plus ennuyeux & le plus gênant, non-ſeulement il s'y condamnera lui-même, mais il ſe tiendra encore heureux de pouvoir ainſi prolonger ſes jours. A combien plus forte raiſon un Chrétien doit-il donc pour une vie mille fois plus précieuſe, qui eſt la vie de l'ame, pratiquer cette grande maxime du Fils de Dieu, Si votre œil

Matth. vous ſcandaliſe, arrachez-le : *Si oculus*
c. 5. *tuus ſcandaliſat te, erue eum.* Si votre bras eſt pour vous un ſujet de chûte,
Ibid. coupez-le : *Si manus tua ſcandaliſat te, abſcinde eam.* Mais un bras, un œil ſont bien chers, parce qu'ils ſont bien néceſſaires. Il n'importe : dès qu'un autre bien plus néceſſaire encore, & ſouverainement néceſſaire, demande que vous vous paſſiez de ce bras & de cet œil, vous ne devez pas héſiter un moment. Car comme je vous l'ai déja fait obſerver, ce ſouverain bien eſt la fin derniere, & quand il eſt queſtion de la fin derniere, on ne délibère point, ou l'on ne doit point délibérer.

Pourquoi, écrivoit ſaint Jérôme, voulez-vous reſter dans un lieu, où tous les jours vous êtes dans la néceſſi-
Hieron. té de vaincre, ou de périr ? *Quid neceſſe habes in eâ verſari domo, ubi quotidie neceſſe ſit aut vincere, aut perire ?* Ainſi parloit ce Pere ; & moi, ſi j'oſe enchérir ſur ſa penſée, je vous dis : Pourquoi voulez vous reſter dans un lieu où vous ne vaincrez pas, & où il eſt preſque infaillible que vous périrez ? Mais je ſuis réſolu d'y vaincre : vous le croyez ; & je ſoûtiens moi que ce n'eſt là qu'une

fauſſe réſolution, ou du moins que ce ne ſera qu'une réſolution inefficace. Fauſſe réſolution qui vous trompe : car ſi de bonne foi vous vouliez vaincre le monde ; & ſi après avoir compris de quelle importance il vous eſt de ne vous y pas laiſſer corrompre, vous vous étiez bien déterminé à vous défendre contre ſes attaques, vous ne balanceriez pas tant à le fuir, puiſque vous ne pouvez ignorer que la fuite eſt au moins le plus sûr & le plus fort rempart que vous ayez à lui oppoſer. Réſolution inefficace, qui ſe démentira dans l'occaſion. Le paſſé ſuffit pour vous l'apprendre. En combien de rencontres l'occaſion a-t-elle fait évanoüir toutes les réſolutions que vous aviez formées ! Le monde ſera toujours auſſi engageant pour vous qu'il l'a été, vous ſerez toujours auſſi foible pour lui réſiſter, & Dieu ne vous donnera pas plus de ſecours dans le péril où vous vous ſerez vous même précipité. C'eſt de quoi vous êtes dans le fond aſſez inſtruit, quoique vous tâchiez de vous perſuader au contraire ; & ſi vous vouliez ſans déguiſement traiter avec vous-même, & bien rentrer en vous-même,

vous verriez que cette réſolution imaginaire de combattre & de vaincre, n'eſt qu'un prétexte & une illuſion. Car en voici le myſtère : vous aimez le monde, & parce que vous y êtes attaché, & que vous l'aimez, vous ne pouvez vous réſoudre à le quitter : cependant avec un reſte de Religion & de crainte de Dieu que vous n'avez pas perdu, vous découvrez toute la malignité du monde, & votre conſcience, malgré vous, vous dicte intérieurement que le bon parti ſeroit de s'en éloigner; mais ce parti ne vous plaît pas, & vous en prenez un autre. Afin de ne vous pas ſéparer de ce que vous aimez, vous voulez toujours avoir les mêmes habitudes dans le monde. Mais auſſi pour calmer votre conſcience qui voit le péril, & qui s'en allarme, vous comptez ſur une réſolution chimérique de tenir ferme déſormais, en quelque rencontre que ce ſoit, & de demeurer inébranlable. C'eſt-à-dire, que vous vous jouez vous-même, & que vous prenez plaiſir à vous perdre, ſans vouloir le remarquer. De-là vous vous obſtinez toujours à vous préſenter au combat, lorſqu'on vous dit qu'il faudroit l'éviter, lorſ-

que Dieu vous ordonne de l'éviter, lorſque mille épreuves funeſtes vous ont fait connoître qu'il eſt pour vous d'une conſéquence infinie de l'éviter.

D'autant plus coupables. & c'eſt la ſeconde réflexion, d'autant plus coupables dans cet entêtement opiniâtre qui vous fait toujours revenir au monde, & aux ſociétés du monde, que ces engagemens dont vous penſez pouvoir vous autoriſer, ne ſont point communément tels que vous vous les repréſentez. Car il eſt vrai après tout qu'il y en a d'une telle eſpéce, qu'on ne peut preſque les rompre, & qu'il n'eſt pas même à propos de les rompre ſans une évidente & une extrême néceſſité. Auſſi n'eſt-ce pas de ceux-là que je parle, & je ſçai qu'alors on peut ſe confier en la providence & la grace de Dieu, lequel ne manque jamais à une ame qui n'agit que ſelon ſa vocation & par ſon ordre, & qui du reſte n'omet de ſa part aucune des précautions qu'elle peut apporter. Il feroit plûtôt des miracles pour la ſoutenir. Mais à bien examiner ce qu'on appelle dans l'uſage le plus ordinaire engagemens du monde, on trouvera

que ce ne ſont point des engagemens néceſſaires : que ce ſont des engagemens de paſſion, des engagemens d'ambition, des engagemens de curioſité, des engagemens de ſenſualité & de mondanité. Car voilà comment je regarde ces viſites ſi aſſidues que vous rendez ſur-tout à telles perſonnes & en telles maiſons ; ces aſſemblées où vous vous trouvez ſi régulierement, & où vous employez preſque tout votre tems ; ces parties de plaiſir & de jeu dont vous vous faites une des plus grandes occupations de votre vie ; ces converſations inutiles, où vous écoutez, aux dépens du prochain, tous les bruits du monde, où vous apprenez des autres ce que vous deviez ignorer, & où ils apprennent de vous ce qu'ils devroient eux-mêmes ne pas ſçavoir ; ces ſpectacles où vous n'alliez, dites-vous, que par compagnie, mais enfin où vous allez, où vous aſſiſtez, & dont le poiſon s'inſinue d'autant plus dangereuſement dans votre eſprit & dans votre cœur, que vous l'appercevez moins. Voilà comment je regarde ces modes dans les parures, dans les habillemens, dans les ornemens de la tête,

dans les agrémens du visage, que la vanité du sexe a introduites, & dont elle a fait de si damnables coutumes & de si fausses loix. Voilà comment je regarde tant de liaisons que vous entretenez, tant d'intrigues où vous vous engagez, tant de projets que vous formez. Avouez-le, mon cher Auditeur, & ne cherchez point à vous tromper vous-même : ne pourriez vous pas vous passer de tout cela, modérer tout cela, beaucoup retrancher de tout cela? Mais mon état le demande. Votre état? & quel état? Est-ce votre état de Chrétien, ou de Chrétienne? Bien loin de le demander, il le condamne, il le défend. Est-ce votre état de mondain, ou de mondaine? Mais qu'est-il nécessaire que dans votre état vous soyez un mondain, ou une mondaine? Qu'est-il nécessaire que dans cet état vous vous conduisiez selon l'esprit du monde, & non selon l'esprit de Dieu? Or l'esprit de Dieu ne connoît point pour de véritables engagemens toutes ces manieres & tous ces usages du monde, qui ne sont fondés que sur les principes & sur les sentimens de la nature corrompue.

Vous me direz que le monde ſera ſurpris du divorce que vous ferez avec lui ; qu'on en parlera, qu'on en raiſonnera, qu'on en raillera. Hé bien, vous laiſſerez parler le monde ; vous le laiſſerez raiſonner tant qu'il lui plaira, & vous aurez, malgré tous les diſcours du monde, la conſolation intérieure de voir que vous ſuivez le bon chemin, que vous vous mettez hors de danger, & que vous vous ſauvez. Sera-ce le monde qui viendra vous tirer de l'abyſme éternel, quand vous y ſerez une fois tombé ? Sur mille ſujets qui ſe préſentent dans la vie, êtes-vous fort en peine de l'opinion du monde, & en faites-vous la régle de vos entrepriſes & de vos démarches ? Si le monde m'approuve, dites-vous, j'en aurai de la joie : mais s'il ne m'approuve pas, je ſçai qu'il m'eſt utile & avantageux, & je ne prétends point me rendre l'eſclave du monde, ni abandonner de ſolides intérêts, pour m'aſſervir à ſes vaines idées. Ah ! mon cher Auditeur, n'aurez-vous donc des meſures à garder avec le monde, ou ne croirez-vous en avoir que ſur ce qui concerne votre ame & votre éternité ? Mais je dis

plus, & je ſuis perſuadé que le monde lui-même vous rendra tôt ou tard la juſtice qui vous ſera dûe, & qu'il s'édifiera de votre abſence & de votre fuite, quand il vous la verra ſoûtenir chrétiennement & ſagement.

Quoi qu'il en ſoit, j'en reviens toujours à ma propoſition, & c'eſt par où je finis : fuyons le monde, ſortons de cette Babylone, *Egredimini de Babylone :* retirons-nous autant qu'il eſt poſſible, de cette terre maudite, où regne le trouble & la confuſion : *Fugite de medio Babylonis.* Nous y ſommes chacun intéreſſés, puiſqu'il y va de notre ame pour chacun de nous. Ne la livrons pas à un ennemi ſi dangereux. Il ne cherche qu'à la perdre : tirons-la, & s'il le faut, arrachons-la par violence de ſes mains. Quelque effort qu'il y ait à faire, quelque victoire & quelque ſacrifice qu'il en coûte, nous ſerons bien payés de nos peines, ſi nous pouvons nous aſſûrer un ſi riche thréſor. *Et ſalvet unuſquiſque animam ſuam.* Vous ſur-tout, Femmes mondaines, (car il eſt certain, & nous le voyons, que ce ſont communément les perſonnes du ſexe, qui s'entêtent davantage

Iſaïe, c. 58.

Jerem. c. 51.

Ibid.

du monde, & qui y demeurent attachées avec plus d'obſtination,) vous, dis-je, Femmes du ſiécle, ayez devant Dieu & devant le monde même, le mérite d'avoir quitté le monde, avant qu'il vous ait quittées. L'accès favorable que vous y avez, l'encens que vous y recevez, l'empire que vous ſemblez y exercer, tout cela n'a qu'un tems, & un tems bien court. Ce tems eſt ſuivi d'un autre où le monde s'éloigne; où il n'a plus que de l'indifférence pour ce qu'il idolâtroit; & même que du mépris, lorſqu'il voit que malgré toute ſon indifférence, on s'opiniâtre à le rechercher. Faites par devoir ce qu'il faudra bientôt faire par néceſſité. Et vous au moins que le cours des années a en effet réduites dans cette néceſſité qui vous eſt ſi dure, n'en ayez pas la peine, ſans en recueillir le fruit. D'involontaire qu'elle eſt par elle-même, changez-la par une ſainte réſolution dans un moyen ſalutaire de retourner à Dieu, & de vous remettre dans la voie du ſalut. Tout contribuera à ſeconder ce deſſein, tout le favoriſera. Dieu par ſa grace vous y aidera, & le monde y ajoûtera ſon ſuffrage. Car ſi vous avez à craindre les

railleries du monde, ce n'eſt plus déſormais quand vous vivrez ſéparées de lui, mais au contraire quand vous voudrez toujours entretenir les mêmes liaiſons avec lui. Autrefois il eût demandé pourquoi l'on ne vous voyoit point ici ni là ; mais peut-être commence-t-il maintenant à demander pourquoi l'on vous y trouve, & ce qui vous y attire ? Heureuſes que votre Dieu ſoit encore diſpoſé à vous recevoir, quoique vous n'ayez que les reſtes, & ſi j'oſe le dire, que le rebut du monde à lui offrir.

Ce n'eſt pas toutefois, Chrétiens, pour ne rien exagérer, qu'il n'y ait un certain monde dont la ſociété peut être innocente, & avec qui vous pouvez converſer. Dieu s'eſt réſervé par-tout des ſerviteurs, & au milieu des eaux qui inonderent toute la terre, il y avoit une Arche qui renfermoit une famille ſainte & une aſſemblée de Juſtes. Ainſi juſques dans le ſiécle il y a un monde fidéle, un monde réglé, un monde, ſi je puis m'exprimer de la ſorte, qui n'eſt point monde. Dès que vous vous en tiendrez là, & que du reſte vous garderez toute la modération néceſſaire : c'eſt-à-dire, que vous ne paſſerez point

les bornes d'une bienſéance raiſonnable, d'une amitié honnête, &, ſi vous voulez, d'une réjoüiſſance modeſte & chrétienne, j'y conſentirai. Encore vous dirois-je alors que vous devez veiller ſur vous-mêmes, & que vous devez vous défier de vous mêmes, que vous devez bien meſurer les tems que vous y donnez, que vous devez bien examiner les impreſſions que vous en rapportez; & que pour ne vous y pas tromper, vous ne devez jamais oublier l'importante pratique que je vous ai d'abord propoſée, d'avoir vos heures de recueillement & d'une ſolitude entiere, où vous vous demandiez compte à vous-mêmes de vous-mêmes, & où vous vous prépariez à le rendre à Dieu, & à recevoir de lui la recompenſe éternelle, que je vous ſouhaite, &c.

SERMON

SERMON

POUR LE QUINZIÉME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Crainte de la Mort.

Cùm appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur, filius unicus matris suæ, & hæc vidua erat, & turba civitatis multa cum illa. Quam cùm vidisset Dominus, misericordiâ motus super eam, dixit illi : Noli flere.

Lorsque Jesus-Christ étoit près de la ville, on portoit en terre un mort, fils unique d'une femme veuve, & cette femme étoit accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jesus l'ayant vue, il en fut touché, & lui dit : Ne pleurez point. En saint Luc, ch. 7.

ENTRE bien des sujets qui touchèrent le Sauveur des hommes à la vûe de ce funébre appareil qu'il apper-

çoit devant ſes yeux, ſçavez-vous, Chrétiens, à quoi ſon cœur eſt plus ſenſible, & ce qui lui paroît plus digne de ſa compaſſion ? Ce ſont les imperfections & les foibleſſes qu'il remarque dans cette mere, qui pleure la perte de ſon fils, que la mort vient de lui ravir. Il a pitié de ſon attachement exceſſif à la perſonne de ce fils unique; il a pitié du peu de ſoumiſſion qu'elle témoignoit aux ordres de la Providence; il a pitié de ſon infidélité, qui lui fait enviſager la mort avec des ſentimens tout naturels & tout humains; il a pitié non-ſeulement d'elle, mais de nous tous, qui ne vivons pas dans cette diſpoſition parfaite où doit être une ame fidéle au regard de la mort, & qui par une lâche timidité nous en faiſons un objet d'horreur, lorſque nous en pourrions faire la matiere de nos plus grandes vertus & le couronnement de notre vie. Voilà ce que Jeſus-Chriſt déplore : *Miſericordiâ motus ſuper eam.* Or c'eſt à cette compaſſion du Fils de Dieu que je m'arrête aujourd'hui. J'entreprends de la juſtifier, & de vous montrer, que rien en effet n'eſt plus

déplorable que la préparation d'eſprit & de cœur où ſe trouvent la plûpart des Chrétiens à l'égard de la mort. Nous ſommes foibles en tout, & notre misère en tout ſe découvre ; mais on peut dire qu'elle eſt extrême ſur ce point. La ſeule image de la mort nous contriſte & nous effraie. Nous n'y penſons preſque jamais ſans douleur, nous n'en pouvons entendre parler ſans peine. Au moindre danger qui nous menace, aux premieres attaques d'une maladie qui peut nous conduire à ce terme, nous nous allarmons, nous nous troublons, nous nous déſolons ; & moi je veux, mes Freres, vous raſsûrer contre ces allarmes, je veux vous prémunir contre ces troubles & ces déſolations : comment? en vous faiſant concevoir de la mort des idées plus conformes au Chriſtianiſme que vous profeſſez ; en vous la repréſentant ſous une figure beaucoup moins odieuſe que vous ne l'avez juſques à préſent conſidérée ; en combattant, ou du moins en réglant cette crainte ſans bornes & ſans meſure, qui vous porte quelquefois à de ſi pitoyables extrémités. Vierge ſainte,

c'eſt vous que Dieu a établi notre protectrice au moment de la mort, & c'eſt en cette qualité que l'Egliſe tous les jours vous ſalue. Obtenez-nous dès maintenant par votre puiſſante médiation, les mêmes ſecours que nous attendons à cette derniere heure; & recevez l'hommage que nous vous préſentons, en vous diſant : *Ave.*

POur vous propoſer d'abord mon deſſein, je diſtingue trois ſortes de perſonnes qui craignent la mort. Les premiers la craignent par un eſprit d'infidélité, & ce ſont les libertins & les athées; les ſeconds la craignent par une trop grande paſſion pour les biens de la vie préſente, & ce ſont les mondains, ou ambitieux, ou intéreſſés, ou voluptueux; les troiſiémes la craignent par un ſentiment de la nature, & ce ſont généralement tous les hommes, ſans en excepter même les ſages, ni les Chrétiens. Trois principes tout différens, l'infidélité, l'attachement au monde, le ſentiment de la nature; mais principes qui tous agiſſant ſur les ames foibles, y produiſent les mêmes effets, & y font naître, quoiqu'en diverſes

manieres & par divers motifs, les mêmes frayeurs de la mort. Ceux qui la craignent par infidélité ou par une trop grande passion pour les biens de la vie, sont les plus criminels. Ceux qui la craignent par une aversion naturelle, sont les plus excusables. Mais les uns & les autres sont toujours à plaindre dans leur condition, & ont de quoi exciter la compassion de Jesus-Christ & la nôtre. Les libertins & les Athées craignent la mort, parce que ne reconnoissant point d'autre vie que celle-ci, ils se persuadent que tout mourra pour eux du moment qu'ils mourront eux-mêmes, & c'est une infidélité qu'il faut détester. Les mondains craignent la mort, parce qu'ils aiment le monde, & qu'ils sçavent que la mort les en séparera, & c'est une passion pour le monde dont il faut se détacher. Tous les hommes en général craignent la mort, parce que la nature d'elle-même répugne à cette violente division de l'ame & du corps, & c'est un sentiment humain que la religion doit corriger. Or écoutez trois propositions qui vont partager ce discours. Rien de plus funeste que l'état

de l'impie & du libertin, qui craint la mort parce qu'il eſt tombé dans le déſordre de l'infidélité : c'eſt la premiere partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain, qui craint la mort parce qu'il eſt attaché au monde : c'eſt la ſeconde partie. Rien de plus déraiſonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme Chrétien, qui craint la mort parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul uſage de ſa religion : c'eſt la troiſieme partie. De là, j'aurai lieu de parler, en concluant, à ceux même qui craignent la mort par une trop vive appréhenſion des jugemens de Dieu, & je leur apprendrai à régler ſur cela leur foi. Je n'oublierai rien pour vous inſtruire ſur tous ces points, & il ne tiendra qu'à vous d'en profiter.

I. PARTIE.

TErtullien parlant des impies, que l'Ecriture appelle inſenſés parce que malgré leur raiſon même, ils diſent dans leur cœur qu'il n'y a point de Dieu, *Dixit inſipiens in corde ſuo, Non eſt Deus* : ce grand homme, dis-je, fait une remarque bien judicieuſe, &

Pſal. 13.

que l'expérience du siécle vérifie parfaitement ; sçavoir que personne n'est jamais tombé dans cette erreur, de croire qu'il n'y eût point de premier Etre ni de divinité, sinon ceux à qui il seroit expédient qu'il n'y en eût point en effet, & qui trouveroient leur avantage dans le système de cet Athéisme. *Nemo Deum non esse credit, nisi cui non esse expedit.* Je dis le même de ceux qui ne jugeant des choses que par les sens, prévenus des fausses maximes du libertinage, ou ne croient pas une vie future, ou ne la croient qu'à demi. Car je soutiens que personne n'en a jamais douté, que celui qui avoit intérêt & à qui il étoit avantageux d'en douter : c'est-à-dire, que celui dont la vie déréglée & corrompue lui devoit faire souhaiter, qu'il n'y en eût jamais d'autre que celle-ci, & que toutes nos espérances se terminassent à la mort. Mais après tout, Chrétiens, ce genre d'infidélité, quelque endurcissement de cœur, ou quelque force d'esprit prétendue qui l'accompagne, ne délivre point les hommes de la crainte de mourir, puisqu'au contraire ils craignent de *Tertul.*

mourir, parce qu'ils ne reconnoissent point d'autre vie que la vie présente ; & qu'ils le craignent d'autant plus, que leur infidélité, en leur faisant rejetter la créance de l'autre vie, n'exclut point de leur esprit cette cruelle incertitude qui leur reste, s'il y a une autre vie ou s'il n'y en a pas.

Or dans l'un & dans l'autre état, je prétends qu'ils sont dignes de compassion, mais d'une compassion, dit saint Jérôme, mêlée d'indignation, n'y ayant rien de plus déplorable que la crainte de la mort fondée sur une pareille incrédulité. Supposons-les tels qu'il nous plaira, du moment qu'ils n'ont plus la foi d'une autre vie, il est impossible qu'ils ne regardent la mort avec horreur, pourquoi ? parce qu'ils ne trouvent plus rien qui leur puisse servir de ressource, & qu'ils ne l'envisagent plus comme un passage au Royaume de Dieu & à la bienheureuse immortalité, mais comme une destruction entiere d'eux-mêmes; comme un anéantissement total, soit de l'ame, soit du corps, & par conséquent comme la privation de tous les biens & le souverain de tous les maux.

Et c'eſt ce que l'Ecriture nous fait entendre au chapitre troiſiéme du livre de la Sageſſe, où elle parle de la mort des Juſtes & des amis de Dieu. Car voici en quels termes elle s'exprime. Les Juſtes ont ſemblé mourir aux yeux des impies : *Viſi ſunt oculis inſipientium mori.* Prenez garde, s'il vous plaît, à cette expreſſion, *Viſi ſunt*, ils ont ſemblé. Car ils ne ſont pas en effet morts de la maniere que ſe le figurent les libertins & les Infidéles. Et quelle eſt ſur cela l'idée des infidéles & des libertins ? C'eſt qu'ils ſe perſuadent, ajoûte le Saint Eſprit, que la mort qui n'eſt qu'une ſortie hors de ce monde, & qu'un voyage qui conduit les Juſtes à leur éternelle félicité, eſt le comble de la deſolation & la ruine de tout l'homme, *Et æſtimata eſt afflictio exitus illius, & quod à nobis eſt iter, exterminium.* Voyez-vous Chrétiens, le caractère de l'incrédule. Il conçoit la mort, qui eſt, pour ainſi dire, le retour de nous-mêmes à cette ſainte patrie que nous cherchons, comme un retour dans notre néant, *Et quod à nobis iter, exterminium.* D'où il s'enſuit qu'il l'enviſage comme l'objet le plus

Sap. c. 3.

Ibid.

effrayant, & comme le dernier malheur. Or encore une fois il eſt évident qu'il n'y a point de condition plus miſérable que celle-là, & les libertins eux-mêmes ſont obligés d'en convenir.

Car quelle douleur, ou plûtôt quel ſupplice à un homme de ſe pouvoir dire continuellement : Bientôt je ceſſerai d'être tout-à-fait ; ou je commencerai pour jamais à être malheureux ; & il m'eſt incertain ſi ce ſera l'un ou l'autre. Dans peu de tems je ne ſerai plus rien de ce que je ſuis, ou je ſerai ce que je voudrai éternellement, mais inutilement, n'être pas. Toute ma deſtinée ſur la terre eſt réduite à un petit nombre de jours, qui s'écoulent malgré moi, & après leſquels, ou il n'y aura plus rien pour moi, ou il n'y aura qu'un mal infini & inévitable. Peut-on rien s'imaginer de plus affligeant ? Or il n'y a que l'homme, je dis que l'homme impie & ſans religion, qui ſe trouve dans cette misère. Les Anges, excellente remarque de ſaint Ambroiſe & qui mérite votre attention, les Anges qui ont un entendement pour ſe connoître,

ſçavent qu'ils ſont naturellement incorruptibles, & ainſi ils n'ont point de vûe ni d'inquiétude de la mort. Les bêtes ſont ſujettes à la mort ; mais elles ne ſe connoiſſent pas elles-mêmes ; & ne faiſant nulle réflexion, elles n'ont nulle appréhenſion de mourir. Les Juſtes, qui ſelon le corps doivent mourir comme les bêtes, & qui ſe connoiſſent comme les Anges, ſe ſoutiennent dans l'attente d'une vie immortelle. Mais le libertin n'a aucun de ces avantages. Il doit mourir, & il ne l'ignore pas : il a une ame immortelle, & il ne le croit pas. La connoiſſance qu'il a de ſa mort, l'afflige ; & l'ignorance de ſon immortalité lui ôte le reméde qui pourroit le conſoler dans ſon affliction. Il n'a une raiſon que pour ſe troubler ou pour ſe déſeſpérer : & il ne ſe connoît ſoi-même, que pour ſe rendre malheureux. Car voilà l'état où l'aveuglement de l'impiété conduit enfin les hommes ; & cela par un juſte châtiment de Dieu, afin que leur libertinage même leur tienne lieu de tourment & qu'ils n'en retirent point d'autre fruit, que de vivre dans une confuſion de penſées qui leur

représentent déja & qui leur avancent les plus douloureuses peines de l'enfer.

Mais, dites-vous, l'impie dont l'iniquité est consommée, & qui selon la parole de Salomon, est descendu dans le fond de l'abysme, ne doit plus craindre la mort, puisqu'il ne croit plus rien après la mort. Et moi je réponds : Peut-être joüiroit-il de cette paix, quoique fausse & criminelle, s'il pouvoit trouver un point fixe dans son erreur, & si la même impiété qui le fait douter de tout, pouvoit le rendre sûr de quelque chose. Encore même, dit saint Augustin, ne laisseroit il pas de craindre alors la mort pour l'intérêt de la vie qu'il aime, & dont il se verroit toujours à la veille d'être privé, sans rien appercevoir dans le futur, ni du côté de Dieu, ni du côté de la créature, qui le dédommageat de cette perte. Mais le malheur de sa condition va bien encore plus avant : car ne pouvant même s'assûrer de ce néant chimérique & imaginaire qu'il se promet après la mort, & n'en ayant tout au plus qu'une foible opinion, combattue de mille doutes & de mille préjugés contraires : vivant dans

le hazard du oui ou du non ; & malgré son infidélité, courant tout le risque d'une éternité affreuse, il faut nécessairement qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas. Concevez bien cette pensé qui est du Chancelier Gerson : il faut, dis-je, qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas, & cette crainte dans un sens est encore plus terrible pour lui que celle qui lui viendroit de la certitude des jugemens de Dieu.

Mais son libertinage repliquerez-vous, peut le rendre insensible à tout cela. Je le veux, Chrétiens, que son libertinage puisse aller jusques à ce point d'insensibilité, c'est-à-dire, jusqu'à l'état des bêtes, dont il envie peut-être le sort, & auxquels il ambitionne d'être semblable : *Homo cùm in honore esset, non intellexit. Comparatus est jumentis insipientibus, & similis factus est illis.* Mais il faudroit examiner si ce seroit là un avantage pour lui, & si le parti de l'insensibilité, dans un danger d'une telle conséquence, le rendroit moins digne de compassion, que les allarmes d'une juste crainte qu'il auroit à soutenir. Je dis

Psal. 48.

dans un danger que lui-même il reconnoît tout au moins être danger, & auquel il avoue que son insensibilité ne remédie pas. Mais quoi qu'il en soit, il est toujours vrai, que tandis qu'il aura quelque sentiment, bien qu'il ne croie pas les suites de la mort, il les craindra. Or je prétends que ce sentiment ne s'éteindra jamais en lui, non plus que sa raison, & que dans les plus grands emportemens, ou, pour mieux dire, dans la plus grande corruption de son esprit, il portera toujours au-dedans de soi un ver, une pensée fâcheuse & importune, qui lui représentera intérieurement : mais si tu te trompes ; mais si cette mort sensible & passagère qui détruit le corps, est suivie d'une autre mort qui fasse la réprobation de l'ame ; mais si ce qu'en ont cru tous les Saints & tous les Sages du Christianisme, se trouvoit véritable ; mais si la passion à laquelle tu t'en rapportes, t'aveugloit & te séduisoit, où en serois-tu ? pensée qui le troublera pendant la vie, mais qui fera encore sur lui des impressions bien plus vives aux approches de la mort. Car c'est alors que l'impiété la plus

fiere & la plus réſolue commence à s'ébranler & à ſe démentir. C'eſt alors que nous voyons ces braves, ces intrépides, ces hommes qui ne tenoient nul compte, ni de la mort ni de l'enfer: & qui dans la vigueur d'une ſanté parfaite s'eſtimoient aſſez forts pour ne pas s'inquiéter de Dieu & de ſes jugemens, c'eſt alors que nous les voyons marquer des foibleſſes pitoyables, être ſaiſis de frayeur, tomber dans le déſeſpoir, déteſter le paſſé, s'allarmer du préſent, avoir horreur de l'avenir, mais une horreur, dit ſaint Chryſoſtôme, pareille à celle des démons & des réprouvés, qui ne ſert qu'à augmenter leur peine, & qui fait même une partie de leur damnation.

Ah! mes Freres, écrivoit ſaint Paul aux Theſſaloniciens, ſouvenez-vous d'une importante maxime, & qu'elle demeure éternellement gravée dans vos cœurs. Car nous ne voulons pas que vous ignoriez ce que vous devez ſçavoir touchant l'état de ceux qui meurent, ou plutôt qui dorment du ſommeil de la mort, afin que vous ne vous en attriſtiez pas comme tous ceux qui n'ont point la même eſpérance que

1. *Tess.* c. 4. nous. *Nolumus vos ignorare, Fratres; de dormientibus: ut non contristemini, sicut & cæteri qui spem non habent.* C'est à vous, mes chers Auditeurs, que j'adresse aujourdui ces belles paroles. Observez, s'il vous plaît le sens de l'Apôtre. Il ne nous défend pas de craindre la mort, ni d'être touchés de la mort de nos amis & de nos proches. Mais il nous défend de nous affliger & de craindre, comme ceux qui vivant sans religion, vivent sans espérance des biens éternels, *Sicut & cæteri qui spem non habent* : pourquoi ? parce que cette crainte & cette tristesse procédant alors d'un principe d'infidélité, ce n'est pas un moindre crime devant Dieu, que l'infidélité même. En effet, il m'est permis de craindre la mort, mais il ne m'est pas permis de la craindre par toutes sortes de motifs, & je suis prévaricateur, si je la crains d'une maniere qui soit opposée à la pureté de ma foi. Cependant, Chrétiens, c'est un des désordres qui regnent parmi nous. On voit des hommes dans le Christanisme qui craignent la mort, non pas en fidéles, mais en Païens ; des Chrétiens de profession,

mais qui n'en ayant que le nom & que l'apparence, raisonnent sur l'autre vie comme des Epicuriens. Car vous diriez qu'il y a encore parmi nous les partisans de cette Secte, & Dieu veuille que la réflexion que je fais, ne convienne à personne de ceux qui m'écoutent.

Vous me demandez le moyen de se préserver d'une si damnable & si malheureuse disposition d'esprit & de cœur. Le voici tiré d'un des plus illustres exemples que nous fournisse l'Ecriture. C'est de faire dans la vûe de la mort, ce que faisoit le Patriarche Job au milieu de ses souffrances, lorsqu'accablé de calamités il se voyoit languir & mourir. C'est de renouveller comme lui cette confession de foi, qui soutenoit sa patience & sa persévérance, quand il disoit, *Scio quòd Redemptor meus vivit, & in novissimo die de terra surrecturus sum & in carne mea videbo Deum salvatorem meum. Reposita est hæc spes in sinu meo.* Je sçai que j'ai un Rédempteur vivant dans le Ciel, & que je résusciterai du sein de la terre. Je sçai que je verrai dans ma propre chair & de mes yeux ce Dieu mon Sauveur. Je sçai que la mort n'est pour moi *Job.* c. 19.

qu'un changement d'état, qu'un passage pour mon ame, qu'un sommeil pour mon corps; qu'elle ne me va dépouiller que pour me revêtir, & qu'en m'ôtant une vie fragile & périssable, elle doit me mettre en possession d'une vie qui ne finira jamais. Oui, je le sçai : & cette espérance que Dieu me laïsse comme un précieux dépôt, est ce qui me console dans mes misères, ce qui me fortifie dans mes défaillances, ce qui m'attache à mes devoirs ce qui me rend invincible dans mes tentations, ce qui m'empêche de succomber à la violence des persécutions. Sans cette espérance toute ma force m'abandonneroit en mille rencontres, & je céderois aux révoltes de la nature; mais cette espérance est mon support, & voilà pourquoi je la conserve dans mon cœur. *Reposita est hæc spes in sinu meo.*

Ah! Seigneur, s'écrioit David (autre sentiment bien capable d'affermir en nous la grace de la foi) il est vrai, Seigneur, vous nous avez humiliés dans ce séjour d'affliction & de larmes, en nous rendant sujets à la mort : mais la mort à laquelle vous nous avez condamnés, n'est point une véritable mort,

ce n'eſt qu'une ombre de la mort, dont vous nous avez couverts, pour nous faire porter les marques de votre juſtice, & pour nous faire ſentir en même tems les effets de votre miſéricorde : *Humiliaſti nos in loco afflictionis & cooperuit nos umbra mortis.* Non, dit ſaint Ambroiſe expliquant ce paſſage du Pſeaume, la mort du corps n'eſt qu'une ombre & une repréſentation de la mort, *Mors carnis umbra mortis.* Et c'eſt la penſée dont ſe doivent armer & munir non-ſeulement les pécheurs, qui par l'excès de leurs crimes auroient en quelque ſorte perdu le don de la foi, mais les Juſtes mêmes & les amis de Dieu, dont la foi par une conduite particuliere de la Providence ne laiſſe pas ſouvent d'être ébranlée ſur le ſujet de la mort. Car combien d'ames ſaintes & prédeſtinées ont ſouffert là-deſſus les mêmes attaques, que les plus déclarés impies ? A combien de rudes épreuves Dieu n'a-t-il pas pris plaiſir pour faire triompher ſa grace, d'expoſer leur religion; & combien de fois un Chrétien au milieu même de ſes ferveurs, n'a-t-il pas pu dire auſſi-bien que David : *Pſal.* 43. *Ambr.*

Psal. 72. *Mei autem penè moti sunt pedes, penè effusi sunt gressus mei* A la vûe de cet affreux cahos de l'éternité que j'attends, j'ai presque détourné mes pas de la voie où je marchois, & mes pieds ont été sur le point de gliſſer. Car la foi qui devoit être mon unique appui, eſt devenue comme chancellante dans mon cœur. Combien, dis-je, ne trouveroit on pas d'ames élues, qui tiennent ce langage? Il eſt donc néceſſaire qu'elles ſe mettent en garde contre cet eſprit d'infidélité qui ſeroit pour elle une pierre de ſcandale & un écueil où elles iroient échouer. Mais avançons, & voyons maintenant l'état du mondain qui craint la mort parce qu'il eſt attaché au monde. Autre eſpéce de crainte dont nous avons à nous préſerver: c'eſt le ſujet de la ſeconde partie.

II. PARTIE. LE Saint-Eſprit l'a dit, Chrétiens, & nous n'en ſommes que trop convaincus par l'expérience ſenſible que nous avons de notre misère, & de celle des autres, que rien n'eſt plus fâcheux ni plus amer que le ſouvenir de la mort pour un homme du monde, qui fait

consister son repos & son bonheur dans la joüissance des biens temporels. *O mors, quàm amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis !* Prenez garde, mes Freres, nous fait ingénieusement remarquer saint Augustin, aux deux termes dont se sert l'Ecriture. Elle ne dit pas que la pensée de la mort est triste & affligeante à celui qui possede les biens temporels, mais à celui qui a établi sa paix & sa félicité dans la possession des biens temporels : *Homini pacem habenti.* De plus, pour exprimer ces sortes de biens, elle ne les appelle pas simplement biens, mais elle leur donne le nom de substance, & veut par-là signifier la fausse idée que nous en avons : *In substantiis suis.* Car les Justes qui ont l'esprit de Dieu, ne considèrent ces biens que comme de foibles accidens, dont ils peuvent aisément se passer; qu'ils ont aujourd'hui & qu'ils n'auront pas demain; dont la perte pourra leur causer quelque légère altération, mais sans préjudice de cette consistence ferme & immobile que la grace leur donne : au-lieu que les mondains attachés à ces

Eccli. c. 41.

biens terrestres, en font leur principal & leur capital, rapportant tout à ces biens, ne se mesurant que par ces biens, ne s'appuyant & ne faisant fond que sur ces biens, comme si eux-mêmes ils étoient faits pour ces biens, & que ces biens ne fussent pas plûtôt faits pour eux : *Homini pacem habenti in substantiis suis.* Or c'est aux hommes de ce caractère, non point absolument aux Grands ni aux riches, que le souvenir de la mort fait horreur ; c'est pour eux qu'il est plein d'amertume, *Quàm amara est memoria tua !* Car comme dit saint Chrysostôme, raisonnant sur les mêmes paroles de l'Ecriture, on a vû des Grands dans le Christianisme, & des riches, par un effet de la grace toute puissante de Dieu, méditer la mort avec plaisir, en entendre parler avec joie, en recevoir la nouvelle sans trouble, pourquoi ? parce que tout riches, tout Grands qu'ils étoient, leurs désirs ne se portoient ni aux grandeurs humaines, ni aux richesses. Ils les possédoient sans attache, & ils les perdoient sans regret. Mais on n'a jamais vû de Grands ni de riches, attachés à ce qu'ils étoient & à

ce qu'ils poſſédoient ; ni jamais, ſi vous voulez, on n'a vû de petits & de pauvres attachés à ce qu'ils n'étoient pas & à ce qu'ils ne poſſédoient pas, qui ne fuſſent effrayés de la mort. En effet, Chrétiens, l'étrange & douloureuſe penſée pour un homme du ſiécle qui vit à ſon aiſe, qui ſe voit bien établi dans le monde, qui ſe trouve revêtu d'une Charge, d'une dignité honorable, qui ne manque de rien pour ſe maintenir dans la ſplendeur & dans l'éclat; qui dans l'opulence, dans la réputation, dans le crédit où il eſt, peut tout & eſt au-deſſus de tout : quelle penſée pour lui au milieu de tout cela, que cette réflexion, il faut mourir. Ne parlons point de ces fortunes ſi hautes ni ſi complettes qui font les heureux de la terre. Comme elles ſont aujourd'hui plus rares, cette moralité ne s'étendroit pas bien loin. Parlons de celles qui ſont moins éclatantes & plus ordinaires. Quelle penſée pour un homme même du commun, qui voit ſa famille honnêtement pourvûe, qui a des biens ſuffiſamment, qui en joüit & s'en fait honneur, qui n'a ni embarras ni ſoins,

& dont la santé, les forces, l'âge répondent à tout le reste (car c'est ainsi que le texte sacré nous le dépeint dans
Ibid. les paroles suivantes, *Viro quieto, & cujus viæ directæ sunt in omnibus, & adhuc valenti accipere cibum*) quel souvenir, dis-je, pour ce mondain, que cette sombre & désolante considération, il faut mourir!

Or c'est en cela qu'il me paroît digne de compassion : non point seulement de ce qu'étant attaché d'esprit & de cœur aux biens de cette vie, il appréhende la mort; mais de ce qu'enviſageant la mort, il a été assez aveugle pour s'attacher à des biens qui passent si vîte, & de ce que la nécessité de mourir ne l'en détache pas. Voilà sur quoi je déplore son aveuglement. En effet, si la vie présente devoit toujours durer, je ne m'étonnerois pas qu'il y eût des ambitieux & des avares sujets au passions déréglées qui les dominent. Quelque vaines & frivoles que soient ces occasions, je comprends qu'elles deviendroient alors sérieuses & prudentes; & que dégagés du souvenir de la mort, nous pourrions nous faire un point de sagesse de suivre & de

de contenter nos désirs, pourquoi ? Parce que nous aurions droit de compter pour réel tout ce que le monde a de spécieux & d'apparent, & que notre raison même commenceroit à être d'intelligence avec la cupidité & l'ambition qui nous domineroit. Je dis encore plus : si nous devions seulement vivre autant que ces premiers Patriarches, Fondateurs du monde, à qui des siécles entiers, selon le témoignage de l'Ecriture, n'étoient que la fleur de l'âge; & qui sans vieillesse, ni caducité, voyoient une longue & nombreuse suite de générations, peut-être consentirois-je que nous eussions pour les biens temporels quelque empressement & quelque ardeur. L'éloignement du terme sembleroit en quelque maniere nous justifier, quoiqu'alors même nous devrions toujours modérer nos inquiétudes, & reprimer notre convoitise par la vûe de la mort, qui quelque éloignée qu'elle fût, étant néanmoins certaine & assûrée, nous les raviroit enfin, & c'est la belle observation de S. Jérôme, que je vous prie de faire après lui. Il dit que c'est pour cela que Moyse dans la Genèse, faisant la supputation des

années que chacun de ces premiers hommes avoit vécu, ajoûtoit toujours cette conclusion générale, *Et mortuus est*, & il mourut. Noé vécut neuf cens ans, & il mourut; Seth tant d'années, & il mourut : ainsi des autres. Pourquoi cette addition, Et il mourut? Ne l'entendoit-on pas assez, & n'étoit ce pas assez de marquer l'espace de tems que leur vie avoit duré? Ah! répond saint Jérôme, c'est pour nous apprendre que quand nous aurions à vivre des milliers de siécles, nous aurions toujours tort de nous passionner pour les biens présens, puisqu'il seroit encore vrai de dire de nous, Et il mourra. Or cela seul devroit corriger l'excès de nos affections, & rompre tous nos attachemens. J'en conviens, mes chers Auditeurs, & à Dieu ne plaise que je veuille contredire le sentiment de ce saint Docteur. Mais après tout il faut avouer que dans cette supposition d'une vie de plusieurs siécles, nos attachemens auroient quelque prétexte & quelque apparence d'excuse. Mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, & nous attachant à cette vie courte & passa-

gère, comme nous nous y attachons, & à ſes biens, en vérité, mes Freres, ſommes-nous ſages, & avons-nous de quoi nous juſtifier, je ne dis pas devant Dieu, mais je dis même devant nous, & à notre propre tribunal? N'y a-t-il pas en ceci de l'enchantement, & pour parler avec le Saint-Eſprit de l'enſorcellement? *Faſcinatio nugacitatis.* Ah! inſenſé que vous êtes, dès cette nuit même on va vous redemander votre ame: vous mourrez, & pour qui ſera tout ce que vous avez amaſſé? Ainſi eſt-il dit dans l'Evangile à ce riche, qui prétendoit goûter tranquillement & long-tems le fruit de ſes peines: *Stulte, hâc nocte animam tuam repetent à te; quæ autem paraſti cujus erunt?* Voyez-vous, reprend ſaint Bernard, la qualité que donne l'eſprit de Dieu à celui qui met ſon cœur dans les biens de la terre? Il ne lui reproche pas expreſſément ſa foibleſſe, ſa témérité, ſon peu de religion & de foi, mais ſa folie, *Stulte;* parce que cette parole comprend tous les autres reproches, & enchérit même au-deſſus. Devoir mourir, & s'entêter des biens de la vie, juſqu'à en

Sap. c. 4.

Luc. c. 10.

faire l'unique objet de ſes déſirs, c'eſt perdre le ſens.

Vous ne devez donc pas, mon cher Auditeur, être ſurpris, ni trouver mauvais, ſi je vous traite aujourd'hui comme cet homme de l'Evangile, & ſi je vous dis, tout ſage d'ailleurs, & tout prudent que vous pouvez être ſelon le monde, *Stulte*, inſenſé, pourquoi ce ſoin extrême de votre corps, qui ſera bien-tôt la pâture des vers; pourquoi ces vaſtes deſſeins que la mort dans peu va renverſer, & faire évanouir; pourquoi tant chercher à vous aggrandir & à vous étendre, puiſqu'au bout de quelques jours ſix pieds de terre vous ſuffiront? Quand la concupiſcence s'allumera dans votre ame, diſoit ſaint Paul, & que, maîtreſſe de votre raiſon, elle vous enivrera des choſes viſibles, ſçavez-vous, mes Freres, comment vous pourrez l'éteindre, & en arrêter les emportemens? Ce ſera par cette penſée: Hé nous n'avons point ici de demeure permanente; mais tandis que nous vivons dans ce corps mortel, nous ſommes hors de notre patrie, & nous ne devons nous regarder que comme des voyageurs. Or ſi l'on

voyoit un voyageur s'intéreſſer à tout ce qui ſe paſſe ſur ſa route, prendre feu ſur cela, en être agité, affligé, déſolé, quelle idée s'en formeroit-on? Voilà néanmoins ce que nous faiſons; voilà ce qui nous inſpire de ſi vives craintes de la mort, & ce qui nous rend dans nos craintes & nos frayeurs, ſi dignes de pitié. Car de ſe laiſſer ſurprendre à des biens faux & apparens, & de s'attirer par-là, en vûe de la mort, des frayeurs & des peines réelles & effectives, c'eſt une illuſion qui dans l'ordre de la Providence peut bien même être regardée comme une punition. Pendant que l'Apôtre étoit dans cette terre d'exil, il ſouhaitoit ſans ceſſe de ſe voir au bout de ſa carriere, parce qu'il ne tenoit à rien, & qu'il avoit le cœur libre & dégagé de tous les objets matériels & mortels: *Quis me liberabit de corpore mortis hujus?* Rom. c. 7. Mais ſi nous ne ſommes pas dans la même diſpoſition, ou plûtôt, ſi nous ſommes dans une diſpoſition toute contraire, ce qu'ajoûte ce Docteur des nations ne nous convient que trop: *Ingemiſcimus gravati, eò quòd nolumus expoliari.* 2. Cor. c. 5. Nous gémiſſons à l'aſpect de

la mort : les infirmités, les maux qui en ſont les avant-coureurs, & qui nous avertiſſent qu'elle approche, nous rempliſſent l'eſprit de ſombres images, & nous font pouſſer de profonds ſoupirs, parce que nous ne voulons point être dépouillés de ces biens que nous avons, & qu'il faut quitter en mourant.

Quel ſpectacle, mes chers Auditeurs, qu'un riche mondain aux priſes avec la mort, & qui juſqu'à la derniere extrémité ſe défend contre elle ! La mort le preſſe de ſortir, & il voudroit toujours habiter ces agréables & ſuperbes appartemens, qui ſont l'ouvrage de ſes mains, diſons mieux, de ſa vanité & de ſon luxe. Il a encore dans le cœur une inclination qui faiſoit toute la douceur de ſa vie, & la mort l'en ſépare, on l'en arrache impitoyablement. Il avoit encore des vûes pour l'accroiſſement de ſa fortune, il avoit des projets qu'il étoit ſur le point d'exécuter, & la mort dans un moment déconcerte tout. De quoi eſt-il touché ? de cette ſortie du monde, de cette ſéparation, de ce renverſement, de ce débris ſubit & ſi général. Hé, mon

cher Frere, voilà ce qui m'effraye pour vous. C'eſt, dis-je, de voir que ce qui excita alors vos regrets, ce ſont ces mêmes paſſions qui ont fait vos crimes & vos déſordres durant tout le cours de vos années. Si vous craigniez la mort par mille autres endroits qui peuvent la faire craindre aux pécheurs, je m'en conſolerois, & je me mettrois en devoir de vous apprendre à profiter de cette crainte. Si dans l'appréhenſion de la mort, vous travailliez à étouffer ces paſſions, & à rompre volontairement ces habitudes qui vous attachent à la vie, je vous en féliciterois, & j'en bénirois Dieu. Mais que vous ne ſoyez ſenſible qu'à ce qui vous a perdu juſqu'à préſent, & qu'à ce qui doit achever de vous perdre, voilà encore une fois par où votre état me paroît déplorable & bien terrible.

Que faut-il donc faire, & de tout ceci quelle concluſion ? C'eſt de mourir dès maintenant & de bonne heure en eſprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet. C'eſt de fermer les yeux à cette figure du monde qui nous ebloüit, & qui paſſe, afin de n'avoir

plus tant de peine à la laisser passer, & de n'entrer plus sur cela en de si violentes agitations. C'est d'éloigner notre cœur, de le dégager, & de le déprendre de tout ce qu'il faudra un jour quitter. Mais, me direz-vous, nous craindrons toujours la mort par un sentiment naturel. Voilà à quoi je vais répondre, en parlant de ceux qui craignent la mort par un sentiment de la nature, & qui ne font, pour se fortifier contre cette crainte, nul usage de leur religion. C'est la troisiéme partie.

III. PARTIE. JE le sçai, Chrétiens, & je n'en puis disconvenir : c'est un sentiment que la nature a de tout tems imprimé dans les cœurs des hommes, sans en excepter même les Sages, ni les Chrétiens, de craindre la mort, & de la regarder avec frayeur. Mais je sçai aussi que de tout tems les Sages ont trouvé moyen de corriger sur ce point la nature par la nature même, & qu'ils se sont rassûrés par leur propre raison contre toutes les raisons qui formoient en eux ces craintes involontaires dont ils vouloient se délivrer. Or ne sommes-nous pas bien dignes de compassion,

si nous ne faisons pas avec les secours de la grace & les lumieres du Christianisme, ce que les Philosophes ont fait par la seule lumiere naturelle, & si nous avons moins de force dans la vraie Religion, qu'ils n'en ont témoigné dans l'idolâtrie & la superstition?

Car je suis surpris, & vous devez l'être comme moi, en considérant ce que ces Païens ont pensé & ce qu'ils ont pratiqué sur le sujet de la mort; les excellentes idées qu'ils en ont conçûes, & les généreux efforts de magnanimité & de constance par où ils les ont soûtenues. Tantôt ils prétendoient que c'etoit pour nous une crainte ridicule que celle de la mort, étant déja morts tant de fois, & mourant tous les jours. *Nos mortem ridiculè timemus, toties jam mortui, & morientes.* Qu'est-ce-à-dire, morts tant de fois? C'est qu'autant d'années que nous avons vécu, & qui ne reviendront jamais, ce sont autant de portions retranchées de notre vie, & comme autant de morts par où nous avons passé. Et qu'est-ce à dire, mourant tous les jours? C'est que chaque moment qui nous échappe sans *Seneca*

retour, eſt une épreuve continuelle de la mort : *Toties jam mortui & morientes.* Tantôt ils s'étonnoient comment on pouvoit craindre ſi longtems ce qui devoit durer ſi peu, & comment ce point de la mort, qui eſt preſque imperceptible pouvoit altérer & troubler toute la paix de notre ame : *Quomodò quod tam cito fit, timetur diù !* Tantôt ils poſoient pour principe, que la mort rendant juſtice à tout le monde, & faiſant raiſon à un chacun des injures qu'il prétend avoir ſouffertes, on avoit tort de ſe plaindre d'elle : *Quid mortem quereris ? mors ſola jus æquum generis humani.* En effet, ces inégalités ſi odieuſes de la fortune, ces diſcernemens ſi aveugles de la faveur, ces rabaiſſemens du mérite & de la vertu, ces élévations des plus vils ſujets, enfin ces iniquités du ſiécle qui nous irritent, & qui excitent notre indignation, tout cela doit ceſſer à la mort, & c'eſt uniquement de la mort que nous devons eſpérer de voir la fin de tout cela. Or cette eſpérance eſt une des plus douces conſolations dans les diſgraces de la vie : *Mors ſola jus æquum generis humani.* Tantôt ils démontroient

que la mort, qui eſt le terme commun où tendent tous les hommes, ſervoit de remédes à pluſieurs, étoit le ſouhait de quelques-uns, faiſoit le bonheur & la felicité des autres, & qu'au reſte elle ne devoit jamais être mieux reçûe que quand elle venoit avant qu'on fût réduit à la néceſſité de la déſirer. *Mors omnibus finis, multis remedium, quibuſdam votum, de nullis meliùs emerita, quàm de his ad quos venit, antequàm invocetur.*

Et ils avoient raiſon : car qui fera bien attention à toutes les misères dont la mort nous dégage, & à toutes les peines qui accompagnent la caducité d'une longue vie, concluera aiſément, que la briéveté de nos jours eſt une des graces dont nous ſommes redevables à la Providence. Que dirai-je encore ? Tantôt ils concevoient la mort comme un heureux élargiſſement après une triſte captivité, tantôt comme le retour d'un fâcheux exil, tantôt comme l'affranchiſſement d'une milice laborieuſe, tantôt comme une prompte & parfaite guériſon : car c'eſt ainſi qu'ils ſe la repréſentoient, & qu'ils nous en ont fait la peinture. Mais tout cela,

me répondrez-vous, ce n'étoient que des ſpéculations & de pompeuſes paroles, qui n'empêchoient pas ces ſages de la gentilité d'avoir la mort en horreur, & de la fuir. Vous vous trompez, Chrétiens; ce n'étoient ni de vaines paroles, ni de ſéches ſpéculations. C'étoient pour eux des raiſons efficaces qui les perſuadoient, & qui même les perſuadoient ſouvent juſqu'à l'excès, puiſqu'ils en ſont bien des fois venus juſqu'à ſe rendre homicides d'eux-mêmes, & à s'en faire un honneur, un plaiſir, une vertu. C'étoit une erreur du Paganiſme: mais notre confuſion eſt que ces Païens ayant eu aſſez de grandeur d'ame & de fermeté pour aimer la mort, & pour la rechercher, nous qui ſommes Chrétiens, nous en ayons trop peu pour ne la pas craindre.

Je dis qu'en cela conſiſte & paroît notre foibleſſe: Pourquoi? Parce que la Religion que nous profeſſons, nous fournit des motifs bien plus puiſſans, pour nous adoucir la mort, & pour nous la faire conſidérer d'un œil tranquille & aſſûré; car prenez garde, s'il vous plaît, tout ce qu'en ont dit

ces Infidéles, & tout ce que je viens de tirer de leur morale, n'étoient que des productions de l'eſprit humain, que des raiſonnemens, & que des ſophiſmes, dont leur orgueil ſe flatoit. Mais dans le Chriſtianiſme nous avons les raiſons les plus ſolides, les raiſons les plus eſſentielles, les raiſons les plus capables de pénétrer nos eſprits, & de répandre dans nos cœurs une onction de grace, en faveur de la mort, & à l'avantage de la mort. Vous me les demandez; & les voici telles que la Foi nous les propoſe, & que nous devons nous les propoſer à nous-mêmes. La vûe de Jeſus-Chriſt mourant, l'attente du Royaume de Dieu, l'exemple des Saints & de tant de Juſtes, les thréſors infinis de grace dont la mort peut être enrichie. A quoi ſerons-nous ſenſibles, ſi rien de tout cela ne fait impreſſion ſur nous? Reprenons.

La vûe de Jeſus-Chriſt mourant, de ce Dieu qui immortel de ſa nature, ne s'eſt revêtu de notre chair, ſelon la Théologie de ſaint Paul, & ſelon ſon expreſſion, que pour goûter la mort, & en la goûtant, lui ôter toute

Hebr. son amertume, *Ut gratia Dei pro omni-*
c. 2. *bus guſtaret mortem.* Cependant, Chrétien foible & lâche, cette mort vous paroît encore amère. Jeſus-Chriſt l'a goûtée pour vous, & il vous ſemble dur de la goûter pour lui, & après lui. Quelque ſoin qu'il ait pris d'y répandre une douceur divine, vous la rejettez comme un calice plein de fiel & d'abſynthe. L'Apôtre a beau ſe féliciter de ce que la mort a été comme abſorbée & dépouillée par le triomphe
1. *Cor.* de cet Homme-Dieu ſur elle, *Abſorpta*
c. 15. *eſt mors in victoria.* Il a beau la défier, & par une eſpéce d'inſulte, qui n'a rien de préſomptueux, lui demander : O mort, où eſt ta victoire ? Où eſt ton
Ibid. aiguillon ? *Ubi eſt, mors, victoria tua ? Ubi eſt, mors, ſtimulus tuus ?* Tout cela ne nous touche point. La mort eſt toujours victorieuſe de notre foibleſſe, elle a toujours à notre égard la même force, toujours le même aiguillon, & l'on diroit que la vertu de la croix & de la mort du Rédempteur, eſt en quelque ſorte anéantie. Le privilége des Chrétiens unis à Jeſus-Chriſt, eſt de mourir, & de ne pas ſentir le tourment ni l'affliction de la mort, *Et non*

tanget illos tormentum mortis. Mais nous renonçons à ce privilége ; & par une pusillanimité indigne de notre foi, nous sentons non-seulement ce tourment de la mort, mais nous l'anticipons, mais nous l'augmentons. *Sap. c. 3.*

Ce n'est pas assez : l'attente du royaume de Dieu, de ce royaume du Ciel, où nous sçavons que nous ne pouvons entrer qu'après la mort, puisque Dieu lui-même nous l'a déclaré, *Nemo videbit me, & vivet.* N'est-il pas étonnant que parmi les demandes que nous faisons à Dieu, une des premieres & des plus importantes soit que son Regne arrive pour nous, *Adveniat regnum tuum ;* & qu'en même tems, par une visible contradiction, nous souhaitions avec tant d'ardeur, de retarder le plus qu'il nous est possible, l'avénement de ce regne ? N'est-il pas étrange que ce regne de Dieu devant être notre souverain bien, nous en redoutions les approches comme notre souverain mal ? Quand le Patriarche Jacob dans une extrême vieillesse, vit Joseph son fils comblé d'honneur & de gloire, & dominant sur toute l'Egypte, l'Ecriture nous apprend qu'il fut transporté d'un *Matth. c. 6.*

mouvement de joie, & qu'il s'écria : Ah ! mon fils, c'eſt déſormais que je mourrai content, puiſque je vous re-
Geneſ. vois : *Jam lætus moriar, quia vidi fa-*
c. 46. *ciem tuam.* Hé quoi, mes Freres, dit ſaint Bernard, la mort paroiſſoit douce à ce pere, parce qu'il voyoit pour un moment le viſage de ſon fils bien-aimé : & nous à qui la mort doit procurer le bonheur éternel de contempler Dieu même, nous à qui elle doit révéler la gloire de Dieu, nous à qui elle doit découvrir cet objet de béatitude que l'œil n'a point vû, & que le cœur de l'homme n'a jamais compris ; nous qui dans cette eſpérance devrions dire, Ah ! Seigneur, je mourrai ſans peine, & je mourrai même avec joie, puiſque c'eſt par-là que je dois joüir
Bern. de votre divine préſence, *Jam lætus moriar, quia viſurus ſum faciem tuam :* au-lieu de parler de la ſorte, & de le penſer, nous ſommes conſternés à la ſeule idée de la mort, & nous frémiſſons au moindre péril qui nous en approche, ou qui l'approche de nous.

Ce n'eſt pas tout encore : l'exemple des Saints & de tant de Juſtes. N'avons-

nous pas les mêmes ſecours pour nous affermir contre la mort, & d'où vient donc que nous tenons à toute heure un langage ſi différent & même ſi contraire à celui des ſerviteurs de Dieu? Ecoutez David dans l'ancienne Loi : *Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus eſt?* Hélas, que mon exil eſt long, & quand finira-t-il? *Multùm incola fuit anima mea;* je languis d'ennui ſur la terre, parce que c'eſt une terre étrangere pour moi. *Quando veniam, & apparebo ante faciem Dei mei!* Heureux moment, où je paroîtrai devant mon Dieu! Je l'attends, je le déſire, je le demande. Ainſi ce Prophéte & ce ſaint Roi s'en expliquoit-il, & combien d'autres dans la Loi nouvelle ont eu les mêmes ſentimens, & ſe ſont ſervis, pour les exprimer, des mêmes paroles? Mais nous, bien autrement diſpoſés, nous trouvons que notre exil dure trop peu; nous voudrions demeurer éternellement en ce monde, & en faire notre patrie; nous gémiſſons d'être forcés d'en partir; & ce départ qui nous déſole, nous formons, pour le différer, les vœux les plus vifs & les plus ardens.

Pſ. 119. *Idem.*

Enfin les thréſors de mérites dont la mort peut être enrichie. Car quelles vertus la mort ne nous donne-t-elle pas occaſion de pratiquer? C'eſt en vûe de la mort que nous faiſons à Dieu le ſacrifice le plus héroïque, qui eſt celui de notre vie, & que nous devenons en quelque maniere ſemblables aux Martyrs. C'eſt par une libre acceptation de la mort, que nous témoignons à Dieu la ſoumiſſion la plus généreuſe, & que nous lui rendons le devoir de l'obéiſſance la plus parfaite, puiſqu'elle va juſqu'à la deſtruction de nous-mêmes. C'eſt au milieu des douleurs de la mort que nous commençons à nous acquitter auprès de la juſtice de Dieu, recevant l'arrêt de notre mort, en eſprit de pénitence; lui offrant notre mort, non-ſeulement comme une ſatisfaction générale & commune du péché de nos premiers parens, mais comme une ſatisfaction particuliére & perſonnelle de nos propres péchés, conſentant pour la réparation de notre avare cupidité, à être dénués de tout dans le ſein de la terre; pour la réparation de nos vanités & de notre orgueil, à être enſevelis dans les ombres & dans la pouſ-

ſiére du tombeau ; pour la réparation de nos ſenſualités & de nos plaiſirs criminels, à devenir la pâture des vers. C'eſt par une ſainte union de notre mort avec la mort de Jeſus-Chriſt, que nous entrons en participation des graces ſurabondantes que ce Dieu Sauveur a renfermées dans ſa croix comme dans une ſource inépuiſable : & qui peut dire de quelles richeſſes ſpirituelles un mourant ſe ſent quelquefois comblé ; ou ſans attendre l'heure de ſa mort, qui peut dire de quelles impreſſions ſecrettes un Chrétien eſt pénétré, de quels mouvemens intérieurs il eſt animé, lorſqu'anticipant ſon dernier jour, il ſe met à certains jours & en eſprit au lit de la mort, & qu'il ſe préſente à Dieu comme une victime qui lui eſt deſtinée, & qui lui doit être immolée ? Or ce qui nous eſt ſi ſalutaire, ſi méritoire auprès de Dieu, quand nous en ſçavons bien uſer, par quel renverſement devient-il le ſujet de notre averſion? Il n'y a qu'une choſe qui ſemble pouvoir, par la Religion même, & par les vûes de la Foi, juſtifier cette crainte exceſſive de la

mort, ſçavoir, la crainte des jugemens de Dieu; mais là-deſſus je vais vous ſatisfaire, & j'en fais la courte concluſion de ce diſcours.

Je dois donc en convenir, Chrétiens Auditeurs, puiſque la mort eſt ſuivie d'une éternité bienheureuſe ou malheureuſe; puiſque c'eſt la mort qui décide pour jamais de notre deſtinée dans cette éternité; puiſqu'au moment de la mort nous devons être préſentés devant le ſouverain Juge, pour lui rendre un compte exact de toute notre vie, & pour en recevoir par un dernier arrêt, ou la récompenſe, ou le châtiment: toutes ces penſées, qui ſont comme les points fondamentaux de notre foi, vivement retracées dans nos eſprits, & bien méditées, ont de quoi nous faire trembler, & nous ſaiſir d'une juſte frayeur. Mais après tout, ma propoſition ne laiſſe pas de ſubſiſter; & je prétends toujours que ſi cette crainte de la mort prédomine en nous; que ſi c'eſt une crainte toute pure, ſans mélange de conſolation, & qui n'ait pas ce tempérament de grace, que lui doit donner l'eſpérance chrétienne, même dans

la perſonne des pécheurs : quelque ſainte qu'elle paroiſſe, nous ſommes encore dignes de compaſſion. Pourquoi cela ? Parce qu'étant Chrétiens, la Foi nous fait trouver dans la mort même de quoi nous tenir lieu de reſſource, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, contre ces jugemens de Dieu ſi formidables. Or ce qu'il y a de pitoyable en nous, c'eſt que tout cela ſe trouvant dans la mort, nous ne l'y trouvions néanmoins jamais, & que nous n'écoutions la Foi qu'à demi, ſur un ſujet où nous pouvons la faire ſervir de correctif à elle-même, en oppoſant aux vérités effrayantes qu'elle nous enſeigne, d'autres vérités conſolantes qu'elle y ajoûte. Expliquons-nous.

C'eſt une belle réflexion de S. Auguſtin, lorſqu'il nous dit que nous devons avoir par proportion les mêmes ſentimens & les mêmes affections pour la mort, que nous avons pour Dieu. Dieu, remarque ce ſaint Docteur, eſt tout enſemble & aimable & terrible. Il eſt aimable, parce que c'eſt un Dieu de miſéricorde & de bonté ; & il eſt terrible, parce que c'eſt un Dieu de juſtice, & ſelon l'expreſſion de l'Ecri-

ture, le Dieu des vengeances. Comme terrible, il veut être craint; & comme aimable, il veut être aimé. De même, reprend ce Pere, la mort a deux visages tout différens. Elle est redoutable d'une part, & désirable de l'autre. Redoutable, parce qu'elle peut être pour nous le commencement d'un malheur éternel; mais désirable, parce que selon les vûes de Dieu, elle nous doit mettre en possession de l'immortalité & de la gloire. Il faut donc que nous la craignions, & que nous l'aimions tout-à-la-fois? C'est-à-dire, que nous la craignions d'une crainte mêlée d'amour, & que nous l'aimions d'un amour accompagné de crainte. Il y a plus, ajoûte saint Augustin. Car comme Dieu, qui est aimable & terrible, veut absolument parlant, être plus aimé des hommes que redouté, aussi devons-nous plus aimer la mort que la craindre: & comme Dieu ne se tiendroit pas honoré de nous autant qu'il le veut être, si nous le craignions plus que nous ne l'aimons; ainsi peut-on dire que nous ne sommes pas dans une disposition parfaitement chrétienne, si nous craignons

plus la mort, que nous ne l'espérons, parce que notre crainte & notre amour, par rapport à elle, doivent suivre la mesure de notre amour & de notre crainte à l'égard de Dieu. Il faut donc craindre la mort par esprit de foi; mais il faut encore plus l'espérer, & la désirer en esprit de foi. Tel est le raisonnement de saint Augustin.

Ce n'est pas que les Saints n'aient craint la mort, ou plûtôt les suites de la mort. Car le même saint Paul qui témoignoit tant d'empressement de voir la prison de son corps détruite, reconnoissoit néanmoins que c'étoit une chose terrible de tomber dans les mains du Dieu vivant: *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* Et le même David qui demandoit si instamment de voir Dieu, ne laissoit pas de chercher un asyle où il pût se mettre à couvert de sa colere: *Quò à facie tua fugiam?* Cependant, quelque partagés qu'ils parussent entre ces divers mouvemens d'amour & de crainte, le désir l'emportoit, & ils ne pouvoient se défendre de souhaiter la mort, en considérant que c'étoit la voie pour aller à

Hebr. c. 10.

Ps. 138.

Dieu. De-là vient que saint Jérôme, qui fut peut-être de tous les Saints le plus touché des jugemens de Dieu, fut néanmoins un de ceux qui soupirerent davantage après la fin de cette vie mortelle. C'est une chose admirable de voir comme il la demandoit, en quels termes il l'appelloit. Nous le lisons encore dans une Epître d'Eusébe au Pape Damase, que nous conservons comme un des plus beaux mo-
Hieron. numens de l'antiquité. *Veni, amica mea, soror mea, sponsa.* Venez, disoit ce grand Saint, parlant à la mort, venez, vous que je chéris comme ma bien-aimée, comme ma sœur, com-
Ibid. me mon épouse. *Indica mihi quem diligit anima mea :* Conduisez-moi à l'unique thrésor de mon ame. Car il n'y a que vous qui puissiez me rendre ce bon office, & me montrer le lieu
Ibid. où il repose : *Ostende mihi ubi cubat Christus meus.* Vous êtes toute environnée de ténébres, poursuivoit ce même Pere : mais ces ténébres me découvriront la lumiere éternelle, & c'est ce qui vous donne pour moi tant de
Ibid. charmes : *Nigra es, sed formosa.* Vous êtes terrible aux Rois de la terre,

&

& à ces mondains, qui bornent toutes leurs espérances à cette vie; *Terribilis apud reges terræ*: mais vous me devenez d'autant plus agréable, que j'ai moins de prétention en ce monde & pour ce monde. Ainsi s'expliquoit saint Jérôme, ainsi craignoit-il la mort, & pour peu que nous ayons de foi, ainsi devons-nous la craindre, ou plûtôt ainsi devons-nous la désirer.

Mais vous me dites que vous craignez la mort, parce que vous êtes pécheur; que vous la craignez, parce que vous êtes actuellement dans le désordre du péché & dans l'inimitié de Dieu; que vous la craignez, parce qu'étant fragile, vous pouvez perdre à tout moment la grace; que vous la craignez, parce que vous êtes exposé à des occasions dangereuses & à toute la corruption du monde; que vous la craignez, parce que quelque bien que vous puissiez faire vous êtes toujours incertain de votre état devant Dieu, & que vous ne savez si vous êtes digne de haine ou d'amour. Car voilà toutes les dispositions où la crainte de la mort pourroit être avec plus de prétexte, autorisée par la foi. Et moi je ré-

ponds qu'en toutes ces dispositions, à quiconque veut consulter la foi, & agir selon la foi, la vûe de la mort doit encore être aimable, & que nous y découvrons toujours des sources fécondes d'espérance & de confiance, pour modérer l'excès de nos craintes. En effet, je suis pécheur, me dis-je d'abord à moi-même, & voilà justement pourquoi la vûe de la mort me doit être douce : parce que la vûe de la mort est le plus sûr moyen de me préserver du péché & de résister aux tentations du péché. Je dois donc la regarder non-seulement comme une grace, mais comme une des graces les plus efficaces, comme un effet de la bonté toute miséricordieuse de Dieu envers moi, comme un remède puissant & presque infaillible dont il a bien voulu me pourvoir. Ah ! Seigneur que deviendrois-je, si cette vûe touchante de la mort, qui me régle & qui me gouverne, venoit jamais à m'abandonner ? En quels déréglemens irois-je me précipiter, & où me porteroit ma passion ? Je suis dans le désordre du péché, & c'est pour cela même que je dois envisager souvent la mort. Quelle

conséquence ? Elle est très-naturelle. Parce que s'il y a quelque chose qui soit propre à me convertir & à me faire sortir de l'affreux état où je suis tombé, c'est la mort, bien envisagée & bien considérée. Car c'est le souvenir de la mort, ou pour mieux dire, la grace attachée à ce souvenir de la mort, qui a opéré de tout tems dans le Christianisme les plus grandes conversions. C'est la mort fortement représentée dans l'esprit, qui a humilié l'orgueil des ames les plus fiéres, qui a fait des cœurs les plus inflexibles & les plus durs, des cœurs contrits; qui a soumis au joug de la pénitence, les pécheurs les plus indociles. Par où un pécheur de ce caractère a-t-il coutume d'être ébranlé? Par la vûe de la mort; & si je dois jamais revenir de mes égaremens & me rapprocher de Dieu, n'est-ce pas par-là même? Pourquoi donc ne m'occuperois-je pas volontiers de cette vûe de la mort, & pourquoi n'en ferois je pas ma plus solide consolation? Je suis fragile, & je puis perdre à chaque moment la grace : mais que s'ensuit-il de-là ? que je dois donc m'entretenir sans cesse de

la vûe de la mort, puiſque ce ſera le ſoutien de ma fragilité; & que portant ce precieux thréſor de la grace dans un vaſe de terre, il n'y a que la vûe de la mort qui puiſſe affermir mes pas, & me mettre en quelque sûreté. C'eſt donc être bien ennemi de moi-même & de mon ſalut, ſi je fuis cette vûe, & ſi je la crains comme un ſujet de triſteſſe & d'abattement. Je ſuis expoſé à mille dangers; & les ſcandales du monde qui m'environnent de toutes parts, ſont autant d'écueils que je ne ſaurois éviter. Erreur, ſi je le crois ainſi. Je les éviterai, ces écueils, par la vûe de la mort: cette vûe ſalutaire me ſauvera de ce déluge d'iniquité qui inonde aujourd'hui le ſiécle. Soit donc que j'aie égard à l'intérêt de Dieu, ſoit que je ſois ſenſible au mien, la mort me doit être, ſous l'un & l'autre rapport, un avantage. Pour l'intérêt de Dieu, parce qu'elle nous fait entrer dans un état où nous ne ſommes plus capables de l'offenſer. Pour le mien, parce que dans cet état le monde n'eſt plus capable de nous corrompre. Et pourquoi Salomon nous apprend-t-il que le Juſte

a été souvent enlevé du monde dès ses premieres années, si ce n'est afin que la malice du siécle perverti ne l'infectât pas de son venin, & qu'il ne fût pas séduit par l'éclat trompeur de la vanité? *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius.* Sap. c. 4. Mais après tout nous ne sçavons si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Vous l'avez voulu de la sorte, ô mon Dieu, pour nous tenir dans une plus grande dépendance de votre grace : mais du reste au milieu de cette incertitude, la vûe de la mort nous fait trouver tout le repos que nous pouvons avoir en cette vie, puisqu'elle nous fait prendre toutes les mesures nécessaires pour nous maintenir dans l'amour de Dieu. En deux mots, ou nous sommes pécheurs, ou nous sommes justes. Si nous sommes pécheurs, la vûe de la mort nous raméne dans les voies de Dieu; & si nous sommes justes, la vûe de la mort nous confirme dans les voies de Dieu. Si nous sommes pécheurs, la vûe de la mort nous excite à la pénitence, & si nous sommes justes, la vûe de la mort nous asûre le don de persévéran-

ce. Si nous ſommes pécheurs, la vûe de la mort nous fait devenir juſtes; & ſi nous ſommes juſtes, la vûe de la mort nous empêche de devenir pécheurs. Ainſi nous marcherons sûrement & tranquillement. Nous craindrons la mort ſans foibleſſe, & nous la déſirerons ſans préſomption. Nous trouverons de quoi bénir Dieu juſques dans les effets de ſa juſtice, & nous nous en ferons un moyen de ſanctification en ce monde pour obtenir en l'autre la félicité éternelle, où nous conduiſe, &c.

TABLE
DES SERMONS,
AVEC
l'abbrégé de chaque Sermon.

Le premier chiffre marque la page où commence l'article que l'on abbrége; & le ſecond, la page où ce même article finit.

Sermon pour le ſixieme Dimanche après la Pentecôte, ſur la Tempérance Chrétienne. Page 1.

DIVISION. Dans le Myſtère de la multiplication des Pains, & dans le ſoin que prend Jeſus-Chriſt de nourrir ces ſaintes troupes qui l'avoient ſuivi, il nous apprend à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux & de déréglé, 1. partie. Et ce même Sauveur nous fait encore connoître de quelle ſainteté cette réfection du corps eſt

ſuſceptible, & nous apprend à la perfectionner, 2. partie, *pag.* 6. 8.

I. PARTIE. Jeſus-Chriſt nous apprend à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux & de déréglé, ſçavoir, l'attachement, l'excès, la délicateſſe. *pag.* 1. 6.

1. L'attachement, c'eſt-à-dire, une attention trop grande à ce qui regarde le ſoulagement & l'entretien du corps. Pour corriger ce défaut, Jeſus-Chriſt méne le peuple qu'il traîne à ſa ſuite, dans un lieu ſolitaire, inculte, dénué de tout; & c'eſt là en effet que ce peuple bien différent des anciens Juifs, & uniquement attentif à écouter la parole de Dieu ſe laiſſe conduire ſans murmurer. Mais combien y a-t-il maintenant dans le Chriſtianiſme de ces hommes, dont S. Paul a dit qu'ils ſont de leur corps leur divinité, ne penſant à rien autre choſe, & ne s'occupant de rien autre choſe? Comparons cette infatigable avidité avec la ſobriété de ces Religieux dont parle Caſſien, & combattons cet attachement immodéré, comme ſaint Auguſtin nous témoigne lui-même qu'il étoit ſans ceſſe obligé de le combattre. *pag.* 8. 17.

2. L'excès. La nature ſe contente du néceſſaire: mais la convoitiſe cherche le ſuperflu. Jeſus-Chriſt ne penſa à la ſubſiſtance de ces quatre mille hommes dont il ſe trouvoit chargé, que lorſqu'ils furent dans une néceſſité extrême: mais aujourd'hui comme dans tous les autres tems, on va bien au delà de cette néceſſité. De ſorte que la parole du S. Eſprit ne ſe vérifie que trop en nous, lorſqu'il nous dit que l'homme s'eſt rendu ſemblable aux

bêtes. Encore les bêtes ont-elles cet avantage, qu'elles s'en tiennent à ce qui leur suffit. Quel opprobre pour nous, & en particulier pour les personnes du sexe, lesquelles se portent maintenant à des intempérances qui leur étoient autrefois inconnues. *pag.* 17. 25.

3. La délicatesse. Jesus-Christ ne nourrit le peuple que de pain. Dieu, remarque l'Abbé Rupert, avoit fourni aux Israëlites dans le désert les mets les plus exquis : *Et pluit super eos volatilia pennata.* Mais ce n'étoit point par un effet de sa libéralité, c'étoit plûtôt par un châtiment de sa justice, & pour punir les murmures. Car il n'est rien de plus dangereux ni de plus pernicieux que cette délicatesse. Elle donne des forces à la chair pour se révolter & pour secouer le joug. Aussi les Saints en ont-ils eu tant d'horreur : & c'est de-là que les conditions les plus relevées & les plus aisées sont communément les plus corrompues. *p.* 25. 31.

II. PARTIE. Jesus-Christ nous fait encore connoître de quelle sainteté la réfection du corps est susceptible, & nous apprend à la perfectionner, par où ? par la bénédiction des viandes & l'action de graces, par sa présence adorable, & par les œuvres de charité. *pag.* 31. 32.

1. Par la bénédiction des viandes & l'action de graces. Il bénit les pains, & rendit graces à son Pere. Il est bien juste que nous nous acquittions de l'un & de l'autre devoir, puisque c'est de Dieu que nous recevons notre nourriture. C'est par-là que se faisoient distinguer les premiers Fidéles; & saint Ambroise observe que ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs,

le reconnurent dans la fraction du pain & à la bénédiction qu'il lui donna avant que de le manger. N'eſt-il pas étrange que nous joüiſſions des bienfaits de Dieu ſans penſer à Dieu, & ſans le remercier ? *pag.* 32. 36.

2. Par ſa préſence adorable. Ce fut en la préſence de Jeſus-Chriſt que le peuple prit la nourriture qui lui avoit été diſtribuée. Dieu eſt préſent par-tout pour tout voir : mais on peut dire qu'il redouble en quelque ſorte ſon attention dans les lieux & dans les rencontres, où nous pouvons plus aiſément nous échapper, comme dans le repas. C'eſt donc là que nous devons le perdre moins de vûe. Les Païens eux-mêmes faiſoient expoſer leurs idoles devant leurs tables, afin que l'idée de ces faux Dieux les tînt dans une juſte modération. Mais parce que nous oublions notre Dieu, tout préſent qu'il eſt, qu'arrive-t-il ſouvent ? Jugeons-en par l'exemple de Balthazar. Si Dieu n'éclate pas ouvertement contre nous, comme il éclata contre ce Prince, ſes jugemens ſecrets n'en ſont pas moins redoutables ni moins funeſtes. *pag.* 36. 42.

3. Par les œuvres de charité. Jeſus-Chriſt fit recueillir les reſtes pour ceux qui pouvoient ſurvenir. Ainſi les riches doivent-ils entretenir les pauvres du ſuperflu de leurs tables. S. Louis en nourriſſoit tous les jours dans ſon Palais un certain nombre. On laiſſe périr dans les maiſons tant de choſes dont les pauvres pourroient ſe nourrir. On les laiſſe périr eux-mêmes, & par-là l'on s'expoſe au triſte ſort de ce mauvais riche de l'Evangile qui fut enſeveli dans l'enfer. Puiſſions-nous, pour fruit

de ce discours, nous affranchir de l'esclavage de nos corps. *p.* 42. 46.

Sermon pour le septiéme Dimanche après la Pentecôte, sur l'Hypocrisie.

Page 50.

DIVISION. Montrons au libertin combien il est mal fondé, quand pour se confirmer dans son libertinage & son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, 1. partie; au Chrétien lâche, combien il est foible & coupable dans sa foiblesse quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu, 2. partie; & au Chrétien ignorant & simple, combien il est inexcusable devant Dieu, lorsqu'il se laisse surprendre à l'hyprocrisie d'autrui, 2. partie. *p.* 50. 54.

I. PARTIE. Le libertin mal fondé quand, pour se confirmer dans son libertinage & son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, parce que la vraie piété condamne le libertin, & que c'est un reproche de ses désordres. Que fait-il? il tâche à se persuader que tout ce qui paroît piété dans le monde, n'est que fausse piété, ou du moins n'est qu'une piété très-suspecte. D'où il tire cette conséquence, que les autres ne valent pas mieux que lui, & qu'il n'a qu'à vivre toujours comme il vit. Or ce raisonnement se détruit en deux manieres. *p.* 54. 62.

1. Quand il n'y auroit point dans le monde de vraie piété, Dieu n'en seroit pas moins Dieu, par conséquent nous ne serions pas moins obligés à le servir; la loi n'en seroit pas moins loi, & par conséquent nous ne

ſerions pas moins obligés de la garder. Nous ne ſerons pas jugés ſur la conduite des autres; mais ſur la nôtre. Exemples de David & de Tobie. *p. 62. 66.*

2. Quoi qu'en puiſſent dire les libertins, il y a encore dans tous les états, de vraies vertus; & c'eſt par malignité que les mondains & les impies ne veulent pas les reconnoître. *p. 66. 69.*

II. PARTIE. Le Chrétien lâche & foible, coupable dans ſa foibleſſe, quand il ſe trouble de l'hypocriſie d'autrui, juſqu'à s'éloigner des voies de Dieu. Cette tentation a trois pernicieux effets dans les Chrétiens lâches & foibles. 1. Elle leur imprime une crainte ſervile de paſſer dans le monde pour hypocrites & pour faux dévots; & cette crainte leur eſt un obſtacle à l'accompliſſement des plus ſaints devoirs de la Religion. Elle produit en eux un dégoût de la piété, fondé, diſent-ils, ſur ce que la piété, quoique ſolide en elle-même, a le malheur d'être ſujette à la cenſure des hommes & à la malignité de leurs jugemens. 3. Ils tombent par-là dans un abattement de cœur, qui va ſouvent juſqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu, plûtôt que de s'engager à ſoutenir la perſécution. Or ce ſcandale eſt très-deraiſonnable, & à l'égard du Chrétien il ne peut être juſtifié dans aucun de ces trois chefs. *p. 69. 76.*

1. Il ne tient qu'à un Chrétien de vivre de telle ſorte, qu'on ne le puiſſe ſoupçonner d'hypocriſie Car il y a certains caractères de vertu qui ne peuvent être ſuſpects. *p. 76. 78.*

1. Bien loin que le malheur qu'a la piété d'être expoſée au ſoupçon de l'hypocriſie, en

doive dégoûter un Chrétien, c'eſt ce qui doit au contraire allumer ſon zéle pour elle & l'exciter à prendre ſes intérêts. *p.* 78. 79.

3. Au-lieu donc de ſe décourager & de s'abattre, un Chrétien doit s'animer & ſe ſouvenir combien il lui ſera glorieux & avantageux de combattre & d'être perſécuté pour la cauſe de Dieu. Le monde même ne pourra s'empêcher de lui rendre juſtice. *p.* 79. 83.

III. PARTIE Le Chrétien ignorant & ſimple, inexcuſable devant Dieu, lorſqu'il ſe laiſſe ſurprendre à l'hypocriſie d'autrui. On s'y laiſſe en effet tous les jours ſurprendre, juſqu'à quitter le parti de la vérité pour embraſſer celui de l'erreur, & juſqu'a ſe déclarer contre le bon droit pour favoriſer l'injuſtice. Or eſt-on excuſable d'avoir ainſi été ſurpris? non, & pour deux raiſons. *p.* 83. 88.

1. Jeſus-Chriſt ne nous a rien recommandé davantage dans l'Evangile, que de nous garder des ſurpriſes d'une fauſſe piété, & d'y apporter une extrême vigilance Or c'eſt à quoi nous ne penſons point aſſez. *p.* 88. 90.

2. Jeſus-Chriſt nous a donné les régles néceſſaires pour nous garantir de ces ſurpriſes de la fauſſe piété. Par exemple, il nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité étoit l'attachement & la ſoumiſſion à l'Egliſe. Du reſte ayons recours à Dieu & demandons-lui qu'il nous découvre ſes voies. *p.* 90. 94.

Sermon pour le huitiéme Dimanche après la Pentecôte, ſur l'Aumône. Page 95.

DIVISION. Dans l'établiſſement de l'aumône, la Providence de Dieu s'eſt montrée également bienfaiſante envers le pauvre & envers le riche. Bienfaiſante envers le pauvre, d'avoir pourvû par une loi particuliere au ſoulagement de la pauvreté, 1. partie. Bienfaiſante envers le riche, de lui avoir donné un moyen auſſi infaillible que celui de l'aumône pour appaiſer Dieu dans l'état de ſon iniquité, 2. partie. *p.* 95. 99.

I. PARTIE. Providence de Dieu bienfaiſante envers le pauvre par l'établiſſement de l'aumône. Il y a dans la condition du pauvre trois grands déſavantages, à en juger ſelon la nature & ſelon les vûes du monde. 1. Cette inégalité de biens qui le fait manquer de tout tandis que le riche eſt dans l'abondance. 2. Les misères & les beſoins attachés à cet état d'indigence, tandis que le riche goûte toutes les douceurs & toutes les commodités de la vie.

3. L'état de dépendance où la diſette réduit le pauvre & le mépris qu'elle lui attire, tandis que le riche eſt dans l'éclat & dans la grandeur. Or voilà à quoi la Providence a ſuppléé par la loi de la charité, & en particulier par le précepte de l'aumône. *p.* 99. 100.

L'inégalité des biens a été néceſſaire pour entretenir l'ordre & la ſubordination dans le monde. Mais du reſte Dieu par le précepte de

l'aumône ordonne au riche de donner son superflu aux pauvres, & par-là tout devient égal, selon l'expresse doctrine de saint Paul, *Ut fiat æqualitas.* Les riches sont donc comme les œconomes de Dieu, & ont une obligation indispensable de fournir à toute sa maison la subsistance nécessaire. Or les pauvres font partie de cette maison de Dieu. *p.* 101. 107.

2. Il est vrai que l'indigence expose les pauvres à de grandes misères, & nous ne les voyons que trop : mais si les pauvres souffrent, ce n'est point à Dieu qu'il s'en faut prendre ni à sa providence. Car il a fait un commandement exprès aux riches de les soulager ; & il a ajoûté à son commandement la plus terrible menace, qui est celle d'une damnation éternelle. Que ne doivent pas craindre sur cela tant de riches impitoyables, & comment se justifieront-ils au jugement de Dieu? *p.* 107. 113.

3. Si le monde méprise les pauvres, Dieu par son précepte nous apprend à les honorer, puisqu'il fait voir combien ils lui sont chers, & puisqu'il les établit auprès de nous comme ses substituts, dans lesquels il veut que nous le reconnoissions & que nous l'honorions lui-même. De-là ces sentimens de vénération qu'une piété religieuse nous inspire pour eux. C'est donc ainsi que la condition des pauvres est relevée, & combien le sera-t-elle encore plus dans l'assemblée générale des hommes & dans la gloire, s'ils ont été sur la terre des pauvres patiens & fidéles? *p* 113. 120.

II. Partie. Providence de Dieu bienfaisante envers les riches par l'établissement du précepte de l'aumône : comment? parce qu'elle lui donne par-là, 1. de quoi corriger l'op-

position de son état avec celui de Jesus-Christ pauvre ; 2. de quoi réparer tant de péchés & tant de désordres où le plonge l'usage du monde, & sur-tout l'usage des biens du monde ; 3. de quoi par conséquent se promettre quelque sureté pour le salut & contre la malheureuse réprobation dont les riches sont menacés. *p.* 120. 122.

1. De quoi corriger l'opposition de son état avec celui de Jesus-Christ pauvre : car dès-la que vous partagez vos biens avec Jesus-Christ dans la personne des pauvres, vos biens sanctifiés par ce partage n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cette Homme-Dieu, puisqu'il entre ainsi comme en société de biens avec vous. *p.* 122. 123.

2. De quoi réparer tant de péchés & tant de désordres où le plonge l'usage du monde, & sur-tout l'usage des biens du monde. Rien, selon l'Ecriture, de plus satisfactoire auprès de Dieu que l'aumône C'est pourquoi Daniel donna au Roi de Babylone ce conseil si salutaire : *Rachetez vos péchés par vos aumônes.* Le riche a donc dans son état de quoi satisfaire à Dieu; il a dans ses richesses mêmes qui avoient été pour lui l'instrument du péché, la matiere de la réparation du péché ; il a de quoi se faire auprès de Dieu de puissans intercesseurs. *p.* 123. 132.

3. De quoi se promettre quelque sûreté pour le salut. Voilà en effet par où bien des riches se sont sauvés ; voilà par où ils ont obtenu de Dieu ces graces efficaces, qui les ont retirés de leurs égaremens & conduits au port de l'éternité bienheureuse. Mais il faut pour cela des aumônes qui aient toute l'éten-

due & toute la meſure convenable. *p.* 132. 136.

Sermon pour le neuviéme Dimanche après la Pentecôte, ſur les remords de la conſcience. Page 137.

DIVISION. Le remords du péché eſt une grace de Dieu. La miſéricorde de Dieu en nous accordant cette grace qui fait le remords du péché, 1. partie. La malice & le malheur de l'homme qui s'obſtine contre cette grace pour perſéverer dans le péché, 2. partie. *p.* 137. 142.

I. PARTIE. La miſéricorde de Dieu en nous accordant cette grace qui fait le remords du péché : en voici les avantages. *p.* 142. 143.

1. C'eſt une grace : car c'eſt un ſecours que Dieu nous donne pour nous convertir. *p.* 143. 146.

2. C'eſt une grace intérieure puiſque c'eſt la voix même de l'eſprit de Dieu qui ſe fait entendre au fond de notre cœur. *p.* 146. 148.

3. C'eſt la premiere de toutes les graces que Dieu donne au pécheur pour commencer l'ouvrage de ſa converſion : c'eſt par cette grace prévenante que Dieu le touche d'abord. Exemples de David & de Caïn. *p.* 148. 151.

4. C'eſt entre les autres graces la plus miraculeuſe dans la maniere dont elle eſt produite. Ce miracle conſiſte en ce que c'eſt le péché même qui donne naiſſance à cette grace. *p.* 151. 153.

5. C'eſt de toutes les graces la plus digne de la grandeur & de la majeſté de Dieu. Ce n'eſt

point en suppliant que Dieu agit par ce remords, mais en maître & en juge, qui menace & qui répand dans une ame la terreur de ses jugemens. Exemple d'Achab. *p.* 153. 155.

6. C'est de toutes les graces la plus constante. Elle nous suit par tout, & plus nous faisons d'efforts pour la repousser, plus elle s'attache à nous. *p.* 155. 157.

7. C'est la grace la plus universelle. Il n'y a personne qui ne soit sujet aux reproches de sa conscience après le péché. *p.* 157. 159.

8. C'est la grace la plus assûrée pour l'homme pécheur & la moins sujette à l'illusion. L'Ange de ténébres se transforme quelquefois pour nous tromper, en Ange de lumiere; mais il se garde bien de représenter à un pécheur le désordre de son crime. *p.* 159. 160.

9. Sans cette grace tous les dons de Dieu deviennent stériles à notre égard, & avec elle ils sont tous efficaces : car si notre conscience ne forme ce remords, *Peccavi*, j'ai péché, tout le reste est inutile; & dès que ce remords est une fois bien conçu, il communique à tout le reste une vertu particuliere & sanctifiante. *p.* 160. 162.

10. C'est la grace la plus convaincante pour disposer l'esprit de l'homme à la pénitence. La conscience est alors son propre témoin, & se trouve forcée de s'accuser elle-même & de se condamner. *p.* 162. 163.

11. De-là c'est la grace la plus puissante sur le cœur. Elle le pique & le presse si fortement que pour se délivrer du tourment secret qu'il ressent, il est enfin obligé de se rendre. Voilà le principe des plus grandes conversions. Que de thrésors renfermés dans une seule

grace, & n'eſt-ce pas là que nous devons reconnoître toute la miſéricorde de Dieu. *p.* 163. 167.

II. PARTIE. La malice & le malheur de l'homme qui s'obſtine contre cette grace du remords de la conſcience, pour perſévérer dans le péché. En voici les divers dégrés. *p.* 167.

1. Puiſque le remords de la conſcience eſt une grace, réſiſter à ce remords, c'eſt donc réſiſter à la grace & au Saint-Eſprit. *p.* 167. 169.

2. Puiſque le remords de la conſcience eſt la premiere grace du ſalut & le premier moyen de converſion pour un pécheur, réſiſter à ce remords, c'eſt donc tarir à ſon égard toutes les ſources de la divine miſéricorde. *p.* 169. 171.

3. Puiſque le remords de la conſcience eſt une grace toute miraculeuſe, plus devons-nous être coupables dans la réſiſtance que nous y apportons. *p.* 171. 172.

4. Comme le remords de la conſcience eſt la grace la plus digne de la Majeſté de Dieu & la plus conforme à ſa grandeur ſouveraine, rien auſſi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette, & qui emploie tous ſes efforts à la repouſſer. Car plus Dieu agit en Dieu, plus ſuis-je criminel de ne me pas ſoumettre & de ne lui pas obéir. *p.* 172. 173.

5. Le remords de la conſcience eſt la grace la plus conſtante & la plus durable : par conſéquent une pleine réſiſtance à ce remords ſuppoſe la malice la plus invétérée & la plus inſurmontable. *p.* 174. 176.

6. Le remords de la conſcience eſt la grace la plus commune & la plus univerſelle : c'eſt une grace qui n'eſt pas même refuſée au plus

méchant homme & au plus impie. Que reſte-t-il donc à un pécheur qui ſe prive de cette derniere eſpérance ? *p.* 176. 177.

7. Le remords de la conſcience eſt la grace la plus certaine pour un pécheur, & la moins ſujette à l'illuſion : mais de-là ſaint Bernard conclut que la réſiſtance à ce remords eſt donc auſſi la plus prochaine diſpoſition au déſeſpoir. *p.* 177. 178.

8. Affreux déſeſpoir que redoublera au jugement de Dieu cette même conſcience dont nous aurons tant éludé les pourſuites ſalutaires. Son remords eſt maintenant pour nous la grace la plus convaincante ; mais cette conviction dont nous ne profitons pas, ne ſervira qu'à mettre devant Dieu le dernier ſceau à notre condamnation. *p.* 178. 181.

La concluſion, c'eſt donc d'écouter les remords de notre conſcience. Il nous en coûte plus pour y réſiſter, qu'il ne nous en coûteroit pour les ſuivre. Ce que nous avons ſurtout à craindre, c'eſt que par la force de l'habitude & par un juſte châtiment de Dieu, la conſcience ne vint, non pas à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que foiblement. *p.* 181. 187.

Sermon pour le dixiéme Dimanche après la Pentecôte, ſur l'Etat de vie, & le ſoin de s'y perfectionner. Page 188.

DIVISION. L'ambition nous porte à un rang où nous ne devons point aſpirer, puiſqu'il eſt au-deſſus de notre état, & elle nous entretient dans une négligence entiere

des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre & nous perfectionner. En deux mots, on veut être ce qu'on n'eſt pas, 1. partie ; & l'on ne veut pas être ce qu'on eſt, 2. partie. *p.* 188. 192.

I. PARTIE. On veut être ce qu'on n'eſt pas : on veut s'élever au-deſſus de ſon état. Ambition que les Philoſophes mêmes & les Sages du Paganiſme ont condamnée. Mais tenons-nous-en aux maximes de la Foi, qui nous apprend que rien n'eſt plus fatal pour le ſalut que ce déſir de ſa propre élévation. Cinq raiſons. *p.* 192. 195.

1. Parce qu'il n'eſt rien de plus difficile que de s'élever dans le monde, & de ne pas oublier Dieu, ni s'oublier ſoi-même. C'eſt la belle leçon que faiſoit ſaint Bernard au Pape Eugène. *p.* 195. 197.

2. Parce qu'en s'élevant, on s'attire par une ſuite néceſſaire, des obligations infinies de conſcience auxquelles on ne ſatisfait preſque jamais, ou l'on ne ſatisfait qu'imparfaitement. Dans cette vie diſoit Caſſiodore, le pouvoir & le devoir ſont deux choſes inſéparables. Etre plus que nous n'étions, c'eſt devoir plus que nous ne devions, & à Dieu & aux hommes. Quelles ſont, par exemple, dans l'Egliſe les obligations d'un Prélat ? Après cela ne nous étonnons pas que les Saints aient fui ces dignités éclatantes dont la vûe nous ébloüit : mais ce qui doit nous étonner, c'eſt que des hommes mille fois moins capables qu'eux, d'en remplir les obligations, les récherchent avec tant d'ardeur. *p.* 197. 202.

3. Parce que pour s'élever dans le monde, il faut avoir des qualités & des vertus acqui-

ſes qu'on a fort rarement, & dont alors le défaut eſt criminel. Rien de plus raiſonnable que cette régle. Mais les emplois, dit-on, font les hommes : erreur; les emplois doivent perfectionner les hommes, & non pas les préparer. Or a-t-on ſoin de s'éprouver ſoi-même, avant que de travailler à ſon aggrandiſſement, pour voir ſi l'on a toutes les diſpoſitions convenables, & pour s'appliquer à les acquérir ? *p.* 202. 206.

4. Parce que bien même qu'on eût du reſte tout le mérite néceſſaire, pour être élevé, rechercher l'élévation, c'eſt s'en rendre indigne: car une des premieres qualités requiſes, c'eſt l'humilité ; & il y a une indécence poſitive à vouloir être ſupérieur aux autres. Choſe ſi vraie, que ceux qui par leurs intrigues parviennent à certains rangs, affectent le plus de faire croire qu'ils n'y ont en rien contribué. Jeſus-Chriſt, notre Maître, ne s'eſt point attribué l'honneur, comme parle ſaint Paul : & nous, pécheurs, nous allons au-devant des honneurs du monde & nous nous les procurons. Cela eſt-il tolérable ? & comment alors pouvons-nous paroître devant un Dieu humilié & anéanti ? *p.* 206. 210.

5. Parce que le déſir de s'élever eſt une ſource de déſordres, qui ruinent preſque inévitablement la charité & la juſtice parmi les hommes. De-là les cabales, les perfidies, les querelles, les vengeances, & mille autres maux dont nous ne ſommes que trop témoins tous les jours. Voilà néanmoins la grande maladie de notre ſiécle, ce déſir de s'avancer & de ſe diſtinguer. *p.* 210. 213.

II. Partie. On ne veut pas être ce qu'on eſt,

c'eſt-à-dire, qu'on néglige la perfection de ſon état. Cependant toute la prudence de l'homme, même en matiere de ſalut, ſe réduit à s'avancer dans la perfection de ſon état, & à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice. Voici les preuves de cette importante vérité. *p.* 213. 214.

1. Parce que la perfection de notre état, eſt ce que Dieu veut de nous : car il ne nous a appellés à cet état que pour en accomplir les devoirs, & pour nous y ſanctifier. Hors de là, quoi que nous faſſions, ce n'eſt plus proprement la volonté de Dieu. Si chacun dans le monde s'appliquoit à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde ſeroit parfait. Mais parce qu'on ne ſuit que ſon caprice & ſon inclination, de là vient un renverſement général dans toutes les conditions. *p.* 215. 219.

2. Parce que ce n'eſt que par rapport à notre état & à la perfection de notre état, que Dieu nous a préparé des graces. C'eſt la théologie expreſſe de ſaint Paul : & il eſt d'ailleurs de la Foi, que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde ſa grace. *p.* 219. 221.

3. Parce que c'eſt dans la perfection de notre état que notre ſainteté eſt renfermée, & que c'eſt par conſéquent à cela ſeul qu'eſt attachée notre prédeſtination. Voilà par où les Saints ſe ſont ſanctifiés ; voilà la régle que Jeſus-Chriſt même a ſuivie ; voilà ce que ſaint Paul a ſi fortement recommandé aux Fidéles. *p* 221. 224.

Trois avis importans. 1. De nous défaire du zéle d'une perfection chimérique & imaginaire que Dieu n'attend pas de nous, & qui

nous detourne de celle que Dieu exige de nous. 2. De moderer ce zéle inquiet de la perfection d'autrui, qui nous fait négliger la nôtre, & que nous entretenons souvent au préjudice de la nôtre. 2. De reformer ce zéle paien que nous avons d'être parfaits & irreprochables dans notre état selon le monde, sans travailler à l'être, selon le Christianisme, & selon Dieu. *p.* 224. 227.

Sermon pour l'onziéme Dimanche après la Pentecôte, sur la Médisance.
Page 228.

DIVISION. Entre les péchés il n'en est point de plus lâche, ni de plus odieux que la médisance, 1. partie. Entre les péchés il n'en est point qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses que la médisance, 2. partie. *p.* 228. 232.

I. PARTIE. Point de péché plus lâche, ni plus odieux que la médisance. Deux motifs dont le Saint Esprit s'est souvent servi lui-même, pour nous inspirer en général l'horreur du péché. *p.* 232. 233.

1. Point de péché plus lâche que la médisance. Celui dont vous parlez, est ou votre ennemi, ou votre ami, ou un homme indifférent à votre égard. Si c'est votre ennemi, dès-là c'est haine, ou envie qui vous engage à en mal parler, & cela même a toujours été traité de bassesse. Si c'est votre ami, quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié! Et si c'est

c'eſt un homme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous ? Il ne vous a point offenſé, & vous l'offenſez. 2. Le médiſant attaque l'honneur d'autrui, & de quelles armes ſe ſert-il ? d'une ſorte d'armes, qui de tout tems a paſſé pour avoir quelque choſe de honteux : ce ſont les armes de la langue. 3. Quel tems choiſit-il pour frapper ſon coup ? Celui où l'on eſt moins en état de ſe défendre, & où la perſonne dont il médit, eſt abſente. 4. La médiſance, afin d'agir plus sûrement, commet encore trois autres lâchetés. Sur certains faits ne parle preſque jamais qu'en ſecret. Elle tâche de plaire, & de ſe rendre agréable. Et elle tâche de ſe couvrir de mille prétextes qui ſemblent la juſtifier. *p.* 233. 246.

2. Point de péché plus odieux, & à Dieu, & aux hommes : à Dieu, qui eſt amour & charité ; aux hommes, que le médiſant attaque avec tant de liberté. Auſſi l'Ecriture nous le repréſente comme un homme terrible & redoutable par les maux infinis qu'il cauſe partout. Mais, dites-vous, on ſe plaît à l'entendre. J'en conviens : mais en même tems qu'il plaît, & qu'on aime à l'entendre, on le hait & on l'abhorre. Car ſi l'on prend plaiſir à l'écouter, lorſqu'il s'agit des autres, on le craint pour ſoi-même, & l'on juge aſſez qu'on n'en ſera pas mieux traité dans l'occaſion. *p.* 246. 252.

Après cela n'eſt-il pas étrange que la médiſance ſoit un péché ſi commun & ſi univerſel ? Ç'a été le vice de tous les tems C'eſt encore le vice de tous les états & de toutes les profeſſions. *p.* 252. 257.

II. PARTIE. Point de péché qui engage

plus la conſcience, ni qui lui impoſe des obligations plus rigoureuſes. C'eſt un péché contre la juſtice. Toute injuſtice à l'égard du prochain eſt d'une conſéquence dangereuſe pour le ſalut ; mais de toutes les eſpéces d'injuſtices, il n'y en a aucune dont l'engagement ſoit plus étroit & plus terrible devant Dieu que celui de la médiſance, & cela pour trois raiſons. *p.* 257. 260.

1. Parce qu'il a pour terme la plus délicate & la plus importante réparation, qui eſt celle de l'honneur. Car il faut le réparer cet honneur que vous avez ravi à votre frere, & nulle puiſſance ne vous en peut diſpenſer. Il faut le réparer d'autant plus néceſſairement, que c'eſt un bien plus précieux & plus excellent. Il faut le réparer aux dépens même de votre propre honneur. Or on ſçait combien il eſt difficile de ſe réſoudre à ſubir cette confuſion. *p.* 260. 264.

2. Parce que c'eſt l'engagement dont l'obligation ſouffre moins d'excuſe, & eſt moins expoſée aux vains prétextes de l'amour-propre. Quand on nous parle de reſtituer un bien mal acquis, nous pouvons quelquefois nous en défendre par la raiſon de l'impoſſibilité abſolue. Mais quand il s'agit de l'honneur, qu'avons-nous à alléguer ? Détail de divers prétextes dont on veut fauſſement s'autoriſer. *p.* 264. 270.

3. Parce que c'eſt un engagement qui s'étend à des ſuites infinies, donc il n'y a point de conſcience qui ne doive trembler. Outre l'honneur que bleſſe la médiſance, elle cauſe encore d'autres dommages. Cette jeune perſonne, par exemple, n'eſt plus en état de pen-

ſer à un établiſſement dans le monde, depuis que vous l'avez décriée. Toute la fortune d'un homme eſt perdue pour un mot que vous avez dit de lui. Or voila ce que vous êtes obligé de réparer. N'eſt-il donc pas toujours bien ſurprenant qu'on ſe garde ſi peu d'un péché qui traîne après ſoi de telles obligations ? Et ce qui doit ſur-tout nous ſurprendre, c'eſt que des gens, qui du reſte font profeſſion de la morale la plus ſévère, ſuivent les principes les plus larges ſur un point auſſi eſſentiel que l'eſt la reſtitution de l'honneur. Apprenons à nous taire, quand la réputation du prochain y eſt intéreſſée : & apprenons à parler, quand il eſt du même intérêt que nous lui rendions ce que nous lui avons enlevé. *p.* 270. 277.

Sermon pour le douziéme Dimanche après la Pentecôte, ſur la Charité du Prochain. Page 278.

DIVISION. Point d'intérêt propre que nous ne devions faire céder à la charité du prochain, 1. partie. Point d'intérêt du prochain que nous ne devions reſpecter pour le bien de la charité, 2. partie. *p.* 278. 282.

I. PARTIE. Point d'intérêt propre que nous ne devions faire céder à la charité du prochain. Sans cela il eſt impoſſible de conſerver la charité, & cette maxime eſt fondée ſur quatre preuves. *p.* 282. 284.

1. Sur la nature même de la charité en général. Car la charité eſt une union des cœurs & des volontés. Or l'intérêt propre nous ren-

ferme au dedans de nous-mêmes, par conſéquent empêche cette union avec le prochain. C'eſt donc une illuſion de dire, ce qu'on dit néanmoins tous les jours : J'aime cette perſonne, parce que Dieu me le commande, mais du reſte je ne veux avoir avec elle ni habitude ni ſociété ; qu'elle ſe tienne de ſon côté, & moi du mien. Comme ſi toute la charité ſe réduiſoit à ne point vouloir le mal, & à n'en point faire, & qu'elle ne dût pas aller juſqu'à entrer dans les intérêts du prochain, ſans ſe reſſerrer tout entier dans les ſiens propres. C'eſt ainſi que la Loi de Dieu nous le dicte. Il veut que nous n'ayons tous qu'un même cœur ; & parce que rien ne diviſe plus les cœurs que l'attachement au propre intérêt, il veut que pour l'entretien de la charité nous nous dépouillions de cet intérêt, & nous y renoncions. *p.* 284. 293.

2. Sur les qualités particulieres de la charité chrétienne. Toute charité n'eſt pas charité chrétienne ; & le caractère de la charité, telle que Jeſus-Chriſt nous l'ordonne par ſon précepte, a quelque choſe de ſingulier. Il prétend que nous nous aimions les uns les autres, comme il nous a aimés. Voilà ſon commandement. Or il nous a aimés juſqu'à ſacrifier tous ſes intérêts pour nous ; & c'eſt à cette charité déſintéreſſée qu'il veut qu'on reconnoiſſe ſes Diſciples, comme en effet on les y reconnoiſſoit autrefois, & comme on ne peut plus préſentement les y reconnoître. *p.* 293. 302.

3. Sur les obligations rigoureuſes qu'impoſe la charité ſelon les différens états & les diverſes conditions. Car il y a des occaſions où

elle nous oblige indiſpenſablement de renoncer même à notre vie, de renoncer à l'honneur du monde & à notre réputation, de renoncer à nos biens & à nos droits. Morale ſur le procès. *p.* 302. 311.

4. Sur les déſordres, qui ſans ce déſintéreſſement, ruinent tous les jours dans le commerce de la vie, & anéantiſſent la charité. Pourquoi ſe hait-on, ſe déchire-t-on, ſe détruit-on les uns les autres ? Pour l'intérêt. Otez l'intérêt propre, on peut alors répondre de la charité des hommes ; mais laiſſez cet intérêt, plus que diviſions dans les familles, que factions dans les Etats, que ſchiſmes dans l'Egliſe. *p.* 311. 314.

II. PARTIE. Point d'intérêt du prochain que nous ne devions reſpecter pour le bien de la charité : Pourquoi ? Trois raiſons. *p.* 314. 317.

1. Parce que tout intérêt d'autrui eſt eſſentiellement l'objet de la charité qui eſt en nous, ou qui y doit être. Or en cette qualité il nous doit donc devenir, non-ſeulement cher, mais, pour ainſi dire, vénérable. *p.* 318. 321.

2. Parce que cet intérêt d'autrui, quelque petit qu'il nous paroiſſe en lui-même par rapport à la charité, eſt preſque toujours important dans ſes conſéquences. Or c'eſt par ces conſéquences que nous devons l'enviſager, pour bien juger des obligations qu'il nous impoſe ſelon Dieu. *p.* 321. 326.

3. Parce qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui, dont le mépris, ou le peu de ſoin, par la ſeule foibleſſe des hommes, ne puiſſe être pernicieux à la charité. Or dès-là nous ſommes inexcuſables, ſi nous venons à le mépri-

ſer, & ſi nous n'y apportons pas toute la circonſpection que demande la prudence chrétienne. Plus notre prochain eſt foible, plus devons-nous avoir d'égards, pour ne le pas bleſſer. *p.* 326. 331.

Sermon pour le treiziéme Dimanche après la Pentecôte, ſur la Confeſſion. Page 332.

DIVISION. Par rapport au paſſé, la confeſſion eſt le moyen le plus efficace & le plus puiſſant que la Providence nous ait fourni, pour effacer le péché, 1. partie. Et par rapport à l'avenir, la confeſſion eſt le préſervatif le plus infaillible & le plus ſouverain, pour nous garantir des rechûtes dans le péché, 2. partie. *p.* 332. 336.

I. PARTIE. Par rapport au paſſé, la confeſſion eſt le moyen le plus efficace & le plus puiſſant que la Providence nous ait fourni, pour effacer le péché. D'où tire-t-elle cette vertu? 1. De la volonté, ou du don de Dieu; 2. d'elle-même & de ſon propre fonds. *p.* 336. 338.

1. De la volonté, ou du don de Dieu. Un moyen de pénitence & de ſalut n'eſt efficace qu'autant que Dieu veut l'accepter. Or il a voulu, & il veut accepter pour la rémiſſion des péchés, la confeſſion. En quoi Dieu fait ſur-tout paroître deux de ſes divins attributs, ſa grandeur & ſa bonté. Sa grandeur, remettant le péché en Souverain, & ſans obſerver avec nous toutes les formalités d'une juſtice

rigoureuſe. Il lui ſuffit que nous nous reconnoiſſions coupables. Sa bonté exigeant de nous ſi peu de choſe, & ſe contentant, pour nous pardonner, du ſimple aveu de notre péché, & du repentir de notre cœur. Mais, dit-on, c'eſt à un homme qu'il faut faire cet aveu : il eſt vrai, c'eſt à un homme, mais à un homme tenant la place de Dieu, & le Miniſtre des miſéricordes de Dieu. Eſt-ce donc là une condition ſi difficile, eu égard à la grace que nous obtenons ? *p.* 338. 347.

2 D'elle-même & de ſon propre fonds. Car la confeſſion du péché fait trois choſes les plus capables de gagner le cœur de Dieu. 1. Elle humilie le pécheur, & par-là lui arrache juſqu'à la racine du péché, qui eſt l'orgueil. Différence entre l'eſprit de l'héréſie & l'eſprit de la vraie Religion. Comme l'eſprit de l'héréſie eſt un eſprit d'orgueil, il n'a pû ſouffrir la confeſſion des péchés aux Prêtres. D'ailleurs, illuſion de ceux qui fuient la confeſſion par la honte qu'ils y trouvent, & de ceux qui voudroient ôter cette honte aux pénitens. 2. La confeſſion excite en nous la douleur & la contrition du péché : car nous ne comprenons jamais plus vivement la malice du péché, que lorſque nous en faiſons la déclaration au tribunal de la pénitence. Hors de-là nous n'y penſons pas, ou nous n'y penſons qu'à demi. 3. Enfin il ne tient qu'à nous que la confeſſion ne commence déja à expier la peine du péché, & qu'elle ne nous ſerve de ſatisfaction pour le péché. Car dès qu'elle nous eſt pénible, & que nous y ſentons une répugnance qui nous coûte à ſurmonter, nous pouvons nous en faire un mérite auprès de

Dieu. Auſſi ſaint Ambroiſe n'a pas craint de dire que la confeſſion du péché eſt l'abbrégé de toutes les peines ordonnées de Dieu contre le péché : *Omnium pœnarum compendium.* Explication de cette parole. *p.* 347. 362.

II. PARTIE. Par rapport à l'avenir, la confeſſion eſt le préſervatif le plus infaillible & le plus ſouverain, pour nous garantir des rechûtes dans le péché. Ceci ſe vérifie en conſidérant le Sacrement de pénitence ſous trois rapports : 1. par rapport à Jeſus-Chriſt, qui en eſt l'Auteur ; 2. par rapport au Prêtre, qui en eſt le Miniſtre ; 3. par rapport à nous-mêmes qui en ſommes les ſujets. *p.* 362. 364.

1. Par rapport à Jeſus-Chriſt, qu'eſt-ce que le Sacrement de pénitence ? C'eſt une de ces ſources des graces que ce Sauveur en mourant fit couler de ſon ſacré côté. Mais quelles graces ſont particuliérement attachées à la confeſſion ſacramentelle ? Des graces de défenſe & de ſoûtien. Dieu veut que nous allions recueillir ces graces dans ſon Sacrement : & delà il s'enſuit qu'un Chrétien qui quitte l'uſage de la confeſſion, renonce aux graces du ſalut les plus eſſentielles, qui ſont les graces de précaution contre le péché ; & que plus un Chrétien approche du ſaint Tribunal, plus il ſe fortifie contre la tentation. *p.* 364. 369.

2. Par rapport au Prêtre. Car le Prêtre en qualité de Miniſtre choiſi de Dieu, a une grace particuliere pour la direction des ames, & pour les maintenir dans la voie de la juſtice chrétienne. Et en effet, que ne peut point ſur nous un Directeur prudent & zélé, en qui nous avons confiance ? Erreur, ou mauvaiſe foi de ceux qui ne veulent prendre d'un Confeſſeur

nulle régle de direction. *page 369. 373.*

3. Par rapport à nous-mêmes. L'expérience nous apprend que la confession est un frein, pour arrêter notre cœur, & pour reprimer ses désirs criminels. Cette seule pensée, Je dois demain ou dans quelques jours paroître au Tribunal de la pénitence, est capable de nous retenir dans les plus dangereuses occasions. Au contraire, quand une fois on a secoué le joug de la confession, en quels abysmes ne se précipite-t-on pas? Les hérétiques ne l'ont que trop éprouvé. On me dira qu'il se glisse bien des abus dans la confession: mais de quoi ne peut-on pas abuser? Corrigeons les abus, & conservons l'usage de la confession. *p.* 373. 378.

Sermon pour le quatorziéme Dimanche après la Pentecôte, sur l'éloignement & la fuite du Monde. Page. 379.

DIVISION. Le monde nous distrait, ou même nous corrompt. Or les occupations & les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le distrait, & d'avoir dans la vie des tems spécialement consacrés à l'affaire de son salut, 1. Partie. Tous les engagemens du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur, de n'avoir pas fui même absolument le monde qui le corrompoit, & de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en asûrance l'affaire de son salut, 2. Partie. *p.* 379. 385.

I. PARTIE. Les occupations & les soins du

monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le distrait, & d'avoir dans la vie des tems spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Car sans cet éloignement du monde à certains tems, & sans cette retraite, il n'est pas moralement possible de connoître ses devoirs, de remarquer toutes les fautes qu'on y commet, & de se prémunir contre tous les dangers où l'on se trouve exposé : c'est-à-dire, qu'il n'est pas moralement possible de se sauver. Or quand il s'agit du salut, l'importance de cette affaire doit évidemment l'emporter sur toutes les autres affaires. C'est ce que le Fils de Dieu fit si bien entendre à Marthe, lorsqu'il lui dit : *Marthe, vous vous embarrassez de beaucoup de choses, mais il n'y a qu'une seule chose nécessaire.* Cependant nous sommes assez aveugles pour vouloir justifier notre négligence à l'égard d'une telle affaire, par l'attention que demandent les affaires du monde. *p.* 385. 397.

On dit qu'on est accablé d'occupations : mais c'est en cela même qu'est le désordre. Dieu ne veut pas que vous vous en laissiez tellement accabler au préjudice de votre salut. Déchargez-vous d'une partie de ces occupations, si elles ne peuvent compatir avec le premier soin qui vous doit occuper. Belles maximes de S. Bernard, écrivant là-dessus au Pape Eugène. Le remède, c'est d'avoir certains tems de retraite où l'on rentre en soi-même. *p.* 397. 405.

Mais on ajoûte : Je ne suis pas le maître dans ma condition de me retirer ainsi. Trois réponses. 1. Quittez cette condition. Il n'est pas nécessaire que vous y soyez, mais il est

néceſſaire que vous vous ſauviez. 2. D'autres que vous, dans les mêmes conditions que vous, dans des conditions plus expoſées que la vôtre aux embarras du monde, ont ſçû trouver du tems, pour penſer à eux-mêmes & à leur ſanctification. David, ſaint Louis. 4. Ces ſoins que vous faites tant valoir, ne vous empêchent pas de ménager des tems de retraite pour votre ſanté, pour votre intérêt, pour vos divertiſſemens. Il faut bien diſtinguer dans nos conditions deux ſortes de ſoins : ceux que Dieu y a attachés, & ceux que nous y ajoûtons nous-mêmes. Si nous nous en tenions aux premiers, ils nous laiſſeroient tout le loiſir que demande le ſoin de notre ame & de notre avancement dans les voies de Dieu. Reconnoiſſons notre injuſtice, & corrigeons-la. *p.* 405. 413.

II. PARTIE. Tous les engagemens du monde ne juſtifieront jamais devant Dieu un homme pécheur, de n'avoir pas fui même abſolument le monde qui le corrompoit, & de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en aſſurance l'affaire de ſon ſalut. Rien de plus contagieux que le monde : nous en convenons nous-mêmes. La conſéquence, c'eſt donc de renoncer au monde, afin de nous préſerver de ſa contagion, ſur-tout lorſque nous remarquons qu'elle agit plus fortement ſur nous. Voilà le préſervatif néceſſaire, & ſans cela ne comptons point ſur les graces de Dieu. Mais nous nous excuſons ſur les engagemens qui nous attachent au monde, & voici quelques réflexions qui détruiſent ce prétexte, & qui paroiſſent convaincantes. *p.* 413. 420.

1. De quelque nature que puiſſent être les

engagemens qui vous arrêtent, l'intérêt de votre salut, comme on l'a déja dit, est un engagement supérieur qui doit prévaloir. Nous raisonnons ainsi au regard de la vie du corps, & à plus forte raison devons-nous raisonner de même au regard de la vie de l'ame. Mais je suis résolu de me soûtenir dans les dangers où m'engage le monde : vous le dites, mais fausse résolution, ou du moins résolution inefficace. Le passé doit vous l'apprendre, & l'avenir achévera de vous le faire connoître. *p.* 420. 425.

2. Si vous voulez bien examiner ces engagemens qui vous retiennent dans le monde, vous trouverez que la plûpart ne sont point des engagemens nécessaires, mais des engagemens de passion, d'ambition, de curiosité, de sensualité, de mondanité Or de tels engagemens doivent-ils vous arrêter ? Le monde parlera de votre divorce avec lui : hé bien, vous laisserez parler le monde. Ne le laissez-vous pas parler sur mille autres sujets, sans vous mettre en peine de ses discours ? Fuyons donc le monde, & sortons de cette Babylone. Ce n'est pas après tout qu'il n'y ait un certain monde, dont la société peut être innocente, & avec qui nous pouvons converser. *page* 425. 432.

Sermon pour le quinziéme Dimanche après la Pentecôte, ſur la crainte de la Mort. Page 433.

DIVISION. Rien de plus funeſte que l'état de l'impie & du libertin qui craint la mort, parce qu'il eſt tombé dans le déſordre de l'infidélité, 1. partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain, qui craint la mort, parce qu'il eſt attaché au monde, 2. partie. Rien de plus déraiſonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort, parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul uſage de ſa religion, 3. partie. De-là nous aurons lieu de parler, en concluant, à ceux-mêmes qui craignent la mort par une trop vive appréhenſion des jugemens de Dieu. *p.* 433. 438.

I. PARTIE. Rien de plus funeſte que l'état de l'impie & du libertin, qui craint la mort, parce qu'il eſt tombé dans le déſordre de l'infidélité. Dès qu'il ne croit point de vie future, il en eſt plus attaché à la vie préſente; & quoi qu'il en diſe, ce doit être un objet bien affreux pour lui que la mort, conſidérée comme une entiere deſtruction de lui-même. Le Juſte l'enviſage avec conſolation, la voyant ſuivie d'une bienheureuſe immortalité. *page* 438. 444.

La condition de l'impie eſt d'autant plus malheureuſe, que ſon infidélité, en lui faiſant rejetter la créance d'une autre vie, n'ex-

clut point de ſon eſprit cette cruelle incertitude qui lui reſte malgré lui, s'il y a une autre vie; ou s'il n'y en a point. Car il a beau faire, il n'y a rien là-deſſus qui lui paroiſſe certain, & il eſt forcé de craindre ce qu'il fait profeſſion de ne pas croire. Ainſi la mort ne ſe préſente à ſes yeux que ſous deux images bien terribles : ou comme une ruine totale de ſon être, ou comme un paſſage à une damnation éternelle. Craignons la mort, mais ſelon la belle maxime de l'Apôtre, en la craignant, ſoutenons-nous par l'eſpérance de l'avenir. Diſons avec le ſaint homme Job : *Je ſçai que j'ai un Rédempteur vivant dans le Ciel, & que je reſſuſciterai du ſein de la terre.* Diſons avec David : Seigneur, la mort à laquelle vous nous condamnez, n'eſt point une véritable mort ; ce n'eſt qu'*une ombre de la mort.* Armons-nous de cette penſée contre toutes les atteintes du libertinage & de l'incrédulité. *p.* 444. 452.

II. Partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain, qui craint la mort, parce qu'il eſt attaché au monde. Ce ne ſont point préciſément les riches, ni les grands qui craignent plus la mort, mais les riches attachés à leurs richeſſes, & les grands attachés à leur grandeur. Qu'il eſt triſte en effet à un homme qui avoit établi ſa paix & ſa félicité dans les biens temporels & dans les grandeurs humaines, de ſe voir condamné à les perdre ! C'eſt ainſi que le Saint-Eſprit s'eſt lui-même expliqué dans la Sageſſe. *p.* 452. 456.

L'état du mondain n'eſt pas ſeulement déplorable, parce qu'étant attaché aux biens de cette vie, il appréhende la mort : mais parce qu'enviſageant la mort, il a été aſſez aveugle

pour s'attacher à des biens qui passent si vîte, & que la nécessité de mourir ne l'en détache pas : s'il devoit toujours vivre sur la terre, ou du moins s'il y devoit vivre autant que les anciens Patriarches, son attachement lui pourroit être plus pardonnable; mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, n'y a-t-il pas de la folie à compter sur le vain bonheur du monde, & à y vouloir mettre son repos ? C'est ce que nous devons sans cesse nous représenter à nous-mêmes, mais c'est à quoi nous ne pensons guère. Quel spectacle qu'un riche mondain aux prises avec la mort, & dont toutes les vûes & tous les projets vont être renversés ! Quelles agitations, & quels combats ! Mourons dès maintenant & de bonne heure en esprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet. *p.* 456. 464.

III. Partie. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort, parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion. Les Sages mêmes du Paganisme ont trouvé, ou cru trouver dans leur philosophie de quoi s'affermir contre la crainte de la mort. Il n'y a qu'à lire ce qu'ils en ont écrit. Or la religion que nous professons nous fournit encore des motifs bien plus puissans pour nous adoucir la mort, & nous la faire considérer d'un œil tranquille & assûré. Ces motifs sont, 1. La vûe de Jesus-Christ mourant, 2. L'attente du Royaume de Dieu, 3. L'exemple des Saints & de tant de Justes, 4. Les thrésors infinis de graces dont la mort peut être enrichie. Quelle impression peuvent faire toutes ces

conſidérations ? Mais nous ne nous en ſervons pas. *p.* 464. 476.

Je ne crains pas la mort en elle-même, dira-t-on, mais je la crains à cauſe de ſes ſuites : car je ne ſçai quelle ſera ma deſtinée éternelle, dont elle doit décider. Il faut convenir qu'elle eſt en effet à craindre par là : mais d'une crainte modérée, mais d'une crainte mêlée d'amour & de confiance. De ſorte qu'il en eſt, ſelon la penſée de S. Auguſtin, de la mort, comme de Dieu-même. Dieu eſt tout à la fois terrible & aimable ; & tout terrible qu'il eſt, il doit encore être plus aimé que craint. Ainſi, quoique d'une part nous devions craindre la mort, nous devons de l'autre, dans les vûes de la Foi, encore plus l'aimer, & la déſirer. Sentimens de S. Paul, de David, de S. Jérôme. Ayons toujours la mort devant les yeux, & occupons-nous volontiers de cette penſée, puiſqu'il n'en eſt point de plus efficace, ſoit pour nous préſerver du péché, ſi nous y ſommes expoſés, ou pour nous en retirer, ſi nous y ſommes tombés. *p.* 476.

Fin du Tome troiſiéme.